



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753141 8

44
Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

*DM

Mercur

Therese

* DM

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIE AU ROY.
SEPTEMBRE 1736.



A PARIS,

Chez } GUILLAUME CAVELIER,
 ruë S. Jacques.
 La veuve PISSOT, Quay de Conty,
 à la descente du Pont Neuf.
 JEAN DE NULLY, au Palais,

M. DCC. XXXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

LADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au *Mercur*, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachez aux Libraires qui vendent le *Mercur*, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient; celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre; s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIE AU ROY.

SEPTEMBRE. 1736.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

ELEGIE.



Ue tes cruels desseins, ô Pere inexorable,
Vont rendre désormais ta Fille misérable !

Sans l'aveu de mon cœur, sans consulter les Dieux,
Tu m'imposes le joug d'un hymen odieux :
Mais tremble que du Ciel la justice infinie
Ne te punisse un jour de cette tyrannie.

A ij II

Ils me protégeront, ces puissans Immortels,
Et j'attens leur secours jusqu'aux pieds des
Autels;

J'y trouverai du moins le généreux Alcandre,
Contre tes cruautés prêt à tout entreprendre,
Il viendra de l'hymen éteindre le flambeau,
Et dépouiller mon front du funeste bandeau...
Que me promettez-vous, illusion flatteuse ?
Ainsi que j'ai vécu, je mourrai malheureuse.
Un Pere injuste hélas ! peut lui seul en ce jour
L'emporter sur les Dieux, Alcandre et mon
Amour.

Qu'on ne me parle plus d'une haute fortune ?
Alcandre, en te perdant il ne m'en reste aucune,
De t'aimer, de te voir je faisais mon bonheur,
C'étoit le seul plaisir que pût goûter mon cœur,
En vain ordonne-t-on à ta fidelle amante,
De faire vanité d'une flamme inconstante,
Mon Pere a le pouvoir de me sacrifier,
Mais non pas, cher Amant, de te faire oublier.
Plus il mettra de soins à combattre ma flamme,
Et plus ton souvenir occupera mon ame.
Je n'avois pas prévu que de pareils malheurs
Dussent me faire un jour répandre tant de pleurs.
Que de projets charmans flatoient mon espé-
rance ?

Jamais je n'avois craint que ton indifférence,
Souvent ingénieuse à troubler mon repos,

Cette

SEPTEMBRE. 1736. 1957

Cette crainte il est vrai , m'a coûté bien des
maux.

Eh ! que sçais-je à present si loin de ta main
tresse ,

Tu ne dédaignes pas ses feux et sa tendresse ?

Ce soupçon seul me livre au plus grand des
tourmens.

J'ai beau me rapeller ton amour , tes sermens ,

Tout cela n'est pour moi qu'une vaine assurance,

Si je ne jouis plus de ta chere presence.

Mille jeunes beautés qui brillent en ces Lieux ,

Pour surprendre ton cœur vont séduire tes yeux.

Helas ! Quand tu venois rendre hommage à mes
charmes ,

Je n'avois pas alors ces terribles allarmes.

Où sont ces doux instans ? j'étois sûre du moins ,

De mériter encor ta constance et tes soins.

Mais peut-être aujourd'hui ton ame ailleurs
charmée ,

Assure que je suis indigne d'être aimée ,

Et que tu peux sans crime oublier mes apas :

Je doute même , ingrat , si tu n'en jures pas.

Mais en dois-je douter ? ta nouvelle conduite

Prouve ta perfidie , et j'en suis trop instruite.

Tu ne viens plus me voir , et par aucun écrit

Ta plume ne s'empresse à calmer mon esprit.

Eh ! voilà donc quelle est ma triste destinée !

Je me vois maintenant trahie , abandonnée.

A iij

Victime

1752 MERCURE DE FRANCE

Victime de l'Amour , victime du devoir ,

Et le Pere et l'Amant causent mon desespoir.

Mon Pere est inhumain , mon Amant est par-
jure ,

Ils m'accablent tous deux , et rien ne me ras-
sure.

Sans secours et toujours en proie à ma douleur ,

Que de maux à la fois me déchirent le cœur !

Perfide et cher Amant ! ah fatale hymenée !

Trop malheureuse Fille , Amante infortunée !

Alexandre , sois sensible à mes cris douloureux ;

Viens calmer les transports de mon cœur amou-
reux ,

Au parjure du moins n'ajoute pas l'outrage ;

Hélas ! quand tu serois infidèle et volage ;

Quand tu devrois venir pour dégager ta foi ;

N'importe , ta presence est un bonheur pour
moi.

M. Michault de Dijon.



LETTRE



*LETTRE de M. * * * à D.
S. M. Religieux de l'Abbaye de
Chalis, au Diocèse de Senlis. Sur
quelques circonstances de la Vie de S.
Louis, qui ont relation avec cette
Abbaye.*

JE tiens, M. la parole que je vous
ai donnée. La dernière fois que je vous
vis dans votre charmante solitude nous
parlâmes beaucoup des embellissemens
nouvellement faits dans l'Eglise de l'Ab-
baye de Chalis, par les soins de M. le
Prieur ; mais vous ne pûtes vous empê-
cher de me témoigner que vous seriez
fâché que les changemens que l'on pro-
jette de faire dans les Bâtimens de l'Ab-
baye, allassent jusqu'à la destruction de
l'ancien Refectoire. Je croi que vous
avez raison, et que quelque somme que
l'on employât pour en faire un autre,
rien de ce qu'on fera n'aprophe-
roit en délicatesse, de ce qui est au-
jourd'hui sur pied. La comparaison
est aisée à faire à S. Denis en France, entre
les deux Refectoires, l'ancien et le nou-
veau. Vous sçavez la surprise où fut le
A iij Czar,

1954 MERCURE DE FRANCE
Czar, lorsqu'il vit cet ancien Refectoire, et qu'on lui parla de l'abattre. En un mot, il saute aux yeux que les Edifices du douzième et du treizième siècles sont ravissans par leur délicatesse, tandis que ce qu'on élève depuis 50 ou 60. ans, en fait de Cloître et de Refectoire, est massif et grossier. Qu'on dise tant qu'on voudra que ceux qui n'aiment pas ces grosses masses de pierre, ces immenses pilliers quarrés, ont le goût dépravé, C'étoit le sentiment d'un Auteur qui écrivoit il y a deux ou trois ans des Dissertations contre le goût gothique ; mais chacun persistera dans son ancien goût.

C'est une matiere sur laquelle il ne faut point disputer ; je ne voi pas qu'à S. Martin des Champs où l'on a bâti à neuf le Cloître, on se soit empressé d'abattre le Refectoire gothique pour le rendre semblable à ce nouvel Edifice. On n'a non plus à S. Germain des Prez la moindre envie de mettre à bas le Refectoire, quoiqu'il touche au Cloître que l'on rebâtit à neuf. Quel est l'Architecte qui pourroit bâtir dans un si petit espace que celui de la Sainte Chapelle du Palais, un Edifice capable de plaire à la vûe, s'il l'entreprenoit dans le goût qui
regne

SEPTEMBRE. 1736. 1955

regne aujourd'hui? Il bâtiroit une ou deux Arcades au plus dans le genre du Bâtiment de Saint Sulpice , il feroit un Arc de Triomphe , ou une Porte , et non une Eglise.

Mais venons à ce que je vous ai promis , c'est le texte de la Vie François de Saint Loüis, où il est parlé de votre Refectoire en question ; elle a été composée par un Religieux Franciscain qui avoit connu S. Loüis , qui étoit à sa Cour , et qui fut sûrement informé de tout ce qu'il écrivit. Je vous enverrai même de cette Vie plus que je ne vous ai promis , parce qu'elle est très curieuse par rapport à votre Maison , et que jamais elle n'a été * imprimée. J'y ai lû à la page 123. ce qui suit ?

» Et plusieurs fois advint que le benoist
» Roys menja à l'Abbeïe de Chaalix en
» Refretoer avec le Couvent ; et estoit-
» il par grant humilité en ses man-
» nieres plus humblement , selon ce que
» il apparut par dehors que les Moines
» de Leenz , et dit l'en que comme il eust
» une fois une escuelle de meilleure vian-
» de que les Moines ; que il envoya l'es-
» cuelle d'argent en laquelle il menjoit,

* Le Manuscrit est dans la Bibliothèque de M.
de Senicourt , Avocat en Parlement.

A v

à

1958 MERCURE DE FRANCE
 pag. 1387. Il dit du Refectoire, et du
 Dortoir, qu'il n'en avoit jamais vû de
 semblables, et qu'ils ont tout l'air d'un
 Palais; et il m'a appris que le Roy Char-
 les V. dit le Sage, venoit souvent dans
 cette Abbaye, qu'on y voyoit la Sepul-
 ture d'un Evêque de Pamiers, ou d'Apa-
 mée. Je copierois ici ce qu'il dit de sin-
 gulier de l'ancien Refectoire, si je ne
 craignois d'être trop long. Au reste cette
 Lettre de Jean de Montreuil n'a fait que
 me confirmer dans l'estime que je faisois
 de votre Maison; car les Extraits que
 j'ai faits des Inscriptions que j'y ai vûes,
 et des Manuscrits qu'on m'y montra
 dès l'an 1705. m'ont toujours entretenu
 dans une haute idée de cette Abbaye.
 Je suis, &c.

A Paris ce 15. Juillet 1736.

XXXXXXXXXXXXXX:XX:XXXXXXXXXXXXXX

O D E L

Tirée du Pseaume II. *Quare fremuerunt
 gentes, &c.*

Quelle aveugle et vaine fureur
 Assemble dans ce jour tous les Rois de la Terre :
 Inscen-

SEPTEMBRE. 1736. 2559

Insensés ! quelle est votre erreur !

Au Seigneur, à son Christ, vous déclarez la guerre !

Brisons, brisons ces fers, dont il veut nous charger,

Dites-vous. Vains efforts d'une orgueilleuse crainte !

Eh quoi ? prétendez-vous changer

Les Décrets éternels de sa volonté Sainte ?

Ce Dieu qui forma les humains,

Et qui voit tout soumis à son pouvoir suprême ;

D'un œil perçant voit leurs desseins,

Et rit du haut des Cieux de leur folie extrême ;

Quittez ces vains projets qu'à formés votre cœur,

Prévenez, prévenez par un retour sincère

Les châtimens d'un Dieu vengeur,

Il en est tems encor, désarmez sa colère.

Celui qui regne sur les Rois

M'a choisi pour regner sur sa Montagne Sainte ?

Ma bouche publiera ses Loix,

Dans les lieux consacrés qu'enferme son enceinte,

Vous êtes, m'a-t'il dit, mon Fils, mon bien aimé, *

** Qu'aujourd'hui j'engendrai de ma propre substance,

* Math.

** Psalm. 109. V. 3.

Avant

1960 MERCURE DE FRANCE

Avant que l'Univers formé
De la main qui fit tout eût montré la puissance

Tous ces Rois , ces Peuples divers ,
Un jour vous les verrez soumis à votre Empire ,
Et les bornes de l'Univers
Sont les seules , mon Fils, que je veux vous pres-
crire.

Que d'un Sceptre de fer ils éprouvent le poids ;
Traitez en Conquerant tout ce Peuple indocile ,
Usez sur lui de tous vos droits ,
Brisez ces orgueilleux , comme on brise l'argile.

O vous Rois , Juges , Potentats ,
Hâtez-vous d'expier par un profond hommage
Vos sacrileges attentats ,
Vous-n'êtes de ce Roy qu'une imparfaite image.
De votre Maître enfin reconnoissez la Loi ,
Venez , soumettez-vous à ce Christ adorable ,
C'est votre Juge , et votre Roy ,
Célébrez en tremblant sa grandeur ineffable.

Votre regne est prêt de passer ;
Insensés ! profitez d'un conseil salutaire ,
Gardez-vous de vous amasser
Un trésor de fureur au jour de sa colère.
Heureux quiconque alors n'aura pas rejeté
La grace du pardon que sa main vous présente ,

Et

SEPTEMBRE. 1736. 196

Et qui dans sa seule bonté,
Non dans un bras de chair, aura mis son at-
tente.



DISSERTATION de M. Clerot,
*Avocat au Parlement de Roüen. sur
l'origine des Peuples du Pays de Caux.*

JE viens * d'apprendre, Monsieur,
que le R. P. du Plessis prépare une
Réponse à la Lettre insérée dans le Mer-
cure de Janvier, sur la signification du
mot *Dun*, ou *Doun*, chés les Celtes. Se-
roit-il bien possible que ce Sçavant Re-
ligieux persistât dans son système, et
qu'il pensât toujours contre le sentiment
d'une infinité d'Auteurs, que le mot
Dun est un mot d'origine Teutonique ?
Non, Monsieur, j'aime mieux croire
que c'est un tour ingénieux qu'il prend
pour engager M. le Beuf à développer
l'analogie des noms de *Tela* ou de *Dun*,
du Pays de Caux, et par cet heureux
artifice le porter à faire usage de ses la-
borieuses recherches en faveur de notre
Province.

* La Dissertation de M. Clerot est datée de
Roüen, le 20. Mars 1736.

Je

Je sçais bon gré au Pere du Plessis de cette espece de ruse, *bonus dolus*; nous en profiterons tous, lui pour l'Histoire du Diocèse de Roüen, qu'il promet depuis plusieurs années; nous pour les éclaircissemens que nous souhaitons il y a long-temps sur cette Histoire. Dans le même esprit, Monsieur, et pour porter Dom du Plessis lui-même à des découvertes plus utiles que celle d'un mot Celte ou Teutonique. J'exposerai ici sous votre bon plaisir quelques observations sur le Pays, qui fait l'objet de son attention. Je suis bien persuadé que loin d'arrêter M. le Beuf dans ce qu'il pourroit s'être proposé, cela ne fera que le déterminer à rendre la controverse plus intéressante: il voudra bien cependant me permettre de démontrer dans le cours de ma Dissertation, que le Ruisseau dont parle Dom du Plessis, ne porte pas le nom de *Dun*. par lui-même, mais à cause du Bourg *Dun*, qui a été autrefois un lieu fameux. Je passe à mes origines du Pays de Caux.

Ce Pays que nos vieilles Chartres et nos anciennes Histoires appellent tantôt, *Pagus*, ou *Comitatus Talogiensis*, tantôt *Pagus*, ou *Provincia Catetensis*, quelques-fois *Pagus*, ou *Prefectura Talowiensis*, et

souvent

souvent *Pagus*, ou *Provincia*, ou *Comitatus Calogiensis*, et *Calcegiensis*, *Tellao*, ou *Talou*, paroît devoir être considéré sous differens points de vûe ; Sçavoir, d'abord comme Territoire d'une ancienne Ville, que je prétends avoir été nommée *Talouv*, et avoir existé au même Lieu, où est presentement le Bourg d'Arques, *in Talovviensi Provinciâ*, ensuite être devenu en partie le Pays d'une seconde Ville, que quelques anciens nomment *Cal* ou *Calet*, et qu'ils prétendent avoir existé au Lieu où est presentement Lillebonne, *in Caletensi Pago*. Et enfin être devenu une espece de Gouvernement composé des deux Territoires réunis par la destruction de cette seconde Ville, la premiere ayant repris le dessus, *ex Calcegiensi praefecturâ*. J'ajoute, Monsieur, que *Tolavv*, (ou *Talog*, (ce qui est la même chose,) a en quelque maniere conservé son ancienne Jurisdiction jusques dans les derniers temps, parce que, quoiqu'elle ait été détruite à son tour, elle a cependant sous le nom d'Arques, (que je démontrerai avoir la même signification que celui de *Talouv*,) commandé avec la même autorité, *Calogiensi vel Talovviensi Comitatu*. Voyons si nous ne trouverons pas
daus

1704 MÆRCKE D'ÉTAT
dans les anciens Auteurs quelques vestiges de cette distinction.

Orderic Vital dans le Livre XII. de son Histoire , parlant du soulèvement de Hugues de Gournay , en 1181. assure que ceux qui se joignirent à ce Seigneur , (et qu'il fait venir du Pays de Bray , vers le commencement de la Riviere d'Épre ,) firent une cruelle Guerre dans le Pays des Peuples , apellés *Caletenses* , et dans le Comté , apellé *Talon* ; qui *cru-delissimam in Talon , et in Caletensi Pago Guerram faciebant*. Voilà ce semble deux Territoires bien distingués : Je vous démontrerai cependant que ce n'en est qu'un. Mais ne nous éloignons point de notre preuve.

Le Moine de Saint-Evroutl ajoute ; * que ceux de ce Territoire apellés *Caletenses* , députerent vers le Roy d'Angleterre Henry I. un Seigneur d'entr'eux nommé Guillaume de Tancarville , c'est-à-dire , Seigneur d'une Terre considerable au dessus de celle de Lillebonne ; *Quò tendis Domine Rex ? ecce Caletenses mittunt me ad te*. Voilà encore une distinction : car vous allez voir , Monsieur , que dans l'esprit de l'Historien , ces Peuples apellés *Caletenses* , sont differens

* *Hist. Norm. apud Duchesne , pag. 844.*

de

SEPTEMBRE. 1728. 1965

de ceux du même Pays, considéré comme Comté de *Talou* ; et c'est-là le dénoûement de la difficulté , c'est-à-dire , qu'il faut se représenter que ceux dont les Terres avoient été originairement du Gouvernement de la Ville apellée *Caletum* , selon notre Moine , se distinguoient eux et leur Contrée par le nom de cette ancienne Ville ; mais ils n'étoient pas moins dépendans de la Comté de *Talou*. Passons au reste de notre démonstration.

Orderic Vital dit enfin que le fils d'un Seigneur de S. Laurens , près l'Abbaye d'Ouville , qui fut tué en cette guerre , et qui fut enterré dans le Monastere de S. Victor , près le Bourg de Claire , étoit d'une Noblesse considérable entre les Seigneurs apellés *Caletenses*. Leur valeur ayant été considérée parmi les Braves du Talou. *Hujus Nobilitas de illustrissimis Caletensium Baronibus propagata est , et famosa strenuitas inter precipuos pugiles Talou multoties approbata est.* Vous voyez bien , Monsieur , que la distinction ne peut plus souffrir de problème. Je vais cependant , puisque je l'ai promis , vous démontrer que cette distinction étoit plus fictive que réelle ; c'est-à-dire , qu'elle étoit de la nature de celles que nous mettons entre la Normandie et la France.

1966 MERCURE DE FRANCE
ce , entre nous et les François. Ne faisons-nous pas partie du Royaume de France ? Ne sommes nous pas François , et ne l'étions nous pas même dès le commencement de la Monarchie ? Cependant nous ne parlons de nous , que comme nous en parlions lorsque nous étions sous la domination de nos Ducs , c'est à-dire comme Normands. Nous ne parlons de notre Province que comme si c'étoit encore un Etat séparé de la France. Tels étoient les Peuples apellés *Calestenses* , ils faisoient partie de la Comté de *Talou* , et ils parloient d'eux comme s'ils avoient été d'un Gouvernement différent. Je passe aux preuves.

Sans vous représenter ce que le Pere Labbe , le Pere Sirmond , M. de Valois , et autres Sçavans , ont dit de l'étendue de cette ancienne Comté , je prétends que *Talow* a été la premiere Ville du Pays de Caux , et qu'elle lui a même donné son nom. Voici comme je le prouve.

Talow étoit vraisemblablement le *non plus ultra* de la navigation des Anciens , quand ils alloient chercher le Plomb et l'Etain d'Angleterre ; parce que , comme l'observe M. Huet dans l'Histoire qu'il a donnée de cette navigation , les Belges ,

et

SEPTEMBRE. 1736. 1967

et surtout les Nerviens , interdisaient aux Etrangers l'abord de leurs côtes. Croiriez-vous bien , Monsieur , que le nom de *Talou* signifie cela ? et que celui d' *Arques* dit la même chose ? Voyez nos anciens Glossaires , et vous trouverez que chés les Peuples qui alloient chercher l'Etain des Cassiterides, *Thal* ou *Tel* signifie dans le sens propre et dans le sens figuré, le tombeau, le terme, et la fin ou l'extrémité de quelque chose. Vous trouverez que chés nos anciens François *Ars* ou *Arch* signifie la fin ou l'extrémité d'un Territoire. Voulez-vous ne point faire tant de recherches , voyez M. Ducange , verbo *Arca* : réfléchissez sur l'étimologie du mot *Talus* , et comparez celui de *Calx* avec le nom de notre Pays , qu'on apelloit encore il y a cent ans le Pays de *Caulx*.

Je sçais, Monsieur , ce qu'on peut dire en faveur de l'Illebonne , je veux qu'elle ait été apelée *Caletum*, comme le remarque Orderic Vital ; que ce nom pouvoit être composé du mot *Cal* , qui en Celte signifie *Port* , selon le Pere Pezeron ; * qu'une Tradition du Pays assure que la Seine a autrefois fait un coude en sa faveur ; qu'il y avoit encore il n'y a pas

* *Antiquités des Gaulois.*

long

longtemps des anneaux de fer vers le lieu où pouvoient aborder les Navires ; qu'on y a trouvé beaucoup de Médailles , des Lampes sépulchrales , et autres précieux vestiges d'une ancienne grandeur : qu'enfin , selon Gaguin , la Porte de Harfleur vers cette Ville , portoit encore il y a quelques siècles le nom de *Calinant* , ce qui a beaucoup de rapport au mot *Caletus* ; mais tout cela adopté nüement et sans distinction , ne décide rien contre mon système.

En effet, en suposant avec Orderic Vital que *Caletus* ait été détruite par les Romains , que des ruines, ils en aient fait Harfleur , et que cette dernière ait mérité que l'Empire lui ait élevé le chemin apellé la *Chaussée de César* , on ne voit point avec tout cela que cette Cité ait jamais eu d'autorité sur tout le Pays ; on voit au contraire que la Ville de *Talow* ou celle d'Arques en a touïjours été la maîtresse dans toutes ses parties : je n'en voudrois pour exemple que la distinction qu'elle a eüe à l'égard des poids et mesures ; n'est-t-il pas vrai que la mesure d'Arques , vraisemblablement celle de nos premiers François , a été au moins celle de toute la Normandie ? que les anciens Vicomtes d'Arques étoient considérés

Alderés comme Auteurs des poids et me-
 sures ? et que les Seigneurs du Fief de Lar-
 dinier, reste peu considerable, mais pré-
 cieux de cette premiere Terre, ayant été
 restraints au seul Bailliage de Caux, ont
 conservé la qualité de Réformateurs géné-
 raux des Jauges de la Province ? Mais à sui-
 vre ce qui a été fait dans le premier dé-
 membrement de ce grand Fief, dont Ar-
 ques étoit le Chef c'est-à-dire, l'Infoda-
 tion de Longueville, la démonstration est
 parfaite ; car cette Terre et ce qui en dé-
 pend au-delà de la Riviere de Scie, avoit
 pour membre entr'autres Seigneuries, celle
 de Tancarville, et ce qui en dépend vers
 la Riviere de Seine ; et Tancarville étoit
 composé, entr'autres Terres, de celle de
 Monville, avec ce qui en dépend vers
 la Riviere de Claire. En un mot, Mon-
 sieur, pour peu qu'on examine nos an-
 ciennes Chartres, on trouve dans le mi-
 lieu du Pays de Caux, vers les sources
 de la Saave, et dans toutes ses extremi-
 tés, vers la Mer la Seine et la Bresle, des
 Terres désignées comme étant dans le
 Comté de Talou, *in Comitatu Calogii*. Il
 est donc vrai que l'autorité d'Arques n'a
 point été restraints à une partie du Pays,
 qu'elle s'est au contraire répandue par
 tout.

Si le Territoire de l'ancien *Caletus* n'eût pas été de tout temps enfermé dans celui de Talow , on auroit vu les Seigneurs de Lillebonne ou d'Harfleur avoir quelque autorité *in Caletensi Comitatu* ; ces Seigneurs auroient été des Comtes indépendans de ceux d'Arques , et cela auroit fourni la dénomination d'un Archidiaconé à la Province Ecclesiastique. C'est ce que nous ne trouvons point, Arques comme substituée à l'ancienne Talow, étoit l'Apanage des premiers Princes du Sang de nos Ducs ; elle enveloppe tout le Pays dans sa Juridiction , et elle lui donne même son nom , tant pour le Civil que pour l'Ecclesiastique ; car , encore une fois , Monsieur, dès le X. siècle, une Porte de la Ville de Rouën étoit appelée *Calcegiensem Portam* , par la raison qu'elle conduit dans le Comté de Calou ; et c'est dans ce même esprit qu'un Manuscrit qui contient l'Histoire des Abbés de S. Evroult , désigne le premier comme Normand de la Province du Talou ; *Fuit ipse B. Theodoricus de Maithonvilla , Natione Normannus ex Calogiensi Provinciâ.* *

En vain quelques Auteurs ont prétendu fixer l'Epoque de l'elevation d'Ar-

* *In Neustriâ piâ apud Dumontier.*

ques

ques au temps de nos Ducs. Si ce Lieu a porté le nom de *Talow*, comme il n'est pas permis d'en douter après les observations que je viens de faire, n'est-il pas évident que l'étendue de son Territoire étoit même plus considerable avant nos Ducs ? En effet, Monsieur, sans repeter ce que j'ai dit à l'occasion de la mesure d'Arques, qui a été dès le temps de nos premiers Rois celle de toute la France, ne voyons-nous pas dans plusieurs Chartres raportées par les PP. Doublet, Felibien et Mabillon, comme de Pepin et de Charlemagne, que l'autorité de cette ancienne Ville s'étendoit jusques vers l'Andelle et l'ancien Comté de Matric, qui fait aujourd'hui partie de celui d'Evreux ; car selon l'interpretation des Sçavans, il faut prendre *Pistus* dont il est parlé dans ces Chartres, pour *Pistes*, près le Pont de-l'Arche, Lieu où il y avoit un Château, fameux par les Edits de Charles le Chaüve et quelques Conciles : il faut prendre *Verno* pour le Village qui fait aujourd'hui le Fauxbourg de Vernon, appelé *Vernonet*, et qui est à l'opposite de la Ville, de l'autre côté de la Seine, dans le Diocèse de Roüen : *In Pago Tellao loca cognominantes Pistus, Macerias, Verno, Fisieras, &c.* En voilà

B

assés

1972 **MERCURE DE FRANCE**
assés ce me semble, Monsieur, pour ma proposition, que le Pays de Caux ne tient point sa dénomination de *Caletus*; et que les Auteurs qui ont confondu les Peuples du Comté de *Talon*, dans ceux apellés *Caletes*, ont absolument pris le change. Mais je veux vous donner quelque idée de la considération de cette Contrée; de quelque maniere qu'on l'envisage, vous trouverez qu'elle est digne des excellentes recherches du sçavant M. le Beuf.

Si nous pouvions compter malgré le Pere Germon, * sur une Charte rapportée par le Pere Doublet, comme de Clovis le jeune, nous penserions que dans les Forêts dont ce Pays étoit rempli lors de l'Etablissement de la Monarchie, se seroient établis plusieurs Peuples du Nord, longtemps avant notre premier Duc Raoul, et que cela auroit nécessité nos anciens Rois de leur donner un Gouverneur ou Comte d'entre les plus grands Seigneurs de leur Cour. En effet, nous trouvons en cette Charte la souscription d'un Comte de Normandie, apellé Gondouin, *Signum Gondoëni Comitum Normannia* et il ne faut pas sous prétexte que les Normands n'ont fait de bruit en

* *De arte discern. antiq. Diplom.*

France

SEPTEMBRE. 1736. 1973

France que sous les derniers Rois de la Seconde Race , ou que notre Province n'a eu le nom de Normandie qu'en 912. crier à la fausseté contre cette Charte ; car pour peu que les Peuples du Nord fissent quelque Etablissement dans une Contrée , ils la nommoient aussi-tôt Normandie ; témoin cette partie de la Frise où ils regnerent quelque temps , et dont les Princes sont apellés dans les anciens Auteurs *Reges Normannia*. Il ne seroit pas étonnant , Monsieur , que notre Pays de Caux eût eu des Peuples Normands avant Raoul , puisqu'il y en avoit en Angleterre dès le temps de Berrede Roy de Mercé , au moins si nous en croyons une Charte citée par M. Pellet , dans son Histoire de Gerberoy : *Confirmamus predicto Monasterio de dono Normanni quondam Vicedomini insultim duas carrucatas terre.*

Nous regardons comme de vieux Romains ces anciennes Chroniques , qui veulent que certains Seigneurs aient été Ducs de Normandie avant Raoul ; et à proprement parler nous avons raison. Mais dans la Fable même ne trouverions-nous point quelques rayons de la vérité ? Car enfin , il est absolument certain que la Garde de nos Côtes , qui demandoit

B ij du

1974 **MERCURE DE FRANCE**
du temps des Romains un des premiers Seigneurs de l'Empire , n'étoit pas moins nécessaire sous nos premiers Rois François. Il est vrai qu'il paroît que par une politique imitée chés les Rois d'Angleterre on donna cette Charge à plusieurs ; tels , par exemple , que ceux qui étoient représentés par le fameux Neel, Vicomte du Cotentin , et par Gosselin , Vicomte d'Arques. Mais c'étoient toujours de très-grands Seigneurs , qui pouvoient bien être considérés par le Peuple comme Ducs.

En effet, ces Seigneurs avoient vraisemblablement succédé aux anciens Ducs des Ripuaires , qui furent restraints aux rivages du Rhin ; mais qui dans les premiers siècles de la Monarchie avoient commandé toutes les Côtes Armoriques. Aussi les voyons-nous qualifiés dans les anciens Historiens des plus glorieux Titres, *Præfectus* , *Præses* , *Consul* , et autres. Vous sçavez combien étant devenus héréditaires ils ont embarrassé nos premiers Ducs : leur Domaine étoit si considérable en Normandie , que ce qui en restoit ne paroissoit pas suffisant à Raoul pour subsister : et si vous vous donnez la peine de voir la Charte de Fondation de l'Abbaye de S. Amand par Gosselin d'Ar-

SEPTEMBRE. 1736. 1975
d'Arques , * vous trouverez que ce Seigneur , qui se dit cependant *Servus Servorum Dei* , ne se donne pas la peine de consulter le Duc de Normandie , comme faisoient alors en pareille occasion les autres Seigneurs.

S'il m'étoit permis de prendre le parti de ceux qui soutiennent que le Vidamé de Normandie est purement Laïc , je trouverois avec la Charte citée par M. Pellet , un Commandant du Pays de Caux dans un des anciens Seigneurs d'Esneval , Terre considerable du même Pays , et qui est le Chef-Lieu du Vidamé de Normandie ; car le titre de Vidame en ce point a été substitué à celui de *Præfatus* ; et il ne seroit pas étonnant qu'un Baron d'Esneval ayant eu cette qualité , l'eût laissée à sa Terre , quoique par la révolution de l'héredité des Fiefs , l'autorité ait passé ailleurs. Vous sçavez , Monsieur , qu'*Amalbert de Querbustel* , le premier des Seigneurs de cette Terre dont nous ayons quelque connoissance , étoit un des premiers de l'Erat, la Charte de fondation de l'ancienne Abbaye de Pavilly, lui donnant les Epitètes glorieuses de *Vir illustris ac potens* , dont les Princes même se contentoient alors. Vous sça-

* Hist. de cette Abbaye par le P. Rommeraye.

B iij vez

vez que l'Auteur de la Vie de Ste Austreberte en parle de même : *Qui rogatus à quodam viro potentissimo nomine Amalberto*, j'ajoute que je crois avoir trouvé dans quelques unes des premières Chartres de nos Rois, concernant certaines Terres du Pays de Caux, la souscription d'un Amalbert, comme Sénéchal, qui étoit la même chose que Vidame ou Gouverneur. Tout cela est fort, si vous faites attention, Monsieur, à ce que j'ai eu l'honneur de vous observer, qu'on nous a imités en Angleterre, où la fonction de Vidame fut divisée en plusieurs Titres par le Roy Alfred, couronné l'an 872. *Præfectos vero Provinciarum qui antea Viceomini, in duo officia divisit*; ce sont les termes d'une seconde Charte citée par M. Pellet, p. 306.

Enfin, Monsieur, il ne reste, pour vous donner du Pays de Caux l'idée qu'on en doit avoir, qu'à vous représenter ce que nos anciens Diplomes et nos vieux Historiens nous apprennent de Waninge, Seigneur des plus qualifiés de la Cour, et qui certainement a commandé dans ce Pays sous le titre de *Præfectus*; quelque chose qu'en dise le Pere Germon, il portoit la qualité de Comte du Palais, *Waningus Comes Palatii*; il étoit

SEPTEMBRE. 1736. 1977

étoit Intime d'Ebroin , Maire du Palais , et avoit des liaisons étroites avec notre Archevêque S. Oüen , Chancelier de France : d'ailleurs il dispoſoit à ſon gré des Domaines de l'Etat , en ordonnant ou aprouvant des Fondations dans les Lieux apellés *Fescales*, comme *Fontenelles*, *Fécamp* , et autres. Ce n'est pas là un Comte tel qu'étoient ceux qui commandoient dans les Villes. Le pouvoir de ceux-ci étoit très borné à Roüen , puis- que dans un Discours des premiers Citoyens de cette Ville , rapporté par Gregoire de Tours , ils ſe diſent ſeuls Juges du crime de Fredegonde , qui venoit de faire assassiner Pretextat : en effet , nous trouvons dans le même Auteur , que Chilperic mécontent d'un Commandant de la même Ville , le tua lui-même , comme Clovis avoit tué le ſimple Soldat qui emportoit le Vase de Soissons.

L'importance du Gouvernement du Pays de Caux , ſemble détruite tout d'un coup par les Lettres de S. Paulin , Evêque de Nole , écrites à notre S. Archevêque Victrice , et par pluſieurs Actes des Saints ; entr'autres la Vie de S Wandrille , rapportée par Surius. En effet , ſi on en croit S. Paulin, les Peuples qui habitoient les Côtes du Bolonois et de l'Arrois
B iiij étoient.

1978 MERCURE DE FRANCE
étoient Barbares , enfoncés dans les Bois,
et sans Loix ni Police : et cela fait d'au-
tant moins juger en faveur du Pays de
Caux , qu'il étoit voisin , et que le Saint
Prélat ajoûte que Roüen étoit peu connu
avant S. Victrice. Si on en croit l'Auteur
de la Vie de S. Wandrille , les Peuples
du Pays de Caux étoient presque sem-
blables aux brutes , et n'avoient rien de
l'homme que la forme.

La suite pour un autre Mercure.



ORITHIE.

CANTATE.

LE Soleil dans le sein des flots ,
Retenoit l'Univers dans un profond silence ;
Et le Ministre des Pavots ,
Par une douce violence ,
Forçoit tous les Mortels à jouir du repos.
Quand la jeune Orithie errante , abandonnée
Aux violens transports de la plus vive ardeur ,
D'un Epoux odieux détestant l'Hyménée ,
Fit entendre ces mots au Dieu , dont la fureur
Soulève l'Onde mutinée ,
Et remplit la Terre d'horreurs.

Fils

SEPTEMBRE. 1736. 1979

Fils du Strimon, fougueux Borée,
Dont les horribles sifflemens,
Troublent jusques aux fondemens,
Le vaste Empire de Nérée.

Viens, dans un tourbillon affreux,
M'arracher des bras d'un Barbare,
Dont la jalouse ardeur prépare,
Le flambeau d'un joug odieux.

Du sein des Antres de Scithie
Borée entend la voix de l'objet de ses vœux,
Et sensible à l'amour de la belle Orithie,
Il brise les liens qu'il a reçu des Dieux.
Il vole . . . l'Air frémit, le Ciel tremble, la Terre
Semble s'anéantir dans l'abîme des Mers,
L'Onde mugit, s'élève, elle va dans les Airs
Eteindre l'ardeur du Tonnerre,
Il aborde Orithie, et feignant de douter
D'un bonheur dont l'espoir flatte en secret son
ame,

Il lui fait l'aveu de sa flamme,
En ces termes qu'Amour eut soin de lui dicter:

Qu'un cœur qui vous aime
Se croiroit heureux
S'il étoit de même.
L'objet de vos vœux.

B-v

Dans

1980 MERCURE DE FRANCE

Dans sa gloire extreme,
Rien n'égalerait
Le bonheur suprême
Dont il jouïroit.

Qu'un cœur qui vous aime
Se croiroit heureux ,
S'il étoit de même
L'objet de vos vœux.

(Qu'il est doux en amour , à la pudeur timide
De voir prévenir ses souhaits !
Un aimable embarras le plus souvent décide
Du bonheur de deux cœurs blessés des mêmes
traits.)

Orithie à ces mots frissonne de tendresse ,
Elle cede en tremblant à des transports si doux ;
Et malgré son silence , et sa feinte tristesse ,
Son Amant qui l'observe embrasse ses genoux ;
Il s'élève , et les Airs agités de ses aîles ,
Frémissent à l'aspect de ce Dieu déchaîné :
Mais le fils de Venus par des routes nouvelles ,
Guide avec son flambeau ce couple fortuné.

Jeunes Amans conservez l'esperance ,
Attendez tout des soins d'un tendre cœur ;
Quand une Belle a connu son vainqueur ,
Le fier devoir , la dure obéissance ,
Voudroient en vain séduire son ardeur.

Aimez

SEPTEMBRE. 1736. 1981

Aimez, aimez, soyez toujours fidèles,
Un cœur constant goute mille plaisirs ;
Si la raison s'opose à vos désirs,
Le tendre Amour vous prêtera ses aîles,
Pour enlever l'objet de vos soupirs.

Jeunes Amans conservez l'esperance ,
Attendez tout des soins d'un tendre cœur ;
Quand une Belle a connu son Vainqueur ,
Le fier devoir , la dure obéissance ,
Voudroient en vain séduire son ardeur,

B. D. M.



*V^o LETTRE de M. D. L. R.
écrite à M. Maillart, ancien Avocat
en Parlement, sur quelques sujets de Lit-
terature.*

IL est temps, Monsieur, que je m'ac-
quite de la promesse que je vous ai
faite au sujet de M. Desroches, decedé
à Constantinople il y a près de deux ans,
dont vous êtes bien aise de connoître
particulierement les bonnes qualités, et
le mérite Litteraire. C'est un tribut que

B vj

je dois d'ailleurs à sa mémoire, à son amitié, et à l'agréable commerce dont nous avons été liés pendant plusieurs années. Je ne suis pas encore consolé de sa perte, et je vous assure que je le regretterai long temps.

Pierre-Vincent Desroches nâquit à Paris le 21 Août 1686. Il étoit Fils de Pierre Desroches, Ecuyer, Capitaine de Dragons, au Régiment Dauphin, et de D. Marie Lesterel. Il n'avoit encore que trois ans quand son Pere et deux autres Officiers de ses Parens furent tués à la Bataille de Fleûrus, en 1690.

M. d'Andrezel, alors seulement ami, et depuis allié de sa Famille, prit soin de son éducation. Après les Etudes ordinaires, qu'il fit avec beaucoup de succès, il se fit un devoir et un plaisir de s'attacher à M. d'Andrezel, qu'il suivit dans ses differens emplois, et sous les ordres duquel il travailla toujours jusqu'à la mort de ce Protecteur.

En l'année 1724. il le suivit dans son Ambassade à la Porte, en qualité de Secrétaire; et c'est de ce temps-là que j'ai commencé à connoître M. Desroches, qui se fit un plaisir de continuer le même commerce Litteraire que j'avois eu pour les Affaires du Levant, avec les Secré-
taires

S E P T E M B R E. 1736. 1985
taires de M. le Marquis de Bonac, tous
gens d'esprit et de mérite, durant tout
le temps de son Ambassade.

Je m'aperçûs bien-tôt que M. Desro-
ches, mon nouveau Correspondant,
étoit pour ainsi dire, *omnis homo* : Poli-
tique, Historien, Critique, Humaniste,
et singulierement bon Poëte, talent qui
étoit né avec lui ; il excelloit sur tout
dans le genre Marotique, élégant et
badin, témoin la * Chanson qui a tant
couru, qu'on n'a point encore oubliée à
Paris, et qu'il fit dans sa premiere jeu-
nesse.

Mais le même esprit porté naturelle-
ment à la joye et à la plaisanterie, n'en
étoit pas moins solide et moins grave
dans les Affaires serieuses, qu'il sça-
voit manier avec autant de dignité que
d'habileté : je n'en citerai ici qu'un exem-
ple. C'est la Relation des Conferences
tenuës pour la Paix sur la Frontiere des
deux Empires, entre les Ministres du
Grand-Seigneur, et ceux du Roy de
Perse : Relation que M. Desroches ha-
billa à la Françoisë, et Ouvrage dans le-
quel, sans rien alterer dans le fonds des
choses, il fit sentir le génie politique des
deux Nations ; la noblesse des sentimens,

* *Ton himeur est Catherene, &c.*

1784 MERCURE DE FRANCE

et la dextérité des Plenipotentiaires.

Vers la fin de l'année 1725. M. d'Andrezel l'envoya à Salonique, conjointement avec M- Dez, en qualité de Commissaires, pour prendre connoissance sur les Lieux, des divisions qui regnoient depuis long-temps entre le Consul et les Marchands François de cette Echelle, au préjudice du Commerce. Ce Voyage fût de 14. mois entiers, pendant lequel temps M. Desroches profita des intervalles que lui laissoient les Affaires de sa Commission, pour voir le Pays aux environs, et une partie de la Macedoine; avec des yeux intelligens, et en habile Critique de quelques Voyageurs qui l'avoient précédé. Il paroît par plusieurs Lettres qu'il m'a écrites, étant encore sur les Lieux, qu'il a fait un Journal de son propre Voyage, et qu'il n'a pas épargné ceux qui ont manqué d'exactitude, de sincerité, ou de lumieres dans leurs Relations; il en vouloit sur tout à celles du Sieur P. L. sujet sur lequel il badine assés plaisamment, &c, cette Commission au reste dans laquelle il tint la plume, et qui eut un favorable succès, lui valut une gratification de la Cour.

M. Desroches n'étoit pas né heureux; avec tous ses talens, il auroit au contrai-

SEPTEMBRE. 1736. 1989

re, comme nous le verrons, bien pû grossir la Liste des Gens de Lettres infortunés, commencée par un Sçavant, dont vous connoissez l'Ouvrage. Une mort prématurée lui enleva le 26. Mars 1727. M. d'Andrezel, son Protecteur, sa principale ressource, et l'objet de toutes ses esperances. Cette perte le mit dans une triste situation, qui fut un peu adoucie par sa retraite * à Rodosto, auprès du Prince Ragostki, lequel le retint en qualité de Secrétaire et d'Homme de Lettres.

Cette retraite procura à notre Sçavant un loisir involontaire qu'il sçut mettre à profit, en s'apliquant à l'Ecude, à rediger son Voyage de Macedoine, et quelquefois à la Poësie. Il m'en a envoyé plusieurs Pièces, dont la plûpart ont été publiées sous le nom de l'*Hernite de Rodosto*, et goûtées des Connoisseurs. Je n'étois pas fâché de ces amusemens, capables de charmer son ennui. Vous êtes, lui disois je un jour, en lui écrivant, dans la situation requise, selon Ovide, pour bien versifier.

Carmina secessum scribentis et otia quarunt.

Il me répondit, que le même Poëte

* Rodosto sur le Canal de la Mer Noire, Lieu de la residence du Prince Ragostki.

exigeoit

1786 MERCURE DE FRANCE
exigeoit aussi du calme et de la tranquillité dans l'esprit.

Carmina proveniunt animo deducta sereno.

Et c'est, ajoûta-t'il, ce qui me manque, sur quoi il me fit une longue paraphrase, sur la tristesse de son état present, et à venir, &c.

Enfin il s'ouvrit à moi dans une longue Lettre, datée du 15 Novembre 1727. accompagnée d'un Memoire, lequel contenoit un précis de sa vie, de ses disgrâces, et de ses vûes pour se procurer quelque état plus favorable, &c. me priant de l'aider de tout ce que l'amitié pouroit m'inspirer en sa faveur.

Comme son principal but me paroissoit être de continuer ses services, s'il étoit possible, auprès du Ministre qui devoit succéder à M. d'Andrezel, lequel n'étoit pas encore nommé. * Quand M. Desroches m'écrivit sa Lettre, je fûs doublement satisfait, lorsque j'appris que le Roy avoit choisi M. le Marquis de Villeneuve pour son Ambassadeur à la Porte, et que M. de Villeneuve étoit actuellement à Paris.

* M. le Marquis de Villeneuve fût nommé au mois de Mars 1728. et il eut l'honneur de saluer le Roy en cette qualité le 25. du même mois.

SEPTEMBRE. 1736. 1987

Quoique j'eusse l'honneur d'en être connu, et que je sçusse quelle est la bonté de son cœur, principalement porté à protéger la vertu et le mérite, j'étois bien éloigné de me flater de quelque succès, par la seule operation d'un Memoire que je pris la liberté de lui presenter, dressé sur celui de mon Ami, et qui fut reçu favorablement. Il est pourtant vrai que la mauvaise étoile de M. Desroches disparut en cette occasion, et que M. le Marquis de Villeneuve étant arrivé à Constantinople, n'oublia point un sujet dont il reconnût le mérite par lui-même, et qui portoit, pour ainsi dire, avec soi sa recommandation.

Mon Ami sortit en effet de la solitude de Rodosto, après un séjour d'environ trois années, de l'agrément et avec toute la satisfaction possible d'un Prince, qui n'étoit pas en état de faire des fortunes, pour aller reprendre ses premieres occupations au Palais de France.

Notre commerce Litteraire devint bien-tôt plus frequent, mieux rempli et plus agréable qu'il n'avoit jamais été. Vous ne serez pas fâché, Monsieur, d'en voir ici quelque chose; mais je ne ferai, pour ainsi dire, qu'effleurer les matieres, afin de ne pas trop excéder les bornes d'une Lettre. Je

Je commencerai par les Affaires de Perse, qui mettoient alors en mouvement une grande partie de l'Asie, et qui attiroient l'attention de toute l'Europe. C'est de M. Desroches que j'ai pris pour la première fois que cette étrange Revolution ne manqueroit pas d'Historiens. J'avois voulu l'engager à le devenir lui-même, sur quelques morceaux qu'il m'avoit envoyés, que je trouvais bien digérés, et noblement écrits ; mais il me nomma deux Personnes qui travailloient séparément sur le même sujet : Sçavoir, le R. P. Thadée Cruzinski, Jesuite Polonois, lequel après avoir été en Perse, se trouvoit actuellement à Rodosto, auprès du Prince Ragostki, et y redigeoit son Ouvrage en Latin ; et M. le Chevalier de Clairac, Gentilhomme de feu M. d'Andrezel, lequel après la mort de cet Ambassadeur, avoit emporté en France tous ses Memoires, pour en faire un corps d'Histoire en notre Langue.

De mon côté il m'étoit tombé entre les mains la Copie exacte d'un Memoire important que M. * de Gardanne, Gentilhomme de Marseille, Consul de France en Perse, envoya à la Cour un peu

** Ange de Gardanne, Seigneur de Sainte-Croix.*

après

SEPTEMBRE. 1736. 1989

Après la grande catastrophe dont il avoit été le témoin. Il paroît par le contenu de ce Memoire , daté d'Ispaham le 26. Août 1725. que ce Consul , que je n'ai jamais connu , étoit le bon sens et la prudence même. Il apprend d'ailleurs des faits anecdotes et singuliers qui se sont presque tous passés sous ses yeux , sur tout pour ce qui concerne le Siège , la Prise d'Ispaham , la chute du Roy , et l'élevation de Myrr-Maghmod sur le Trône de Perse. Je ne manquai pas de donner connoissance de ce Memoire à M. Desroches , qui m'en sçut beaucoup de gré.

Cependant le Pere Cruzinski ayant achevé la compilation de ses Memoires , son Ouvrage fut envoyé en France , et mis entre les mains du R. P. du Cerceau , qui en tira les deux Volumes in 12. publiés à Paris , chés Briasson , sous le titre d'*Histoire de la dernière Révolution de Perse* , en 1728.

Ce Livre me plût beaucoup d'abord , car il est bien et judicieusement écrit. J'y remarquai veritablement quelques defectuosités et quelques méprises , comme connoissant par moi-même l'Orient , et une partie des matieres qui y sont traitées ; mais il ne seroit pas juste de les attribuer à l'Historien François. L'Au-
teur

teur original même a erré de bonne foi ; n'ayant pas vû , ni pû voir par lui même , toutes les choses dont il est parlé dans cette Histoire.

Quoiqu'il en soit , le Livre passa la Mer , et parvint à M. Desroches , presque en même temps que le Memoire de M. de Gardanne , dont j'ai parlé ci-dessus. Voici ce que porte sur l'un et sur l'autre une de ses Lettres , datée de Constantinople le 6. Juin 1732.

» Je ne connois Mrs de Gardanne
 » que de réputation et par quelques Let-
 » tres * du Cadet écrites à M. le Mar-
 » quis de Villeneuve , auxquelles S. E.
 » me chargea de répondre , quand ces
 » Messieurs étoient encore en Levant.
 » Ces Lettres qui m'ont parû pleines de
 » bon sens , et bien écrites , m'avoient
 » déjà fait deviner que le Memoire dont
 » vous me parlez partoît de la même
 » main : C'est un bon morceau qui
 » tiendra bien son coin dans l'Histoire
 » de la Revolution de Perse , à laquelle
 » M. le Chevalier de Clairac me mande
 » qu'il continuë de travailler. Je ne
 » doute point , puisqu'il est en relation

* Mrs de Gardanne , Freres , allerent à Hispaniam en l'année 1715. l'aîné en qualité de Consul , et le cadet en celle de Vice-Consul.

S E P T E M B R E. 1736. 199

» avec M. de Gardane le cadet, que les
» autres secours qu'il en pourra encore
» tirer, joints à ceux que M. le Marquis
» de Bonac a eu la bonté de lui procu-
» rer, ne le mettent en état d'offrir en-
» fin au Public un beaucoup meilleur
» Ouvrage que celui qu'on a imprimé à
» Paris.

» J'ai lû cet Ouvrage pendant ma der-
» niere indisposition, et je persiste à en
» juger de même que j'avois déjà fait,
» sur ce qu'on m'en avoit rapporté. Il y
» a quelques bons materiaux dont on
» pourra se servir utilement ; mais en
» verité, c'est prodiguer, pour ne pas
» dire, profaner le titre d'Histoire, que
» de le donner à cette production, quel-
» que bien écrite qu'elle soit d'ailleurs.
» Ce n'est pas la faute de l'Editeur Fran-
» çois ; on doit au contraire lui sçavoir
» gré d'avoir tiré un si bon parti des
» maigres Memoires que lui avoit fournis
» le Jesuite Polonois.

» Je reviens à Mrs de Gardanne. Com-
» patissant et sensible comme je le suis ;
» c'est avec un vrai plaisir que j'ai appris
» hier de M. l'Ambassadeur, les bien-
» faits qu'ils ont reçus de la Cour, quoi-
» qu'à mon sens les faveurs qu'on leur
» a faits ne reparent que mediocrement
» les

» les maux qu'ils ont soufferts en Perse.
» Je souhaite de tout mon cœur , et je
» l'espere , que de nouvelles graces ache-
» vent de les en dédommager autant qu'ils
» le méritent.

C'est dans cette même dépêche du 6.
Juin 1732. que M. Desroches m'envoya
le curieux morceau que je n'ai fait que
citer ci-dessus ; je veux dire la Relation
des Conférences tenuës pour la Paix , en-
tre les Turcs et les Persans , par les Ple-
nipotentiaires des deux Souverains. Voici
de quelle maniere il me parloit de cette
Pièce dans la même Lettre.

» Vous trouverez ci-joint quelques
» Nouvelles , avec une Traduction de la
» Relation qu'un Officier Turc a envoyée
» de Perse , sur les Conférences tenuës
» pour la Paix. Ce dernier morceau m'a
» paru tout propre par sa singularité à
» être inseré dans votre Livre. Il m'a
» donné quelque peine ; il a fallu en
» retrancher une infinité de repetitions à
» la Turquie , aussi insupportables qu'inuti-
» les ; varier et déguiser celles que je n'au-
» rois pû supprimer , sans défigurer mon
» original , dont je me suis fait une
» loi de conserver le sens et le génie ; et
» pour donner plus de liaison et d'exac-
» titude à ma narration , que les Turcs
» n'en

S E P T E M B R E. 1736. 1993

» n'en mettent d'ordinaire dans les leurs,
» j'ai été obligé d'étendre et de développer
» certains endroits obscurs et tronqués,
» afin de dissiper les tenebres qu'une
» version trop fidele répandoit dessus,
» en quoi je n'ai pas aussi bien réussi que
» je l'aurois peut être fait, si mon igno-
» rance ne m'avoit réduit à demander
» souvent le secours de nos Drogmans, qui
» ne se prêtent pas toujours autant qu'on
» en auroit besoin en pareil cas : mais
» si vous n'êtes pas content de mon tra-
» vail, j'espere du moins que vous le serez
» de ma bonne volonté, et que vous vou-
» drez bien me sçavoir quelque gré de la
» quantité d'écriture par laquelle ma
» pauvre tête et ma main viennent de
» vous consacrer les prémices de ma con-
» valescence.

Vous trouverez, Monsieur, cette Re-
lation imprimée tout au long dans deux
Mercures consecutifs, *Août et Septembre*
1732. avec les Notes de la même main,
auxquelles j'ai fait quelque Addition.
Ces Conférences, au reste, ne furent pas
infructueuses, puisqu'après plusieurs Dé-
libérations dans le Serail de Constantino-
ple, il s'ensuivit un Traité, par lequel
en rendant Tauris à la Perse, avec tous
les autres Pays Conquis en de-çà de l'A-
raxe,

1994 MERCURE DE FRANCE
raxe, la Paix fut conclue et rendue à
deux Nations qui la desiroient éga-
lement. Il est vrai qu'elles n'en ont
pas jouï long-temps, par l'ambition dé-
mesurée de Thamas-Couli-Kan, nouvel
Usurpateur de la Couronne de Perse,
qui jouë aujourd'hui un Rôle si conside-
rable dans le Monde.

Passons à un autre sujet; vous avez
vû l'explication du Terme LA PORTE
OTHOMANE, que j'ai donnée dans le Mer-
cure de Juin 1721. à l'occasion de l'Am-
bassadeur du G. S. qui étoit alors à la
Cour de France. J'ose dire que cette Ex-
plication fut assés bien reçûe ici. Je m'a-
visai cependant plus de dix ans après de
l'envoyer à M. Desroches, qui étoit alors
de retour de Rodosto, et en état de con-
sultier les habiles Turcs de Constantino-
ple, sur un sujet qui est si fort de leur
compétance. Je reçûs de lui deux répon-
ses, la première fort courte et en ces ter-
mes. » Je suis fort satisfait de votre Dis-
» sertation sur l'origine de la *Porte Otho-*
» *mane*. Je n'ay encore pû la communi-
» quer au Sçavant dont je vous ai parlé.
» Je vous dirai seulement que je croi-
» rois qu'il seroit nécessaire de l'étendre
» davantage, et d'expliquer pourquoi on
» donne aussi le nom de PORTE aux
» Cours

SEPTEMBRE. 1736. 1995

» Cours ou Jurisdictions des Pachas et
» autres Puissances de l'Empire Turc, &c.

La seconde Réponse, contenuë dans une Lettre du 22. Juin 1733. me donna de la satisfaction , et me mit en même-temps dans quelque embarras; l'embarras consistoit dans ces paroles de M. Desroches, accoutumé à approfondir les choses , et qui ne laissoit rien échaper à sa sagacité.

» Je ne sçai , après tout , si ce mot la
» PORTE, pour dire la Cour, n'étoit pas en
» usage en Orient, bien long-temps avant
» le Mahométisme, d'où vous le dérivez.
» Je vous prie à ce sujet de réfléchir sur
» un Passage que je lûs dernièrement dans
» la Méthode pour étudier l'Histoire de
» M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy , Tome
» premier , p. 365. Cet Auteur dit en
» parlant de la Mort du dernier Cyrus.

*Ainsi mourut le plus digne Successeur du
Grand Cyrus , au jugement de tous ceux
qui l'ont connu , et celui qui a eû l'ame
la plus Royale ; car dès son enfance, lors-
qu'il étoit nourri à la Porte, c'est-à-dire , à
la Cour du Roy comme son Frere , &c.*

» Remarquez, s'il vous plaît , que M.
» l'Abbé D. F. use encore de la même
» expression dans le même sens , dans
» un autre endroit du même Volume ,
» dont je n'ay pû retenir la page. Il s'a-

C » giroit

» giroit, ce me semble, de sçavoir s'il
 » s'en est servi de lui même, ou s'il n'a
 » fait que la traduire du Grec ou du La-
 » tin en François, et s'il l'a prise dans les
 » Auteurs originaux qui traitent de l'an-
 » cienne Histoire de Perse. Cela me pa-
 » roît mériter d'être approfondi; mais je
 » ne suis pas à portée de le faire en ce
 » Pays cy.

Je vous avoie, Monsieur, que cet
 Avertissement m'intrigua assés; je fus
 même un peu honteux de l'avoir reçu
 de si loin. Mon premier soin fut de con-
 sultier M. l'Abbé du Fresnoy lui même,
 fort prévenu de sa capacité et de son
 amour pour la vérité, résolu de m'en
 tenir à sa décision. Comme j'étois déjà
 en quelque commerce avec ce Sçavant,
 je lui exposai le fait, à la suite de quel-
 ques autres affaires Littéraires, et voici
 ce qu'il me fit l'honneur de me répon-
 dre à la fin de sa Lettre du 5. Décem-
 bre 1733

» Pour ce qui est du Terme de *Porte*
 » ou bien de *Cour*, je l'ai tiré de la Ver-
 » sion de la Retraite des Dix Mille, don-
 » née par d'Ablancourt; mais je cher-
 » cherai l'endroit dans l'Original Grec
 » de Xenophon, et j'aurai l'honneur de
 » vous en rendre compte.

Ces

Ces paroles , dictées par la politesse et par la modestie , commencerent à me donner quelque lueur d'esperance que je pourois bien n'avoir pas eû tout-à-fait tort dans mon Explication ; et mon esperance devint certitude , lorsqu'ayant consulté le Texte Grec de Xenophon , je trouvai que dans cet endroit , comme dans tous les autres , où ce fameux Historien parle du Palais et de la Cour du Roy , il se sert du terme *Βασιλεια* , terme que Leunclavius a rendu , et n'a pû mieux rendre , sans doute , dans sa Traduction Latine , que par celui de *Regia* ; sans qu'il soit jamais parlé de *Porte* ni dans l'Original ni dans la Traduction dont je viens de parler.

Il n'en falloit pas davantage pour me rassurer et pour admirer en même temps la hardiesse ou l'ignorance de d'Ablancourt , qui travestir , pour ainsi dire , le Passage en question , au lieu de rendre fidelement le Texte original : Pour en mieux juger , permettez-moi , en finissant cet article , de mettre sous vos yeux les propres paroles du Traducteur François , fidelement tirées de l'Edition de Paris 1695. L. 1. p. 46.

» Ainsi mourut le plus digne successeur du Grand Cyrus , au jugement de

C ij tous

» tous ceux qui l'ont connu , et celui qui
 » a eû l'ame la plus Royale ; car d's son
 » enfance , lorsqu'il étoit nourri à la Por-
 » te du Roy, comme son Frere, et les au-
 » tres Enfans des Grands de Perse , &c.

Ce qu'il y a de singulier , c'est qu'à
 la marge et vis-à-vis les mots *nourri à
 la Porte* , le Traducteur a mis cette Ex-
 plication en Note , *à la Cour, comme on
 dit à présent à la Porte du Grand Seigneur.*
 Il n'auroit pas certainement eû besoin de
 Note en rendant fidelement son Original;
 mais l'Auteur a voulu briller par un ter-
 me de son goût aux dépens de la verité ;
 terme, dis-je , très-capable d'induire en
 erreur, et qui en ce sens étoit tout-à-fait
 inconnu aux anciens Perses.

L'Histoire de Charles XII. Roy de
 Suede , par M. de Voltaire , et la répu-
 tation de l'Auteur , ne tarderent pas de
 parvenir jusqu'à M. Desroches. Il étoit
 plus qu'un autre en état de porter un
 jugement équitable sur cet Ouvrage. Il
 m'en parla pour la premiere fois dans
 sa Lettre du 12. Novembre 1732.

» J'ai lû , me dit-il , depuis quelque
 » temps la belle Histoire , ou plutôt , à
 » mon avis , le bel Abregé de l'Histoire
 » de Charles XII, je ne sçais , et je vous
 » prie de m'en dire votre sentiment, si les
 » Gens

SEPTEMBRE. 1736. 1999

» Gens de Lettres en seront aussi satisfaits
» que les Gens de Cour , et ce qu'on
» apelle le beau Monde, à qui les charmes
» du stile suffisent. Pour moi qui cherche
» à m'instruire à fond , et qui suis peut-
» être d'ailleurs un peu trop Détailliste ,
» passez-moi ce terme , je trouve que
» M. de Voltaire coule souvent avec un
» peu trop de rapidité sur des Faits et
» des Evenemens dont les particularités
» intéressantes n'auroient pas , ce me
» semble , moins bien figuré que le reste
» dans l'Histoire de son Héros. Je trou-
» ve encore , et j'en suis bien fâché , que
» ce charmant Historien n'a pas tou-
» jours été également bien servi en Mé-
» moires , &c.

Et dans une autre Lettre datée aussi
de Constantinople le 22. Juin 1733. il
me parle en ces termes du même Livre.

» Je portai dernièrement au sçavant
» Médecin dont je vous ai parlé plus
» d'une fois , l'Histoire de Charles XII.
» de M. de Voltaire , qu'il n'avoit point
» encore vûë. Je lui en demandai depuis
» mon sentiment , ainsi qu'à plusieurs
» autres Personnes très-capables d'en ju-
» ger ; tous sont d'accord à soutenir que
» c'est un Roman parfaitement bien écrit,
» mais que l'Auteur avoit été trop mal

C iiij » servi

1000 MERCURE DE FRANCE

» servi en Memoires , tant sur son Hé-
» ros , que sur ce qui concerne ce Pays-
» ci , pour qu'on pût , sans insulter la
» vérité , décorer son Ouvrage du titre
» d'Histoire. On ne peut même assés s'é-
» merveiller de l'espece d'opiniâreté ,
» si j'ose parler ainsi , avec laquelle M.
» de V. persiste à débiter jusqu'à sa IVe
» Edition , que le Sultan Achmet III. est
» Fils d'Achmet II. On trouve qu'une
» bévûë si grossiere pouroit peut-être
» se pardonner la premiere fois ; mais
» de la repeter quatre fois de suite , c'est
» manquer aux égards qu'un Auteur
» doit au Public , et qu'il se doit à lui-
» même , d'autant plus qu'on assure que
» la Critique de la Motraye avoit paru
» avant que M de V. donnât sa IVe Edi-
» tion . revûë et corrigée , du moins se-
» lon l'Annonce du Livre.

Je suis obligé , Monsieur , pour ménager votre temps et votre attention , de m'arrêter ici et de renvoyer à une autre Lettre tout ce qui me reste à vous dire sur le sujet de M. Desroches. Je suis , &c.

A Paris , le 9. Août 1736.

IMITA



IMITATION de l'Ode XXVII.
du troisième Livre d'Horace : *Impios
parra , &c.*

QU'ensemble réunis les plus affreux présages,
Que de tristes oiseaux, que leurs sinistres chants
Puisseient porter malheur aux coupables voyages
Que tentent les Méchants.



Qu'un horrible Serpent interrompe leur route ;
Tel que dans un sentier on le voit replié ,
Et tel qu'en rebroussant l'évite et le redoute
Un Coursier effrayé.



Au digne et cher objet pour qui je m'intéresse ,
Jamais aucuns malheurs ne seront annoncés ;
Si toutefois les vœux qu'aux Immortels j'adresse
Doivent être exaucés.



Ainsi, dans quelque lieu que vous soyez portée,
Puissiez-vous y jouir du bonheur le plus doux ,
Et daignez quelquefois , aimable Galatée ,
Vous souvenir de nous.



C iij Orion

Orion cependant vers son coucher s'avance ;
 Vous voyez quel tumulte il excite dans l'air.
 Croyez-moi ; plus qu'aucun je-connois l'inclé-
 mence

Des Vents et de la Mer.



Résoluë à braver tous les Monstres de l'Onde ;
 Europe, qu'enlevoit un Taureau mensonger ,
 Pâlit , le cœur saisi d'une crainte profonde ,
 A l'aspect du danger.



A peine a-t'elle atteint l'Île qu'ornent cent Villes ,
 « O mon Pere ! ô devoir ! ô coupable forfait !
 « O Sang que je trahis ! ô regrets inutiles !
 « Dit-elle , Ah ! qu'ai-je fait ?



« Hélas ! ai-je rêvé ? suis-je encore innocente ?
 « Veillé-je ? un crime vrai m'arrache-t'il des
 pleurs ?
 « Valloit-il mieux braver la vague mugissante ,
 Que de cueillir des fleurs ?



« Dans le juste courroux qui transporte mon ame ,
 « Que ne le vois-je ici ? . . . mon bras d'un glaive
 armé ,
 « Le perceroit de coups , le tûroit , cet infâme ,
 « Ce Taureau trop aimé.

« Quoi ?

SEPTEMBRE. 1736. 2003

Quoi ! sans remords j'ai fui, j'ai quitté ma Patrie

» Et je puis différer mon trépas sans remords !

» Dieux, si vous m'entendez, aux Lions en furie
Abandonnez mon corps.



» Avant que la douleur de ma triste aventure

» Ait altéré ces traits dont les yeux sont charmés,

» Puissai-je , Belle encor , servir de nourriture

» Aux Tigres affamés.



» Mon Pere , quoiqu'absent , poursuit ta faute
énorme ;

» Qu'attens-tu, vile Europe, à terminer tes jours ?

» Ta ceinture à propos t'a suivie , et cet Orme

» Te présente un secours.



» Vi pourtant si ton cœur est né pour l'esclavage ;

» Si tu crains peu l'opprobre , et si , Fille de Roy ,

» Tu peux d'une Maîtresse orgueilleuse et sauvage

» Subir la dure loy.



Avec un ris perfide écoutant cette plainte ,

Venus , que suit son fils dont l'arc est détendu ,

Lasse de folâtrer , apaise ainsi la crainte

De ce cœur éperdu.



C v » Modéré

2004 MERCURE DE FRANCE

» Modere les accès de ta douleur cuisante ,

» Et garde-toi de suivre un aveugle courroux ,

» En cas que ce Taureau si haï se présente

» A l'effort de tes coups.



» Eponse (le sçais-tu ?) du Maître du Tonnerre ,

» Europe , tes sanglots ne sont plus de saison.

» Goûte bien ton bonheur. Une part de la Terre

» Empruntera ton nom.

F. M. F.



LA Dissertation de M. Deslandes ,
Commissaire Général de la Marine ,
au sujet d'une Antiquité Celtique de son
Cabiner , nous a paru trop curieuse pour
n'en donner qu'un simple Extrait , com-
me nous nous l'étions d'abord proposé ;
la voici dans son entier , avec la Figure
gravée , que M. Deslandes a bien voulu
nous communiquer.

LETTRE

SEPTEMBRE. 1736. 2005

LETTRE DE M. DESLANDES,
de l'Académie Royale des Sciences, et
Commissaire Général de la Marine, sur
une Antiquité Celtique.

IL y a quelques mois, Monsieur, qu'un de mes Amis m'a envoyé une Antiquité Gruloise ou Celtique, qui me paroît extrêmement curieuse. Ces sortes de Monumens, comme vous sçavez, sont assés rares dans le Royaume, et la plupart de ceux que le hazard a fait découvrir jusqu'ici, ont été moins expliqués qu'admirés par les Gens de Lettres. Je ne sçai si j'aurai plus d'adresse ou de bonheur qu'eux.

Non ita vincendi cupidus, quam propter amorem Veri indagandi.

Après tout, Monsieur, s'il est quelquefois permis de deviner, c'est assurément en matiere de Tombeaux, de bas-Reliefs, de Médailles et d'Inscriptions antiques. Les plus habiles, à mon gré, sont ceux qui assaisonnent leurs conjectures d'un plus grand air de vraisemblance. *Itaque etiam non assecutis, voluisse, abundè pulchrum atque magnificum est.*

Je ne veux point ici vous prévenir sur l'Antiquité dont on a enrichi mon

C vj Cabinet

Cabinet ; j'en ai fait faire un Dessein que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous pouvez compter sur son exactitude et sur sa ressemblance avec l'Original.

C'est une Statuë de 22. pouces de haut , et qui peut en avoir huit dans sa plus grande largeur. Quoiqu'elle paroisse en gros être d'une main gothique, on voit cependant, quelque chose d'agréable et de fini dans les bras, les cheveux et tous les traits du visage. Au premier coup d'œil, cette Statuë paroît être d'une pierre grise, assés commune en Bretagne ; mais quand on l'examine de près, on s'aperçoit qu'elle est d'une matiere très-dure et très-pesante, qui ne peut se rompre qu'à coups de marteau. Les fragmens qui s'en détachent, s'égrainent facilement entre les doigts, et se répandent d'un côté et de l'autre, comme le Sable le plus fin.

J'ai long-temps douté si c'étoit la Figure d'une fille ou d'un garçon ; et mon doute étoit fondé sur quelques circonstances particulieres, sur un premier coup d'œil, que je ne puis ici détailler ; mais enfin le tout ensemble m'a forcé de reconnoître que c'étoit une jeune fille.

Son habillement consiste en une Tur-
nique sans manches, et un petit Man-
teau,



Auctor delineavit.

Mathey fecit.

SEPTEMBRE, 1736. 2607

teau, qui couvre à peine les bras. Ces sortes de Tuniques, au raport de Plin et de Tacite, étoient tissées de lin, et les femmes de qualité s'en servoient communément, tant parmi les Germains que parmi les Gaulois. Chacun sçait que ces deux Peuples avoient presque le même plan de Jurisprudence et de Religion, et qu'ils s'accordoient l'un avec l'autre sans leur maniere de vivre et de s'habiller. Tacite ajoute qu'il n'y avoit point de manches aux Tuniques des femmes, et qu'on leur voyoit les bras nus en toute saison.

Pour ce qui regarde le petit Manteau, je suis assés disposé à croire que c'est le *Sagum*; et on ne doit sur cela me faire aucune difficulté; car il y avoit les *Sagum* de plusieurs especes. Le *Romanum* étoit fort ample et sans manches. Le *Germanicum* s'attachoit sur l'épaule avec une boucle ou une agraffe; les pauvres et les gens de la Campagne se servoient d'un morceau de bois qu'ils tailloient eux-mêmes d'une façon grossiere. Le *Gallicum* ressembloit le plus souvent à un Manteau, dont les plis tomboient négligemment autour du corps. Le *Virgatum* étoit orné de quelques bandes de pourpre, et découpé par le bas. Il n'y avoit

2008 MERCURE DE FRANCE
avoit que des Personnes de distinction ,
des Ambassadeurs et des Généraux d'Ar-
mées , qui eussent droit de s'en servir.
Pour le *Sagum Macedonicum* , il étoit
fermé de tous côtés d'une maniere assés
gênante , et on ne pouvoit agir sans le
relever de ses deux mains. Ce dernier
habillement devoit être aussi incommo-
de pour la Ville que pour la Campagne.
On peut voir dans les Planches 48. et 49.
du troisiéme Tome de l'*Antiquité expli-
quée &c* des *Chlamys* et des *Sagum* , qui
ont la forme de manteau. Les hommes
et les femmes s'en servoient également ,
et il y avoit au fond peu de difference
dans tout ce qui regardoit leur ajuste-
ment et leur parure. On ne s'étoit point
encore fait un art de se mettre , et de
s'habiller par ostentation.

La jeune Personne dont je vous envoie
la Figure , a les cheveux courts et bien
séparés , mais sans aucun ornement de
tête. C'étoit l'usage des Gaules et de la
Germanie : usage qui se fait remarquer
dans toutes les figures que le temps a
épargnées. Herodien à l'entrée de son
Histoire , rapporte que l'Empereur Anto-
nin affectoit curieusement de faire tein-
dre ses cheveux en blond et de les faire
couper suivant la maniere des Ger-
mains.

Le

SEPTEMBRE. 1736. 2009

Le Bas-relief qui fut trouvé en 1711. dans l'Eglise Cathedrale de Paris, représente à la verité des Gaulois avec des bonnets sur la tête. Mais on doit remarquer que ces Gaulois préparent un grand Sacrifice : et c'étoit une nécessité dans les cérémonies de Religion , d'avoir la tête couverte , et souvent le visage voilé. Une pareille sujétion marquoit plus de crainte et de respect pour les Dieux ; du moins on l'avoit ainsi établi. J'ajouterais encore que dans l'Antiquité la plus reculée , pour caractériser un homme prudent et maître de lui-même , on le représentoit d'ordinaire avec un bonnet ou un *petaze*. C'est ainsi qu'Ulysse étoit toujours peint ; et l'Auteur de la Vie d'Hipocrate assure que , pour faire plus d'honneur à cet illustre Médecin , on le peignoit aussi de la même maniere. Sans doute qu'il y avoit quelque raison secrète et mystérieuse de cet usage.

Notre Gauloise a encore la main gauche mollement étendue sur le ventre , et elle tient de la droite un oiseau à long bec , qui me paroît une bécasse de mer. Cette attitude est assés commune aux figures Celtiques : et quand on en déterre quelques-unes , on leur trouve toujours dans les mains un oiseau , un chien ,

1616 MERCURE DE FRANCE
chien , un vase , un panier , ou un petit
coffre , &c. Personne jusqu'ici n'a pû
nous dire ce que signifient ces Symboles.
Pour moi , je suis persuadé que les figu-
res entre les mains de qui on voit un
chien , ou un oiseau , étoient des Per-
sonnes de distinction ; et je me fonde
particulièrement sur une raillerie écha-
pée à Jules César : *Est-ce que les Dames
Romaines , disoit il , n'ont plus d'enfans à
nourrir , ni à porter entre leurs bras ? Je
n'y vois que des chiens et des singes.* Il
vouloit aparemment se moquer de la
coûtume ridicule qu'il avoit trouvée dans
les Gaules , et qui commençoit de s'in-
troduire à Rome. Et quel ennuyeux
spectacle pour un Heros , pour un hom-
me d'esprit , de voir des femmes s'occu-
per tout un jour et s'entretenir avec des
animaux !

Les instrumens de ménage , comme
un vase , un panier , un coffre , peuvent
marquer ou la profession de ceux à qui
on attribué ces instrumens , ou quelque
charge , quelques rapports particuliers
que nous ne connoissons plus. On trou-
ve dans plusieurs cimetières de Guyenne
et de Poitou , de grandes pierres sépul-
chrales , qui ne contiennent aucune ins-
cription , mais qui sont chargées de dif-
ferentes

ferentes sortes d'ustenciles et d'outils. J'ai vû quelques-unes de ces pierres, où il y a certainement de l'art et de l'invention. C'est dommage que tout cela soit enfoüi dans les Lieux incultes, et presque abandonnés.

Ce qui doit ici causer le plus de peine, c'est que notre Figure a une corde au col, qui fait deux tours, et qui revient par dessous les bras. Est-ce là une parure? Est-ce un cordon qui sert à retenir le manteau? Est-ce une marque de honte et d'infamie? Je n'oserois décider entre ces trois conjectures. La seconde pourtant me paroît la plus vraisemblable.

Au reste, Monsieur, cette Statuë n'a été faite que depuis l'irruption des Romains et leur Entrée dans les Gaules. On doit porter le même jugement de toutes les Antiquités Celtiques, qu'on voit dans les Cabinets des Curieux. Le Pere Mabillon croyoit qu'il y en avoit beaucoup de suposées; et il ajoûtoit que tout ce qui a un air gothique en France, n'est point véritablement antique. Je doute qu'on doive se soumettre à une décision si générale.

Il y a vingt ans que cette Statuë fut découverte par des Ouvriers qui travail-
loient

2012 **MERCURE DE FRANCE**
loient au Fort de *Bloscon*, vis à vis la
pointe du Quay de *Roscof*. Elle étoit à
plus de 30. pieds cachée dans la terre.
Ces Ouvriers l'ayant bien nettoyée, sai-
sis eux mêmes d'un respect inconnu la
poserent sur un pedestal préparé à la
hâte. Le Peuple, à son ordinaire, cré-
dule et superstitieux, y accourut en fou-
le, et bien tôt on donna à cette figure
le nom de *S Pyric*, qu'une Tradition
vague et incertaine suppose avoir été Evê-
que et Comte de Leon, mais il y a apa-
rence que c'est un Saint fabuleux. On
n'en trouve aucun vestige ni dans la Lé-
gende d'Albert le Grand, Dominicain
de Morlaix, ni dans les plus anciens
Bréviaires à l'usage du Diocèse de Leon,
ni dans les Vies des Saints de Bretagne,
publiées depuis peu par les soins du Pere
Lobineau. Cet Ouvrage, pour le dire
en passant, peche par une infinité d'en-
droits; et l'Auteur ne contente ni les
Critiques, qui veulent qu'on s'appuye
toujours sur des Chartres et des Pieces
originales, ni les ames pieuses, qui avec
moins de lumieres se laissent facilement
toucher et attendrir. On voit cependant
dans l'Eglise de *Creisquer* à Leon, une
ancienne peinture, qui représente un
Evêque couvert d'une Chape toute sem-
blable

blable au Manteau de notre Figure Gauloise ; et le nom de *S. Piric* est au bas , avec un court Eloge ; mais cette écriture ne paroît pas avoir plus de cent ans.

L'Eglise de *Creisquer* est une des plus anciennes qui soient en Bretagne. Les Anglois la firent bâtir dans le premier feu de leurs conquêtes. Il y a sur tout un Clocher d'une hauteur surprenante ; et le Maréchal de Vauban , bon connoisseur en ces sortes d'Ouvrages a souvent dit que c'étoit le morceau d'Architecture le plus hardi qu'il eût jamais vû. On nomme ici ce Clocher *la Tour du Diable*. Vous sçavez, Monsieur, qu'autrefois dans toute l'Europe on donnoit le même nom aux Ouvrages extraordinaires de la Nature et de l'Art. En Asie, au contraire, on les apelloit, et on les appelle encore aujourd'hui des Ouvrages de Dieu. L'Ecriture Sainte en fournit elle seule plusieurs preuves.

Cette contrariété de langage mérite quelque attention ; et on pourroit trouver dans le génie des Peuples qui habitoient l'Europe et l'Asie, dans leur manière de saisir et d'envisager les choses, l'origine de deux expressions si différentes et si opposées l'une à l'autre.

Au reste, Monsieur, quand on ren-
contre

2014 MERCURE DE FRANCE
contre quelques Antiquités en Basse-
Bretagne , c'est toujours dans des lieux
écartés et solitaires. Ces Antiquités or-
dinairement ont un air très-grossier et
très-rustique ; elles rapellent tout le bruyt
des premiers Ages. Aussi a-t'on détruit
par une fausse honte, celles qu'on voyoit
autrefois dans des Maisons et des Châ-
teaux considerables. Je vous dirai de la
même maniere , que quoique la Langue
Celtique soit ici très-commune , ce n'est
cependant qu'à la Campagne et au mi-
lieu des Forêts , qu'on la parle purement.
Dans les Villes , elle est si mêlée d'ex-
pressions étrangères et de tours François,
qu'elle n'est plus reconnoissable. On a
aussi beaucoup de peine à s'entendre
d'un Evêché à l'autre.

Messieurs *Spon* et *Wheler* , ont re-
marqué en Voyageurs curieux , qu'il se
parle une Langue extrêmement corrom-
puë dans toute la Grece Moderne ; que
cependant plus on s'éloigne de la Mer et
des lieux fréquentés , plus on trouve des
vestiges de l'ancienne Langue , plus on
s'exprime noblement. Vous ferez , sans
doute , ici la même réflexion que j'ai
faite plusieurs fois. On doit chercher les
Langues vivantes à la Cour et dans les
grandes Villes. Quand ces Langues s'a-
néantissent

néantissent et que le Gouvernement vient à changer , c'est dans les Endroits les plus obscurs , dans les Cabanes couvertes de chaume , qu'elles semblent se conserver. La raison en est facile à découvrir , et je croirois faire tort à votre intelligence , de vous y arrêter plus longtemps.

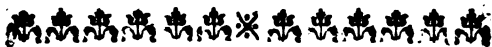
Ce que j'avance ici au sujet du langage , se doit dire , à peu de chose près , des habillemens. Dans la plupart des Isles qui bordent la Côte de Bretagne , les femmes portent encore des Manteaux qui ressemblent au *Sagum* de notre Figure. J'ay fait dessiner deux de ces Femmes , dont l'une est d'*Ouessant* , et l'autre de *Groye*. C'est véritablement dans ces Isles qu'on retrouve les mœurs et les anciens Celtes. Elles n'ont rien voulu emprunter de la Terre ferme ; et les Habitans peu jaloux de ce qui ne les touche point , y jouissent d'une sorte d'indépendance. Le celebre M. Halley , dans les *Transactions Philosophiques* , a fait quelques remarques semblables , au sujet des Isles qui sont vers le Nord de l'Ecosse. On y reconnoît dans l'usage commun de la vie , dans de certaines adresses qu'on ne voit point ailleurs , ce que Buchanan et les autres Historiens raportent des
anciens

206 MERCURE DE FRANCE
anciens *Pictes* et des *Anglo - Saxons*.

Au reste la dévotion à *S. Pyric*, très-vive dans sa naissance, subsista environ deux ans; et elle effaçoit déjà toutes les autres. Un sçavant Ecclesiastique, à qui par hazard on en fit le rapport, enleva secrètement la Statuë. C'est par son industrie et par son attachement aux Belles-Lettres, qu'elle a passé dans mon Cabinet. Je suis, &c.

Nous ne doutons pas que les Antiquaires, sur tout ceux des Pays occupés anciennement par les Celtes, ne soient ravis de profiter du double présent que leur offre ici M. Deslandes; sçavoir une Figure des plus singulieres dans son genre, et les judicieuses Remarques dont il a bien voulu l'accompagner; Remarques qui pourront donner lieu à des recherches plus étendues, toujours au profit de la belle Litterature. Cela nous fait souvenir d'un fort bel Ouvrage qui pourra fournir des lumieres sur le sujet en question. Il n'est pas commun en France, mais on en trouve un bon Extrait dans les *Acta Eruditorum* de Leipsic, de l'année 1721. sur lequel même nous nous sommes assés étendus dans le *Mer-cure* de Novembre 1734, page 2454. En voici toujours le Titre, qui est seul capable

SEPTEMBRE. 1736. 2017
pable d'exciter la curiosité : *ANTIQUITATES Selectæ Septentrionales et Celtica, &c.* Autore Joh. Georgio Keyslero, Societ. Regia Londin. Socio. 1. vol, in 8. Hannovera, 1720. cum figuris.



LA POLITIQUE.

O D E qui a remporté le Prix par le Jugement de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, en l'Année M. D C C. XXXV I, Par M. ARCERE de l'Oratoire, Marseillois, Professeur de Philosophie à Condom.

Que vois-je ? quelle est la Déesse
Dont les Dieux de la Terre encensent les Autels
Par sa douceur enchanteresse
Elle flatte tous les mortels.

O funeste douceur ! séduisante imposture !
L'Artifice est caché sous l'air de la Nature :
Son visage est couvert d'un masque séducteur.
Autour d'elle un nuage sombre
Prête le secours de son ombre
Aux coupables projets du cœur,

Je

Je reconnois la Politique ,
 Ce Monstre, qui souvent sans respecter les Loix,
 Mit sur un Trône despotique
 Des Tyrans, sous le nom de Rois.
 Vrai fléau des Etats , détestable Furie ;
 Elle enfanta jadis à la Cour * d'Errurie
 Les Dogmes qu'elle enseigne à ses chers Nour-
 rissons.

Mais elle parle , osons l'entendre ,
 Pour détester , non pour apprendre
 De trop criminelles leçons.

Soyez , dit-elle , peu sincère ,
 Et donnez pour lumière une fausse lueur ;
 Souvent la ruse est nécessaire ;
 Laissez au Peuple la candeur.
 Allez à votre but. Qu'une austère sagesse
 Ne vous inspire pas trop de délicatesse :
 A ses rigides Loix ne soyez point soumis.
 Si vous tentez une entreprise ,
 Tout moyen qui la favorise
 Est pour vous un moyen permis.

Que votre habile prévoyance
 Donne une juste cause à d'injustes desseins :

** Machiavel de Toscane a fait un Corps de
 Maximes Politiques dans son Livre intitulé le
 Prince.*

Qu'à

Qu'à de noirs projets la Prudence .

Prête les motifs les plus saints.

Du Sceptre de (a) Valois un Heros est avide ;

Au Trône sourdement l'Ambition le guide.

De l'Eglise outragée il feint d'être l'apui :

Adroit vengeur de sa querelle ,

Quand on croit qu'il s'arme pour elle ,

Guise (b) ne combat que pour lui.

Que le rare talent de feindre

Fasse d'un Homme seul cent Hommes differens ;

Le Courtisan doit se contraindre ,

Esclave des Lieux et des Temps.

Inimitable Acteur , ingénieux Protégé ,

Il paroît ; je le vois sous sa forme empruntée :

La parole pour lui n'est plus la voix du cœur.

De la joye il ressent (c) les charmes ;

Et son œil nageant dans les larmes ,

Etale un chagrin imposteur.

De ses transports maître severe ,

Que l'interêt l'ordonne , il va les enchaîner.

(a) Henry III.

(b) Voyez le Catholicon , &c.

(c) Cromwel pleura à la mort de Charles I.
en protestant qu'il eut voulu racheter de son sang
la vie de ce Prince.

D

Calme

Calme au milieu de la colere ,
S'il le faut , il sçait pardonner.

Mais non , brulant de rage , il s'arme
d'artifice.

Sa haine est colorée , et sa sourde malice

À sçû se déguiser sous des dehors trompeurs.

Sa main habilement perfide ,

Couvre l'abîme , et vous y guide ,

Par un chemin semé de fleurs.

Aux pieds de ce Grand , qu'il doit craindre ,

D'un voile de respect il a sçû se couvrir.

S'il faut qu'il souffre sans se plaindre ,

Sans se plaindre , il sçaura souffrir.

Au gré de l'interêt ses lèvres sont mobiles ,

Je le vois cultiver ceux qui lui sont utiles ,

Dérober à leurs yeux , avec dextérité ,

Leurs foiblesses les plus honteuses ,

Et par des loüanges trompeuses ,

Rendre hommage à leur vanité.

Zelé Partisan du silence ,

Il sçait à cette regle assujettir l'Esprit ,

Ne disant rien de ce qu'il pense ,

Ne pensant rien de ce qu'il dit.

On a beau l'observer : l'œil , quelque effort qu'il
fasse ,

D'un cœur toujours fermé ne voit que la sur-
face.

U

Il enfante en secret des projets odieux.

Ainsi couvert d'épais nuages ,

Le Soleil forme ces Orages ,

Qui sèment la crainte en tous Lieux.

D'un Sujet craignez la Puissance

Contre son Souverain , s'il peut se maintenir.

Ce grand pouvoir est une offense :

C'est un crime qu'il faut punir.

Peut-être qu'essayant le sacré Diadème ,

Il prépare des fers aux Peuples , à vous-même.

Que l'Arrêt de sa perte en secret soit dicté.

Une précaution cruelle

L'empêchant d'être un jour Rebelle ,

Cimente votre sûreté.

Je frémis. Que viens-je d'entendre ?

Trop affreuses leçons que reçoit l'Univers !

Loin d'ici cet Art qui sçait rendre

Les Hommes trompeurs et pervers.

Périssent à jamais de coupables Maximes,

Sources de mille maux , Meres de tous les crimes.

POLITIQUE, est-ce ainsi que tu formes les
Rois ?

Puissiez-vous , Maîtres de la Terre ,

Ni dans la Paix , ni dans la Guerre ,

Jamais ne consulter ses Loix.

De vos Peuples soyez les Peres.

Les Dieux vous ont fait Rois moins pour vous
que pour eux.

Laissez aux Sejans , aux Tiberes ,

L'Art de faire des Malheureux.

Du Souverain des Cieux respectables Images ,

Comme lui vous sçavez exiger nos hommages ,

Et porter comme lui la foudre dans les mains.

Imitez sa bonté feconde ,

Qui répand ses dons sur le Monde ;

Faites le bonheur des Humains.

Qui nescit dissimulare , nescit regnare.



LETTRE de M. * * * au sujet
d'une Manufacture d'Acier établie en
Alsace.

J'Ai reçu votre Lettre , Monsieur ;
et je me suis mis aussi-tôt en état de
répondre à tout ce qui fait l'objet de
votre curiosité , et de vos doutes.

Vous desirez sçavoir , 1°. ce que c'est
qu'une mine d'Acier qu'on dit être en
Alsace. 2°. Si cet Acier est aussi bon que le
meilleur qui nous vient d'Allemagne. 3°. Si
le

SEPTEMBRE. 1736. 203
le procédé par lequel on le prépare est
aussi simple qu'on vous l'a dit.

Quant au premier article, si je vous en
croyois, il n'y auroit point de réponse à
vous faire; car vous niez tout net qu'il
y ait des mines d'Acier. Ayez cependant
pour agréable de suspendre la négative
quelques momens.

A l'égard du second article, il est ex-
trêmement vrai que l'Acier en est ex-
cellent.

Pour ce qui est du troisième, vous
en allez juger par le recit exact que je
vous en ferai. L'Auteur de la Manufac-
ture ne fait nul mystere de sa découverte;
il convie au contraire tous les honnêtes
gens de la voir, et d'être ses témoins. Je
me suis trouvé du nombre des Curieux;
et ayant déjà, comme vous sçavez, quel-
que connoissance en ces matieres, il m'a
été facile de voir, qu'il n'y a nul tour
d'adresse, rien de caché dans la conduite
et dans les discours de l'Auteur; Il n'y
a point de poudre mystérieuse dont on
fasse un secret, mais tout y est rond,
de bonne foi, et à découvert.

M. d'Hirchem Statmestre, ou Ma-
gistrat de la Ville de Strasbourg, In-
teressé dans la Manufacture Royale des
Armes blanches, établie en Alsace, par

D iij - Ordre

Ordre de Sa Majesté , ne voyoit qu'à regret les sommes considerables , que lui , et ses Associés étoient obligés de remettre dans les Pays Etrangers , pour l'achat des Aciers necessaires à cette Manufacture. Cela lui fit naître l'idée de chercher le moyen de tirer dorénavant l'Acier du Lieu même où la Manufacture est établie : elle est située dans un Valon des Montagnes des Vosges , à cinq lieuës de Strasbourg. Ces Montagnes sont toutes pleines de mines ; celles de Fer sur tout y sont très - abondantes. Cet avantage joint aux lumieres que M. d'Hirchem pouvoit esperer de ses Ouvriers Allemands , dont plusieurs avoient travaillé aux Fabriques d'Acier de Stirie , Tirol , et ailleurs , lui fit juger qu'il pouroit venir à bout de son dessein , et tirer , pour ainsi dire , de dessous ses pieds , ce métal que nous faisons venir de loin à grands frais. Il fut excité , dit-il , à cette entreprise , par la consideration du bien public , et pour l'avantage particulier de la Manufacture des Armes ; ce dernier motif l'anima , l'autre lui fit esperer qu'il seroit secondé.

Vous sçavez que l'on fait venir tous les ans pour plusieurs millions d'Acier du Pays Etranger ; ce seroit en effet un grand bien

SEPTEMBRE. 1736. 2025

bien pour l'Etat, s'il s'y trouvoit les mêmes Marchandises, sans que les sommes en sortissent.

M. d'Hirchem est à present en situation de rendre ce service à sa Patrie, et de fournir tout le Royaume, et même l'Etranger, d'un Acier égal en bonté, à tout celui que jusqu'ici nous avons tiré d'ailleurs. Sa Manufacture est en très-bon train; on y fait chaque jour plusieurs quintaux de cet Acier; c'est ce que j'ai vu, et ce que je peux vous atester. Si le débit étoit proportionné à la promptitude de la Fabrique, il ne seroit plus question de tirer de l'Etranger. Mais vous sçavez, Monsieur, comme nous sommes faits; si c'étoit une mode nouvelle, le bruit en seroit bien-tôt porté jusqu'aux extrémités du Royaume, elle occuperoit tous les Esprits, et tout le monde en voudroit essayer; mais c'est ici une chose simplement utile au Public; elle ne marchera qu'à pas de tortuë; elle ira à petit bruit; elle se traînera peut être long temps de Boutique en Boutique, avant qu'on y fasse attention, ou qu'on en reconnoisse l'importance; et l'Inventeur sera toujours dans la crainte de ne pas vivre assés pour voir le fruit de ses travaux; trop heureux, si quelque obstacle imprévû,

D i i j ou

202 **MERCURE DE FRANCE**.
ou quelque intérêt particulier ne l'arrête
pas en chemin. Cependant une bonne par-
tie de l'Alsace, et la Ville de Strasbourg
n'usent point d'autres Aciers à présent, et
s'en trouvent bien. Voilà en gros l'état de
cette Manufacture.

M. d'Hirchem a avancé qu'il avoit trou-
vé une mine d'Acier ; vous me dites sur
cela, comme je l'observe sur le premier
article, que cette seule expression vous
fait douter de la vérité du fait, parce
qu'il n'y a pas plus de mine d'Acier,
que de mine de Tombac. Le Tombac que
nous entendons, ajoutez-vous, est un
mélange de Zin et de Cuivre, que l'art
conduit et prépare ; l'Acier est un Fer,
dans lequel l'art, par le moyen du feu, a
introduit des sels, et des souffres étran-
gers. On fait du Tombac avec toutes sor-
tes de Cuivre, comme on fait de l'Acier
avec toutes sortes de Fer. C'est-là, Mon-
sieur, votre Objection ; pour y répon-
dre, je me servirai de votre compari-
son. Il est vrai que le Tombac est un
métail factice, un mélange de Zin et de
Cuivre, qui a cette qualité singulière,
d'avoir la belle couleur de l'or ; mais si
par hazard vous trouviez une mine de
Cuivre qui vous donnât un métal d'une
belle couleur d'or, qui d'ailleurs fut
aigre,

SEPTEMBRE. 1736. 2027

aigre , cassant , dur à reparer , et qui en un mot ressemblât en tout au Tombac , sans cependant que l'art s'en fut mêlé ; feriez-vous difficulté de l'appeller une mine de Tombac ? je crois que non ; je suis persuadé même , que vous soutiendriez qu'on doit l'appeller ainsi. Or c'est là précisément le cas de la mine d'Acier de M. d'Hirchem , c'est un Fer , qui sans mélange de parties étrangères , sans que l'art y ait nulle part , sans autre secret que celui de le traiter , comme on traite tous les autres Fers de Forge , devient Acier. La Description qu'il me reste à vous faire de ce procédé , vous en convaincra tout à fait. Je vous repeterai à cet effet , la manœuvre que l'on emploie pour faire le Fer forgé. Ce Fer au sortir de la terre , est jetté dans un fourneau ; quand il est bien en fonte , et bien écumé , on le laisse couler dans des moules plats ; on remet cette fonte au feu de Forge , et on la porte toute fondante sous un martinet , où on la pétrit , et on la tire en barres. Voilà comme on fait le Fer forgé dans toutes les Forges que nous connoissons. Eh bien , Monsieur , c'est ainsi que se fait l'Acier , avec la mine de Fer de M. d'Hirchem. Ce procédé , comme vous voyez , est tout des plus simples ;

D v

11

il n'y a ici , ni souffres ni sels étrangers à introduire : ce n'est pas une manœuvre nouvelle, et inconnue; il n'y a point là de ces opérations délicates , qui demandent une attention scrupuleuse , et des combinaisons ingénieuses , faute desquelles l'Ouvrage est gâté ou manqué. La Nature a fait elle-même dans le sein de la terre les frais de ce secret , dont on dit que les Allemands sont si jaloux , et qu'ils cachent avec tant de soin ; ce que , par parenthese , je ne crois point , et je suis persuadé , par des raisons que je vous dirai , quand il vous plaira , qu'ils n'en ont point d'autre , que d'avoir des mines , comme celle dont je vous parle. Il faut pourtant tout vous dire ; ce premier pétri ne donne qu'un Acier commun ; mais le secret de le raffiner est tout aussi simple ; il n'y a qu'à le pétrir de nouveau , plus on le tourmente , et plus il se raffine. On a fait devant moi toutes ces opérations , et M. d'Hirchem m'ayant donné une bille de cet Acier , j'en ait fait faire des Rasoirs , Ciseaux , Coins , Ciseaux à tailler des Limes , &c. J'ai fait faire tous ces Instrumens par des Ouvriers non prévenus , ils croyoient travailler l'Acier de Sirie , qui est , comme vous sçavez , celui qui a le plus de reputation. La propriété

SEPTEMBRE. 1736. 2029

priété la plus singulière de cette mine de Fer ne consiste pas seulement à se convertir facilement en Acier, mais encore à ne pouvoir faire que de l'Acier; comme je l'ai éprouvé moi-même.

C'est en voulant faire du Fer forgé pour l'usage de sa Manufacture des Armes, que M. d'Hirchem a reconnu qu'il se donnoit de la peine en vain, et que plus il travailloit et marteloit son Fer, plus il en faisoit de l'Acier fin. Une mine de Fer, qui n'est propre qu'à faire de l'Acier, et qui en fait, pour ainsi dire, malgré que l'on en ait, peut être appelée très-proprement une mine d'Acier, et doit être appelée ainsi, puisque c'est son unique usage, et qu'elle ne peut pas en avoir d'autre. Vous jugez bien, Monsieur, que la facilité de cette opération, doit mettre l'Entrepreneur en état de donner son Acier à meilleur marché que celui d'Allemagne; aussi fait-il.

Voilà, Monsieur, la réponse que vous desiriez de moi, dont j'espère que vous serez satisfait. Je vous ajouterai par forme de Relation, que la Manufacture Royale des Lames, ou des Armes blanches, qui est à deux lieues de celle d'Acier, est une des plus belles Entreprises, et des plus heureusement menées à sa

Dvj perfection

2026 MERCURE DE FRANCE
perfection. Les Lames que l'on y fait ,
égaleut en bonté celles qu'on tire de So-
lingue. Cette Manufacture est dans un
Valon riant , entre des Montagnes éle-
vées , couvertes de grands Arbres ; un
joli Ruisseau le traverse , et est arrêté
en trois endroits , pour y former autant
de beaux bassins construits réguliere-
ment , qui soutiennent et élèvent les
Eaux , et produisent des catractes , ou
chutes , qui font tourner des Moulins ,
pour mouvoir les Rouës , les Soufflets ,
les Martinets , les Aiguiseries &c On
y voit à present un beau Magasin d'E-
pées , de Sabres , et de Bayonnettes
très-belles , et aussi bonnes , pour ne pas
dire meilleures , que celles que l'on tire
d'Allemagne.

Cette Manufacture a été établie , par
Privilege , et sous l'autorité du Roy , et
la Providence semble avoir voulu con-
courir aux vûës sages de notre Monar-
que , en faisant trouver une mine d'A-
cier si fort à la bienséance. M. d'Hir-
chem a établi pour celle-ci , (autant que
la commodité des Eaux a pû lui permet-
tre ,) tous les Bâtimens , Fourneaux , et
Usines nécessaires pour une Forge. Ces
deux Manufactures sont en état de se
prêter des secours mutuels , qui les ren-
dront

SEPTEMBRE. 1736. 203

dront très-florissantes, lorsqu'elles seront secondées par un débit suffisant pour les entretenir ; ce qui ne se peut faire promptement, sans que la même autorité qui les approuve, les protège.

Vous pouvez conclure, Monsieur, de tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, que nous sommes présentement en état de nous passer des Armes et des Aciers étrangers, et de retenir chés nous les sommes considérables qui sortent tous les ans du Royaume à ce sujet.

Des Etablissemens formés dans les vûes d'arrêter l'argent dans le Royaume, et d'augmenter l'industrie des Habitans, excitent tous les jours notre admiration, et notre reconnoissance pour le grand Colbert, il a par ce moyen enrichi et illustré la France : mais, ce n'est pas pour lui seul, que cette gloire est réservée. Je suis, &c.

A Strasbourg, ce



ENIGME



E N I G M E.

LA Phénicie est mon Pays natal ;
 C'est le sentiment général ;
 Quoique je ne sois point matière ,
 Et que je réside en l'esprit ,
 Par des corps mon Etre est produit ;
 Leur efficace est singulière.
 Les derniers nés d'entre ces corps
 Sont les aînés et les plus forts ;
 Et quoiqu'ils soient plus que leurs frères ,
 Sans leur aide ils ne valent guères.
 Un d'eux qui seul est tout et rien ,
 Donne aux autres plus de puissance ,
 Ils deviennent par son moyen
 De la plus grande conséquence ,
 A moins qu'il n'ait sur eux la préséance ;
 Auquel cas éloigné de leur faire du bien ,
 Lui-même il est fort inutile :
 S'ils sont les instrumens de mes doctes leçons ,
 Je suis moi-même leur mobile.
 Je les tourne à mon gré de toutes les façons ,
 Je les divise et les allie ,
 Ou je les diminue ou je les multiplie ;
 Tout est facile à mon profond sçavoir ,
Presque

SEPTEMBRE. 1736. 2033

Presque tous les Mortels empruntent mon pouvoir.

Sans mon secours le fameux Zoroastre

Eût-il connu le cours d'un Astre ?

Mais pourquoi dans l'Antiquité

Chercher des témoins sûrs de mon utilité?

Pent-être chaque jour tu me mets en usage ;

Lecteur , et tu connois quel est mon avantage.

Rev. Desf. de Chaalons en Champagne.

*****:*****:*****:*****

LOGOGYPHE.

Lecteur , je suis une femelle ,

Que l'homme aime passablement.

Le Sexe me chérit , (car sa nature est telle)

Et me recherche avidement.

Que suis-je donc ? très-peu de chose ,

Un rien. Veux-tu sçavoir mon nom ?

Fais de moi trois morceaux. Le premier te propose

Un nom de Saint ; l'autre de question ;

Le dernier un Esprit ; le tout de suite

A me trouver te facilite.

AUTRE

A U T R E.

JE suis un Nom François ; douze Latins j'en
ferme ,

Eva , Vssa , Vasi , Vias , Ave , Velis ,

Velas Lis , Alvei , Vales , Levas , Alis.

Je parois à vos yeux. Devinez donc ce terme ;

A U T R E.

JE suis dans mon entier , une cruelle bête ;
Bien difficile à dompter.

Lecteur , veux tu respirer ?

Tranche mon col et ma tête.

A U T R E.

ENtier , c'est une fleur ; par morceaux , c'est
un crime ;

Autre lâche action pendable , selon tous ;

Un Instrument commun , très-doux ;

Le fruit de l'Olivier ; Auteur digne d'estime :

A U T R E.

JE suis à tout Lecteur , qui veut sçavoir mon
nom ,

D'une utilité singulière ;

Je le prends toujours par derrière ;

Il aime cette trahison.

Je suis composé de huit lettres ,

P e n t

SEPTEMBRE. 1736. 2035

Pere fécond de mots, j'en produits à foison ;
Vous trouverez chés moi le contraire des Maîtres ;

Vous trouverez une Saison ;

Plus une Note de Musique ;

Plus un certain vil animal ,

D'une humeur toujours pacifique ,

Quadrupede qui chante mal.

Vous y verrez un Element perfide ;

Un fer redoutable au timide ,

L'impétueux Tyran de l'air.

Un corps que le feu rend liquide ;

Un Silindre allongé qui flotte sur la Mer ;

Ce qui balotte une graine légère.

La femme d'un Mortel, qui fut produit sans Pere ;

Qu'on cherche encore , on trouvera

Ce qui manque au Cuistre en voyage ;

La Racine qui fait un excellent potage ;

Ce qui souvent arrêtera

Le Régiment qui marchera.

Ce n'est pas tout , de ma source féconde

Faites sortir une conjonction ,

Ce qui regne trop dans le monde ;

Ajoutez certaine action

Qui demande souvent le secours d'un Notaire ;

Ce temps où le Ministre en Chaire ,

Nous annonce d'un pieux ton ,

Une Naissance salutaire.

Ce qu'on couché sur le chevron ,

Quand

Quand on forme un toit de maison.

Du Lustre des Romains la cinquième partie ;

Cette poudre qui sert dans une Tannerie ;

Un Mont, d'un fier Titan mémorable cercueil ;

Et ce que les Dames en deuil

Portent dans un jour de tristesse ;

Une herbe d'agréable odeur.

N'oubliez-pas ce qui pense sans cesse ;

Un mot au Roy portant malheur ,

Employé par certain Joueur.

J'ai dans l'Isle de France une petite Ville ;

Vous n'êtes pas au bout , j'enferme encore une
Isle ,

Qui contient en son sein un Peuple de Héros ,

Chaque jour signalant leur valeur sur les flots.

Par M. Marin du Pradeau , à Condom.

Les mots des Enigmes du Mercure d'Août sont , *Souflet brûlé* et *Souflet*. On a dû expliquer les Logogrîphes par *Antoine* , *Barometre* , *Cornix* et *Cursus*. On trouve dans le premier , *An* , *Ne* , *Anne* , *Ane* , *Anet* , dont l'Évangile dit que les Pharisiens payoient la dixme. *Toi* , *Ton* , *Tonne* , *Nante* , *Tan* , *Note* et *Nate*. Dans le second on trouve , *Bar* , *Mort* , *Mer* , *Marot* , *Ré* , *Rame* , *Mare* , *Tombe* ,
Or ,

SEPTEMBRE. 1736. 2037
Or, Rat, Botte, Arme et Terre. Dans le
troisième, *Nix, Cor, Nox*; et dans le
quatrième, *Ursus, Cur et Sus.*



NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

DISCOURS EVANGELIQUES sur
différentes Vérités de la Religion,
et d'autant plus utiles dans chaque état,
que les sujets et les desseins en sont plus
particuliers, et plus rarement traités. Leurs
Textes sont pris ordinairement des Evan-
giles de l'Avent et du Carême. Par le
P. L. R. D. S. D. Tome second. *A Pa-*
ris, chés de *Billy*, Quay des Augustins,
à S. Jérôme; le *Clerc*, Grand'Salle du
Palais, à la Prudence; *Gissey*, rue de
la Bouclerie, à l'Arbre de Jessé, et *Clou-*
sier, rue S. Jacques, à l'Ecu de France,
1736. in 12.

LA MOUCHE, ou les Aventures de
M. Bigand, traduites de l'Italien par
le Chevalier de *Monby*. *A Paris*, chés
Loüis Dupny, rue S. Jacques, près la
Fontaine S. Severin, à la Fontaine d'or.
Tome III. 1736. in 12.

LEÇONS

5038 MERCURE DE FRANCE

LEÇONS DE PHYSIQUE, contenant les Elemens de la Physique, déterminées par les seules Loix des Mécaniques, expliquées au College Royal de France, par *Joseph Privat de Molieres*, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences, et Membre de la Société Royale de Londres. Tome second. *A Paris*, chés la veuve *Brocas*, rue S. Jacques, au Chef S. Jean, *Musnier*, et *Joseph Bullot*, 1736. vol. in 12. comme le premier, de 452. pages, avec des Planches gravées.

REFLEXIONS MILITAIRES et Politiques, traduites de l'Espagnol de *Mele Marquis de Santacruz de Mendoza*, par *M. du Verrey*. Tomes III. et IV. *A Paris*, chés *Jacques Guerin*, Quay des Augustins, 1736. in 12.

HISTOIRES DE PIETÉ ET DE MORALE. Par *M. l'Abbé de Choisy*. *A Paris*, chés *P. G. le Mercier*, rue S. Jacques, au Livre d'or, in 12. deux volumes; 1735. prix 4. livres.

LE SIECLE, ou Memoires du Comte de S * * *. Par *Madame L * * **. *A Londres*, chés *Pierre du Noyer*, 1736. in

S E P T E M B R E. 1736. 2039
en 12. et à *Paris*, chés *Rollin*, fils. Bro-
chure de 107. pages pour la premiere
Partie, et de 76. pour la seconde.

LE DISSIPATEUR, ou l'honnête
Friponne, Comédie, par M. *Nericault*
Destouches, de l'Académie Française. *A*
Paris, chés *Prault*, Pere, Quay de Gê-
vres, au Paradis, 1736 *in* 12 de 127.
pages, sans la Préface, qui en contient 11.

Quoique je ne croye pas cette Comédie
indigne de figurer avec ceux de mes au-
tres Ouvrages qui ont le mieux réussi ;
dit l'Auteur dans sa Préface, j'ai pris néan-
moins la résolution de ne la point met-
tre au Théâtre et de ne la produire que
par la voye de l'impression, qui peut-
être sera la seule dont je me servirai dé-
sormais pour mettre au jour quelques
autres Comédies, nouveaux fruits de
mon loisir et de ma retraite.

L'Avare et le Dissipateur, sont deux
contrastes parfaits, poursuit l'Auteur,
Moliere s'est emparé du premier. Non-
seulement c'étoit le plus facile et le plus
brillant ; mais Plaute lui en avoit four-
ni le sujet et les traits les plus vifs et
les plus comiques. Il est vrai que Molie-
re a trouvé l'art d'enrichir sa matiere ;
je puis ajouter même qu'il a surpassé son
modele

2040 **MERCURE DE FRANCE**
modele dans son *Avare* et dans son *Amphitrion* ; mais enfin c'étoient toujours des imitations , et tout le monde conviendra sans peine , qu'il est bien plus aisé de perfectionner que d'inventer , sur tout quand un grand Homme polit l'Ouvrage d'un grand Homme.

Pour ce qui me concerne ici , le cas est tout different. Je n'ai travaillé sur aucun modele, j'ai fait choix de mon Sujet, j'en ai formé le plan , et c'est la Nature qui me l'a fourni.

Dans les dernieres pages de sa Préface , M. Destouches informe le Public de l'indiscrétion qu'il eut de montrer le plan de cette Piece à quelques-uns de ses amis , qui , plus indiscrets que lui , en parlerent dans plusieurs Assemblées, et étalerent toutes ses idées sur ce Sujet dont un Auteur qu'ils ne connoissoient pas profita et fit là-dessus une Piece en cinq Actes , &c.

PRINCIPES généraux et raisonnés de la Grammaire Françoisé , avec des Observations sur l'Orthographe, les Accents, la Ponctuation et la Prononciation , et un Abregé des Regles de la Versification Françoisé , dédiés à M. le Duc de Chartres , par M. Restant , Avocat au Parlement,

ment. Troisième Edition, corrigée et augmentée. *A Paris, chés le Gras, Grand-Salle du Palais; Prault, Pere, Quay de Gêvres, au Paradis; Lottin, rue S. Jacques, et Desaint, rue S. Jean de Beauvais, 1736. in 12. de 556. pages, sans l'Épître Dédicatoire, la Préface, l'Avertissement, la Table des Matieres et celle des Verbes Irréguliers et défectueux.*

L'éloge le plus naturel et le moins suspect que nous puissions faire de ce Livre, est de dire qu'il s'en est déjà fait trois Editions assés amples en fort peu de temps, Le Public n'auroit pas laissé faire tant de progrès à un mauvais Ouvrage. On n'avoit généralement regardé jusqu'ici une Grammaire Françoisse que comme un Livre destiné pour les Etrangers, et les François ne s'étoient guères avisés de vouloir y apprendre les principes de leur propre Langue, ou parce qu'ils croyoient la sçavoir suffisamment par habitude, ou parce qu'ils se trouvoient rebutés par le peu d'ordre et de méthode qui regne dans la plupart des Grammaires. Nous pouvons assurer que M. *Restant* a évité ces inconveniens dans la sienne. Il a rangé les matieres dans l'ordre le plus naturel, n'ayant nulle part oublié qu'il parle à

ceux

ceux qu'il suppose n'avoir aucune connoissance des difficultés de notre Langue.

Il en a développé les Principes et les Regles avec tant de justesse, d'exactitude et de précision, que l'esprit demeure également éclairé, convaincu et satisfait, et pour attacher encore davantage son Lecteur, il a trouvé le moyen de faire l'application des Regles à des exemples lumineux et instructifs, qui laissent dans la memoire, avec le Principe de la Langue, quelque trait brillant d'Histoire, de Morale, de Religion, de Philosophie et autres, que l'on n'est pas fâché de retenir. Voila, sans doute, ce qui a principalement contribué à la réputation de la Grammaire de M. Restaut, et ce qui l'a rendu chere aux François, qui en font plus d'usage que les Etrangers, parce qu'ils ont senti, à la Méthode de l'Auteur, que c'étoit essentiellement pour eux qu'il l'avoit faite, et qu'il n'y a guères d'autre Livre dans lequel ils puissent en moins de temps acquérir de leur Langue la connoissance dont ils ont besoin.

L'Auteur a ajouté après la Grammaire un Traité des Regles de la Versification Française, qui fait connoître qu'il est également propre à donner d'excellens préceptes dans l'un et dans l'autre genre
d'écrite

d'écrire. Les Regles de la Versification sont distribuées avec le même ordre, expliquées avec la même netteté, et appliquées à des exemples de Vers le plus heureusement choisis dans nos meilleurs Poëtes. Il seroit à souhaiter que la plûpart de nos Poëtes modernes voulussent s'assujettir à suivre plus scrupuleusement les Regles d'exactitude et de délicatesse que M. Restaut donne sur la Césure, sur la Rime et sur les autres parties de la Versification. On trouveroit dans leurs Ouvrages plus d'harmonie, et les oreilles délicates souffriroient moins à en entendre la lecture ou le récit.

Au reste M. Restaut nous annonce dans un nouvel Avertissement pour cette troisième Edition, qu'il n'a pas pû se dispenser d'y retoucher quelques Endroits pour les mettre dans un plus grand jour, de donner plus d'étendue à quelques Regles, pour en prévenir ou en empêcher l'abus, et d'ajouter quelques Observations nouvelles qui lui ont paru pouvoir contribuer à rendre l'Ouvrage plus utile.

Il y a encore ajouté une Table Alphabetique des Verbes irréguliers et défectueux, et de ceux dont la conjugaison peut faire quelque difficulté. Elle pourra
E être

2044 MERCURE DE FRANCE
être d'un grand secours à toutes sortes
de personnes pour lever les doutes que
l'on a tous les jours sur la conjugaison
des Verbes, et elle tiendra lieu de Dic-
tionnaire manuel et portatif à cet égard.

M. de Boze, Secrétaire perpétuel de
l'Académie des Inscriptions et Belles-
Lettres, et l'un des quarante de l'Acadé-
mie Française, qui a approuvé les trois
Editions de cet Ouvrage, avoit dit en par-
lant de la seconde Edition relativement
à la première: *Que les Principes de la
Langue y étoient beaucoup plus approfondis,
développés avec plus d'exactitude, et apli-
qués à un plus grand nombre de circonstan-
ces; ce qui ne pouvoit manquer de rendre
l'Ouvrage infiniment plus utile.* Et dans
l'Approbation qu'il a donnée à cette troi-
sième Edition, il dit *qu'elle lui a paru
plus travaillée et par conséquent plus utile
encore que les précédentes.*

On peut s'en rapporter au témoignage
d'un Juge aussi éclairé en tout genre
d'érudition, et sur tout en ce qui regarde
la Langue Française, dont personne ne
connoît mieux que lui toutes les beautés
et toutes les délicatesses.

Enfin nous croyons rendre service au
Public que d'annoncer la Grammaire
Françoise de M. Restant à ceux qui peu-
vent

vent ne la pas connoître encore, et de leur dire que la réputation de ce Livre est telle qu'il n'est plus permis à un François qui a quelque goût pour sa Langue, de ne pas l'avoir pour y recourir, et y trouver des décisions exactes sur toutes les difficultés qui surviennent tous les jours dans le langage.

OBSERVATIONS sur la Comédie et sur le Génie de Moliere, par *Louis Riccoboni*. A Paris, chés la vende Pissot, 1736.

Le mérite de cet Ouvrage en general, la méthode, et l'ordre qui y regne, et la maniere simple, élégante et précise dont il est écrit, nous engagent à en donner un second Extrait.

Quoiqu'en disent les Critiques, M. Riccoboni trouve les dénouemens de Moliere, non-seulement bien imaginés, mais encore, pour la plupart, très-heureusement amenés, comme ceux de l'*Ecole des Femmes*, de l'*Ecole des Maris*, de *George Dandin*, de l'*Amour Médecin*, &c. Le grand art en fait de dénouement et de reconnoissance, dit-il, est de les amener de maniere qu'un mot, un coup d'œil suffise pour instruire ceux des Personnages auxquels il seroit difficile de

E ij rendre

rendre raison autrement de ce qui s'est passé ; comme les dénouemens les plus défectueux sont ceux qui demandent un long récit , pour apprendre aux Acteurs ce que les Spectateurs savent déjà.

Au sujet de la partie de l'Art Dramatique , qui en est comme le premier principe et le fondement, l'Auteur s'exprime ainsi. Si les nouvelles de Boccace sont si difficiles à imiter du côté de la vraisemblance , combien à plus forte raison devoient-elles paroître en général peu propres à faire des sujets de Comédies, puisque la vraisemblance est ici d'une nécessité bien plus indispensable que dans les Historiettes ? C'est vainement que les Spectateurs souhaitent , et que les Auteurs imaginent des surprises ou coups de Théâtre , si la vraisemblance la plus austere ne les accompagne pas ; elle devrait être si parfaite , principalement à l'égard des faits et des incidens , que le Spectateur se persuadât que tout ce qu'il a vû sur la Scene n'est point imaginé , et qu'il se fit à lui-même l'illusion de croire qu'en tel temps et en telle occasion il a été témoin de quelque chose de semblable.

La troisième Nouvelle de la troisième Journée du *Décameron* , a non-seulement
fourni

fourni à Moliere l'idée de sa Comédie de l'*Ecole des Maris*, mais encore elle a servi à *Lopes de Vega Carpio*, Poëte Espagnol, dans une Piece intitulée, la *Discreta Enamorada*. Tout le monde sçait que dans *Boccace*, une femme amoureuse d'un jeune homme, trompe son Confesseur, et que pensant remplir uniquement les devoirs de son ministere, celui-ci porte au jeuné homme des présens et des billets de sa Pénitente, &c.

Dans *Boccace*, elle ne court aucun risque en mettant le Confesseur dans sa confidence; c'est l'homme du monde le plus aisé à tromper, dès que la fourberie se couvre du voile de la Religion; au lieu que dans Moliere la jeune fille qui ne peut avoir d'entretien qu'avec son Tuteur, s'expose à mille inconveniens pour se tirer de la situation où elle est; et toutes les démarches qu'elle fait dans cette vûë, deviennent, pour ainsi-dire, autant de coups de Théâtre ou de situations neuves, amenées, intéressantes, et d'où sort enfin un dénouement aussi juste qu'admirable.

J'avouë sincerement, dit l'Auteur, page 209. que dans les differens genres de Comédies distingués par les Anciens; je ne rougirais point de suivre plu-

tôt Moliere que Plaute et Terence , tous celebres qu'ils sont l'un et l'autre. Cet aveu manquoit à la gloire du Prince des Poëtes Comiques François , il sera d'un plus grand poids encore auprès de ceux qui connoissent l'étendue des lumieres et la droiture des sentimens de celui qui le fait.

L'action et le nœud , dit l'Auteur , page 217. sont les objets les plus essentiels d'une Fable Dramatique. Moliere est peut-être celui de tous les Poëtes qui a porté le plus loin cette perfection. Aujourd'hui le nœud de l'action est la partie la plus négligée ; et cette négligence produit des Comédies , dont les unes ressemblent , si on ose le dire , à un corps sans bras et sans jambes ; et les autres au défaut d'un corps , ont plusieurs jambes et plusieurs bras. Dans la premiere espece , c'est un fort beau Dialogue , mais sans action ; et dans la seconde , ce sont des choses étrangères et tout-à fait épisodiques que l'on joint à l'action , mais qui ne font qu'embarasser sa marche et que rallentir son mouvement.

Dans l'article du caractere dans les Comédies Grecques , l'Auteur s'exprime en ces termes : On distinguoit la Comédie Grecque en ancienne , moyenne et nouvelle.

v^elle. La Comédie ancienne présentoit sur la Scène tous les differens Personnages, et même les plus considerables de la République ; or comme les défauts des hommes ne conviennent pas au Theatre, et que jamais ils n'y ont été mis, à moins qu'ils n'attirent par leur force même, ou par des traits singuliers l'attention des Spectateurs : il est très-probable que dans ce premier âge de la Comédie, les Grecs ont joint le caractere ou défaut général, aux traits particuliers et au ridicule personnel ; mais la liberté excessive que les Poètes avoient prise de nommer ceux qu'ils représentoient sur le Theatre, obligea le Gouvernement à défendre par les Loix, de spécifier le nom et la qualité de ceux dont on représentoit les caracteres. Les Poètes qui croyoient indispensable à leur art de joindre le personnel au caractere général, se soumirent en aparence à la Loi ; mais ils l'é luderent au fond, en introduisant des masques et des habits qui représentoient ceux qu'ils jouoient dans leurs Pièces.

Des défenses plus rigoureuses que les premières leur ayant encore interdit ces libertés scandaleuses, ils furent obligés de recourir à des sujets d'intrigue, dans

E iiii les

2050 **MERCURE DE FRANCE**
lesquels cependant ils ne perdirent point de vûe les caracteres ou les défauts généraux ; mais ils les traitèrent , comme on a fait depuis les Poëtes François , aussi bien que ceux des autres Nations. Cette Comédie qui fut apellée nouvelle , dès qu'elle eut une fois abandonné les caracteres particuliers et personnels , n'éprouva plus de contradiction , parce qu'elle rouloit uniquement sur des faits et des intrigues purement imaginés , et elle a toujours subsisté depuis dans le même état.

Il faut que la diction soit ornée , mais on ne doit pas se permettre des expressions forcées , parce qu'elles blessent à la fois et le simple et le vrai qu'exige la Comédie. Les Comédies dont tout le mérite ne consiste qu'en des traits d'esprit , qu'en des gentilleses , et qui ne sont que trop communes aujourd'hui ; ces sortes de Pièces , ou n'ont point d'action , ou l'action en est défectueuse. D'ailleurs ce qu'on appelle esprit , défigure les caracteres ; il en affoiblit le ridicule , et substitué à des traits naturels , si essentiels pourtant , des bons mots , des pensées brillantes , et des pointes épigrammatiques , d'où il arrive et que l'esprit du Spectateur se porte vers tout
autre

autre objet que l'action de la Comédie, et qu'insensiblement ce même Spectateur, accoutumé au faux, force, pour ainsi dire, les Auteurs à le suivre, malgré les dispositions qu'ils auroient à s'en écarter. De telles Fables ne devroient pas s'appeller des Comédies, parce qu'en effet elles ne sont pas des Comédies.

Bernard Pino de Cagliari, qui vivoit dans le seizième siècle, nomma *Ragionamenti*, et non *Comedia* ou *Favola*, une Pièce dans laquelle il avoit mis plusieurs Scènes de Réflexions Philosophiques. On devroit donc, poursuit l'Auteur, appeller *Dialogues*, les Comédies de nos jours; et on peut croire que sous ce titre elles seroient lûes et estimées de la postérité.

M. Riccoboni blâme fort, page 264. la plupart des Auteurs qui font écouter aux Filles sur la Scène les fleurettes de leurs Amans, approuver les fourberies des Soubrettes et des Valets, et s'exposer même aux suites d'un enlèvement, plutôt que d'obéir aux volontés de leurs Parens. Le premier but de la Comédie, poursuit-il plus bas, tout le monde en convient, c'est de corriger les mœurs, et de les corriger par le ridicule que l'on jette sur les vices et les passions. Or est-

ce remplir cet objet , que de montrer l'amour dans ses égaremens , et de rendre heureux à la fin d'une Pièce les Personnages que l'on a représentés , suivant toutes les impressions de cette passion ? C'est bien plutôt prendre une route opposée à l'intention de la bonne Comédie ; et c'est rendre l'amour dangereux pour les jeunes personnes , sur tout en réveillant en elles des sentimens que peut-être elles n'auroient pas éprouvés.

A la page 268. M. Riccoboni se déclare absolument contre l'Amour , même dans la Comédie. A l'égard de l'intrigue , dit-il , il est moins nécessaire qu'on ne le pense communément pour la former , sur tout depuis que le Theatre s'est emparé des caracteres , parce qu'en effet il n'y a presque point de caracteres qui demandent ces sortes d'intrigues. Je puis , continuë l'Auteur , d'autant mieux me déclarer pour ce sentiment , que ma propre experience m'en a garanti la verité. Prévenu depuis longtems de cette idée qui m'occupoit , j'ai essayé deux fois de traiter des caracteres dont l'amour fût le mobile. On connoît *la Femme jalouse* , et *l'Italien marié à Paris* ; et l'on sçait d'ailleurs que dans ces deux Comédies il n'y a point d'intrigue d'a-
mour ;

S E P T E M B R E. 1736. 1053
mour, ni rien même qui en présente la moindre idée. Ces deux Pièces ne laisseront pas d'avoir quelque succès ; et par là je compris que l'amour n'étoit pas si nécessaire à la Comédie , et qu'une Fable , de caractere sur tout , n'a pas besoin d'un semblable apui &c. Les vices , les passions , les ridicules sont en assés grand nombre pour fournir des sujets de plaisanteries ; les ridicules sur tout , parce que le même objet prend autant de formes différentes , qu'il y a de variété dans les divers siècles et les divers climats ; entre les caracteres et les mœurs des hommes. Si on les étudie bien , ces ridicules , si on sçait les démêler , on y trouvera une source de nouveautés , et de nouveautés qui ne s'épuiseront jamais , parce que les hommes , quoique les mêmes dans tous les temps , ne se ressembleront jamais entierement dans un même caractere. L'amour au contraire sera toujours le même ; on aimera toujours avec le dessein de posseder l'objet aimé ; et le Poëte aura beau mettre son esprit à la torture pour imaginer de nouveaux moyens d'arriver à cette possession , le but et la forme de l'amour ne changeront point.

Le quatrième Livre de cet Ouvrage

E vj est

2054 MERCURE DE FRANCE

est destiné à la Parodie. Il est facile sans doute , et même convenable au Theatre , dit l'auteur , de tourner en ridicule une action héroïque ; cependant le peu de succès qu'ont eu la plupart de ces Ouvrages , a dû faire sentir aux Auteurs , qu'il faut quelquefois plus de génie pour badiner , que pour écrire sérieusement.

Si on réfléchissoit combien une Parodie de la premiere espece est un travail ingrat et difficile , je doute qu'un Ecrivain sensé voulût sérieusement s'y appliquer. Il faut , pour y réussir , conserver dans toutes ses parties l'action et la conduite de l'original , mais resserrer pourtant dans l'espace d'un Acte seul une action qui en occupe presque toujours cinq. On veut dans cette espece de Parodie que le piquant de la diction fasse , pour ainsi dire , oublier le noble et le pathétique de l'Ouvrage parodié ; que la beauté des Danses soit rachetée par le comique du Ballet ; que le contraste dans les Airs n'excite pas moins de plaisir à proportion que la Musique en a excité ; et par rapport aux machines même , on veut que la singularité en remplace la magnificence. Il faut enfin que l'Auteur lutte sans cesse contre l'original qu'il entreprend de parodier , et qu'il en rende

SEPTEMBRE. 1736. 2055

rende heureusement , si j'ose parler ainsi , toutes les beautés par des beautés équivalentes ; je veux dire que la copie doit être aussi grotesque à tous égards , que le modele est noble et sérieux dans toutes ses parties.

M. R. est persuadé que la Parodie telle qu'il la demande , qui critique judicieusement et sans fiel , est un genre utile et même nécessaire au Public. C'est peut-être le seul moyen , ou du moins c'est le plus efficace , pour arrêter le progrès du mauvais goût , et corriger les abus qui pourroient s'introduire dans la construction des Ouvrages que l'on donne au Theatre. C'est principalement à la Critique , mais à la Critique judicieuse et modérée ; car je ne parle point de la Satyre qui produiroit plutôt un effet contraire ; que les Sciences et les Arts en général doivent leurs accroissemens et leur perfection. Or cette même Critique est d'autant plus nécessaire ici , que le genre Dramatique est plus susceptible d'erreurs , et que l'objet de la Parodie est d'instruire et d'éclairer le Spectateur à cet égard.

DESCRIPTION Géographique , Historique , &c. de l'Empire de la Chine ,
&c.

2056 **MERCURE DE FRANCE**
&c. Par le R. P. du Halde, de la Compagnie de Jésus, &c. *A Paris, chés le Mercier, 4. vol. in fol. 1735.*

L'Article de la Porcelaine à la page 177. et suivantes du second volume, est extrêmement curieux, et peut être fort utile à ceux qui entreprennent en Europe la fabrication de cette précieuse et charmante vaisselle. On ne la travaille à la Chine que dans une seule Bourgade nommée *King*, qui a une lieuë de longueur, et contient plus d'un million d'ames. On ne sçait rien de l'Invention de ce bel Art, ni à quel hazard ou à quelle tentative on en est redevable. Les Annales Chinoises disent seulement que la Porcelaine étoit anciennement d'un blanc exquis, et n'avoit nul défaut; que les ouvrages qu'on y faisoit, et qui se transportoient dans les autres Royaumes, ne s'appeloient pas autrement que les *Bijoux précieux*, *Jao te cheou*. Plus bas on ajoûte: La belle Porcelaine qui est d'un blanc vif et éclatant et d'un beau bleu céleste, sort route de *King te iching*. Il s'en fait dans d'autres endroits, mais elle est bien différente, soit pour la couleur, soit pour la finesse.

En effet, sans parler des Ouvrages de poterie qu'on fait par toute la Chine,

aux-

SEPTEMBRE. 1736. 1057
auxquels on ne donne jamais le nom de *Porcelaine*, il y a quelques Provinces, comme celles de *Canton* et de *Fo-Kien*, où l'on travaille en Porcelaine, mais les Etrangers ne peuvent s'y méprendre : celle de *Fo-Kien* est d'un blanc de neige qui n'a nul éclat, et qui n'est point mélangé de couleurs. Des Ouvriers de *King te tching* y portèrent autrefois tous leurs matériaux, dans l'esperance d'y faire un gain considerable, à cause du grand commerce que les Européens faisoient alors à *Emouy* : mais ce fut inutilement, ils ne purent jamais y réussir.

L'Empereur *Cang-hi*, qui ne vouloit rien ignorer, fit conduire à *Peking* des Ouvriers en Porcelaine, et tout ce qui s'employe à ce travail. Ils n'oublierent rien pour réussir sous les yeux du Prince; cependant on assure que leur ouvrage manqua. Il se peut faire que des raisons d'interêt et de politique eurent part à ce peu de succès : quoiqu'il en soit, c'est uniquement *King te tching* qui a l'honneur de donner de la Porcelaine à toutes les Parties du monde. Le Japon même vient en acheter à la Chine.

Tout ce qu'il y a à sçavoir sur la Porcelaine, se réduit à ce qui entre dans sa composition, et aux préparatifs qu'on y apporte ;

2058 **MERCURE DE FRANCE**
apporte ; aux différentes espèces de Porcelaine , et à la manière de les former ; à l'huile qui lui donne de l'éclat , et à ses qualités ; aux couleurs qui en font l'ornement , et à l'art de les appliquer , à la cuisson et aux mesures qui se prennent pour lui donner le degré de chaleur qui lui convient.

La matière de la Porcelaine se compose de deux sortes de terre , l'une parsemée de corpuscules qui ont quelque éclat , l'autre est simplement blanche et très-douce au toucher. La première appelée *Pe tun tse* , dont le grain est si fin , n'est autre chose que des quartiers de rochers qu'on tire des carrières , et auxquels on donne cette forme de brique. Toute sorte de pierre n'est pas propre à former le *Pe tun tse* , autrement il seroit inutile d'en aller chercher à 20. ou 30. lieues. *King te tching* ne produit aucun des matériaux propres à la Porcelaine. La bonne pierre , disent les Chinois , doit tirer un peu sur le vert.

Dans la première préparation on se sert d'une massue de fer pour briser ces quartiers de pierre , après quoi on met les morceaux brisés dans des mortiers ; et par le moyen de certains leviers , qui ont une tête de pierre armée de fer , on

acheve

acheve de les réduire en une poudre très fine. Ces leviers joient sans cesse, ou par le travail des hommes, ou par le moyen de l'eau, de la même manière que font les martinets dans les moulins à papier.

On jette ensuite cette poussiere dans une grande urne remplie d'eau, et on la remuë fortement avec une pesle de fer. Quand on la laisse reposer quelques momens, il surnage une espece de crème épaisse de quatre à cinq doigts : on la lève, et on la verse dans un autre vase plein d'eau. On agite ainsi plusieurs fois l'eau de la premiere urne, recueillant à chaque fois le nuage qui s'est formé, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le gros marc que son poids précipite d'abord. On le tire et on le pile de nouveau.

Au regard de la seconde urne, on a été jetté ce qu'on a recueilli de la premiere, on attend qu'il se soit formé au fond une espece de pâte : lorsque l'eau paroît au-dessus fort claire, on la verse par inclination, pour ne pas troubler le sédiment, et l'on jette cette pâte dans de grands moules propres à la sécher. Avant qu'elle soit tout-à fait durcie, on la partage en petits carreaux, qu'on achete par centaines. Cette figure et sa couleur
lul

lui ont fait donner le nom de *Pe tun tse*.

Les moules où se jette cette pâte, sont des especes de caisses fort grandes et fort larges. Le fond est rempli de briques placées selon leur hauteur, de telle sorte que la superficie soit égale. Sur le lit de briques ainsi rangées, on étend une grosse toile qui remplit la capacité de la caisse : alors on y verse la matiere, qu'on couvre peu après d'une autre toile, sur laquelle on met un lit de briques couchées de plat, les unes auprès des autres. Tout cela sert à exprimer l'eau plus promptement, sans que rien se perde de la matiere de la Porcelaine, qui en se durcissant, reçoit aisément la figure des briques, &c. Le *Kao lin*, qui entre dans la composition de la Porcelaine, demande un peu moins de travail que le *Pe tun tse*. Je ne ferois pas de difficulté de croire, dit l'Auteur, que la Terre blanche de Malthe, qu'on apelle *Terre de S. Paul*, auroit dans sa matrice beaucoup de raport avec le *Kao lin*, quoi qu'on n'y remarque pas les petites parries argentées, dont est semé le *Kao lin*. C'est du *Kao lin* que la Porcelaine tire toute sa fermeté ; il en est comme le nerf. Ainsi c'est le mélange d'une terre molle, qui donne de la force aux *Pe tun tse*,
lesquels

SEPTEMBRE. 1736. 267

lesquels se tirent des plus durs rochers.

On a trouvé depuis peu de temps une nouvelle matiere propre à entrer dans la composition de la Porcelaine : c'est une Pierre , ou une espee de Craye qui s'appelle *Hoa ché* , dont les Medecins Chinois font une espee de tisane , qu'ils disent être détersive , &c. Quelques Ouvriers employent cette Pierre à la place du *Kao lin*. On la nomme *Hoa* , parce qu'elle est glutineuse , et qu'elle approche en quelque sorte du savon.

La Porcelaine faite avec le *Hoa ché* , est rare et beaucoup plus chere que l'autre. Elle a un grain extrêmement fin ; et pour ce qui regarde l'ouvrage du pinceau , si on la compare à la Porcelaine ordinaire , elle est à peu près ce qu'est le velin au papier. De plus , cette Porcelaine est d'une légereté qui surprend une main accoutumée à manier d'autres Porcelaines : aussi est-elle beaucoup plus fragile que la commune , et il est difficile d'atraper le veritable degré de sa cuite. Il y en a qui ne se servent pas du *Hoa ché* pour faire le corps de l'ouvrage ; ils se contentent d'en faire une colle assés déliée , où ils plongent la Porcelaine , quand elle est sèche , afin qu'elle en prenne une couche avant que de recevoir les

les couleurs et le vernis. Par là elle acquiert quelques degrés de beauté.

Lorsqu'on a tiré le *Hoa ché* de la mine, on le lave avec de l'eau de rivière, ou de pluie, pour en séparer un reste de terre jaunâtre qui y est attachée ; on le brise, on le met dans une cuve d'eau pour le dissoudre, et on lui donne les mêmes façons qu'au *Kao lin*. On assure qu'on peut faire de la Porcelaine avec le seul *Hoa ché* préparé de la sorte sans aucun mélange. Cependant on prétend que les bons Ouvriers mettent sur quatre parts de *Hoa ché*, une part de *Pe tun tse*. Alors le *Hoa ché* tient la place du *Kao lin*, ce qui rend la Porcelaine plus chère, car le *Kao lin* ne coûte que vingt sols la charge, et le *Hoa ché* coûte un écu.

Lorsqu'on l'a préparé et qu'on l'a disposé en petits carreaux, semblables à ceux de *Pe tun tse*, on délaye dans l'eau une certaine quantité de ces petits carreaux, et l'on en forme une colle bien claire, ensuite on y trempe le pinceau, puis on trace sur la Porcelaine divers desseins ; après quoi, lorsqu'elle est sèche on lui donne le Vernis. Quand la Porcelaine est cuite, on aperçoit ces desseins, qui sont d'une blancheur différente de celle qui est sur le corps de la

la Porcelaine. Il semble que ce soit une vapeur déliée sur la surface. Le blanc de *Hoa-ché* s'appelle blanc d'yvoire, *Siang-ya-pé*.

On peint des figures sur la Porcelaine avec le *Che-kao*, qui est une espece de Pierre ou de Mineral, semblable à l'*A-lun*, de même qu'avec le *Hoa-ché*; ce qui lui donne une autre espece de couleur blanche; mais le *Che kao* a cela de particulier, qu'avant que de le préparer comme le *Hoa-ché*, il faut le rôtir dans le foyer; après quoi on le brise, et on lui donne les mêmes façons qu'au *Hoa-ché*: on le jette dans un vase plein d'eau; on l'y agite, on ramasse à diverses reprises la crème qui surnage, et quand tout cela est fait on trouve une masse pure, qu'on employe de même que le *Hoa-ché* purifié.

Le *Che kao* ne sçauroit servir à former le corps de la Porcelaine; on n'a trouvé jusqu'ici que le *Hoa-ché*, qui pût tenir la place du *Kao-lin*, et donner de la solidité à la Porcelaine.

Nous renvoyons au Livre même pour la composition de l'huile ou vernis qui entre dans la composition de la Porcelaine, pour la préparation duquel on brûle aujourd'hui de la fougere, faite d'un

d'un certain Arbuste devenu très-rare, dont le fruit ressemble à la Nefle, et qu'on brûloit à la place de la Fougere; et on croit que c'est faute de ce bois, que la Fougere qui se fait maintenant, n'est pas si belle que celle des premiers temps

Il y a une autre sorte de Vernis, dont le nom exprime en Chinois, Vernis d'or bruni, ou plutôt Vernis de couleur de bronze, couleur de café, ou de feuille morte; ce Vernis est d'une invention nouvelle. Il y a peu d'années aussi qu'on a trouvé le secret de peindre la Porcelaine en violet, et de la dorer. Il a été un temps qu'on faisoit des Tasses, auxquelles on donnoit par dehors le Vernis doré, et par dedans le pur Vernis blanc. On a varié dans la suite, et sur une Tasse ou sur un Vase qu'on vouloit vernisser de *Tsi-kin*, on apliquoit en un ou deux endroits un rond, ou un quarré de papier mouillé, et après avoir donné le Vernis, on levoit le papier, et avec le pinceau on peignoit en rouge ou en azur cet espace non vernissé. Lorsque la Porcelaine étoit sèche on lui donnoit le Vernis accoutumé, soit en le soufflant, soit d'une autre maniere. Quelques-uns remplissent ces espaces vuides d'un fond tout d'azur,

ou

ou tout noir , pour y appliquer la dorure après la premiere cuite. C'est sur quoi on peut imaginer diverses combinaisons.

Voici comment on forme la Porcelaine ; dans une enceinte de murailles on bâtit de vastes apentis , où l'on voit étage sur étage un grand nombre d'Urnes de terre. Chaque Ouvrier a sa tâche marquée. Une pièce de Porcelaine , avant que d'en sortir pour être portée au Fourneau , passe par les mains de plus de vingt personnes.

Leur travail consiste à purifier de nouveau le *Petan tse* , et le *Kao-lin* , du marc qui y reste quand on le vend ; on brise les *Pe tun tse* , et on les jette dans une Urne pleine d'eau ; ensuite avec une large espatule on acheve en remuant de les dissoudre : on les laisse reposer quelques momens , après quoi on ramasse ce qui surnage , et ainsi du reste , de la manière qu'il a été expliqué ci dessus.

Pour ce qui est des Pièces de *Kao lin* , il n'est pas necessaire de les briser : on les met tout simplement dans un panier fort clair , qu'on enfonce dans une Urne remplie d'eau : le *Kao-lin* , s'y fond aisément de lui-même. Il reste d'ordinaire un marc qu'il faut jetter. Au bout d'un an

ces rebuts s'accumulent , et font de grands monceaux d'un sable blanc et spongieux, dont il faut vider le Lieu où on travaille.

Ces deux matieres de *Pe tun-tse* , et de *Kao-lin* , ainsi préparées , il en faut faire un juste mélange ; on met autant de *Kao-lin* , que de *Pe tun-tse*, pour les Porcelaines fines; pour les moyennes on emploie quatre parts de *Kao-lin*, sur six de *Pe tun-tse*: le moins qu'on en mette c'est une part de *Kao-lin* , sur trois de *Pe tun-tse*.

Après ce premier travail , on jette cette masse dans un grand creux bien pavé et cimenté de toutes parts ; puis on la foule , et on la pétrit jusqu'à ce qu'elle se durcisse ; ce travail est fort rude.

De cette masse ainsi préparée , on tire differens morceaux , qu'on étend sur de larges ardoises. Là on les pétrit et on les roule en tous les sens , observant soigneusement qu'il ne s'y trouve aucun vuide , ou qu'il ne s'y mêle aucun corps étranger ; un cheveu , un grain de sable perdroit tout l'Ouvrage. Faute de bien façonner cette masse la Porcelaine se fêle , éclate , coule et se déjette.

C'est de ces premiers élemens que sortent tant de beaux Ouvrages de Porcelaine.

laine, dont les uns se font à la rouë, les autres se font uniquement sur des moules, et se perfectionnent ensuite avec le ciseau.

Tous les Ouvrages unis se font de la premiere façon. Une Tasse, par exemple, quand elle sort de dessous la rouë, n'est qu'une espece de calotte imparfaite, à peu près comme le dessus d'un chapeau, qui n'a pas encore été appliqué sur la forme. L'Ouvrier lui donne d'abord le diametre et la hauteur qu'on souhaite, et elle sort de ses mains presque aussitôt qu'il l'a commencée; car il n'a que trois deniers de gain par planche, et chaque planche est garnie de 26. Pièces.

Le pied de la Tasse n'est alors qu'un morceau de terre de la grosseur du diametre qu'il doit avoir, et qui se creuse avec le ciseau, lorsque la Tasse est seche, et qu'elle a de la consistance, c'est-à-dire, après qu'elle a reçu tous les ornemens qu'on veut lui donner.

Effectivement cette Tasse, au sortir de la rouë, est d'abord reçue par un second Ouvrier, qui l'asseoit sur la base. Peu après elle est livrée à un troisieme, qui l'applique sur son moule, et lui imprime la figure. Ce moule est sur une espece de tour. Un quatrieme Ouvrier polit

F cette

cette Tasse avec le ciseau , sur tout vers les bords , et la rend déliée , autant qu'il est nécessaire pour lui donner de la transparence ; il la racle à plusieurs reprises , la mouillant chaque fois tant soit peu , si elle est trop sèche , de peur qu'elle ne se brise.

Quand on retire la Tasse de dessus le moule , il faut la rouler doucement sur ce même moule , sans la presser plus d'un côté que de l'autre , sans quoi il s'y fait des cavités , ou bien elle se déjette.

Il est surprenant de voir avec quelle vitesse ces Vases passent par tant de différentes mains. On dit qu'une pièce de Porcelaine cuite , a passé par les mains de 70. Ouvriers.

Les grands morceaux se font à deux fois ; une moitié est élevée sur la roue par trois ou quatre hommes qui la soutiennent , chacun de son côté , pour lui donner sa figure ; l'autre moitié étant presque sèche , s'y applique : On l'y unit avec la matière même de la Porcelaine délayée dans l'eau , qui sert comme de mortier ou de colle.

Quand ces pièces ainsi collées sont toutes fait seches , on polit avec le couteau en dedans et en dehors , l'endroit de la réunion , qui par le moyen du Vernis donne

dont on le couvre , s'égale avec tout le reste. C'est ainsi qu'on applique aux Vases des anses , des oreilles , et d'autres Pièces rapportées.

Ceci regarde principalement la Porcelaine qu'on forme sur les moules , ou entre les mains , telles que sont les Pièces cannellées , ou celles qui sont d'une figure bizarre , comme les Animaux , les Grotesques , les Idoles , les Bustes que les Européens ordonnent , et d'autres semblables. Ces sortes d'Ouvrages moulés se font en trois ou quatre Pièces , qu'on ajoute les unes aux autres , et que l'on perfectionne ensuite avec des Instrumens propres à creuser , à polir , et à rechercher différens traits qui échappent au moule.

Pour ce qui est des fleurs et des autres ornemens qui ne sont point en relief , mais qui sont comme gravés , on les applique sur la Porcelaine avec des cachets et des moules : On y applique aussi des reliefs tout préparés , de la même manière à peu près qu'on applique des galons d'or sur un habit , &c.

Quand l'Ouvrage sort du moule et qu'il est fini et réparé , on lui donne le Vernis et on le cuit ; on le peint ensuite , si l'on veut , de diverses couleurs , et on

y applique l'or, puis on le cuit une seconde fois, après quoi on le garentit du froid qui le fait éclater, germer, &c.

Ce qui reste à dire de la Porcelaine, et qui en est le plus curieux, fera la matière d'un troisième Extrait.

RETHIMA, ou la Belle Georgienne, sixième et dernière Partie, in 12. *A Paris*, chés *Musier*, Pere, Quay des Augustins, à l'Olivier, 1735.

On ne peut s'empêcher de louer la promptitude avec laquelle l'Auteur de cet Ouvrage a satisfait aux empressements du Public, qui a goûté ce Livre, dès qu'il a paru. Il n'a pas fait languir ses Lecteurs ; ils ont toujours eû devant les yeux la suite des événemens qui forment le corps de son Histoire.

Plus on lit les Aventures expliquées dans le Roman de Rethima, plus on sent, malgré les déguisemens que l'Auteur y apporte, que le fond en est véritable ; bien des personnes s'y sont reconnues, d'autres y ont reconnu ou leurs amis, ou des gens de leur connoissance.

L'amour sensible ne fait point la base de cet Ouvrage ; on n'y trouve qu'un amour sage et réglé, et qui a un objet louable

loüable. Ce qui n'arrive pas tous jours dans les Livres du caractere de celui ci. Il y a des sentimens, mais des sentimens d'honneur et de grandeur d'ame, tels qu'ils conviennent à une personne de naissance ; ainsi que l'Auteur peint ici Rethima.

Cette Heroïne y est conduite à un but qu'elle méritoit, qui est une Souveraineté, qu'elle obtient par des moyens loüables et permis. Comme on avoit fait quelques difficultés à l'Auteur sur quelques endroits de son Livre, il a soin par des remarques fort curieuses de se justifier et de justifier en même temps l'illustre Personne qui figure le plus dans son Roman.

Les autres Personnages n'y font fortune qu'à proportion de leur probité. C'est une instruction générale, qui soutient les instructions particulieres qui sont sagement variées dans le cours de cet Ouvrage.

Il y a donc beaucoup d'Evenemens singuliers dans ce Livre ; plusieurs Descriptions tout à fait belles, et une assés grande connoissance du Monde ; c'est ce qui l'a fait goûter du Public, qui sçait rendre justice aux choses raisonnables.

2072 MERCURE DE FRANCE

HISTOIRE des Empires et des Républiques depuis le Déluge jusqu'à J. C. où l'on voit dans celle d'Egypte et d'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane ; et dans celle de la Grece , le raport de la Fable avec l'Histoire. Par M. l'Abbé Guyon. Tomes V. et VI. contenant les Perses et les Macédoniens. *A Paris*, rue Saint Jacques , chés Guerin , Villette , et Delespine & Fils. 1736. in-12.

ECLAIRCISSEMENTS LITTERAIRES sur un projet de Bibliotheque Alphanetique sur l'Histoire Litteraire de Cave ; et sur quelques autres Ouvrages semblables , Ouvrage Périodique. Lettre I. et II. à M. l'Abbé * * * *A Paris*, chés le Breton , Quay des Augustins. 1736. Brochure in-4°.

DISSERTATION sur l'Antiquité de Chaillot , pour servir de Mémoire à l'Histoire universelle. *A Paris*, Quay de Gèvres , chés Prault le Pere. 1736. Brochure d'une feuille.

LES VIES et les Miracles de S. Spire et de S. Leu , I. et III. Evêques de Bayeux en Normandie , avec l'Histoire de la Translation de leurs Reliques au Château de Palluan en Gâtinois , et de là en l'Eglise Royale et Collégiale de Corbeil , où les nouveaux Miracles y sont inserés ; dédiés à la Reine, revus , corrigés et augmentés , avec Figures , et les Hymnes et Proses des Fêtes marquées. L'Abregé de ces Vies se vend aussi séparément avec les mêmes Hymnes et Proses Latines et Françoises , et mêmes Figures. Par M. Jean-François Beaupied, Prêtre Docteur en Theologie , Abbé de S. Spire.

SEPTEMBRE. 1736. 2073
A Paris, chés André Cailleau, Quay des Augustins. 1735. vol. in-12.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire des Insectes. Par M. de *Reaumur*, de l'Académie Royale des Sciences. Tome II. Suite de l'Histoire des Chenilles et des Papillons; et l'Histoire des Insectes ennemis des Chenilles. *A Paris*, de l'Imprimerie Royale. 1736. in-4. de 514. pages. Planches détachées XL.

LA VIE DE MARIANNE, ou les Aventures de Madame la Comtesse de * * * Par M. de *Mari-vaux*. Cinquième Partie. *A Paris*, chés *Prault, Fils*, Quay de Conty, vis-à-vis la descente du Pont-neuf, à la Charité. 1736. in-12.

CONVERSATIONS sur plusieurs Sujets de Morale, propres à former les jeunes Filles à la piété; Ouvrage utile à toutes les Personnes chargées de leur Education. Par M. P. *Collet*, Docteur de Sorbonne. *A Paris*, chés *Louis-Etienne Ganeau*, Fils, rue S. Jacques, à S. Louis. vol. in-12.

RECUEIL DE JURISPRUDENCE du Pays de Droit Ecrit et Coutumier, par ordre alphabétique. Par M. *Guy du Rousseaud de la Colombe*, Avocat au Parlement. Chés *Mesnier et Nully*, Grand'-Salle du Palais. 1736. in-4.

REFLEXIONS MORALES sur le Livre de Tobie. Nouvelle Edition. Rue S. Jacques, chés *Lottin et chés Ganeau*, Fils.

On trouve chés **Guillaume Cavelier** les 7. et 8.

F iiij Tomes

20-4 **MERCURE DE FRANCE**
Tomes des *Lettres* de M. Du Guet, sur divers
sujets de *Morale* et de *Piété*. 1736. in-12.

HISTOIRE METALLIQUE des XVII. Provin-
ces des Pays-Bas, depuis l'abdication de l'Em-
pereur Charles V. jusqu'à la Paix de Bade. Par
M. Vanloon, 1736. in fol. 5. vol. *A la Haye*,
chés Pierre de Honde.

OEUVRES D'ARCHITECTURE, contenant les
Dessains tant en plan qu'en élévations des prin-
cipaux et des plus nouveaux Bâtimens dans le
dernier aggrandissement de la Ville d'Amster-
dam, et d'autres endroits des Provinces Unies,
ordonnés par Philippe Vingboons. *A la Haye*,
chés Pierre de Honde. 1736 2. vol. in-fol.

LA GEOGRAPHIE MODERNE, Naturelle, His-
torique et Politique. Par M. Dubois. *A la Haye*,
chés Pierre de Honde. 1736. in-4. 4. vol. avec
Figures.

LIVRES des Pays Etrangers arrivés nou-
vèlement chés Briasson, Libraire, rue
S. Jacques, à la Science, à Paris.

Pauli Hermanni *Cynosura Materia Medica*;
ab Henningero et Boeclero exornata et continuata.
in-4. 3. vol. Argent. 1726. 1729. 1731.

Antiquités sacrées et prophanes des Romains,
ou Discours Historiques, Mythologiques, et
Philosophiques sur divers Monumens. fol. fig.
La Haye. 1726

J. B. Gonet *Theologia*. fol. 5 vol 1734.

Gotha Nummaria sistens Numismata omnia;
Authore G. S. Liebc. fol. 1730.

Atlas

SEPTEMBRE. 1736. 1075

Atlas de Poche à l'usage des Voyageurs. 4.
Amsterdam. 1734.

— Idem Porta. if. fol. 2. vol. Amst. 1734.

Cornelius Nepos cum notis variorum et Augusti-
tini, Van-Staeveren, &c. fig. 8. Lugd. Bat.
1734.

Cudworthi Systema Intellectuale. fol. 2. vol.
1730.

Art de monter à Cheval, ou Manege moder-
ne, par Eisenberg. fol. fig. Londres. 1733.

Nicolai Baccetti Historia Septimiana Ordinis
Cisterciensis. fol. Romæ 1724.

Nic. Bandiera de Augustino Dato. 4. Romæ
1733.

Histoire de l'Eglise et de l'Empire, depuis la
naissance de l'Eglise jusqu'au Xe. Siecle, par
Jean le Sueur. 4. 8. tom. en 4. vol. Amst. 1730.

Histoire de l'Eglise et du Monde, pour servir
de Suite à celle de le Sueur, par Pictet. 4. 3. vol.
Amst. 1732.

Bartholomæi à Martyribus Opera omnia et
Vita à D. Mal d'Inghimbert. fol. 2. vol. Romæ
1723.

Gasparis Bazizii et Giuniforti Opera ex Edi-
tione Jo Alex. Furietti 4. 2. vol. Romæ 1723.

Biblia Græca Vet. Testam. Septuaginta Inter-
pret. cum Scholiis et Variantibus Lectonibus Lam-
berti Bos, cum fig. 4. Francquæ. 2. vol. 1709.

Jo. Bat. Bianchi Historia Hepatica. 4. 2. vol.
Genævæ 1725.

Franc. Bianchini, Hesperii et Phosphori, sive
Observationes circa Planetas. fol. fig. Romæ
1728.

Histoire des Traités de Paix et autres Nego-
ciations du dix-septième Siecle. fol. 2. vol. la Haye
1725.

F v Joana

Joann. Henr. Boecleri Opera omnia. 4. vol. Argent.

Th. Burnetius de Statu mortuorum et resurgensium, et Epistola dua de Archaeologicis Philosophis. Roterod. 8. 1730.

— Ejusdem de fide et officio Christianorum. 8. Lond. 1727.

— Ejusd. Telluris Theoria sacra et Archaeologica Philosophia. 4. fig. Amst. 1699.

Erat des morts et des ressuscitans, traduit du Latin de Th. Burnet, par Jean Bion. in-12. Roterod. 1730.

Les Freres Deville, Libraires à Lyon, ont achevé d'imprimer le Corps du Droit Canonique sous ce titre :

Corpus Juris Canonici per regulas naturali ordine digestas Authore Joanne Petro Gibert Doctore Theologo et Canonista 3. vol. in fol.

Le Traite de l'Abus par M. Fevret : nouvelle Edition, augmentée de quantité de Notes d'un célèbre Avocat, et enrichie de plusieurs Traités qui ont rapport à la matiere de l'Ouvrage, ou à la personne de l'Auteur. 2. vol. in fol.

Méditations sur les Vérités Chrétiennes et Ecclésiastiques, tirées des Epîtres et des Evangiles qui se lisent à la Messe, pour servir de disposition à la célébrer, à faire des Instructions utiles aux Ecclésiastiques et au Peuple, et à remplir les autres fonctions attachées au sacré ministere des Autels, pour tous les jours et principales Fêtes de l'année. 4. vol. in 12.

Le Public desiroit depuis longtemps un pareil Ouvrage.

Don Joannis Puga et Feijoo J. C. et Primarii Assessoris Salmanticensis, Regii Neapolitani Senatus
Puga

SEPTEMBRE. 1736. 2077

Prasidis ; Tractatus Academici sive Opera omnia posthuma nunc primum collecta et edita per Gregorium Mayans J. C. Olivensi et in Academia Valentina Justiniani Codicis Interpreté. 2. vol. in-fol.

Une nouvelle Edition des *Dictionnaires de Danet François-Latin et Latin-François*, à l'usage de Monseigneur le Dauphin. in-4. 2. vol.

Les mêmes Freres Deville ont imprimé plusieurs autres Livres Latins, desquels, comme de ceux qu'ils tirent continuellement des Pays-Etrangers, ils distribuent gratis un Catalogue qui comprend plus de sept mille cinq cent Articles. Ceux qui souhaiteront l'avoir n'auront qu'à leur écrire.

On mande de Londres que le Docteur *Nicolas Robinson*, Membre du College des Medecins de cette Ville, a mis au jour un Nouveau Traité sur les Maladies Veneriennes, en trois Parties. Il y a ajouté une Dissertation sur la nature et les propriétés du Mercure, et ses effets sur le Corps Humain, et il fait voir les suites pernicieuses de la salivation, dans plusieurs circonstances de cette maladie. 1736. in-8. Ce Volume se trouve chés les *Innys et Manby*.

On écrit de Toulouze, que l'Académie des *Jeux Floraux* a fait imprimer le *Recueil* de plusieurs Pieces de Poesie et d'Eloquence qui lui ont été présentées cette année, avec les Discours prononcés dans les Assemblées publiques.

Le P. *Arcere*, de l'Oratoire, Professeur de Philosophie à Condom, a remporté le Prix de l'Ode : elle a pour titre la *Politique* : et le Pere
Fvj Lombard,

Lombard, Jésuite, Professeur de Rétorique à Toulouse, a remporté celui du Poème. *Les Larmes* en font le sujet.

Les deux autres Prix de cette année, sçavoir du Discours et de l'Elegie, ont été réservés, aussi bien que tous les Prix qui avoient été réservés les années précédentes.

Le Sujet du Discours sera pour l'année 1737. *Il est plus difficile de conserver une grande réputation que de l'acquiescer.*

L'Académie de Soissons a annoncé par un Programme imprimé : que dans son Assemblée Publique du 29. Avril 1737. elle délivrera un Prix qui sera une Médaille d'or de la valeur de 300. liv. donnée par M. l'Evêque de Soissons. Elle l'adjugera à une Dissertation Historique d'une heure ou d'une heure et demi de lecture, et elle propose pour sujet : *L'Epoque de l'Etablissement de la Religion Chrétienne dans le Soissonnois, et ses Progrès jusqu'à la fin du II^e. Siècle. Les Noms des Premiers Evêques de Soissons, le temp et la durée de leur Episcopat jusqu'à la fin du même Siècle.*

C'est à M. de Beyne Président au Presidial de Soissons, et Secrétaire Perpetuel de l'Académie, qu'on doit adresser, port franc, et avant le premier Fevrier, les Ouvrages destinés au Concours.

M. l'Abbé de Rosay, Chanoine et Grand Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Soissons, a fait imprimer chés Charles Courtois, Imprimeur du Roy et Marchand Libraire, près l'Election, une nouvelle Pièce de Poésie de sa composition, intitulé : *La Gloire de Louis XV. dans la Guerre et dans la Paix* ; Ode à Louis le Grand 1736. Brochure in 8. Cette Ode est précédée d'un

Avertisse-

SEPTEMBRE. 1736. 2079

Avertissement, et accompagné de Notes qui puissent, suivant l'intention de l'Auteur, en faciliter l'intelligence, du moins pour les temps à venir.

*PROGRAMME de l'Académie Royale
des Belles Lettres, Sciences et Arts
de Bordeaux.*

L'Académie propose à tous les Sçavans de l'Europe, un Prix fondé à perpétuité par feu M. le Duc de la Force. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cent livres.

Ce Prix est destiné à celui qui expliquera avec le plus de probabilité *la Cause du Mouvement des Muscles*. Il sera distribué le 25. Août 1737.

Les Dissertations ne seront reçues pour le Concours, que jusqu'au premier May prochain. Il sera libre de les envoyer en François ou en Latin : on demande qu'elles soient écrites en caracteres bien lisibles.

Pour donner aux Auteurs le temps nécessaire à la perfection de leurs Ouvrages, on les avertis qu'il y aura deux Prix en l'année suivante 1738. que l'un des deux Prix sera destiné à celui qui expliquera le plus probablement *la Cause de l'Opacité et de la Diaphanéité des Corps* : Et l'autre à celui qui donnera l'explication la plus probable de *la Cause de la Fertilité des Terres*.

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, et l'Auteur mettra dans un Billet séparé et cacheté la même Sentence, avec son nom, son adresse et ses qualités, d'une façon qui ne puisse pas former d'équivoque.

Les Paquets seront affranchis de port, et adressés

2080 MERCURE DE FRANCE

à M. Sarrau ,*Secrétaire de l'Académie , rue de Gourgues , ou au sieur Brun , Imprimeur , Aggrégé de l'Académie , rue S. James. A Bordeaux le 25. Août 1736.*

Le 25. Août 1736. M. l'Abbé Poncy-Nenville, prêcha le matin le Panégyrique de S. Louis dans l'Eglise des R. R. P. P. de l'Oratoire , rue S. Honoré , en présence des Académies des Belles-Lettres et des Sciences , où présidoit M. le Cardinal de Polignac , et le soir il repeta le même Panégyrique dans l'Eglise de S. Sulpice , où il prêche depuis plus d'un an.

Il prit pour Texte ces paroles d'Isaïe , Chap. XI. *Requiescet super eum Spiritus Domini , Spiritus Sapientia , et intellectus , &c. L'Esprit du Seigneur reposera sur lui , l'esprit de sagesse et de force , &c.*

L'Exorde fut une simple Explication de cette Prophétie qui caractérise le Sauveur du Monde ; l'Orateur Chrétien en fit une application juste et sensible à S. Louis , toute proportion gardée ; il tira sa division de son Texte même. S. Louis , dit-il , fut rempli de l'Esprit de Dieu , Esprit de sagesse qui fit de lui un véritable Sage aux yeux de Dieu et même aux yeux des hommes. Esprit de force qui fit de lui un véritable Héros aux yeux des hommes et même aux yeux de Dieu.

Par l'heureuse réunion de ces deux Esprits dans le même Monarque , Dieu a donné aux Rois de la Terre l'exemple rare d'un grand Roy et d'un saint Roy , et il apprend à la plus éclairée et à la plus belliqueuse des Nations , que le vrai Sage et le vrai Héros, c'est le véritable Chrétien.

La premiere partie commença par une définition exacte de la vraie sagesse. Cette définition fut

fut appliquée ensuite à S. Louis, vrai Sage aux yeux de Dieu et même aux yeux des hommes.

L'Orateur montra ensuite que S. Louis fit consister sa sagesse dans les soins qu'il prit pour rendre ses Peuples heureux, et dans le zèle qu'il fit paroître pour la gloire de la Religion, deux objets dignes d'un Sage et d'un Chrétien.

Pour rendre ses Peuples heureux, il falloit faire cesser les troubles qui n'avoient que trop longtemps agité l'Etat pendant sa minorité. Il falloit faire des Loix qui rétablissent dans la France l'Empire de la Justice presque anéanti. Il falloit joindre au rétablissement de la Justice les profusions sages de la magnificence Royale, c'est ce que fit S. Louis, en Monarque aussi Chrétien qu'éclairé ; tout cela fut prouvé avec ordre et netteté.

Le zèle de S. Louis pour la Religion parut en ce qu'il l'honora par sa piété, il la protégea par ses Edits, et il s'immola tout entier par zèle à sa gloire.

L'Orateur suivit dans la seconde Partie la même Méthode qu'il avoit gardée dans la première, il fit d'abord un Tableau du caractère d'un vrai Héros. Ce caractère consiste à être ferme dans les occasions délicates, intrépide dans les périls, inébranlable dans les revers ; tel fut S. Louis, par des principes surnaturels. Voici quelques morceaux du Panégyrique de S. Louis qui peuvent intéresser le Public.

En parlant de la justice de S. Louis et de la protection qu'il avoit donnée aux Sçavans de son siècle, l'Orateur dit :

S'il eût été donné à S. Louis ce que le Ciel sembloit avoir réservé à Louis XIV. de fonder des Compagnies Littéraires pour la perfection
des

des Sciences et des Lettres, ou plutôt si son siècle avoit été aussi fertile en génies supérieurs, en talens distingués, en Grands Hommes, que l'ont été les siècles suivans, et que l'est encore, en dépit de l'envie, le siècle où nous vivons; quelle ressource pour la Religion et pour le bien de l'Etat sa sagesse ne lui eût-elle pas découverte dans ces illustres Académies, que si souvent honorent les plus hautes Dignités de l'Eglise et de l'Etat, et où les augustes Personnes qui en sont revêues, se tiennent elles-mêmes honorées d'être admis, parce que les places n'y sont accordées qu'au mérite éclairant et qu'à la vertu reconnue? De-là cette égalité entre les rangs, si flatteuse pour le mérite et pour la vertu.

En parlant de la sagesse du Gouvernement de S. Louis, l'Orateur dit: Le même esprit, Messieurs, ne preside-t'il pas encore à l'heureux Gouvernement sous lequel nous vivons, n'en est il pas l'ame et le mobile? N'est ce pas à cet Esprit de sagesse et de droiture que nous sommes redevables de la Paix glorieuse dont nous allons goûter les fruits? Le Règne de S. Louis ne semble-t'il pas revivre? ne retrouvons-nous pas sur son Trône la sagesse et la bonté unies par les plus sacres nœuds? N voyons nous pas autour du Trône tous les talens et toutes les vertus, qui à l'envi, conspirent à son éclat et à son affermissement; en un mot tout ce qui fait les grands Rois et les grands Ministres, travailler de concert, à la gloire du nom François, et à le rendre aussi cher à la Nation que respectable à l'Univers?

Dans le Portrait de S. Louis, vainqueur des plaisirs à l'âge de 20 ans, l'Orateur dit: Dans cette Image vous reconnoissez l'auguste Prince, qui regne sur nous, c'est le même sang, ce sont
les

les mêmes graces et la même fermeté à ne pas se laisser séduire par une Cour plus enchantresse encore que ne l'étoit celle de S. Louis, et où par conséquent les combats sont plus fréquens à soutenir, et les victoires plus difficiles à remporter.

Le Morceau adressé à Mrs des deux Académies, mérite une place dans cet Extrait. Que sert, permettez ici, Messieurs, quelque chose à mon ministère, que sert la supériorité du génie, si elle n'est soutenue par les sentimens du cœur ? Les lumieres les plus pures sans une vie chrétienne ; la recherche et la découverte des secrets de la Nature, sans l'obéissance et l'amour dûs à l'Auteur souverain de la Nature, la connoissance la plus profonde et la plus étendue des faits de l'Histoire, si nos noms étoient effacés du Livre de vie ? Non, Messieurs, vous êtes trop éclairés pour ne pas reconnoître que les Sciences humaines ne doivent servir à l'homme Chrétien que de nobles et d'utiles degrés pour l'élever plus parfaitement, chacun selon son état, à la science des Saints, seule véritable et certaine ; et comme vos Ecrits immortels transmettent la gloire des Héros à nos derniers neveux et révelent dans le plus grand jour les Mysteres et les merveilles de la Nature. Ainsi votre piété solide, si elle est dirigée comme celle de S. Louis, par l'esprit de sagesse et affermie, comme celle de S. Louis, par l'Esprit de force, assurera votre gloire et votre bonheur dans les Tabernacles éternels, que je vous souhaite, &c.

On a remarqué dans ce Panégyrique plusieurs autres beaux Morceaux qui ne peuvent entrer dans cet Extrait, à cause de nos bornes ; comme les Reflexions judicieuses de l'Orateur sur l'entreprise des Croisades, la Peinture de l'héroïsme de Louis dans les combats, dans les Revers, sa mort, &c.

2084 MERCURE DE FRANCE
AD EMINENTISSIMUM CARDINALEM
DE FLEURY.

Regni Administrum.

H Aud sine consilio , et manifesto numine
Divum ,

Rex tibi Florentis regni commisit habenas ,
Clarius in quo etenim floruerunt Lilia sæclo?
Regno præficeris ? vivunt cum laude Camenæ ,
Vivit et æqua Themis , congestaque copia rerum ;
Præsule te , turpis nusquam fraus ausa videri ,
Oblitus fallendi artes , mendacia , fraudes ,
Nunc , Populus , contra , pulchræ virtutis amore ,
Et verum discit colere , atque insistere recto.
Si bellare paras , Martemque lacessere ferro ,
Ecquis non stupeat ! tibi semper Gallica castra
Fida , addicta comes victoria spontè sequetur.
Limina si Jani statuis præcludere , cuncta
Pace quicta manent , felix concordia regnat.
O fortunati tanto sub Præsidente Galli !
Vive , ô tot votis Franco datus arbiter Orbi !
Principis interpres , decus admirabile sæcli ,
Tu famam ingentem meritis ingentibus æquas.
Perge , modo ecce novi incipiunt tibi surgere soles
Perge , triumphabit virtus post fata superstes.

*Par un Rhétoricien de Chaalons en
Champagne.*

SECONDE

SECOND AVIS pour l'exécution d'un Registre , qui aura pour titre : ARMORIAI GENERAL DE LA FRANCE.

Sur les différentes questions qui ont été faites au Juge d'Armes de France , non seulement par un grand nombre de Gentilshommes et de Nobles des différentes Provinces du Royaume , mais encore par plusieurs de ceux , qui en vertu de Privileges particuliers , sont en droit de porter des Armoiries timbrées , à l'instar des Nobles , on a crû devoir donner une seconde instruction et annoncer encore au Public :

1°. Que ce Registre, sous le titre d'*Armorial General de la France*, comprendra dans chaque Volume par ordre Alphabétique , depuis la lettre A. jusqu'à la lettre Z. les noms , sur-noms , qualités , domiciles et Armoiries de tous ceux qui ont l'honneur d'être agregés au Corps des Nobles , soit par leur ancienneté , soit par les Offices ou par les differens Privileges auxquels la Noblesse est attachée.

2°. Qu'il contiendra aussi dans le même ordre les noms, qualités et domiciles des Bourgeois de la Ville de Paris , même des autres Villes , qui ont comme eux le privilège de porter des Armoiries , tant par d'anciennes concessions , que par les Ordonnances des Commissaires du Roy , nommés à cet effet en 1696. ou même par les Brévets de Règlement du Juge d'Armes de France.

3°. Que ceux , qui dans l'un de ces cas désireront d'être compris dans ce Registre , auront soin de faire remettre au Juge d'Armes de France , non par la voye de la poste , mais par leurs correspondans à Paris , les Pieces justificatives du droit qu'ils ont de porter des Armoiries , en prouvant

prouvant leur noblesse (dont elles sont le symbole) par Titres ou par Arrêts , Jugemens et Ordonnances de maintenuë, précédemment rendues sur leur dite qualité de Noble ou par Arrêts émanés du Conseil du Roy , portant exception des révolutions de Lettres de Noblesse , soit en produisant les Titres , Brèvers et Règlemens d'Armoiries , délivrés par le Juge d'Armes de France , pour ceux qui , sans être Nobles , sont en droit d'en porter , en vertu de leurs Privilèges.

4°. Qu'à l'article de chaque Particulier on fera mention de ses Services , soit Militaires , soit dans la Robe , ou autrement ; pourvu qu'on en fournisse des témoignages assez probans , pour ne rien mettre que de constant sous les yeux du Roy et sous ceux du Public.

5°. Que pour ne pas multiplier un nombre infini d'Armoiries semblables , qu'il auroit été nécessaire de répéter à chaque article , ainsi qu'on l'avoit annoncé dans le premier Avis , on réduira sous un même article les Enfants seulement de celui qui sera employé dans le Registre , avec leurs noms , sur-noms et qualités , justifiés ; à moins que par des substitutions ou concessions particulières , ils ne soient assujettis à porter des Armes différenciées de celles de leur Pere. Quant aux Collatéraux , on les comprendra successivement par un article séparé , comme faisant des Branches distinctes.

On avertit le Public que les premières feuilles du premier Volume , et qui comprennent l'A et le B , sont déjà imprimées , et que l'on travaille de suite et sans discontinuation aux autres feuilles de ce Volume , afin de pouvoir le délivrer au commencement des six derniers mois de 1737.

L

Le sieur Colombat, Imprimeur du Cabinet et de la Maison du Roy, a été agréé par Sa Majesté pour imprimer seul cet Ouvrage.

Morts de Personnes Illustres.

On apprend d'Allemagne, que M. *Liebe*, sçavant Antiquaire, connu principalement par le *Gotha Nummaria*, ou Description du Cabinet de Médailles du Duc de Saxe-Gotha, dont il avoit la garde, mourut à Gotha le 7. du mois d'Avril dernier, dans un âge avancé. Il étoit occupé du soin d'une belle Edition des *Cesars* de l'Empereur Julien, qu'on croit bien avancée.

Le 30. du même mois, le célèbre et laborieux *Jean Albert Fabricius*, mourut à Hambourg. Il venoit de donner au Public le cinquième Volume de sa Bibliothèque du moyen âge.

Le dernier jour du mois d'Août, l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, ayant examiné les Tableaux et Bas-Reliefs, faits par ses Elèves, sur le *Frapement du Rocher*, qu'elle leur avoit donné pour Sujet des grands Prix, le sieur *Hallé*, fils de M. Hallé. Recteur, a remporté le premier, et le sieur *Marchand*, le second.

La 22e Estampe de la Suite que le sieur *Moyreau*, grave d'après Vauvremont, paroît depuis peu, et se vend rue Galande, vis-à-vis saint Blaise, chés l'Auteur. Elle porte pour titre, la *Fontaine de Bacchus*, gravée d'après le Tableau original de 24. pouces de large, sur 17. de haut, du Cabinet de M. de Fontpertuis, et un des plus précieux de cet illustre Maître. Beau point de vue, belles figures, Chevaux et Chiens admirables,

bles, et d'une composition capable de faire aimer le séjour et les plaisirs de la Campagne et de le préférer à ce qu'il y a de plus amusant dans les grandes Villes.

Il paroît aussi chés le sieur Louis *Desplaces*, et gravée par lui à l'Eau forte, une Estampe en large, que les Curieux recherchent. Elle est d'après un des plus beaux Tableaux de M. *Charles Vanloo*, de 30. pouces de large, sur 24. de haut, du Cabinet de M. Fagon, Conseiller d'Etat ordinaire. Le Sujet est tiré de la Genese, Chap. 26. *Abraham, par le conseil de Sara, prend Agar pour sa femme.*

S U I T E des Portraits que le sieur Odieuvre, Marchand d'Estampes, Quay de l'Ecole, a entrepris de faire graver des Personnes Illustres dans les Arts, les Sciences, &c.

CHARLES DE S. DENIS DE S. EVREMONT, né à S. Denis le Guast, près Coutance, le premier Avril 1613. mort à Londres le 20. Septembre 1703. gravé par le sieur *Lépicié*.

MADALENA CORVINA, Pittrice et Miniatrice Romana. Gravé par le sieur *Mellan*.

Le même Marchand a fait l'acquisition d'une petite Planche, représentant S. François de Sales dans une gloire, à ses côtés sont deux Anges tenant des Devises qui caractérisent les vertus de ce Saint. Au bas de ce Groupe, on voit sur la droite un Ange assis sur les Livres de piété composés par ce grand Saint, il montre du doigt une Campagne fleurie, pour faire voir que ce Bienheureux a cultivé la Terre du Seigneur. De l'autre côté est encore un Ange qui tient un Vase, pour

pour nous désigner par la Liqueur précieuse qu'il contient, la suavité et l'onction du discours de ce Prélat. Ce Morceau, qui est extrêmement conservé, est gravé avec un soin infini par feu M. G. Edelinck.

M. Malouin, Docteur, Regent en Médecine de la Faculté de Paris, fera l'ouverture d'un Cours de Chymie et d'Expériences Physiques dans sa Maison, rue des Prouveres, le Lundi 12. Novembre 1736. et il continuera les jours suivans, à trois heures après midi.

Le sieur *Thiout*, le jeune, Maître Horloger à Paris, connu pour faire des Pendules à Equation, a inventé une maniere de les faire avec beaucoup plus de diligence et les mêmes perfections qu'il les faisoit ci-devant, au moyen d'une nouvelle Découverte qu'il a faite pour les établir en très-peu de temps. Il évite des frais, qui lui procurent la facilité de les pouvoir donner à meilleur marché qu'il n'a fait par le passé; il a crû être obligé d'en donner avis au Public, afin que les personnes curieuses, qui à cause de leur cherté, s'en passoient, puissent s'en pourvoir à présent, puisqu'on pourra les avoir à meilleur compte. Il pourra encore apliquer sa Quadrature à toutes sortes de Pendules qui sont déjà faites, comme si elles avoient été faites exprès, pour faciliter ceux qui en ont déjà; il pourra les rendre à Equation, comme celles qu'il fait; il fera bonne compositions à ceux qui lui feront l'honneur de l'aller voir, tant pour ces sortes de Pendules que pour d'autres Ouvrages ordinaires. Il demeure rue de Gêvre, proche le Pont Notre-Dame, à la Pendule du Temps Vrai.

Le

Le sieur *Neilson*, Ecossois, reçu à S. Côme, Expert pour la guérison des *Hernies* ou *Descentes*, demeure au Coq d'or, rue Dauphine, au premier Appartement, à Paris.

Il traite ces sortes de Maladies d'une façon particulière, et sans que le Malade soit empêché de vaquer à ses affaires. Il donne aussi son Avis et ses Remedes à ceux qui sont dans les Provinces; soulage les *Hernies* les plus inveterées; rend cette incommodité supportable et en empêche les mauvaises suites.

Il a aussi inventé de nouveaux Bandages pour l'un et pour l'autre Sexe, d'une façon Mécanique à ressort et élastique, toute singulière et la plus propre pour retenir les Parties et en faciliter la guérison, sans embarras ni incommodité, tant ils sont légers, minces et aisés à porter.

Toutes personnes, sans avoir de Descentes, pendant qu'ils font des exercices violens, comme de jouer à la Paume, courir la Poste à cheval ou en chaise, aller à la Chasse, &c. auroient besoin de ces Bandages, pour se garantir de pareils accidens.

Ceux qui en auront besoin dans les Provinces, auront la bonté d'envoyer leur mesure, de la prendre précisément au-dessus de l'Os Pubis, et s'ils ont des *Hernies* ou *Descentes*, marquer de quel côté, et s'ils en ont des deux côtés, indiquer celui qui est le plus malade.

Nota. Il ne reçoit point de Lettres sans que le port en soit payé.

DE FRANCE

s, reçu à S. Côme,
s Hernies ou Descen-
s, rue Dauphine, au
ris.

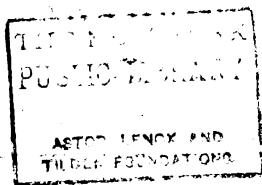
Maladies d'une façon
Malade soit empêché
donne aussi son Avis
ont dans les Provin-
plus inveterées; rend
able et en empêche

veaux Bandages pour
d'une façon Mécha-
toute singulière et la
Parties et en faciliter
ni incommodité, tant
aisés à porter.

s avoir de Descences,
ercices violens, com-
ourir la Poste à che-
Chasse, &c. auroient
our se garantir de pa-

in dans les Provinces,
leur mesure, de la
essus de l'Os Pubis, et
escences, marquer de
des deux côtés, indi-
malade.

de Lettres sans que le



CHANSON

LIBRARY
JESUIT LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS



CHANSON.

Par M. Fuzilliers le fils.

A Mour , je ne songe qu'à rire .
 Pour moi tu n'as plus de douceurs ,
 Mon cœur abjurant ton Empire ,
 Oublie aisément tes faveurs ;
 On perd trop tôt ce que l'on aime ,
 Ton caprice est extrême ,
 Souvent tu t'applaudis d'une infidélité ,
 En te donnant pour petit Maître ;
 Ah ! je reprends ma liberté ,
 Puisque tu prétends toujours l'être.





SPECTACLES.

MAURICE Empereur d'Orient, Tragédie représentée au Collège de LOUIS LE GRAND des Peres de la Compagnie de Jesus, pour la Distribution des Prix, fondés par S. M. le premier Août 1736, après midy.

ARGUMENT.

MAURICE ayant laissé périr dans les fers un nombre considerable de ses Sujets qu'il avoit refusé de racheter, et de retirer d'entre les mains du Roy des Abares, il reconnut sa faute, et demanda à Dieu qu'il l'en punît en ce monde plutôt qu'en l'autre. Dieu lui fit connoître en songe que sa priere étoit exaucée. Phocas fut l'instrument dont le Ciel se servit pour le punir. Cet Usurpateur entra dans Constantinople à la tête de l'Armée Imperiale qui s'étoit révoltée; et pour s'assurer le Diadème, il fit mourir l'Empereur Maurice avec ses enfans. Ce Prince pénitent reçut le châtiment de sa faute avec une constance héroïque, et une soumission parfaite.

SEPTEMBRE. 1736. 2093
parfaitement chrétienne. Au lieu d'éclater en plaintes contre la cruauté du Tyran, il adora la justice des Jugemens de Dieu, et prononça souvent ces paroles, qui furent les dernières de sa vie : *Vous êtes juste, Seigneur, et vos Jugemens sont équitables.* Theoph. Zon. Niceph. Baron. &c.

La Scène est à Constantinople dans le Palais Imperial.

On ouvre le Theatre par un Prologue en forme de Dialogue, &c.

L'ECOLE DE MINERVE, ou de la Sagesse, Ballet Moral dansé à la suite de la Tragédie dont on vient de parler. On tâche ici d'instruire en divertissant. C'est ce qu'annonce par lui-même un Spectacle qui porte ce titre.

Division du Ballet.

Minerve ou la Sagesse, nous donne plusieurs Leçons pour la conduite de la vie. On en choisit quatre principales, qui font les quatre Parties du Ballet. Il faut 1°. Cultiver ses talens. 2°. Regler ses desirs. 3°. Profiter des occasions. 4°. Eviter les écueils.

Gij

Onzer-

Ouverture.

Première Entrée. Le Génie de la Folie porté sur un Char bizarre, vient avec ses Suivans pour prendre possession de l'Empire du Monde. Des Personnes de tout âge, sur tout les jeunes gens, accourent vers ce Génie, et commencent à suivre ses Loix.

II. Entrée. Minerve descend de l'Olympe avec une troupe de Génies célestes, chasse le Génie de la Folie, et ouvre une Ecole pour l'instruction des hommes.

I. Partie Première Leçon de la Sagesse.
Il faut cultiver ses Talens.

I. Entrée. Le Talent pour les Sciences. Plusieurs Eleves des Muses viennent à la Fontaine d'Hypocrène pour y puiser le bon goût de la Poésie. Poètes Héroïques, Poètes Tragiques, Poètes Comiques, et Poètes Lyriques.

II. Entrée. Le Talent pour les Arts Militaires. On représente ici un Essai de quelques Arts Militaires, dont on a depuis peu établi des Ecoles dans diverses parties du Royaume, Trompettes, Timballiers, Carabiniers, et Bombardiers.

III. Entrée. Le Talent pour la Judicature.

SEPTEMBRE, 1735. 2093
ture. *Themis* assise sur son Tribunal, exerce les fonctions de la Judicature avec une équité inflexible. *Themis*, Officiers de *Themis*, Solliciteurs, Plaideurs, Orphelins, et Harpies.

II. Partie. Seconde Leçon de la Sagesse.
Il faut régler ses desirs.

I. Entrée. Le desir des Honneurs.
Abdolonyme issu du Sang des Rois de Sidon, libre de toute ambition, s'occupe à cultiver un Jardin, lors qu'*Alexandre* vient lui offrir la Couronne, et le fait revêtir de tous les ornemens Royaux. *Abdolonyme*, Compagnons d'*Abdolonyme*, Jardiniers, *Alexandre*, Officiers de sa suite.

II. Entrée. Le Desir des Richesses.
Des Mexiquains préfèrent l'utile au brillant, et donnent à des Marchands Européens des lingots d'or pour des instrumens de fer, propres aux usages de la vie. Mexiquains, Marchands François, Espagnols et Hollandois &c.

III. Entrée. Le Desir des Plaisirs. De jeunes François, à l'exemple des Lacédémoniens, évitent les attraites de la volupté, qui amollit les hommes, et s'adonnent à des divertissemens qui contribuent à la santé du corps, et le rendent plus agile. Jeunes François, et Génies de la volupté, qui viennent pour

G iiij per

2096 MERCURE DE FRANCE

percer les jeunes François de leurs traits, et les charger de chaînes

Jeunes François, qui après avoir désarmé les Génies de la volupté et les avoir enchaînés, se servent de leurs armes contre divers animaux. Autres jeunes François qui ont changé en Raquettes les Arcs des Génies de la volupté, et leur ont arraché les aîles pour en faire des volants.

III. Partie. Troisième Leçon de la Sagesse. Il faut profiter des occasions.

I. Entrée. Prendre bien son temps. Des Eleusiens formés à l'agriculture par les soins de Triptoleme, profitent du beau temps pour faire la moisson. Triptoleme, Eleusiens de sa suite, Moissonneurs, et Batteurs de Bled.

II. Entrée. Profiter du bon vent. Les Argonautes ayant profité d'un vent favorable, arrivent à Colchos, et enlèvent la Toison d'or, au moment que le Dragon qui la gardoit s'est endormi. Jason, Argonautes, Matelots, Vents, Typhis conducteur des Argonautes.

III. Entrée. Vendre et acheter à propos. Mercure fait annoncer à son trompe une Foire franche. On y vient de toutes parts, pour vendre et acheter pendant le temps de la franchise. Mer-
cure,

SEPTEMBRE. 1736. 2097
eure, la Renommée qui annonce la Foire
franche, Marchands, Acheteurs de mi-
roirs, Acheteurs de tabatieres, et Enfans
qui achètent des sifflets.

*IV. Partie. Quatrième Leçon de la
Sagesse. Il faut éviter les écüeils.*

I. Entrée. La Présomption. Pan avec
son Pipeau présume de l'emporter sur
la Lyre d'Apollon. Midas ose pronon-
cer entre les deux Concurrens, et adjuge
la Couronne au Pipeau. Apollon punit
le mauvais goût du Roy Phrygien, en
lui donnant une coëffure, symbole de
l'Ignorance. Pan, Suivans de Pan, Apol-
lon, Suivans d'Apollon, Midas, Suivans
de Midas.

II. Entrée. L'Indiscretion. Il est des
Indiscretions de plusieurs especes. On
expose ici une des plus ridicules, et des
des plus criminelles. C'est la curiosité
indiscrete de ceux qui veulent décou-
vrir les choses futures par des voyes
aussi vaines qu'illégitimes. Curieux in-
discrets, Diseurs de bonne aventure,
Magiciens, Spectres, Géant, Hommes
déguisés en Turcs qui punissent les Cu-
rieux indiscrets.

III. Entrée. L'Inaplication. Un des
écüeils les plus ordinaires dans le cours
de la vie, c'est l'inaplication. Afin de

G. iij le

2098 **MERCURE DE FRANCE**
le rendre sensible , on représente ici des
personnes de différentes conditions qui
abandonnent des occupations sérieuses ,
pour courir à des Spectacles frivoles.
Tandis qu'ils y donnent toute leur at-
tention , des Filoux sont attentifs à toute
autre chose , et font leur main. Jeu-
nes Etudians , Tailleurs , Forgerons ,
Emouleurs , autres Artisans , Bâteleurs ,
qui attirent l'attention des gens inapli-
qués à leur devoir , Vielleurs , Mon-
treur de curiosité , Filoux , qui profitent
de l'inaplication des hommes.

Ballet general.

Les Hommes qui ont goûté les Leçons
de Minerve , viennent lui rendre hom-
mage. Ceux même qui avoient paru dé-
voués au Génie de la Folie , se déclarent
pour la Sagesse , et la prennent pour
guide.

Les Danses sont de M. Malter l'aîné.



LES

SEPTEMBRE: 1736. 2099

LES ROMANS, Ballet Heroïque représenté par l'Académie Royale de Musique pour la première fois le Jeudi 23. Août 1736. Ce Ballet a été reçu favorablement du Public; le Poëme est de M*** et la Musique de M. Niel. En voici l'Extrait.

LE Théâtre représente au Prologue le Palais de la Fiction; cette Déesse y paroît assise sur un Trône; l'Imagination, le Goût, et quantité de Génies différens l'environnent; des Peuples de toutes les Nations chantent ses loüanges. Un Amateur, et une Suivante de la Fiction chantent alternativement avec le Chœur:

Triomphez, Déesse charmante;
Les plus aimables Jeux regnent dans votre cour;
Toujours nouvelle et toujours plus brillante,
Vous chantez tour à tour
La Gloire, la Vertu, les Plaisirs et l'Amour.

La *Fiction*, descenduë de son Trône,
expose le sujet par ces Vers:

Je vais peindre en ces lieux charmans;
Des Amans fortunés, après quelques tourmens;
G v. Des

2100 MERCURE DE FRANCE

Des Bergers tendres et timides ,

Des Heros intrépides ;

Mortels , applaudissez à mes nouveaux Romans.

Clio , irritée des hommages que les Mortels rendent à la Fiction , vient s'y opposer ; après avoir disputé quelque temps avec sa Rivale , elle consent à s'accorder avec elle en faveur de Louis ; elles chantent ensemble ces Vers :

Cédons-nous l'une à l'autre une égale Victoire ;
En faveur de Louis , unissons nos desirs ;

Clio. } Occupez-vous de ses plaisirs ,

La Fiction. } Je prends le soin de ses plaisirs ,

Et laissez à *Clio* le récit de sa gloire ,

Et je laisse à *Clio* le récit de sa gloire.

La *Renommée* annonce à *Clio* que Louis va rendre la Paix à la Terre , et l'invite à chanter sa gloire : *Clio* se retire en disant à la Fiction :

Adieu , je pars ; c'est Louis qui m'appelle ,

Il faut que ma Trompette annonce sa grandeur ;

Pour ses amusemens imitez mon ardeur.

La Fiction anime ceux qui forment sa Cour à témoigner par leurs Chants et par leurs Danses le plaisir que la Paix leur

teut cause : le Prologue finit par ces Vers
chantés par le Chœur :

Que la Paix dans ces Lieux tranquilles
Ramene nos jeunes Achilles
Couverts de triomphes nouveaux.

Premiere Entrée. La BERGERIE. Le Theatre représente un Boccage. Le vieux Berger Arcas, qui paroît endormi , est éveillé par le bruit que l'Amour fait en volant ; il le voit ; il le suit des yeux ; l'Amour le laisse en arriere , et reparoît sur le Théâtre. Il expose le sujet de cette premiere Entrée par ces Vers :

Vengeons-nous ; vengeons-nous des insensibles
cœurs ; •

Ne cessons point de leur faire la guerre ;
Tout doit sentir mes traits vainqueurs ;
J'en ai blessé le Maître du Tonnerre.

Dans ces Lieux consacrés aux soupirs , aux langu-
guez ,

J'ai vû le jeune Iphis , dédaignant mes faveurs ,

N'entretenir une aimable Bergere

Que du chant des oiseaux, et de l'émail des fleurs ;

Ah ! leur indifferance excite ma colere ;

Avant la fin du jour ,

Ils parleront d'amour.

Gvj

L'A-

L'Amour se retire à l'aproche d'Arcas , qui annonce l'arrivée de cet aimable Dieu à tous les Bergers et à toutes les Bergeres , à l'exception d'*Iphis* et de *Doris* ; cette annonce de l'Amour fait une premiere Fête ; la Troupe des Bergers et des Bergeres étant sortie pour aller chercher l'Amour , *Iphis* et *Doris* qui arrivent sans être instruits de rien , font un Dialogue dans lequel ils se confirment dans le dessein qu'ils ont formé de n'aimer jamais ; ils entendent une voix plaintive ; l'Amour sous la forme d'un Enfant , se présente à eux ; ils s'offrent à soulager les maux dont il se plaint ; il leur en marque sa reconnaissance ; accablé de sommeil , ou plutôt feignant de l'être , il se jette sur un lit de gazon , laissant à terre son Arc et son Carquois ; la curiosité engage *Iphis* et *Doris* , à porter leurs mains sur ses Armes ; mais à peine les ont-ils touchées , qu'ils se sentent blessés jusqu'au fond du cœur ; c'est par là que l'Amour se venge de leur indifférence. L'Amour les voyant allarmés , s'aproche d'eux , et leur demande le sujet de leurs plaintes ; *Doris* lui avouë le cruel effet que sa curiosité et celle d'*Iphis* ont produit ; l'Amour leur répond ironiquement :

Na

SEPTEMBRE. 1738. 2109

Ne craignez rien , ce mal n'est pas funeste ,
On en guérit trop aisément.

Comme Doris lui en demande le remède , il lui répond :

Aimez-vous seulement :

L'Hymen fera le reste.

Tous les Bergers viennent se rendre auprès de l'Amour, et le font reconnoître à Iphis et à Doris ; ce Dieu se retire , en disant aux deux blessés, qu'il va tout préparer pour leur Hymen. Les Bergers et les Bergeres chantent le triomphe de l'Amour , et forment une Fête des plus riantes ; on y admire sur tout une Chaconne des plus gracieuses ; les Danses et les Chants en sont également applaudis. Cette charmante Fête finit par ces Vers ; chantés alternativement par une Bergere et par les Chœurs :

Quand on aime bien ,
Tout plaît , tout enchante.
Quand on n'aime rien ,
La vie est languissante.

Deuxième Entrée. LA CHEVALERIE. Le Théâtre repréente une Forêt. On y découvre dans le fond , à gauche , le Palais de

2104 **MERCURE DE FRANCE**
de Roger ; à droite , un Cirque , ou
Champ de Mars. *Marphise* , Fille de
Roger , surnommé par Charlemagne ,
Chevalier sans peur , déguisée sous la
figure de *Ferragus* , Prince de Castille ,
ouvre la Scène , et expose ainsi le
motif de son déguisement :

Tendre Amour , seconde mes vœux ,
Et pardonne à mon cœur une épreuve cruelle ,
Qui doit rendre un instant mon Amant mal-
heureux.

Si les tourmens serrent tes nœuds ,
Notre chaîne en sera plus belle.
Tendre Amour , seconde mes vœux ;
C'est pour la gloire de tes feux ,
Que je veux rendre un cœur plus tendre et plus
fidelle.

Roger , pere de Marphise , vient ache-
ver l'exposition par ces Vers :

De ce Casque enchanté
J'admire la puissance ;
La voix , les traits , tout , jusqu'à la fierté
Du Prince de Castille , offre en vous l'apparence
Bientôt , ma Fille , avec cet art trompeur ,
Du Fils de Constantin vous connoîtrez le cœur.

On expose encore que c'est la sçavante
Melisse

SEPTEMBRE. 1736. 2105

Melisse qui a fait cette heureuse métamorphose. *Marphise* se retire, voyant approcher *Leon*.

Roger fait entendre à cet Amant empressé, que Ferragus, amoureux de sa Fille *Marphise*, prétend lui en disputer la possession les armes à la main ; *Leon* accepte le défi, &c. Après un court monologue, dans lequel *Leon* s'excite à un combat d'où dépend toute sa félicité, le faux Ferragus arrive, et fait des bravades auxquelles *Leon* veut répondre à coups d'épée ; Roger vient suspendre leur combat, et leur dit que c'est aux Champs de Mars, et aux yeux de tous les Chevaliers qu'il faut vider ce duel amoureux ; les deux combattans y courent ; Roger tremble pour sa Fille, toute vaillante qu'elle est ; *Melisse* vient le rassurer par ces Vers :

Non, Roger, demeurez et soyez sans allarmes,
Vous connoîtrez dans un moment
Le pouvoir de mes charmes.

Roger lui répond :

Malgré votre Art sublime,
Je crains un Amant furieux ;
Un Héros que l'Amour anime
Est aussi puissant que les Dieux.

On

On entend un bruit de voix qui annonce la victoire du faux Ferragus ; Roger et Melisse se retirent , pour entendre les plaintes de Leon , et pour connoître par-là s'il est digne de posséder Marphise. Les plaintes de Leon sont très-touchantes ; son ennemi vient l'exhorter à lui céder Marphise , s'il ne veut périr. Leon lui demande la mort ; Marphise persuadée de son courage et de son amour , ôte enfin son Casque enchanté , et se fait connoître à lui ; les Chevaliers des deux partis viennent célébrer une union si belle , et si bien assortie.

Troisième Entrée. LA FÉRIE. Le Théâtre représente les Jardins enchantés du Palais de Démogorgon. *Logistile* , Fée principale , expose le Sujet par ces Vers , qu'elle adresse à la seconde Fée.

Enfin voici le jour ,
Où le Monarque heureux de ce brillant Empire
Va faire éclater son amour
Aux yeux de la Beauté pour qui son cœur soupire
Elevée en ces Lieux , fermés de toutes parts ,
Aucun Mortel encor n'a frappé ses regards.

La Fée Principale voyant paroître *Eglantine* , sort pour aller trouver Démogorgon , à qui elle a quelque chose

à

à communiquer ; pour éprouver le cœur
 de cette jeune Princesse , élevée dans
 l'ignorance ; une troupe de Fées chante
 devant *Eglantine* , les plaisirs d'une vie
 innocente ; elle interrompt leurs Jeux
 par le récit d'un Songe , dont elle est
 toute occupée ; le voici :

Dans un bocage sombre ,
 Je cédois un moment aux douceurs du sommeil ;
 Un objet inconnu , dans un noble appareil ,
 Est venu près de moi se reposer à l'ombre , &c.
 Heureuse de l'entendre , heureuse de le voir ,
 Il prenoit sur mon cœur un absolu pouvoir ;
 Enfin je lui trouvois mille graces nouvelles ,
 Que n'ont point , à mes yeux , les Nymphes les
 plus belles.

A peine *Eglantine* a-t'elle achevé le
 récit de ce Songe , aussi flatteur que
 mystérieux , qu'elle voit sortir d'un Myr-
 the le même objet qui a frappé ses yeux
 pendant son sommeil ; toutes les Fées se
 retirent ; *Démogorgon* est cet aimable
 inconnu ; il lui parle un langage qu'elle
 n'a jamais entendu ; il s'exprime ainsi :

Si je pouvois vous enflammer ,
 Vous sauriez ce langage aussi bien que moi-
 même ;

D'un cœur qui sait aimer.

L'Eloquence

L'Eloquence est extrême ;

Rien ne dit mieux qu'on aime ;

Que l'embarras de l'exprimer.

Eglantine , charmée d'un entretien si doux à ses oreilles , se laisse entraîner au penchant de son cœur ; elle aime autant qu'elle est aimée. Logistile, d'accord avec Démogorgon , employe un stratagème pour éprouver le cœur de cette aimable Novice ; elle feint d'être irritée de l'audace de l'Inconnu qui vient de lui parler un langage qu'elle avoit toujours ignoré ; elle le fait enlever par des Esprits , qui le transportent dans son Palais ; elle dit à Eglantine qu'elle lui a destiné Démogorgon pour Epoux , et qu'il faut oublier cet Inconnu qui vient de lui parler ; Eglantine , fidelle à son premier objet , est prête à achever un serment qu'elle fait de n'aimer jamais Démogorgon , lorsque ce Prince amoureux vient l'interrompre : *O ciel , lui dit-il , qu'allez-vous dire ? Que mon cœur n'aimera que vous ,* lui répond la Princesse ; l'hymen de ces deux Amans occasionne la Fête de cette dernière Entrée , et le Palais de Démogorgon en fait la Décoration , qui est des plus brillantes et des mieux entendues qu'on ait vû à l'Opera.

LETTRE

LETTRE de M. de B. écrite de
Paris le 28. Août.

J'Ay reçu, Monsieur, la Lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire hier. Votre politesse et votre attention à ne vouloir point me citer pour l'Auteur du *Ballet des Romans*, malgré la voix publique qui me le donne, est une marque d'amitié à laquelle je suis extrêmement sensible.

J'ai promis avec serment de ne point déclarer le nom de l'Auteur du Ballet en question, non-seulement en cas de chute (la charité l'exige) mais encore en cas de succès, ce qu'on n'exige point ordinairement. J'ai fait la même promesse pour tous les badinages semblables qui sortiront de sa plume et qu'il veut bien me confier. S'ils ont le bonheur de plaire aux honnêtes gens, leurs soupçons et leurs suffrages me dédommageront du péril de les ennuyer, que je veux bien courir pour mon intime ami.

J'ai entendu des gens assés peu instruits pour vouloir lui disputer le foible honneur d'avoir composé ce Ballet, et pour le vouloir donner à un jeune homme qui n'est plus, et qui, dit-on, avoit beaucoup d'esprit. Tout ce que je sçais, et que je dois dire pour leur justification et celle de mon ami, c'est que ce jeune homme avoit eu le dessein de traiter un pareil titre; qu'il en avoit fait un Prologue qui subsiste en entier et en Musique excellente, entre les mains de M. Niel, avec quelques autres fragmens que l'on se fera un plaisir de faire connoître lorsqu'il en sera question; et qu'enfin dans le millier de Vers, qui composent actuellement le Ballet des Romans

tel qu'on vient de le donner au Public, il y en a 20. ou 25. qui appartiennent au défunt et qui pouvoient se supprimer et être aisément remplacés, si le Musicien n'eût désiré les conserver à cause de sa Musique. S'ils étoient assés beaux pour honorer la mémoire du Poète qui n'est plus, je connois trop l'Auteur vivant pour croire qu'il voudrît s'en décorer. Le Rôle du Corbeau paré des plumes du Paon, ne sera jamais le Rôle de celui que je justifie. La Famille, au surplus, a, sans doute, entre ses mains les manuscrits du jeune Magistrat qu'elle a perdu; je la supplie de les faire examiner et d'obliger par ce moyen à rendre à mon ami la justice qui lui est dûe. J'ai l'honneur d'être, &c.

On continué toujours la Représentation du Ballet des *Romans*; on y ajouta le 23 de ce mois une nouvelle Entrée, qui a pour titre le *Merveilleux*, et qui est fort applaudie. Nous en dirons quelque chose de plus dans le prochain Journal.

Le sieur de la Lauze, jeune Danseur, très-vif et léger, brille extrêmement dans ce Ballet, depuis qu'il y danse une Entrée de Paysan, avec toute la précision, l'expression et les graces dont ce caractere est susceptible.

FANFARE du *Caprice d'Erato*,
Divertissement de M. Colin de Blamont,
executé sur le Théâtre de l'Académie Royale de Musique. Parodie par M. Fuzillier, le Fils.

J'Ai pour me satisfaire,
 Nouvelle Maîtresse, et toujours bon vin vieux,
 Amis

SEPTEMBRE. 1736. 211

Amis , peut-on se faire

Un sort plus doux et plus heureux ?

Pourquoi tant rechercher

Une Coquette que l'on voit s'afficher ,

Et qui pour trop vouloir

Se fait valoir

Du matin jusqu'au soir.

J'ai pour me satisfaire ,

Nouvelle Maîtresse et toujours bon vin vieux ,

Amis , peut-on se faire

Un sort plus doux et plus heureux ?

D'Iris l'infidélité

Porte à mon cœur une légère atteinte ;

Oubliant sa beauté ,

J'imité aussi sa légèreté ;

Je vole chés Araminte ;

C'es-là qu'en liberté ,

J'ai pour me satisfaire

Nouvelle Maîtresse et toujours bon vin vieux ;

Amis , peut-on se faire

Un sort plus doux et plus heureux ?

BOUQUET présenté à Mlle Sallé ;

le 15. Août 1736. par une jeune fille

de 5. ans ,

JE crus rêver un jour ; vers le Palais des Graces
Maman me menoit par la main ,

En

En riant je suivois ses traces ,
 Quand toutes à nos yeux aparurent soudain.
 J'en vis une parfaite et d'un éclat suprême :
 Mon cœur charmé de ses attraits ,
 Vous nommant crut après vous-même
 Voler au gré de ses souhaits ;
 Tu te trompes , dit-elle , arrête ma petite ;
 Nulle de nous n'en a les vertus , le mérite ;
 Moins jeune un jour tu le connoîtras micux ;
 Ta chère et charmante Maraine
 Est au-dessus de nous ; c'est notre Souveraine ;
 Par elle nous plaisons et regnons en tous lieux.
 Prends ces fleurs , c'est demain sa Fête ;
 Embrasse-la , couronnes-en sa tête ;
 Témoigne lui notre commun amour.
 Non, ma Maraine, non, ce n'étoit point un songe ;
 La simple vérité ne fut jamais mensonge ,
 Et je n'en doutai plus en revoyant le jour.

F. J.

On a appris de Vienne , que le 28. du mois dernier , on y représenta sur le Théâtre du Palais Impérial l'Opera intitulé , *Cyrus reconnu*.

Le 4. Août , les Comédiens Italiens représentèrent une Piece nouvelle en Vers et en un Acte , qui a pour titre les *Mascarades amoureuses* , de la composition de M. Guyot de Merville , et son premier Ouvrage pour le Théâtre Italien , lequel a été très-bien reçu du Public ; voici l'Extrait abrégé du Sujet de la Piece ,

Clitandre, jeune homme de qualité, fils de *Dorimon*, est amoureux de *Colette*, jeune et jolie Paysanne qu'il a vûe à Nanterre, où la Scène se passe. Il se travestit en Paysan pour mieux cacher sa condition, et prend le nom de *Lucas*; sous ce déguisement, il ne manque pas d'occasion de voir et d'entretenir *Colette*; il parvient à s'en faire aimer. *Clitandre* n'avoit d'abord regardé ce projet galant que comme un amusement, mais le mérite simple et naturel de cette jeune Paysanne, fait une si vive impression sur son cœur, que toutes les réflexions qu'il fait sur la disproportion qui se trouve entre *Colette* et lui, ne servent qu'à changer son humeur gaye et badine en une sombre mélancolie, capable d'altérer sa santé. *Dorimon*, son Pere, s'aperçoit de ce changement qui le fait craindre pour les jours de son fils; il interroge *Arlequin* son Valet et aparamment son Confident, pour en sçavoir le sujet, celui-ci le tire d'embarras en lui aprenant la forte passion de son Maître pour *Colette*. Ce Pere, aussi bon et aussi tendre, que son fils est soumis et vertueux, lui demande l'explication de ce changement. Son Fils lui avoue sa nouvelle passion, et informe son Pere en même-temps du mérite et des vertus de *Colette*. *Dorimon*, qui aime tendrement son Fils, lui dit qu'il ne s'opposera pas à ce mariage, auquel le soin de la vie de son fils l'avoit déjà presque disposé; il lui promet aussi d'en parler à *Mathurin*, Pere de *Colette*; mais comme ce Paysan paroît prévenu pour son état, qu'il préfère à celui des Grands et des Riches, *Clitandre* fait trouver bon à son Pere, qu'il reste toujours déguisé sous le nom de *Lucas*, puisque ce déguisement l'a si bien servi auprès de *Colette*, qu'il lui a procuré

2114 MERCURE DE FRANCE

le bonheur de s'en faire aimer. Dorimon y consent, et fait la demande de Colette à Mathurin pour un jeune homme de sa connoissance, dont l'établissement l'intéresse au dernier point, lui promettant même d'avoir soin de toute sa famille, s'il ne s'oppose point à ce mariage. Mathurin consent avec plaisir à cette union, pourvu, dit-il, qu'elle soit au gré de Colette, ne voulant la contraindre en aucune façon. Dorimon voulant aussi connoître par lui-même Colette et ses sentimens pour l'Époux qu'on lui a proposé, a un entretien avec elle. Dorimon est charmé du caractère de Colette et ne balance plus à donner les mains à ce Mariage, qui doit faire le bonheur de son Fils.

Clitandre arrive, toujours déguisé; Colette lui apprend le péril qui le menace en lui disant que Dorimon vient de la demander en mariage à Mathurin pour un jeune homme de sa connoissance; Lucas se divertit un moment de l'embarras de sa Maîtresse; il lui apprend enfin qu'il est lui-même cet Amant que Dorimon lui destine, sans lui apprendre qu'il est son fils. Ils sortent tous deux pour prier Mathurin de faire dresser le Contrat, &c.

L'Amour de Clitandre pour Colette a fait naître l'envie à Arlequin, son Valet, de faire aussi quelque conquête à Nanterre; il a trouvé une niece de Mathurin, nommée *Finette*, fort à son gré, et en est devenu amoureux. Cette jeune Paysanne est non-seulement très-portée à la coquetterie, mais elle prétend aussi épouser un Gentilhomme. *Nicole* Servante de Mathurin et cousine d'Arlequin, l'a informé de ces circonstances. Là dessus Arlequin prend un fort bel habit de son Maître, et sous ce travestissement il

vient

vient faire la demande de Finette à Mathurin. Nicole , de son côté , fait sçavoir à Finette l'arrivée d'un grand Seigneur qui vient pour l'épouser. Finette change d'habit et se pare de tout ce qu'elle a de plus beau pour recevoir son futur Epoux ; Arlequin arrive , il a une conversation avec Finette , qui est charmée des graces et des manieres de ce Seigneur. Ils sortent pour aller faire un tour de jardin. Arlequin revient seul et demande à Mathurin sa Niece en mariage ; il la lui accorde après une conversation plaisante et comique. Arlequin sort pour aller faire aussi dresser son Contrat de mariage. Dorimon entre, il est fort étonné de trouver Arlequin ainsi travesti ; celui-ci le prie bien fort de ne rien dire , en lui aprenant qu'il ne s'est travesti de la sorte que pour faire plaisir à Clitandre. Dorimon a la complaisance de ne pas découvrir tout d'un coup la fourberie. Le Tabellion apporte le Contrat de mariage de Colette et de Lucas , après la signature , il présente à Mathurin celui de Finette et du prétendu grand Seigneur ; Clitandre l'arrache des mains du Notaire , et fait connoître Arlequin pour son Valet , et non pour le Prétendu de Finette , qui déchire elle-même par dépit le Contrat , et se retire. Dorimon survient , il apprend à Mathurin et à Colette que le faux Lucas est son Fils Clitandre ; Mathurin est ravi d'un Mariage si avantageux pour sa Fille.

Cette Piece , qui est très-bien écrite , très-bien imaginée et parfaitement bien représentée , est suivie d'un Divertissement pour celebrer ce Mariage. Le sieur Deshayes , qui représente le Rôle de Lucas dans la Piece , danse un Pas de Trois de sa composition , avec deux Paysannes ; cette Danse a été extrêmement applaudie.

H Le

2116 MERCURE DE FRANCE

Le Mardi 14. Août, on donna au Théâtre François la premiere Représentation de la Tragédie de *Pharamond*, qui fut extrêmement applaudie. Nous en donnerons l'Extrait, accompagné du jugement du Public.

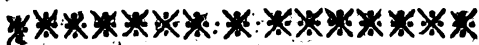
Le 17. Septembre, les Comédiens Italiens donneront la premiere Représentation de deux Pièces nouvelles d'un Acte chacune, la premiere en Prose, intitulée, la *Famille*, et la seconde en Vers, intitulée, les *Gaulois*, de la composition de M. Roinagnesy, ornée d'un Divertissement et d'un Vaudeville; la seconde Piece est la Parodie de la Tragédie de *Pharamond*. On parlera plus au long de ces nouveautés, qui ont été très-goutées.

Le 5. Septembre, l'Opera Comique donna la premiere Représentation d'une petite Piece d'un Acte, ajoutée à celles dont on a déjà parlé; elle a pour titre, *les Coffres*, avec des Divertissemens de Chants et de Danses.

Le 25. on donna une autre Piece nouvelle d'un Acte, intitulée, *l'Intrigue inutile*, de la composition de M. Carolet, elle fut suivie d'un Ballet Pantomime, intitulé, *l'Ecole de Mars* et le *Triomphe de Venus*. Ces nouveautés ont été applaudies du Public.



NOU-



NOUVELLES ETRANGERES.

D'AFRIQUE.

Selon les dernieres Nouvelles reçues de Barbarie, Mulcy Abdalha, après avoir fait mourir la plupart des principaux Maures du parti de Mulcy Ali, son frere, s'est rendu à Mequinez, et y a fait son Entrée publique avec beaucoup de magnificence; les Habitans l'ont reçu avec des démonstrations extraordinaires de joye, et toutes les personnes de distinction de la Ville sont allés au-devant de lui à quelques lieues. Depuis qu'il est à Mequinez, les Villes de Maroc, de Fez, de Salé, de Tafilet et de Taradante, lui ont envoyé des Députés pour le complimenter et pour lui rendre hommage, il a assuré les Députés qu'il auroit une attention particuliere à rétablir la tranquillité dans son Royaume, et à favoriser le Commerce. Il a divisé l'Armée des Noirs en trois differens Corps, dont un est à Ceuta, un à Taradante, et le troisieme dans plusieurs Villages voisins de la Place de Mazargam, qui appartient au Roy de Portugal.

R U S S I E.

EN mandant à la Czarine la nouvelle de la prise de Bacciesaray, le Comte de Munich lui a envoyé un Plan du Palais que les Kans de Crimée y ont fait bâtir pour leur demeure. Ce Palais est fort vaste, il est entierement construit de pierres, et la Place dans laquelle il est renfer-

H ij mé

2118 MERCURE DE FRANCE

né est environnée de fossés très-larges, remplis d'eau. On arrive à cette Place par un Pont de pierre, et l'on entre dans la première cour du Château par une porte fort élevée. D'un côté sont les Ecuries, et de l'autre les logemens pour les Esclaves du Kan ; au fond de la cour on voit une Mosquée et les Bains de ce Prince. Dans la seconde cour, sont ses Apartemens, dont les murs en dedans sont revêtus de Porcelaine, les plafonds peints en mosaïque, et les planchers carrelés de marbres de diverses couleurs. Le long du Bâtiment ; regne en-dehors une galerie soutenue par des colonnes, laquelle sert à garantir du Soleil l'intérieur des Apartemens. Les Jardins sont ornés d'un grand nombre de bassins et de cabinets revêtus de marbre, et les Sources des Montagnes voisines de la Ville fournissent de l'eau en abondance pour la culture de ces Jardins et pour leur embellissement.

Le même General a mandé à la Czarine, que depuis que l'Armée Moscovite avoit quitté les environs de Bacciesaray, Capitale de la Crimée, un Corps de Cosaques qu'il avoit fait avancer du côté de la Mer, avoit repassé par la Ville, et qu'il avoit détruit le magnifique Palais que les Kans y avoient fait construire. Il ajoute que le même Détachement avoit mis le feu à divers quartiers de la Ville, dont la plus grande partie a été réduite en cendres, et qu'avant que de s'éloigner de Bacciesaray, il avoit détaché quelques Troupes pour s'emparer de la Ville des Juifs, qui en est très-proche et qu'on avoit trouvée abandonnée par les Habitans.

La Czarine a appris en même-temps, que l'Armée Moscovite, qu'on croyoit n'être partie de Bacciesaray que le premier Juillet dernier, s'étoit

toit mise en marche le 29. du mois de Juin; que le lendemain l'avant-garde étant arrivée sur le bord de la Riviere d'Almas, on avoit aperçu sur l'autre bord un Corps considérable de Tartares qui avoit canoné les Moscovites pendant quelque temps: que le premier Juillet ceux-ci avoient passé la Riviere malgré les efforts des Ennemis pour les en empêcher; que le Comte de Munich averti le 2. par quelques partis, de la marche des Tartares vers la Riviere de Salgita, s'étoit avancé avec toute l'Armée pour les attaquer; que lorsque les Moscovites furent arrivés à la vûe des Ennemis, ces derniers s'étoient retirés en désordre, après avoir tiré un grand nombre de coups de canon, et qu'étant revenus attaquer l'aîle gauche du Comte de Munich, ils avoient été repoussés avec une perte considérable; que le 3. 3000. Moscovites et 2000. Cosaques, sous les ordres du Prince Ismailoff, Lieutenant Feldt-Maréchal et du Comte de Byron, Major Général, étoient allés se rendre maîtres de la Ville d'Achmeschef; et qu'après l'avoir pillée et y avoir mis le feu, ils avoient rejoint l'Armée, qui ayant continué sa marche le jour suivant, avoit brûlé plusieurs Villes et passé la Riviere de Salgira.

Selon les mêmes Lettres, les Tartares, croyant que le Comte de Munich avoit dessein d'aller à Caffa pour en former le Siège, avoient rassemblé toutes leurs Troupes près de cette Place, et ravagé presque tout le Pays qui étoit entre eux et les Moscovites. La difficulté de traverser ce Pays, dans lequel l'Armée auroit manqué de toutes les choses nécessaires, et les chaleurs excessives qui incommodoient beaucoup les Troupes depuis quelques jours; ont engagé le Comte

2120 MERCURE DE FRANCE
de Munich à retourner à Précops , où l'Armée
arriva le 17.

La Czarine a approuvé la Capitulation accordée par le Feldt-Maréchal Lesci au Pacha d'Asoph , laquelle porte que la Garnison qui est sous les ordres de ce Pacha , sera conduite sous une escorte jusqu'à la Ville d'Atschuk , dans le Cuban , mais qu'on ne lui accordera aucuns honneurs Militaires ; qu'on rendra aux Officiers et aux Soldats leurs Armes aussi-tôt après qu'ils seront sortis de la Place ; que les uns et les autres s'engageront par serment à ne point porter les Armes pendant un an contre la Moscovie ; que trois des principaux Officiers de la Garnison demeureront en otage dans Asoph jusqu'au retour de l'escorte donnée pour la conduire à Atschuk ; que les Turcs donneront au Général Lesci un état des provisions qui sont dans la Place , et qu'ils lui découvriront toutes les mines qui ont été faites pendant le Siege ; qu'ils ne pourront rien emporter des Magasins ni des Arcenaux , que tous les Habitans Arméniens , Grecs , et autres Chrétiens Etrangers , qui sont dans la Ville , auront la liberté d'y demeurer , mais que les Mahométans seront obligés d'en sortir.

Les dernières Lettres de Russie portent que la Czarine a reçu les propositions d'accommodement , faites par le G. Seigneur , mais elle ne les a point acceptées , parce que S. H. offre seulement de lui céder la Ville d'Asoph et une partie de la petite Tartarie.

Ces Avis ajoutent que le Comte de Munich s'est emparé depuis peu de la Ville de Kiper , dans la Crimée , et que les Habitans d'Oczakow , qu'il avoit fait sommer de se soumettre à la Czarine , étoient résolus de demeurer fideles au Kan de

de Crimée ; comme cette Place n'est que médiocrement fortifiée, et qu'en s'en rendant maître on s'ouvre un passage dans la Bessarabie , le Comte de Munich a proposé à S. M. Cz. d'en faire le Siège.

P O L O G N E.

ON écrit de Warsovie , que l'Evêque de Cracovie , le Palatin de Culm , le Castellan de Myrdzy , le Comte Poninski , Référéndaire de la Couronne , et M. Suski , Régent de la Chancellerie , ont été nommés pour examiner les Titres de ceux qui se présenteront en qualité de Créanciers du Roy de Pologne ; et qu'ils ont dû s'assembler le 15. de ce mois à Lesna.

A L L E M A G N E.

LE bruit court à Vienne , que le Grand Seigneur a fait déclarer à l'Empereur qu'il lui céderoit une partie de la Bosnie et de la Servie , si S. M. I. vouloit ne prendre aucun parti dans les différends de Sa Hautesse avec la Czarine.

Selon les Lettres écrites de Valachie , sur la fin du mois dernier , plus de 40000. hommes de Troupes réglées s'étoient assemblés , par ordre du Grand Seigneur , entre Bender et Choczin et ils y avoient été joints par 30000. Tartares.

Les mêmes Lettres confirment , que l'Armée Othomane , commandée par le Grand Visir , étoit attendue le 8. sur le bord du Danube , et qu'on avoit jeté dès le mois dernier sur ce Fleuve tous les Ponts dont les Troupes avoient besoin pour le passer.

On mande de Turquie , que la Noblesse de plusieurs Provinces de Perse , avoit refusé de reconnoître Thamas Kouli-Kan pour Roy , et

H iij qu'elle

qu'elle s'étoit déclarée pour le Cousin-germain du dernier Roy. Thamas Kouli Kan a été obligé de détacher une partie de son Armée pour soumettre le parti qui lui est contraire, et les Turcs espèrent que cette division leur donnera les moyens de faire lever le Siege de la Ville de Bagdad, ou du moins d'y jeter du secours.

Le 28. du mois dernier, Leurs M. Imp. déclarèrent que la Duchesse de Lorraine étoit dans le quatrième mois de sa grossesse.

Le Duc de Lorraine a offert 600000. florins à la Princesse Anne-Victoire de Savoye, si elle vouloit lui céder la jouissance de la Terre de Holf, qui a appartenu au Prince Eugene.

On a appris de Belgrade, qu'un Corps de Tartares avoit fait des courses dans les environs, et qu'il avoit massacré 40. Soldats Impériaux qui gardoient un poste peu éloigné de cette Place.

ITALIE. DE ROME.

ON a défendu, sous peine de la vie, aux Transteverins, de s'assembler plus de cinq sous quelque prétexte que ce soit, et l'on a dressé des poteaux en divers endroits de leur quartier, afin d'y pendre sur le champ tous ceux qui seront surpris en désobéissance.

Les Avis reçus de l'Isle de Corse, portent que le 29. Juillet, un Détachement de 2000. hommes, commandé par le Colonel Marchelli, avoit attaqué trois postes occupés par les Rebelles sur les Frontieres de la Province de la Balagna; que deux de ces postes avoient été emportés, malgré la vigoureuse résistance de ceux qui les défendoient; que le Colonel Marchelli ayant passé ensuite dans l'Isle de Rossa, pour en chasser les Rebelles, ceux-ci s'étoient défendus avec rancune
de

de valeur qu'ils l'avoient obligé de se rembarquer ; que malheureusement il s'étoit élevé avant qu'il pût regagner la terre , une violente tempête qui avoit fait périr sa Barque et plusieurs des autres qu'il avoit avec lui ; qu'on n'avoit pû le sauver , et qu'outre cet Officier , qui est fort regretté, les Gênois avoient perdu en cette occasion près de 300. hommes.

On apprend par les dernières Nouvelles de Gênes , que les Rebelles de Corse , opposés au parti de leur principal Chef , ont à leur tête un nommé Luc Ornani , qui se tient avec un Corps de Troupes dans les Montagnes. Il est fort considéré par les Rebelles de sa faction , et il ne néglige rien pour détacher de la faction contraire tous ceux dont la valeur et les autres qualités peuvent lui être de quelque utilité.

Quoique le principal Chef des Rebelles ait été abandonné par une partie des siens , et qu'il ait eu du désavantage dans plusieurs combats avec les Troupes Gênoises , il continué , non-seulement de se défendre avec opiniâtreté , mais même depuis qu'il n'est plus enfermé dans le Château de Corte , il a attaqué plusieurs fois des Détachemens des Troupes Gênoises , ou de celles du parti des Rebelles qui lui sont opposés. Ayant rencontré dernièrement quelques-unes de ces dernières , commandées par le nommé Arighi , un de ses plus irréconciliables adversaires , il les mit en fuite. Il ravagea ensuite toutes les terres qui appartiennent à Arighi ou à la famille de ce Rebelle , et il brûla plusieurs de leurs maisons , dans l'une desquelles la mère et trois autres parens d'Arighi ont péri au milieu des flammes. La crainte d'éprouver de pareils traitemens , empêche plusieurs ennemis du principal Chef

2124 MERCURE DE FRANCE

des Rebelles , de se déclarer contre lui.

La nuit du 18. au 19. du mois dernier , il y eut à Florence un violent Ouragan , accompagné de pluie et de grêle ; le Tonnerre tomba sur le Monastere des Nouvelles Converties ; le Clocher de l'Eglise de cette Maison a été entièrement réduit en cendres , ainsi que quelques-unes des Cellules des Religieuses , et le dommage eût été beaucoup plus considérable , si l'on n'eût apporté un prompt secours.

Les Lettres de Sicile marquent que le 29. Juillet dernier , la Statuë Equestre du Roy , faite par ordre des Magistrats de Palerme , avoit été placée sur le principal Quay du Port de cette Ville , au bruit d'une triple salve d'Artillerie.

D' E S P A G N E .

LE Roy a nommé le Marquis de la Mina son Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roy de France. Don Ferdinand Trivigno , qui a été chargé pendant quelques années à Paris des affaires de Sa Majesté , retourne à Madrid pour y exercer la Charge de Secrétaire de la Salle des Millions , dont le Roy a disposé en sa faveur.

H O L L A N D E E T P A Y S - P A S .

L paroît à la Haye un Ecrit , dans lequel on expose les causes des differends survenus entre les Espagnols qui habitent le Paraguay , et les Portugais de la Colonie du S. Sacrement. On assure dans cet Ecrit , que depuis l'année 1721. ces derniers ont fait plusieurs usurpations sur les Terres de la dépendance de Buenos Ayres , et que les Habitans du Paraguay ont encore plus sujet

S E P T E M B R E. 1736. 2125
sujet de se plaindre de l'usage que les Portugais
font des Pays-usurpés, que des usurpations même ;
qu'on y a compté dans l'année dernière plus de 40. Vaisseaux Etrangers qui y faisoient
la contrebande ; que le Gouverneur de Buenos
Ayres, pour prévenir la ruine totale du Commerce
de la Province confiée à ses soins, s'est
déterminé après avoir eû recours inutilement à
la voye des négociations, à employer la force
pour resserrer les Portugais dans les limites qui
leur ont été prescrites par les Articles V. et VI.
du Traité d'Utrecht.

*STANCES présentées à M. le Comte
de Gacé, Fils de M. le Marquis
de Matignon, âgé de 5. ans.*

Quel Astre à mes yeux se présente ?
Quel est ce visage riant ?
Sous une taille si charmante,
Est-ce un Dieu, n'est-ce qu'un Enfant ?



Du Dieu qu'on adore à Cithere
Je reconnois en lui les traits ;
De Venus son aimable Mere
Il a les yeux et les attraits.



Déjà les Graces demi nuës,
Pour venir lui faire la cour,
Avec les Nymphes ingénuës,
S'empressent de quitter l'Amour.

H vj Surpris

2126 MERCURE DE FRANCE

Surpris de leur promptre retraite ,
Amour voudroit les retenir
Mais non ; charmé de sa défaite ,
A son vainqueur il va s'unir.



De vaincre tu pouvois prétendre ,
Aimable Enfant , sans ce secours ,
Un cœur peut-il ne pas se rendre
A qui se rendent les Amours ?



Un jour pour une autre victoire ,
Tu braveras d'autres hazards ,
Sous les Etendarts de la gloire.
Tu fus Amour , tu seras Mars.



Il est mille exemples à suivre
Dans les Matignons tes Ayeux ;
En toi nous les verrons revivre ,
Et tu feras encor plus qu'eux.



Digne Eleve d'un Oncle * illustre ,
Quels faits signaleront ton bras ?
Héros dès ton troisième lustre ,
Sous lui que n'oseras-tu pas ?

* *Le Maréchal de Coigny.*

Mais

SEPTEMBRE. 1736. 2127

Mais c'est trop tôt parler de guerre ,
A ton âge est-il des vainqueurs ?
Borne tous tes combats à plaire ,
Ton triomphe à gagner des cœurs.

Par un Auteur âgé de 17. ans.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier de ce mois, on célébra avec les cérémonies accoutumées dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denis, le Service solennel qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'Ame du feu Roy LOUIS XIV. L'Evêque de Mende y officia pontificalement, et la Messe fut chantée par la Musique. Le Roy accompagné du Duc d'Orleans, du Duc de Bourbon, du Comte de Clermont, du Prince de Conty, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, du Comte de Toulouse, et de ses principaux Officiers, assista à ce Service, après lequel S. M. vit le Trésor, et les nouveaux Bâtimens de l'Abbaye.

EXTRAIT d'une Lettre Ecrite de S. Denis le 4. Septembre. Le 31. du mois dernier, S. E. M. le Cardinal de Fleury vint coucher à l'Abbaye de S. Denis. Le R. P. Claude Dupré, Supérieur Général des Bénédictins de la Congregation de S. Maur, accompagné de ses Assistans, du R. P. D. Joseph Castel,

2128 MERCURE DE FRANCE

Castel, Prieur, et de tous les Religieux de la Maison, le reçut à l'entrée de l'Eglise, lui présenta l'Eau-benite et le conduisit dans le Sanctuaire. Après y avoir fait sa Priere, S. E. visita les Lieux Réguliers de cette Vaste et Magnifique Abbaye, avec une agilité qui charma tous ceux qui en furent les témoins.

Le lendemain premier Septembre, le Roy arriva vers les onze heures à S. Denis. S. M. en descendant de son Carosse à la Porte de l'Eglise, y trouva plus de cent Religieux en Aubes et en Chappes; et s'étant mise à genoux, Elle baisa la Croix, dite *de Philippe Auguste*, qui lui fut présentée par le R. P. Prieur, lequel eut l'honneur de haranguer le Roy au nom de sa Communauté.

Le R. P. Général prit ensuite la parole, et exposa en peu de mots l'humble dévouement, et les vœux ardens et continuels de toute sa Congregation pour un Monarque si Religieux. Sa Majesté, ayant à ses côtés ces deux RR. Peres, fut conduite processionnellement sous un Dais jusqu'à son Prie Dieu, où avec une modestie digne de sa Foy et de sa Piété, elle assista au Service solennel de l'Anniversaire de Louis XIV.

Après le Service, le Roy passa dans l'Interieur du Monastere, monta au grand Dortoir, entra dans quelques Cellules, visita les autres Lieux Réguliers, et alla voir enfin le Trésor, où on lui montra la Couronne et les Habits de son Sacre. Comme le Roy alloit remonter en Carosse, le R. P. Général le harangua de nouveau à la Porte de l'Eglise, et dit « que le Spectacle si nouveau, et si édifiant que S. M. venoit de donner à la Ville, à la Cour, à tout son

SEPTEMBRE. 1736. 2129

» son Royaume , et à touté l'Europe , en ren-
» dant ses pieux Devoirs à son Auguste Bisayeul,
» de glorieuse Mémoire, lui assuroit , aux ter-
» mes de la * Loy , le Regne le plus long et le
» plus florissant.

Le Comte d'Aubigné, Lieutenant Général des Armées du Roy , et qui étoit Inspecteur d'Infanterie , en a été nommé Directeur Général.

Le Roy étant parti de Compiègne le 27. du mois dernier , Sa M. vint coucher à Chantilly , et y resta jusqu'au premier de ce mois , qu'elle en partit pour S. Denis. où elle assista , comme on vient de le voir , à la Célébration de l'Anniversaire de Louis XIV. Le Roy alla dîner au Château de la Muette , et arriva le soir à Versailles.

Le 2. de ce mois , le Roy prie le deuil pour la mort de l'Infante Dona Françoisse , Sœur du Roy de Portugal, que Sa M. quitta le 10.

Le 4. de ce mois , M. Zeno, Ambassadeur ordinaire de la République de Venise, eut son Audience publique de Congé du Roy , étant accompagné par le Comte de Marsan, et conduit par le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs, qui étoient allés le prendre en son Hôtel à Paris dans les Carrosses de leurs Majestés. Il trouva à son arrivée dans l'avant-cour du Châ-

* *Honorez votre Pere et votre Mere , selon que le Seigneur votre Dieu vous l'a ordonné , afin que vous viviez longtemps , et que vous soyez heureux.*
Deut. v. 16.

seau

2130 MERCURE DE FRANCE

teau de Versailles les Compagnies des Gardes Françaises et Suisses sous les Armes , les Tambours apellant ; dans la Cour , les Gardes de la Porte et ceux de la Prévôté de l'Hôtel , aussi sous les armes , à leurs Postes ordinaires , et sur l'escalier les Cent Suisses en habit de cérémonie , la Hallebarde à la main. Le Duc de Villeroy , Capitaine des Gardes du Corps , le reçut à la Porte en dedans de la Salle , où les Gardes du Corps étoient en haye et sous les armes. A la fin de l'Audience le Roy fit Chevalier M. Zeno , selon l'usage pratiqué à l'égard des Ambassadeurs de la République de Venise. L'Ambassadeur fut ensuite conduit à l'Audience de la Reine , à celle de Monseigneur le Dauphin , et à celle de Mesdames de France ; et après avoir été traité par les Officiers du Roy , il fut reconduit à Paris dans les Carosses de leurs Majestés par le Chevalier de Saintot , Introdacteur des Ambassadeurs , avec les cérémonies accoutumées.

Le 8. de ce mois , Fête de la Nativité de la Sainte Vierge , le Roy revêtu du Grand Collier de l'Ordre du Saint Esprit , se rendit à la Chapelle du Château de Versailles , où S. M. entendit la Messe , et communia par les mains de l'Abbé de Ghistelle , Aumônier du Roy en quartier : S. M. toucha ensuite un grand nombre de malades.

La Reine communia dans la Chapelle du Château , par les mains du Cardinal de Fleury , son Grand Aumônier.

Le même jour ; le Pere Franc Sirera , Espagnol , General des Minimes , accompagné de plusieurs Religieux de son Ordre , eut Audience.
publi-

publique du Roy, et ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, et de Mesdames de France. Il fut conduit à ces Audiénces par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les Carrosses du Roy et de la Reine; et après avoir été traité par les Officiers du Roy, il fut reconduit à Paris dans les Carrosses de leurs Majestés par le même Introduceur.

Le 9. de ce mois, le Corps de Ville se rendit à Versailles, et le Duc de Gèvres Gouverneur de Paris, étant à la tête, il eut audience du Roy avec les cérémonies accoustumées. Il fut présenté à S. M. par le Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, et conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des cérémonies. Le Prévôt des Marchands et les deux nouveaux Echevins prêterent entre les mains du Roy le Serment de fidélité, dont le Comte de Maurepas fit la lecture, le Scrutin ayant été présenté par M. le Vayer de Marsilly, Conseiller au Parlement, qui parla avec beaucoup d'éloquence.

Le même jour le Corps de Ville eut l'honneur de rendre ses respects à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, et à Mesdames de France.

On mande de la Ville de la Charité sur Loire, du 9. Septembre, que M. de Charant, Lieutenant Général de la même Ville, le plus ancien des Subdelegués des Intendans des Provinces du Royaume, par cinquante-deux années de services sans interruption, vient de faire à sa Terre de Mesvre, la cérémonie du renouvellement de son mariage, après cinquante années révoluës, et qu'il a traité ses Parens et Amis splendidement à cette occasion. Le

1132 MERCURE DE FRANCE

Le 30. Juillet, M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roy, fit chanter au Concert de la Reine le Prologue et le premier Acte de l'Opera d'*Iphigénie*, lequel fut continué le premier et le 9. Août, les principaux Rôles furent remplis par les Dlls *Antier*, *Duchamel* cadette, et *Lenner*, et par les Srs d'*Angerville*, *Chassé* et *Guedon*.

Le 16. on concerta le Prologue et le premier Acte d'*Armide*, dont les premiers Rôles furent chantés par les Dlls *Antier*, *du Caillois*, *Dogy*, et *Rolland*, et par le sieur d'*Angerville* dans le Rôle d'*Hydraor*.

Le 22. la Reine entendit le Prologue d'*Ama-dis de Gaule*. La Dlle *Lenner* chanta ensuite la Cantate de *Didon* avec beaucoup d'applaudissement; elle est de la composition de M. de Blamont.

Le 8. Septembre, Fête de la Nativité de la Vierge, on chanta au Concert Spirituel des Tuileries, le *Nisi quia Dominus*, Motet de M. de la Lande, qui fut suivi d'une très-belle suite de Symphonie de M. Mouret. La Dlle *Largilliere* chanta ensuite un petit Motet du même Auteur avec beaucoup de précision, de même que la Dlle *Fel* dans un autre petit Motet de M. le Maire. Le Concert finit par un très-beau Motet à grand Chœur de M. Cheron, qui fut précédé de deux *Concerto*, exécutés par les sieurs *Guignon* et *Blavet*.

Le Gouvernement de Guise en Picardie, vacant depuis le 3. Octobre de l'année dernière par la mort de Gaspard de Contade, Lieutenant Général, a été donné à Joseph de Mesmes, Marquis de Ravignan, Lieutenant Général des Armées

S É P T E M B R E. 1736. 2133
Armées du Roy du 8. Mars 1718, et Directeur
général de l'Infanterie depuis le 4. Juillet 1719.

L'Evêque d'Uzès, nommé à l'Evêché de Castres, Suffragant d'Albi, vacant du 26. Juin dernier par la mort d'Honoré de Quiqueran de Beaujeu, se nomme *François de Lastie de S. Jal*, et est du Diocèse de Limoges. Il a été ci-devant Doyen de l'Eglise Collégiale de N. D. d'Andely, Diocèse de Rouën, et Vicaire Général de ce Diocèse, et auparavant de celui de Bordeaux. Il fut nommé à l'Evêché d'Uzès le 26. Novembre 1728. et fut sacré le 3. Avril 1729.

Le nouvel Evêque d'Uzès, dont le Siege est Suffragant de Narbonne, est *Bonaventure Bauyn*, de Dijon, qui a été d'abord Chanoine de l'Eglise Collégiale de S. Etienne de Dijon, puis Docteur en Theologie de la Faculté de Paris de la Maison et Société de Sorbonne le 7. Juillet 1728. Chancelier de l'Eglise Métropolitaine de Paris le 4. Decembre suivant; Abbé Commandataire de S. Barthelemi de Noyon au mois de Janvier 1729. et Vicaire Général du Diocèse de Paris au mois de Mars 1730. Il est fils de Jean-Baptiste Bauyn, Conseiller Honoraire au Parlement de Dijon; et de même Famille que Nicolas-Prosper Bauyn, Seigneur d'Angervilliers, Ministre et Secrétaire d'Etat.

L'Evêque titulaire d'Eleuse, nommé à l'Evêché de Mirepoix, Suffragant de Toulouse, vacant par la démission de Jean-François Boyer, Précepteur de Monseigneur le Dauphin, est de la Maison de Quiqueran de Beaujeu en Provence, et neveu de l'Evêque de Castres, dernier mort, dont il étoit Vicaire Général.

L'Abbé de Saarès d'Aulan, qui a été nommé

2134 MERCURE DE FRANCE

à l'Evêché d'Acqs , Suffragant d'Ausich , vacant du mois de Juin dernier par la mort de François d'Andigné , est du Comté Venaissin , d'une Famille Noble , dont trois freres ont été Evêques de Vaison dans le 17^e Siècle , et ont tenu successivement ce Siège pendant près de 12 ans. On trouve dans le Supplément du Dictionnaire Historique de 1733. un Article du premier des trois , qui étoit un Prélat fort sçavant , et qui a donné plusieurs Ouvrages au Public.

Le Maréchal de Noailles et le Comte de Kœvenhüller s'étant rendus à Zorlesco , y convinrent le 27. du mois dernier de tout ce qui pouvoit regarder l'évacuation du Milanéz. Suivant le Reglement signé par ces deux Généraux , les Troupes de l'Empereur , auxquelles la Ville de Crémone et le Crémonois avoient été remis le 25 , ont dû entrer dans Trezzo , Lecco , et Fuentes le 31 , dans Pizighitone le 2. de ce mois , dans Lodi le 4 , dans le Château de Milan et dans la Ville de Cosme le 7 , et dans les Forts d'Arona et d'Omodozola le 9. Comme il a été convenu que la Ville de Pavie ne seroit remise aux Imperiaux que lorsque le Roy de Sardaigne seroit en possession des Fiefs des Langhes , on a laissé dans cette Ville en garnison 6. Bataillons des Troupes Françaises et 4. de celles du Roy de Sardaigne ; six autres Bataillons François et trois Escadrons sont restés dans le Vigevanasque. Le Maréchal de Noailles a fait partir le reste des Troupes qui sont sous ses ordres , pour revenir en France ; et ces Troupes doivent marcher sur trois colonnes , dont une passera par le Mont-Cenis , la seconde par la Vallée de Barcelonnette , et la troisième par Briançon. On

On a appris de Turin du 10. Septembre , que le Roy de Sardaigne étant en possession des Fiefs des Langhes , le Maréchal Duc de Noailles avoit envoyé ordre à huit Bataillons des Troupes Françoises restées en Italie , et aux trois Escadrons du Régiment Dauphin , Cavalerie , qui étoient aux environs de Pavie , de se mettre en marche le onze et le treize pour repasser en France. Ces Lettres ajoutent que la Ville de Pavie devoit être remise aux Imperiaux le 14. et que le même jour les quatre Bataillons des Troupes Françoises qu'on avoit laissées dans cette Place en sortiroient pour joindre les autres Troupes.

A M^c DE SA ***

Pour le jour de sa Fête le 2. Juillet.

Par M. Poncy de Neuville.

A Cceptez en ce jour mes vœux et mon hommage ;

Le respect vous les offre ; et je dis davantage ,

Je puis y joindre l'amitié ;

Si l'amour sçait unir le Sceptre et la Houlette ;

Pourquoi ne veut-on pas qu'elle soit de moitié

Avec cette estime secrète

Que pour le vrai mérite un cœur noble ressent ?

De votre rang au mien je connois la distance ;

Mais , à s'expliquer librement ,

On auroit peu d'amis , si nécessairement

Il falloit les compter par leur haute naissance ,

Et

Et remonter au seizième quartier ,

Pour mériter en France

Le nom d'ami par excellence.

Je respecte les Grands , mais sans faire métier
D'encenser leurs défauts , et je veux qu'heritier
De leurs titres pompeux , soi-même l'on s'honore ,
Qu'on les fasse revivre , ou plutôt oublier ,
En devenant plus Grands qu'ils ne l'étoient en-
core.

Le superbe Ecusson n'ébloût point mes yeux ;
Ce sont les sentimens que j'estime dans l'homme ,

Et non ses antiques Ayeux ,

Quelle gloire pour eux

Que l'étranger avec respect les nomme ,
S'ils sont deshonorés par d'indignes neveux ?
Je puis sur ce sujet vous parler sans contrainte ;
* Votre illustre Famille a dans son sang l'em-
preinte

De la bonne Noblesse , et porte dans le cœur ,
Profondément gravés en brillans caracteres
Le sceau de la vertu , celui de la valeur ;
Toujours dans votre Race on vit , avec honneur ,
Les Enfans remplacer les Peres.

** Mrs de Sa * * * sont d'une très-ancienne et
très-illustre Maison d'Auvergne , et servent avec
distinction , l'un dans le Régiment de Brissac , deux
dans Noailles , Infanterie , et un autre dans Au-
xerois .*

RELATION .

RELATION de l'Incendie arrivé à Pontarlier.

LE 31. du mois d'Août, sur les deux heures après midy, les Ouvriers qui travailloient à recouvrir le Clocher de la Paroisse de S. Benigne, dont le Dôme étoit revêtu de fer blanc, ayant par mégarde laissé tomber des matieres allumées ou soudures fonduës sur le toit de l'Eglise, qui n'est que de bois, suivant l'usage du Pays, le feu y prit à l'instant et augmenta avec tant de rapidité, qu'avant que les Ouvriers fussent descendus pour l'éteindre, il n'étoit déjà plus temps d'arrêter le progrès des flammes.

Le tocsin ayant été sonné, le Peuple se porta sur le lieu pour donner le secours nécessaire, mais un vent violent, qui regnoit ce jour-là, communiquant le feu de la couverture de l'Eglise à des maisons voisines, l'embrasement devint bien-tôt considérable, le feu se répandit de toutes parts, et en moins de deux heures, plus de 200. maisons ne formerent plus qu'une seule et même flamme.

Tout parut pour lors dans une confusion effroyable; le Peuple ne pouvant résister à l'ardeur du feu, ne songea plus qu'à sauver les femmes, les enfans et quelques mauvaises hardes; M. de Bearnés, Gouverneur de la Ville, qui étoit monté à cheval dès qu'il avoit vû l'Incendie faire du progrès, donnoit ses ordres, suivi des Officiers municipaux pour ramener les Bourgeois effrayés au secours; mais la flamme, la fumée, les cendres, poussées par la violence du vent, en ôtant la vûe et la respiration, suprimoient tous les moyens d'y parvenir; c'étoit
fait

2138 **MERCURE DE FRANCE**
fait de cette malheureuse Ville : si M. de Ros ,
Lieutenant du Roy ne tût accouru avec un gros
Dérachement du Château de Joux , qui s'étant
joint aux Paysans de dix ou douze Villages ,
arrivés de tous côtés , formerent une barrière
assés puissante pour s'oposer à la rapidité des
flammes.

On commença pour lors à abatre plusieurs
couvertures de maisons ; des Ouvriers répandus
de toutes parts , soutinrent ce travail courageu-
sement, enfin après avoir coupé toute communi-
cation , on parvint à sauver environ le tiers des
autres Bâtimens.

On ne peut exprimer l'horreur et les suites de
ce fatal Evènement , plus de 400. Familles qui
ont perdu leur récolte et toutes les provisions de
l'hiver , sont dans une extrême misere ; les
maisons des plus riches Marchans et des meil-
leurs Bourgeois, sont périés , les Eglises Parois-
siales de S. Benigne , de S. Erienne , un Hôpital
assés considérable , un Convent de Religieux Au-
gustins , la Chapelle de la Croix , les Clochers
avec toutes les Cloches , et plusieurs autres Edi-
fices publics , sont réduits en cendres. on a déjà
découvert onze Corps brûlés , des Ouvriers de
toute espece sont hors de service par les bles-
sures considérables que les débris des maisons
ont occasionné ; il ne se voit guère de situation
plus affreuse , ni de circonstance qui doive plus
exciter la commiseration de la Cour et la cha-
rité des personnes vertueuses.

Les

SEPTEMBRE. 1736. 2139

LES AMUSEMENS de l'Enfance,
à Monseigneur le Dauphin, en le com-
plimentant sur l'heureux jour de son
auguste Naissance.

P Rince qui méritez notre unique tendresse,
Qu'en tous lieux les Vertus accompagnent sans
cesse ,

Prince , qui dans les cœurs imprimez un respect,
Que partage l'Amour, et qui n'est point suspect,
Nous venons profiter de l'heureux avantage
De vous offrir des jeux qui concernent votre âge;
Amusons , à l'envi, de précieux loisirs

Que vous donnez encor à de pareils plaisirs ;
Nous ne nous verrons pas long temps à votre
suite ,

Votre ame avant le temps par la Sagesse instruite,
Sous les traits d'un Enfant cache un Héros
parfait ;

Pour le Fils de LOUIS un tel miracle est fait.

Le solide déjà s'attire votre estime ,
L'Éclat des Beaux-Arts vous fixe et vous anime;
Né sur un Trône illustre , azile des Vertus ,
Sur elles vous jetez des regards assidus ;

Vous voyez dans les traits de votre auguste Mere
Des plus hautes Vertus le sacré caractere ,
Et fier , avec raison , d'être Enfant de LOUIS ,
Vous nous montrez déjà que vous êtes son Fils.

Par M. Carolet.

L LET

*LETTRE de M. * * *, sur la Fête
donnée à Forges.*

JE ne suis point flaté de la préférence que vous me donnez, Monsieur, et je vous avouërai que vous m'auriez fait un grand plaisir de vous adresser à tout autre qu'à moi, pour avoir la Description de la Fête que la Princesse de Carignan a donnée à l'occasion de la Naissance du Prince de Condé. Je ne sçais point écrire, sur tout en stile de Relation, et je suis, qui pis est, le plus paresseux de tous les hommes.

Vous vous êtes trompé si vous avez crû m'animer par l'esperance de la gloire, il n'y a pas grand mérite à faire, même bien, un pareil Ouvrage; d'ailleurs mon repos m'est cher, je ne suis point avide d'éloges. Je préfère une heure de sommeil au plus beau Panégyrique.

Sans honte j'ose avoüer

Que j'aime mieux dormir la grasse matinée;

Que de m'entendre loüer

Pendant toute la journée.

Regardez donc ce que je fais ici comme la preuve la plus essentielle de mon amitié.

Le Jeudi au soir 9. du mois d'Août, la Princesse de Carignan reçut la nouvelle de l'heureuse Naissance du Prince de Condé. Sa joye fut extrême, on en peut juger par la tendre amitié qui la lie avec Madame la Duchesse. Pour en donner un témoignage public, elle résolut de faire chanter un *Te Deum*, et de donner une Fête.

te. Le jour fut indiqué au Dimanche suivant. Elle fit sçavoir son intention à toutes les Personnes de distinction qui étoient à Forges.

Je vous dirai, par parenthese, qu'on n'y avoit jamais vû une Compagnie plus illustre et plus nombreuse que celle qui y étoit cette année. Je m'épargnerai la peine de vous nommer ceux qui la composoient. Ce détail lasseroit ma main et ne rendroit pas mon récit meilleur. Qu'il vous suffise de sçavoir que la Noblesse, l'Esprit, la Beauté et les Talens s'y trouvoient rassemblés.

Aussi-tôt qu'on sçut le dessein de la Princesse, chacun voulut contribuer de son mieux à le faire réussir. Cela n'étoit pas aisé, le temps étoit court, mais on sçut le mettre à profit. La route de Roüen fut tout d'un coup remplie de Couriers, qui allerent vider tous les Magasins de la Ville de Taffetas et de Rubans bleus et blancs. Le bleu est la couleur de la Princesse.

Comme on étoit à la Campagne, tout le monde convint que le bon goût suppléeroit à la magnificence, que tous les ajustemens seroient simples mais galans. Chaque Dame eut son ou même ses Chevaliers, elles les tirèrent au sort par une Loterie, afin que personne n'eût droit ni de se flater ni de se plaindre. Comme le nombre des Cavaliers surpassoit celui des Dames, il y eut des Lots de trois et de deux Chevaliers pour une seule Dame. Madame la Duchesse de C... eut le bonheur d'avoir le premier Lot.

Notre bon ami M. P... fut déclaré Chevalier Général de toutes les Dames, brochant sur le tout. On le pria de complimenter la Princesse au nom de toute l'Assemblée. Il se chargea de cette commission, à la priere du beau Sexe, auquel vous sçavez qu'il ne peut rien refuser.

I ij Le

Le Vendredi et le Samedi furent employés aux préparatifs. On y travailla avec tant de diligence, que tout fut prêt au jour nommé.

Le Dimanche à cinq heures du soir, toutes les Dames, soutenues ou suivies de leurs Chevaliers, se rendirent chés la Princesse de Carignan, et l'accompagnèrent à l'Eglise des Capucins, pour y entendre le Salut. L'Evêque d'Evreux y officia, ensuite le *Te Deum* fut chanté en Musique par les Musiciens que la Princesse avoit fait venir de Roüen, auxquels se joignirent plusieurs Melophilètes qui se trouverent à Forges.

J'oubliais à vous dire que les Chevaliers étoient habillés de blanc, avec des Echarpes bleues et blanches; les Dames leur avoient envoyé des Cocardes pour mettre à leurs Chapeaux, des Nœuds de Cravattes et des Rubans pour mettre à leurs Perruques; en revanche, les hommes avoient envoyé aux Dames de très-beaux Bouquets.

En sortant de l'Eglise des Capucins, on suivit la Princesse dans un grand Sallon qu'elle avoit fait construire exprès. Il étoit long de 80. pieds, sur 60. de large, couvert d'une toile ornée de feuillages avec des Emblèmes et Devises. Ce fut là que M. P. à la tête de toutes les Dames, harangua la Princesse. Il fut écouté avec plaisir.

Cette petite Cérémonie finie, il y eut Jeu et Concert jusqu'à neuf heures du soir. Alors on retourna aux Capucins pour voir tirer un Feu d'artifice, aussi beau que le temps et le Lieu le pouvoient permettre, après lequel on retourna au Sallon qu'on trouva parfaitement bien illuminé et décoré d'une Table de 60. Couverts, somptueusement servie. Les Dames s'assirent et leurs Chevaliers resterent debout pour les servir. Le Souper fini, il y eut Bal; la Princesse de Carignan

SEPTEMBRE. 1736. 2149

rignan avoit eu soin de faire venir de Paris des Tambourins pour animer la danse. La Fête dura jusqu'à deux heures après minuit, et auroit été complète sans un petit malheur qui arriva. Une Maison du Village fut embrasée ; mais graces à la charité et à la générosité de la Princesse et des autres personnes de condition , ce feu même est devenu un feu de joye pour le Propriétaire.

*REQUÊTE d'un Médecin aux
Parques Filandieres, &c.*

O Vous, dont j'ai souvent abrégé les travaux,
Parques , si vous avez quelque reconnoissance
Des soins qu'un Médecin prend pour votre repos,
J'en demande en ce jour la juste récompense.
Pour l'illustre Princesse adorée en ces Lieux,
Permettez que je vous employe ;
Occupez-vous de ses jours précieux ,
Qu'ils soient filés d'or et de soye ,
Parques , filez et filez lentement ,
Je dirois éternellement ,
Mais notre vie enfin doit être terminée ,
Tel est l'Arrêt du sort , les vœux sont superflus
A l'âge de Nestor poussez sa destinée ,
Ou pour dire encore plus ,
Pour chacune de ses Vertus ,
Parques , filez une année.

EXTRAIT d'une autre Lettre.

SI vous n'avez jamais été à Forges, Monsieur, je vous apprendrai que ce Lieu n'est qu'un Hameau très-peu fréquenté, hors le temps des Eaux. Le Palais, d'Ordre assés rustique, que la Princesse de Carignan habitoit, est à l'entrée, près la Paroisse, en face de la rue qui aboutit aux Fontaines et sur une Place, dans le centre de laquelle se trouve un Puits, qu'on trouveroit mieux placé par tout ailleurs. C'est entre ce Puits et la Maison de la Princesse, qu'on avoit construit par ses ordres le Sallon de charpente quarré, long de dix toises, sur dix-huit, dont on vous a parlé, formé par une feuillée en Arcades de festons de verdure, avec des Devises et autres ornemens champêtres. Elle étoit éclairée par trente Lustres et grand nombre de Girandoles, Lampions, Terrines, &c. et si bien qu'on n'avoit nul regret à l'absence du blond Phébus, ni à sa clarté divine. Les Musiciens étoient placés sur un Amphithéâtre à l'un des bouts de la Salle. Sur la principale Arcade, on avoit placé un Cartouche dans lequel on voyoit un Soleil levant entre des Rameaux de Laurier et d'Olivier, avec cette Légende : *Il naît entre la Victoire et la Paix.*

Le Dimanche 12. Août, à 5. heures du soir, toutes les Dames se rendirent chés la Princesse, extrêmement parées, et sur tout ornées de quantité de Rubans bleus, jaunes et blancs, couleurs choisies pour la Livrée du jour. Toutes les Dames, comme on vous l'a dit, avoient chacune son Berger et même plusieurs, selon le caprice du sort; car quoique les Dames fussent au moins cinquante, le nombre des Cavaliers étoit beaucoup plus grand.

grand. Ils étoient bien dûement, galamment et copieusement parés de Rubans de la couleur favorite et privilégiée.

Ces Nobles et gentils Pastoureaux et ces gracieuses et incomparables Pastourelles, chacun sa Houlette en main, accompagnerent la Princesse à l'Eglise des Capucins, en moult belle ordonnance et en maintiens joyeux, mais décens. M. de Rochechoüart, Evêque d'Evreux, entonna le *Te Deum*, que nos cœurs chanterent plus que nos voix. On se rendit ensuite dans le même ordre au Sallon préparé; on se rangea, chacun se plaça, non sans quelque petit bruit, mais le profond silence dont il fut suivi, en parut plus beau, et le Concert qui succeda au silence, en fut plus brillant et plus admirable.

Après le Concert on se disposa pour la Cérémonie du Feu de joye, car il n'y a point de bonne fête sans feu et sans joye, après quoi toute l'illustre Compagnie alla se placer sur la Terrasse ou Allée des Capucins, pour voir le Feu d'artifice, placé à une distance de 500. pas. Il fut executé à merveilles et réussit très-bien; pas une Fuzée ne manqua, et jusqu'au moindre petit serpentéau, tout se piqua de bien faire.

Pendant que les yeux étoient agréablement occupés à voir le Feu d'artifice, on avoit dressé une Table de 60. Couverts dans le Sallon, laquelle fut servie de la maniere du monde la plus somptueuse et la plus délicate; toutes les Dames s'y placerent, et leurs Bergers, qui n'avoient brin l'air villageois, les servirent et leur rendirent des soins galans et empressés, en Bergers prudents, tendres et bien appris.

Un Tambourin de Provence, se fit entendre à la fin du repas, le son léger et animé de cet Ins-

trument augmenta la gayeté des esprits et la joye dans laquelle on étoit déjà , tout le monde se leva , chaque Berger trouva bien vite sa Bergere , on dansa , on balla , on trépudia en grande liesse jusqu'à deux heures après minuit , &c.

La circonstance du feu de joye , dont on a qualifié l'Incendie arrivé à une Chaumière , est vraie ; le feu y prit par hazard , et elle fut consumée en très-peu de temps ; mais le Propriétaire n'aura jamais lieu de s'en plaindre ; au contraire il bénira la Naissance du Prince de Condé ; car par les liberalités de la Princesse de Carignan , et par le moyen d'une Quête particulière , il a touché plus de quarante Louis d'or de ce qui ne valoit pas vingt Pistoles.

AUTRE Extrait de Lettre écrite de Roüen.

ON n'avoit pas vû aux Eaux de Forges , si célèbres en Normandie , depuis plusieurs années , une Compagnie aussi illustre et aussi nombreuse , que celle qu'on y a vûe cette année. Permettez-moi de vous nommer les Personnes qui y étoient encore lors de la Fête dont je vais vous parler. Je le ferai , s'il vous plaît , selon qu'elles se présenteront à ma memoire , et non selon le rang qu'elles tiennent. Je nomme donc la Princesse de Carignan , le Prince de Guise , la Princesse de Courtenay , le Marquis de Ruffec , la Duchesse de Châtillon , le Marquis de Pons , le Duc et la Duchesse de Chaulnes , le Duc et la Duchesse de Pecquigny , Madame de Rohan , Abbessé d'Origny , M. l'Evêque d'Evreux , Madame de Quintin de Loignes , Abbessé de S. Amand , M. d'Argenlieu et Madame son Epouse , Madame Herault , Epouse de

M.

M. Herault, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général de Police, la Présidente de Coulmoulins, la Marquise de Menars, le Comte et la Comtesse de Vertus, la Dame Epouse du Lord Meinck, &c.

La Princesse de Carignan ayant appris par un Courier l'heureuse nouvelle de la Naissance du Prince de Condé, se proposa d'abord d'en rendre des actions de grâces avec les solemnités les plus convenables à son zèle; mais comme la plupart des Personnes de distinction qui étoient à Forges, avoient résolu de partir le Lundi suivant, cette Princesse mit tout en usage pour que la Fête pût être solemnisée dès le surlendemain Dimanche; et elle le fut effectivement avec tout l'éclat et toute la magnificence qu'on peut souhaiter dans un Lieu aussi retiré, et en si peu de temps.

Le Samedi au soir, la Fête fut annoncée au Peuple par le carillon de la Paroisse et des Capucins. Le Dimanche au matin il y eut quantité de Messes célébrées en ce Convent, auxquelles plusieurs Personnes de distinction communierent. Vous croirez sans peine que la principale Noblesse des environs, c'est-à-dire, de la Ferté, de Gournay, de Neufchâtel, &c. se rendit à Forges.

La Princesse commença par distribuer la Livrée du Prince nouveau né, aux Seigneurs et Dames qui étoient près d'elle. Les Echarpes, les Cocardes, les Nœuds, tout fut répandu avec profusion, et cependant avec ordre; on ne vit plus sur les Habits que blanc et bleu-celeste.

Vers les neuf heures, les Dames se rendirent dans la grande Allée des Capucins, où étoit préparé le Bucher auquel on devoit mettre le feu. Les RR. PP. Capucins allerent processionnellement vers ce Bucher, et l'Officiant ayant présenté deux flambeaux de cire blanche à la Prin-

cesse de Carignan , et à la Duchesse de Châtillon , ces Dames y mirent le feu. La Duchesse de Pecquigny et Madame Hérault ayant continué avec l'Officiant , les P. Capucins chantaient une seconde fois le *Te Deum* , au bruit des Boîtes et des acclamations du Peuple , qui ne pouvoit se lasser de répéter : *Vive le Roy et les Princes du Sang* , &c.

C O N T E.

Depuis sept ans que faites-vous ?
Disoit Momus au Dieu de l'Hyménée.
L'Amour vous fait jouir des plaisirs les plus doux ,

Et les Condés sont sans lignée !

L'Hymen triste , inquiet ne lui répondoit pas ;
Il sembloit occupé d'une plus grande affaire.
Quand Lucine arriva portant entre ses bras ,
Un Enfant qu'on eût pris pour le Dieu de Cythere.

A cette vue Hymen paroît tout transporté ;

Et dans ses yeux sa joye éclaire

Il prend l'Enfant ; charme de sa beauté ,

A chaque instant il l'embrasse , il le flatte :

Voi , dit-il à Momus , voi cet objet charmant ,

J'ai passé sept ans à le faire ,

Mais un Condé n'est pas l'ouvrage d'un moment.

En lui j'ai rassemblé les graces de la Mere ,

Les rares qualités du Pere ;

Comme moi l'Univers en sera satisfait.

Enfin j'ai réussi , mon ouvrage est parfait ;

Le temps ne fait rien à l'affaire.



MORTS, MARIAGES.

LE 31. Août, *François Bazin de Champigny*, Prêtre, Docteur en Droit Canon de la Faculté de Paris, Chanoine de la Sainte Chapelle Royale du Palais à Paris, et Prieur de S. Pierre du Mont de Marsan, Diocese d'Aire, mourut en sa maison Canoniale dans la 78^e. année de son âge. Il avoit été ci-devant pendant longtemps Archidiacre et Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Bourdeaux, et Chancelier de l'Université de la même Ville. Il avoit permuté il y avoit cinq ans son Canoniat de Bourdeaux pour un de la Sainte Chapelle de Paris avec l'Abbé Colbert, aujourd'hui Doyen de la Cathédrale d'Orléans. L'Abbé de Champigny étoit de même Famille que les Seigneurs de Besons, et cousin issu de germain du feu Maréchal de Besons. Il étoit fils de Claude Bazin, Seigneur de Champigny, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, et d'Anne Capitain, sa seconde femme. Il ne laisse qu'un frere Religieux Prémontré et Prieur d'Hermiere, né du quatrième mariage qu'avoit contracté son pere.

Le premier Septembre, *René Tardif*, Maréchal des Camps et Armées du Roy, et Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, ci-devant Inspecteur et Directeur des Fortifications des Places du Dauphiné, et Commandant à Figuières, mourut en sa Terre d'Hamonville, âgé de 84. ans. Il avoit servi près de 60. ans avec valeur, s'étant trouvé à 38. Sièges ou Défenses de Places, et à plusieurs autres expéditions, et ayant été employé par le feu Roy,

Lvj. tant

2150 MERCURE DE FRANCE

tant en Portugal , qu'en Baviere et en Espagne. Les Flottes Angloise et Hollandoise , ayant assiégé Cadix en 1702. il trouva moyen de se jeter dans la Place , et eut beaucoup de part à la vigoureuse défense que l'on oposa aux Ennemis , qui furent obligés de se retirer. Ce fut lui qui sauva *Ostalic* en Catalogne , ayant été le seul , qui ne voulut pas signer la Capitulation proposée par le Commandant de la Place. La Croix de S. Louis lui fut accordée le 20 Janvier 1703 et il fut élevé au Grade de Brigadier le 26. Octobre 1704. et à celui de Maréchal de Camp le premier Fevrier 1719.

Le 2. D *Anne-Françoise-Geneviève de Pannart* , femme de François-Robert Guissot. Chevalier , Seigneur de S. Ferjeux , et de Mondrezicourt Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis , autrefois Lieutenant Colonel de Cavalerie , et Major du Régiment de Bourgogne , mourut presque subitement , âgée d'environ 50 ans , sans laisser d'enfans. Elle étoit fi le de Jacques Pannart , Ecuyer , Sieur des Espinais , d'une ancienne Famille noble du Pays du Maine , et Avocat au Parliement de Paris , et de feuë Marie-Anne Cherouvrier.

Le 3 *François Beautru* , Chevalier de Nogent , ancien Capitaine de Vaiss. aux du Roy , et Chevalier de l'Ordre de S. Michel , ci-devant Commandant des Gardes de la Marine à Brest mourut à Paris subitement d'une attaque d'apoplexie ; il étoit âgé de 63. ans , et frere du feu Comte de Nogent , mort le 7. Juin dernier , comme nous l'avons annoncé dans le Mercure du même mois.

Le 7. D. *Marie-Therese de Beauvau* , veuve depuis le 30. May 1734. de Pierre Mardeleine de Bayveau , Marquis du Rivau , apellé le Comte de

de Beauvau, son cousin du 3. au 4. degré, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant Général des Armées de S. M. Directeur Général de la Cavalerie, et Gouverneur de la Ville de Douay, mourut à Paris dans la 51^e. année de son âge, étant née le premier Janvier 1685. Nous avons marqué la date de son mariage, et de qui elle étoit fille à l'article de la mort de son mari, rapporté dans le Mercure de Juin 1734. vol. 1. p. 1248. On y verra aussi que cette Dame ne laisse qu'une fille, veuve du Duc de Rochecouart, fils aîné du Duc de Mortemart.

Le 9. *François Salmon*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison et Société de Sorbonne, du 17. Octobre 1702. et Bibliothécaire de la même Maison, mourut subitement à Chaillot, s'étant trouvé mal en retournant chés lui après avoir dit sa Messe chés les Filles de Ste. Marie. Il étoit âgé d'environ 62. ans. Son corps fut apporté le lendemain après midi en l'Eglise de Sorbonne, où il a été enterré. Cette Maison est redevable à ses soins et à son travail, du bon état où se trouve aujourd'hui sa Bibliothèque.

Le 10. *Claude Jacques du Noyer*, Seigneur des Touches, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, reçu en cette Charge le 26. Juin 1701. mourut subitement en son Château des Touches, situé à Fontenay près de Corbeil, âgé d'environ 92. ans. Il étoit veuf depuis le 18. Octobre 1711. de Marie-Anne Rolland, qu'il avoit épousée le 13. Fevrier de l'année précédente, et qui étoit fille de Louis Rolland, Conseiller-Secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France et de ses Finances, Agent de Change, Banque Commerce et Finances à Paris, et d'Elizabeth le Clerc. Il laisse d'elle Claude Louis

2152 MERCURE DE FRANCE

du Noyer, fils unique, né le 26. Septembre 1711. et reçu Conseiller au Parlement de Paris le 16. Juillet 1732. Il n'est point encore marié. Son pere étoit fils de Claude du Noyer, Seigneur des Touches, Receveur Général et Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, mort le 11. Septembre 1697. et d'Anne-Elizabeth du Molin, morte le 26. Mars 1693.

Le même jour, *François - Robert Bastonneau*, Seigneur Vicomte d'Azay, et de S. Michel en Touraine, aussi Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, reçu en cette Charge le 11. Août 1719. mourut à Paris dans la 50. année de son âge, étant né le premier Juin 1687. Il venoit de marier sa fille avec M. Claris, Maître ordinaire en la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier. Il étoit fils de François Bastonneau, Seigneur Vicomte d'Azay, et de S. Michel, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 31. Janvier 1707. et de Catherine Troisdames, morte en 1727.

Le 13. *Louis-Paul Boucher*, Conseiller-Secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France, et de ses Finances, Ancien Juge-Consul des Marchands, et ci-devant gros Marchand Drapier, rue S. Honoré, au coin de la rue des Prouvaires, où il avoit fait bâtir une grande et magnifique Maison, mourut subitement à l'âge de 82. ans, et veuf depuis le 30. Decembre 1725. de Marie-Anne Legalois, de laquelle il laisse une nombreuse posterité.

Le 15. *Pierre Armand Lambert d'Herbigny*, Conseiller au Parlement de Paris, et Commissaire aux Requêtes du Palais, de la Première Chambre, reçu en cette Charge le 20. Avril 1734. mourut de la petite verole, dans la 25.

SEPTEMBRE. 1736. 215

année de son âge , étant né le 26. Fevrier 1712.
Il venoit de traiter d'une Charge de Maître des
Requêtes , à laquelle il devoit être reçu après
la S. Martin. Il n'étoit point encore marié. Il
laisse pour heritiers Henry Lambert d'Herbi-
gny , Marquis de Thibouville , ci-devant Mestre
de Camp du Régiment de Dragons de la Reine,
la D. Brignonet , femme du Président en la troi-
sième Chambre des Enquêtes du Parlement de
Paris , et la D. le Sens de Folleville , femme du
Procureur Général de la Chambre des Comptes
de Rouen , ses frere et sœurs , et ses aînés : tous
entans de feu Pierre-Charles Lambert , Seigneur
d'Herbigny , Marquis de Thibouville , Conseil-
ler d'Etat , mort le 15. Mars 1729. et de feuë
Louise-Armande d'Estrades , petite-fille du Ma-
récchal de ce nom , morte le 10. Octobre 1731.

Le 26. Juillet , M. *de la Gaye* , Seigneur et
Vicomte de Lantéuil , d'ancienne Noblesse , et
des mieux alliée dans la Province de Limousin ,
et Vicomté de Turenne , épousa à Clermont
Mlle Gaschier , fille de M. Gaschier , Lieutenant
Criminel de Clermont en Auvergne , de l'une
des illustres Familles et des plus anciennes de la
même Ville , et cousin germain de M. Gaschier ,
Maître des Comptes à Paris.

Le 8. Août , *Louis Arnaud de la Briffe* , âgé
de 31. ans 7. mois , Maître des Requêtes ordi-
naire de l'Hôtel du Roy depuis 1734. et aupara-
vant Conseiller au Parlement de Dijon , où il
avoit été reçu le 14. Juillet 1727. fils aîné de
Pierre Arnaud de la Briffe , Conseiller d'Etat ,
et Intendant de Justice , Police et Finances dans
la Province et Duché de Bourgogne , et de D.
Françoise-Marguerite Brunet de Rancy , fut
marié à Bagneux , près de Paris , avec Dlle Mar-

2194 **MERCURE DE FRANCE**
Élaine Thoynard , âgée de 16. à 17. ans, secon-
de fille de Barthélemy Thoynard , Ecuier , Sei-
gneur de Cendré , Ligny , Montzuzain , &c,
Baron du Vouldy , l'un des Fermiers généraux
du Roy , et de Dame Marie de S. Pierre.

ARRESTS NOTABLES.

LETTRE PATENTE en forme d'E-
dit , portant Erection de la *Baronie de Peri-
gnan , et du Marquisat de Rocosel* et dépendan-
ces, en *Duché Pairie de France* , sous la dénomi-
nation de *Duché et Pairie de FLEURY*. Don-
nées à Versailles au mois de Mars 1736.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de Fran-
ce et de Navarre : A tous présens et à venir,
SALUT. Les grands et signalés services que
nous a rendus et continué de nous rendre notre
très-cher et bien aimé Cousin *André-Hercule*
DE FLEURY, *Cardinal de la sainte Eglise*
Romaine, *Ministre*, *Grand Aumônier de la Rei-*
ne notre très chere Epouse et Compagne, *Grand-*
Maitre et Sur-Intendant des Postes de notre Royaume : Le choix que le feu Roy notre très-honoré,
Seigneur et Bisayeul avoit fait de lui pour le
charger de notre éducation; son attachement fi-
dele et constant à notre Personne; son zele in-
fatigable pour le bien de notre Etat; les talens
superieurs et la sagesse avec lesquels il conduit
les principales et importantes affaires de notre
Royaume; la confiance entiere que nous avons
eüe en ses avis et conseils; l'estime singuliere et
distinguée que font de lui les principaux Souve-
rains de l'Europe, et dont ils s'est servi si utile-
ment et si glorieusement pour l'avantage de no-
tre Royaume, sont de justes motifs qui nous dé-

terminent à surmonter son extrême désintéressement et sa modestie. Nous croyons devoir donner un témoignage éclatant à notredit Cousin le Cardinal DE FLEURY de notre affection et de la satisfaction que nous avons de ses services, et faire connoître à la posterité l'estime particulière que nous faisons de sa Personne, en accordant à sa Famille un Titre durable d'honneur et de distinction, et en élevant à la dignité de Duc et Pair de France, sous la dénomination de DUC DE FLEURY, notre amé et féal Jean-Hercule de ROSSET, Marquis de Rocosel, Baron de Perignan, Gouverneur d'Aigue morte et Chevalier de nos Ordres, Neveu de notredit Cousin : nous nous y portons d'autant plus volontiers que nous sommes informés que ledit sieur de Perignan est issu d'une ancienne Noblesse et alliée à plusieurs Maisons considerables de notre Royaume ; qu'à l'exemple de ses Ancêtres, il nous a fidelement servi dans les Emplois que nous lui avons confiés ; qu'André-Hercule de Rosset, Marquis de Fleury, son fils aîné, quoique dans un âge peu avancé, a déjà donné des preuves de sa valeur à la tête de notre Régiment de Dragons, dont il est Mestre de Camp ; que le sieur Chevalier de Rocosel, frere dudit sieur de Perignan, après avoir passé par tous les grades militaires, a mérité de nous d'être employé dans nos Armées en qualité de Lieutenant General ; nous sommes d'ailleurs informés que ledit sieur de Perignan possède la Baronie de Perignan et l'Isle d'Ellec en dépendante, située dans le Diocèse de Narbonne, Sénéchaussée de Carcassonne, mouvante en plein Fief, foy et hommage de nous, de laquelle Baronie dépendent plusieurs Fiefs et arriere-Fiefs ; qu'il possède pareillement les Terres de Rocosel et de Ceille.

1156 MERCURE DE FRANCE

desquelles dépendent les Fort et Château de Bouloc, les Fiefs et arriere-Fiefs de Montaigut, Bournac, Cantesmeles, Pratnaussel, Douze, Pueck, Faulat, Lastentes, les Blandasses de Gignestons, Salvaignac, la Blanquiere et D'Jverdié, et la Terre et Seigneurie de Die, composée des Paroisses de Die, Valquieres, Vernasobres et Prades; le tout situé dans le Diocèse de Beziers, dépendans autrefois de la Sénéchaussée de Carcassonne, et qui en ont été depuis démembrés pour faire partie des Sénéchaussées de Beziers et Limoux. Toutes lesdites Terres, Fiefs et Seigneuries, avec Haute, Moyenne et Basse Justice et autres Droits et Devoirs Seigneuriaux en dépendans, mouvantes et relevantes de nous à Foy et Hommage, et par nous érigées en Marquisat sous la dénomination de Marquisat de Rocosel, en faveur dudit Jean-Hercule de Rosset, Baron de Perignan, par nos Lettres Patentes du mois de Septembre 1724. registrées où besoin a été, lesquels Baronie de Perignan et Marquisat de Rocosel, Terres, Fiefs, Seigneuries et Justice en dépendans ont une étendue très-considérable et un revenu plus que suffisant pour pouvoir porter le Titre de Duché Pairie : à ces causes, et autres grandes considérations à ce Nous mouvans, de notre grace spéciale, pleine puissance et autorité Royale, Nous avons par ces présentes signées de notre main, joint, uni et incorporé, joignons, unissons et incorporons à ladite Terre et Baronie de Perignan et Isle d'Ellec en dépendante, ledit Marquisat de Rocosel, et les Terres, Fiefs et arriere-Fiefs qui le composent, qui sont les Terres de Rocosel, les Fort et Château de Bouloc, les Fiefs et arriere-Fiefs de Montaigut, Bournac, Cantesmeles, Pratnaussel, Douze, Pueck, Faulat, Lastentes, les Blandasses de Gi-

nestons, Salvagnac, la Blanquière et Delverdié, et les Terres et Seigneuries de Die, Valquières, Vernasobres et Prades, leurs appartenances et dépendances situées dans la Province de Languedoc, dans l'étendue du Ressort de notre Parlement de Toulouse, appartenantes audit Jean-Hercule de Rosset, Marquis de Rocosel, Baron de Perignan; de laquelle Baronie de Perignan ainsi accruë et augmentée au moyen des jonction, union et incorporation des Terres susdites, Nous avons de notre même grace et autorité que dessus, changé et commué, changeons et commuons le nom de PERIGNAN en celui de FLEURY, et icelle créé, érigé, élevé et décoré, et par cesdites Présentes créons, érigeons, élevons et décorons en Titre, Nom, Dignité et Prééminence de Duché Pairie de France; Voulons et Nous plait lesdites Baronie, Terres et Seigneuries y réunies, être dorénavant apellées et dites DUCHÉ DE FLEURY ET PAIRIE DE FRANCE; pour par ledit Jean-Hercule de Rosset de Rocosel, Baron de Perignan, ses Enfans et descendans mâles en ligne directe nés et à naître en loyal mariage, jouir à perpétuité comme Seigneurs Propriétaires dudit Duché et Pairie, du Nom, Titre, Qualité et Dignité de Pair de France, aux Honneurs, Autorité, Rang, Séance, Privilèges, Prérrogatives, Prééminences, Franchises, Libertés et autres Droits qui apartiennent à ladite qualité et dignité, et dont tous les autres Ducs et Pairs de France ont jouï ou dû jouir de tout tems et ancienneté, et jouissent encore à présent, tant en Justice et Jurisdiction, Séance en notre Cour de Parlement à Paris et autres nos Cours, avec voix délibérative, qu'en tous autres Endroits quelconques, soit en Assemblée de Noblesse, fait de guerre, qu'autres lieux, et Acte de séance

2158 MERCURE DE FRANCE

d'honneur et de Rang: Voulons que ceux de ses enfans & descendans mâles en loyal mariage qui se trouveront engagés dans les Ordres Sacrés, ne puissent succéder audit Duché et Pairie, qui apartiendra à celui qui les suivra par ordre de primogéniture dans chaque Ligne et dans chaque Branche: Voulons cependant, que, si le seul et dernier descendant mâle dudit Jean-Hercule de Rosset étoit engagé dans les Ordres Sacrés, il puisse succéder audit Duché et Pairie; Voulons aussi et Nous plaît que toutes les Causes Civiles et Criminelles, mixtes et réelles qui concerneront, tant ledit Jean-Hercule de Rosset, ses enfans et Descendans mâles, Successeurs audit Duché et Pairie, que les Droits dudit Duché et Pairie soient traités et jugés en notre Cour de Parlement à Paris en première instance, et que les Causes et Procès d'entre les Justiciables et Vassaux dudit Duché et Pairie ressortissent nuëment par appel des Juges dudit Duché en notre Cour de Parlement de Toulouse; & à cet effet avons distrait et exempté ledit Duché et Pairie, ses appartenances et dépendances, et par ces Présentes les distraions et exemptons du Ressort de tous autres Juges et Jurisdictions où les Apellations des Officiers desdites Terres et Seigneuries avoient coutume de ressortir, sans préjudice néanmoins des Cas Royaux, dont la connoissance demeurera à nos Juges qui avoient coutume d'en connoître, le tout à la charge d'indemniser nos Officiers et autres qu'il apartiendra. Voulons que ledit Jean-Hercule de Rosset et ses Descendans mâles tiennent toujours ledit Duché et Pairie de Nous nuëment et en plein Fief à cause de notre Couronne, et relève de notre Tour du Louvre, sous une seule Foy et Hommage, dont il Nous

fera le serment de fidelité en la maniere accoustumée : Voulons pareillement que tous les Vassaux dudit Jean-Hercule de Rosset le reconnoissent comme DUC DE FLEURY ET PAIR DE FRANCE , et lui tendent les devoirs auxquels ils sont tenus en ladite qualité , sans néanmoins que les devoirs desdits Vassaux soient augmentés en aucune maniere , avec faculté audit Jean-Hercule de Rosset et ses Successeurs audit Duché , de pouvoir établir un Siège du Duché Pairie , créer et instituer tous les Officiers nécessaires , tant dans le Siège principal dudit Duché et Pairie que Membres en dépendans , pour le bien et commodité des Justiciables dudit Duché et Pairie sans augmentation de Ressort , sans néanmoins qu'en conséquence de la présente Erection en Duché et Pairie , ladite Baronie de Perignan es l'Isle d'Ellec et ledit Marquisat de Rocosel et Terres en dépendantes puissent , au défaut d'Enfans mâles et Descendans mâles dudit Jean-Hercule de Rosset , être par Nous ou par les Rois nos Successeurs réunis à la Couronne , en conséquence des Edits , Déclarations et Ordonnances des années 1566. 1579. 1581. et 1587. et tous autres faits sur l'Erection des Terres de Dignité et Duchés Pairies , auxquels et aux derogatoires des derogatoires y contenus , Nous avons dérogé et dérogeons par ces Présentes , en faveur dudit Jean-Hercule de Rosset et de ses Successeurs , à la charge toutefois qu'au défaut d'Enfans mâles et Descendans mâles dudit Jean-Hercule de Rosset en ligne directe et loyal Mariage , le Titre de Duché et Pairie sera éteint , et ladite Baronie de Perignan et les autres Terres y réunies pour composer ledit Duché et Pairie , retourneront en leur première nature , titre et qualité. Si donnons en

mandement à nos amés feaux Conseillers , les Gens tenans notre Cour de Parlement et Chambre des Comptes à Paris , et à tous autres nos Officiers et Justiciers qu'il apartiendra , chacun en droit soy , que ces Présentes nos Lettres d'Errection de Duché et Pairie de Fleury , ils fassent lire , publier et enregistrer , et du contenu en icelles jouir et user ledit Jean-Hercule de ROSET , ses Enfans mâles et Descendans mâles en loyal Mariage , Successeurs audit Duché et Pairie , pleinement , paisiblement et perpétuellement , cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens , nonobstant toutes choses à ce contraires , auxquelles nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes ; Car tel est notre plaisir ; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours , Nous avons fait mettre notre scel à cesdites Présentes. Donné à Versailles au mois de Mars , l'an de grace mil sept cent trente-six et de notre Regne le vingt-unième. Signé , LOUIS , Et plus bas , Par le Roy , PHÉLYPEAUX. Visa , CHAUVELIN , et scellé du grand sceau de cire verte en lacs de soye rouge et verte.

Registrées en Parlement et en la Chambre des Comptes , &c.

Et en conséquence desdites Lettres , ledit sieur Duc de Fleury a été reçu en la qualité et dignité de Duc et Pair de France , fait le serment accoutumé , et juré fidélité au Roy , suivant l'Arrêt de ce jour. A Paris en Parlement le onze May mil sept cent trente-six. Signé , YSABEAU.

Et au dos d'un Duplicata desdites Lettres adressées au Parlement de Toulouse , est écrit :

Les Présentes Lettres Patentes ont été registrées des Registres de la Cour du Parlement de Toulouse , en vertu de son Arrêt du cinquième Avril mil sept cent trente-six. Signé , MUZARD.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES. Elegie ,	1949
Lettre de M.*** sur la Vie de S. Louis,	1953
Ode tirée du Pseaume II. <i>Quare fremuerunt Gentes, &c.</i>	1958
Dissertation sur l'origine des Peuples du Pays de Caux ,	1961
Orythie , <i>Cantate</i> ,	1978
V ^e Lettre de M. D. L. R. sur quelques Sujets de Litterature ,	1981
Imitation de l'Ode XXVIIe du troisième Livre d'Horace , &c.	2001
Lettre sur une Antiquité Celtique , et Figure gravée ,	2005
La Politique , Ode qui a remporté le Prix des Jeux Floraux ,	2017
Lettre sur une nouvelle Manufacture d'Acier,	2022
Enigme, Logogryphes, &c.	2032
NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS, &c.	2037
Le Dissipateur , <i>Comédie</i> ,	2039
Principes généraux et raisonnés de la Grammaire , &c.	2040
Observations sur la Comédie et sur le Génie de Moliere ,	2045
Description , &c. de la Chine , &c.	2055
Réthima , ou la belle Georgienne , &c.	2070
Livre des Pays Etrangers nouvellement arrivés à Paris ,	2074
Le Corps du Droit Canonique nouvellement imprimé , &c.	2076
Prix de l'Académie des Jeux Floraux, &c.	2077
Académie de Soissons , &c.	2078
Académie de Bordeaux , &c.	2079
Panegyrique de S. Louis , &c.	2080
Vers à S. E. le Cardinal de Fleury .	2084

Armorial général de France, Registre public,	208
Morts de Personnes Illustres , &c.	2087
Prix de Peinture ,	<i>ibid.</i>
Estampes nouvelles ,	<i>ibid.</i>
Pendules à Equation , &c.	2089
Chanson notée ,	2091
Spectacles , Maurice , <i>Tragédie</i> ,	2092
Balet de Minerve ,	2093
Les Romans , <i>Balet Héroïque</i> , &c.	2099
Lettre sur le même Balet ,	2109
Fanfare , <i>Parodie</i> ,	2110
Bouquet à la Dile Sallé ,	2111
Les Mascarades Amoureuses, Comédie, <i>Extrait</i> ,	2112
Nouvelles Etrangères , d'Afrique et Russie,	2117
De Pologne , Allemagne et Italie ,	2121
D'Espagne et Pays-Bas ,	2124
Stances ,	2125
France, Nouvelles de la Cour , de Paris, &c. Cé- rémonie faite à S. Denis, Service solennel,	2127
Sortie des Troupes Françoises d'Italie, &c.	2134
Vers à M. de Sa * * *	2135
Incendie arrivée à Pontarlier ,	2137
Amusemens de l'Enfance de M. le Dauphin,	2139
Fête donnée à Forges ,	2140
Conte ,	2148
Morts , Mariages ,	2149
Arrêts Notables , &c.	2154

Errata d'Au.

P Age 1778. ligne 4. ainsi , ôtez ce mot.
P. 1780. l. 3. veut lisez peuvent.

Fautes à corriger dans ce Livre.

Page 2064. ligne 5. Fougere , lisez , Porcelaine.

La Figure gravée doit regarder la page	2006
La Chanson notée , la page	2091

MERCURE
DE FRANCE,
¹
DÉDIE¹ AU ROY.
OCTOBRE 1736.



A PARIS,
GUILLAUME CAVELIER,
ruë S. Jacques.
Chez } La veuve PISSOT, Quay de Conty,
à la descente du Pont Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVI.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste; ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
OCTOBRE. 1736.

PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

LA PETITE VEROLE.

O D E.

Par M. Pesselier, de la Ferté sous Jouars.



U va le Fils de Cythérée ?
Ses beaux yeux sont baignés de
pleurs :
Que vois-je ? Sa Mere éplorée
M'offre d'aussi vives douleurs :
Les Ris, les Plaisirs et les Graces

A ij S'em-

S'empressent à suivre les traces
 De leur Monarque désolé ;
 Ils en partagent les allarmes ;
 Quelle est la source de leurs larmes ?
 Tout Cithere est-il exilé ?



Echappé du commun naufrage ,
 Sauvé du trouble general ,
 Un jeune Amour de cet orage
 M'annonce le sujet fatal :
 C'est fait , dit-il , de notre Empire ,
 Le regne de mon Frere expire ,
 Tous ses Etats sont ravagés ;
 Ou s'il en est de foibles restes ,
 Dans la plus affreuse des pestes
 Ils seront bien-tôt engagés.



Jaloux de l'éclatante gloire
 D'un Dieu qui te paroît Enfant ;
 Par la vengeance la plus noire ,
 Crois-tu devenir triomphant ,
 Pluton ? pour nous faire la guerre ;
 Tu portes par toute la Terre
 La mort et la difformité ;
 Goûte une douceur infernale ;
 Le poison que ta bouche exhale ,
 A fait éclipser la beauté,

Fléau

Fléau d'une moisson fertile ,
 Un vent brulant , un feu Grégeois
 La desseche et rend inutile
 L'attente du bon Villageois ;
 Malheur à la plus belle Plaine ;
 Qui de cette brûlante haleine ,
 Reçoit le souffle dangereux ;
 La moisson la plus aparénce
 De cette haleine dévorante
 Porte les effets rigoureux.



Tel ; et bien plus terrible encore
 Par un poison qui fait horreur ,
 Sur ceux que la beauté décore ,
 Pluton exerce sa fureur ;
 Fureur d'autant plus redoutable
 Que son pouvoir inévitable
 Ne peut jamais être bravé ;
 Et que pour assouvir sa rage ,
 Il veut que sur ceux qu'il outrage ,
 Son courroux demeure gravé.



L'éclat qui pare un beau visage
 Et qui rend les Amours vainqueurs ;
 Ces traits qu'ils mettent en usage
 Contre les insensibles cœurs ,

Ce teint enchanteur où la Rose
 Semble être fraîchement éclosé ;
 Pour se mêler avec les Lys ;
 Que dirai-je enfin ? tous ces charmes ;
 De l'Amour redoutables armes ,
 Dans l'horreur sont ensevelis.



Un venin affreux s'en empare ,
 Venin exhalé des Enfers ,
 Quelle douleur il vous prépare ;
 Mortels , qui chérissés nos fers !
 Et toi Pallas , fiere Déesse ,
 Contre le Dieu de la tendresse ,
 Fertile en insolens propos ;
 Du Monde entier fais ta Patrie ;
 Triomphe , la beauté flétrie ,
 Va laisser les cœurs en repos.



Hélas ! une Lepre importune
 Dérobe à nos yeux tant d'atraits ;
 Pour accroître notre infortune
 La fièvre éguise tous ses traits.
 Elle bouillonne dans nos veines ;
 Nos esperances seroient vaines ,
 Pluton ♀ rend victorieux :
 Ah ! nous frappent plutôt les Parques ;

Que

Que de porter les tristes marques
D'un traitement injurieux.



Beau Sexe , apui de mon Empire ,
Des deux Sexes le plus charmant ,
Le malheur dont mon cœur soupire
Est pour vous un double tourment ;
Ah ! quand une Mere jalouse ,
Dit Cupidon , de mon Epouse
Dirigea les pas chés Pluton ,
L'injure , il est vrai , fut mortelle ;
Mais après tout égaloit-elle
Celle que vous fait Alecion ?



Voyez cette jeune Bergere
Que Tircis ne reconnoît pas ;
C'est Iris , qui sur la fougere
Faisoit admirer ses apas ;
De son sort , hélas ! trop certaine ,
Dans le cristal d'une Fontaine
Elle veut encore en juger ;
Alors sa tristesse redouble ,
Et dans sa colere elle trouble
L'Onde qui semble l'outrager.



Encore si dans sa furie
La Mégere qui nous poursuit

A iiij

Arrêtoir

Arrêtoit à la Bergerie ,
 La contagion qui nous suit ,
 Mais sa fureur n'est point complète
 Que sur le Sceptre et la Houlette
 Elle n'étende ses forfaits ;
 Elle va jusqu'à la Couronne ,
 Sans que l'éclat qui l'environne
 En interrompe les effets.



Soudain une langueur mortelle
 S'étoit emparé de mes sens ;
 Quelle voix au jour me rapelle ,
 Par de moins lugubres accens ?
 D'un songe est-ce la douce yvresse ?
 Qu'entens-je ? Des Chants d'allégresse *
 Ont été portés jusqu'à moi ,
 Ami d'un illustre Monarque ,
 Le Ciel l'a sauvé de la Parque ,
 La France a recouvré son Roy.



Ainsi donc , ô Roy des ténèbres ;
 On trompe tes cruels desseins ;
 Pussions-nous à tes mains funebres ,
 Faire souvent de tels larcins !

** Réjouissances faites pour la convalescence de Louis XV. après que ce grand Prince eut eu la petite Verole.*

Tu

Tu rougis de notre victoire ,
 En connois-tu toute la gloire ?
 De L O U I S voi l'anguste front ;
 Il n'a rien perdu de ses graces ,
 Et n'offre pas même les traces
 D'un vain et téméraire affront.



Barbare, que ta fureur cesse ,
 Ou si tu nous poursuis toujours ;
 D'une aimable et jeune Princesse
 Daigne au moins épargner les jours ;
 Voi de quelle auguste Famille
 Le caractere en elle brille :
 Eh ! quoi ? nos vœux sont superflus ;
 Le coup tombe , et sur quelle tête ?
 Dieux ! quelle affreuse image ! . . . arrête ;
 Muse , *Beaujolois* * ne vit plus.



Est-ce en vain que dans Epidaure ,
 L'Encens fume sur tes Autels ?
 Est-ce vainement qu'on adore
 Ton Art secourable aux Mortels ?
 Que dira-t'on , grand Esculape ,
 Si ce Poison fatal échape

* *Elisabeth-Philipine d'Orleans de Beaujolois ,
 morte de la petite Verole en 1735.*

A V. A

A ton bras qui veille sur nous ?
 Ce nouveau Pithon à la Terre
 Déclare une funeste guerre ,
 Et ne tombe point sous tes coups !



Qu'un autre Peuple * avec audace ,
 Par un attentat odieux ,
 Sur ceux que ce poison menace ,
 Préviennne les decrets des Dieux ;
 En tout temps , dans le malheur même ,
 Réverons un pouvoir suprême
 Qui commande aux foibles Humains ;
 Les Dieux nous font ce que nous sommes ,
 La perte , le salut des hommes ,
 Doit être l'œuvre de leurs mains.

* Les Anglois qui font l'insertion de la petite Verole.



SUITE des Mémoires pour servir à l'Histoire des Comédiens les plus renommés.

HUGUES GUERU , dit *Flechelle* ,
 ou *Gautier - Garguille*. Il portoit ce
 dernier nom dans la Farce. Mort à Paris ,
 âgé de 60. ans , et enterré à S. Sauveur ,
 après

après avoir joué la Comédie plus de 40. ans de suite.

Quoique Normand , il contrefaisoit admirablement bien le Gascon , par l'accent , le geste et les manieres. Il étoit extrêmement souple , et toutes les parties de son corps lui obéissoient de sorte qu'on l'auroit pris pour une vraie Marionnette. Il étoit très-maigre , les jambes longues , droites , menuës , et avec cela un très-gros visage , qu'il couvroit ordinairement d'un masque avec une barbe pointuë. Il portoit sur sa tête une calote noire et plate , et à ses pieds des escarpins noirs ; les manches de son pourpoint étoient de frise rouge , et le pourpoint et les chausses de frise noire.

Il représentoit toujourns un Vieillard de Farce , et dans ce plaisant équipage personne ne pouvoit s'empêcher de rire. Il n'y avoit rien dans sa parole , dans sa démarche , ni dans son action qui ne fût très-ridicule ; et toute sa personne ainsi fagotée , sembloit être faite exprès pour un vrai Farceur ; enfin tout faisoit rire en lui. Aussi jamais homme de sa profession n'a été plus naïf et plus naturel.

Mais s'il ravissoit quand Turlupin et

A vj Gros

1170 **MERCURE DE FRANCE**
Gros Guillaume le secondoient , lorsqu'il venoit à chanter seul , quoique la Chanson et l'Air fussent fort mauvais pour l'ordinaire , c'étoit encore toute autre chose : il se surpassoit lui-même. Sa posture , ses gestes , ses accens , ses tons : tout étoit si burlesque et si plaisant , que bien des gens n'alloient à l'Hôtel de Bourgogne que pour l'entendre ; ensorte que la Chanson de Gautier Garguille avoit passé en proverbe.

Cet homme si ridicule dans la Farce ; ne laissoit pas pourtant de jouer des Personnages de Roy dans les Pièces sérieuses avec aplaudissement. Quand il étoit masqué , et qu'il avoit une robe pour couvrir la défectuosité de ses jambes et de sa taille , c'étoit un homme à remplir quelque rôle que ce fût. Hors delà , à son visage , à sa parole , à sa démarche , à son habit et à tout le reste , on l'eût pris pour un franc Manant.

Dans le particulier , avec ses amis , il rioit comme eux , et étoit d'un entretien fort agréable et fort amusant. Sa veuve étoit fille de Tabarin , à laquelle il laissa quelque bien , avec laquelle elle se retira en Normandie , où un Gentilhomme en devint amoureux et l'épousa.

On peut juger par un petit *in-12* imprimé

primé à Rouen chés Denis Ferrand en 1632. * que *Gautier-Garguille* étoit le nom d'un Acteur Comique, qui depuis est resté au Theatre, et qui a passé à tous ceux qui ont représenté de ces sortes de Personnages facétieux. Son habit, selon une Estampe du même Livre gravée en bois, étoit très-simple, portant des pantoufles au lieu de souliers, et un bâton à sa main; une espee de bonnet fourré et plat sur la tête, sans cravate, ni col de chemise qui parût, une camisolle qui descendoit jusqu'à mi-cuisse, la culote étroite qui venoit se joindre aux bas, au-dessus du genouil, une ceinture de laquelle pendoit une gibeclere, et un gros poignard, qui paroïssoit être de bois, passé dans la même ceinture. Le corps de l'habit étoit noir, les manches rouges, les boutons et les boutonnieres, rouges sur le noir, et noires sur le rouge.

Ce Personnage, autant qu'on en peut juger, ne récitoit que des balivernes, des puerilités et des inepties pour réjouir le bas Peuple, comme les seuls titres des Harangues et Lamentations contenuës dans le Livre dont on vient de parler, le font voir. La premiere est intitulée:

** Regrets facétieux et plaisantes Harangues de Sr Thomassin, dédié au Sieur Gautier-Garguille.*

Harangue

Harangue de M. Pusseau , sur la mort d'un Porc de haute graisse , qu'il avoit nourri et élevé fort tendrement. De M. Ciboule , sur la mort de son Asne , nommé Travaillin De Madame Fleur , sur la mort de son Chat , nommé Mitouïars , &c. Ces Harangues sont terminées par ces mots Latins : Difficile est Saryram non scribere.

On ne trouve rien qui vaille la peine d'être rapporté, dans le Recueil des Chansons joviales et comiques , qu'on trouve dans le même Livre. Il y en a une cependant dont le refrain paroît susceptible de plusieurs gentilleses ; en voici quelques couplets.

Toutes les nuits ma mignarde

Dit : Mon ami dormez-vous ?

Puis d'une main frétille

Me chatouille les genoux.

La , la , la , la , n'en riez point tant ;

Vous en feriez bien autant.



Toutes les nuits ma Finette

Feint de rêver parlant haut ,

Et branle tant la couchette ,

Qu'elle m'éveille en sursaut. La , la, la, &c.

Nous supprimons les autres couplets
comme

comme trop libres , et nous ne rapportons ceux-ci , que pour faire voir de quoi les Pièces de Theatre de ce temps-là étoient ornées.

Ce Livre est terminé par sept Prologues , de la composition, sans doute , de Gautier-Garguille , et qu'il récitoit vraisemblablement lui-même. Pour donner une idée de ces sortes de Pièces , nous en décrirons quelques traits.

» Si tôt que les Postillons d'Eole favorisent le Monarque de Balivernes , ils
 » convoquent une Armée navale pour
 » assiéger la Montagne sourcilleuse des
 » Alpes à coups de pierres , et lui faire
 » prendre une médecine de rhubarbe ,
 » pour vomir les trésors qui sont enclos
 » dans son estomach , &c.

» Quelqu'un m'avoit reproché ces jours
 » passés que je n'étois pas assés mêlé en
 » mes discours , tellement que j'ai fait un
 » bouquet de mes menuës pensées , et
 » de la diversité d'icelles , pour attacher
 » au bonnet du plus severe censeur de la
 » Troupe , afin qu'il confronte au jardin
 » des inventions , pour voir s'il y trouvera des fleurs plus agréables , &c.

» Je dois vous apprendre que la Ville
 » de Londres est en Angleterre , qu'il
 » vient de fort bons couteaux de Châ-
 » telleraux

» telleraut , et bien peu de finance de la
 » bourse des avaricieux , du nombre des-
 » quels votre vertu est exceptée Une
 » chose que je dois vous dire , c'est de ne
 » pas pencher tellement l'oreille à la
 » symphonie de ce passe-temps , que
 » quelques Opérateurs manuels ne coo-
 » perent avec le galimatias , et ne s'en
 » servent comme d'une musique ou d'une
 » voix Acheloïse , plutôt pour le ravisse-
 » ment et prise formelle de vos bourses ,
 » que pour l'aplaudissement de vos oreil-
 » les , &c.

» Le champ de mes inventions étant si
 » stérile , que s'il n'est arrosé des douces
 » liqueurs de votre bienveillance , il est
 » difficile qu'il puisse produire des
 » fleurs dignes de vous être offertes : Phi-
 » lipot viendra incontinent , qui se pro-
 » met sous l'assurance de votre supplé-
 » ment , de vous faire rire et pleurer tout
 » ensemble , afin que la modération de
 » l'un , tempere la violence de l'autre.

» Comment , me contaminer de la
 » sorte ? Ha ! je vous jure par toutes les
 » Decretales et Codes que je m'en venge-
 » rai. Oüi , Mrs. , certains Podagres ,
 » comme dit *Ménolus* en ses Sermons ,
 » soufflé à tire - larigot , m'ont par
 » bravade fait improvistement sortir de

» mon

» mon Cabinet , pour apointer un diffé-
 » rend de bonne maison , sans me don-
 » ner le temps de mettre une dose d'élo-
 » quence dans ma gibeciere , &c.

» Puisque la fin de notre vocation ne
 » tend à autre chose qu'à représenter les
 » actions humaines , et que notre Thea-
 » tre est comme un abrégé de ce grand
 » Monde , j'ai pensé que vous m'hono-
 » reriez d'une favorable Audience , si en
 » peu de mots je vous en disois mon avis.
 » Sans donc déguiser le sujet , je soutien-
 » drai le mensonge être fort utile et né-
 » cessaire à l'homme ; et qu'une des gran-
 » des vertus qui rend aujourd'hui recom-
 » mandable , est de sçavoir mentir par-
 » faitement. Mais , dira ici quelque Car-
 » releur de sabots, ou quelque Savetier à
 » courte alêne , vous vous tirez du pair ,
 » M. le Comédien ; et cependant le plus
 » souvent vous renvoyez les gens chés
 » eux , aussi peu satisfaits de vos Specta-
 » cles , que si en un festin on les avoit
 » traités en taille douce , &c.

» *Messieurs et Dames* , je désirerois ,
 » souhaiterois, voudrois , demanderois et
 » requererois , desirativement , souhai-
 » tativement , volontativement , deman-
 » tativement et requisitativement , avec
 » mes desiratoires , souhaitatoires , &c.
 » vous

» vous remercier de votre honne assis-
 » tance et audience , en une petite Farce
 » réjouie et gaillarde , que nous vous
 » allons représenter ; avant laquelle je
 » veux faire une grande , petite , large ,
 » étroite et spacieuse remontrance , qui
 » vous fera rire , &c.

Nous croirions abuser de la patience du Lecteur , si nous donnions plus d'étendue aux Colibets, Sarcasmes et Trivialités de Gautier-Garguille ; ce que nous venons d'en rapporter , suffit pour donner une idée de ce Farceur , et pour faire comprendre ce que c'étoit que la Comédie en France dans ces tems-là.

Son portrait est gravé par Rousselet ; d'après Gregoire Huret , avec six vers au bas ; sa Ceinture est chargée d'une Gibe-
 ciere et d'une Ecritoire , sans coûteau. Il a un masque avec moustache sans barbe , et les cheveux plats et courts , arrondis autour de la tête.

ROBERT GUERIN , dit *La Fleur* , ou *Gros Guillaume* , mort à Paris fort âgé , et enterré à S. Sauveur , après avoir joué la Comédie pendant plus de 50. ans.

Après avoir été longtemps Boulanger ; il devint Farceur à l'Hôtel de Bourgo-
 gne , et prit le nom de *La Fleur*. En changeant de condition il ne changea
 point

point de mœurs, ce fut toujours un bon gros yvrogne, une ame basse et rampante. Son entretien étoit grossier; et, pour être de belle humeur, il falloit qu'il grenoüillât et qu'il bût chopine avec son compere le Savetier dans quelque Taverne. Il n'aima jamais qu'en lieu bas, et se maria en vieux pêcheur sur la fin de ses jours, à une fille assés belle, mais déjà âgée. Voilà ses vices; venons à ses autres qualités.

Il étoit si gros et si ventru, que les Satyriques de son tems disoient, qu'il marchoit long-tems après son ventre. Cette incommodité cependant qui auroit nui à un autre, étoit ce qui lui servoit le plus à faire rire. Jamais il ne paroïssoit sur le Théâtre qu'il ne fut garroté de deux ceintures, l'une au-dessous du nombril, et l'autre près des mamelles, ce qui faisoit un effet si bizarre, qu'on l'eût volontiers pris pour un tonneau, dont les ceintures ne ressembloient pas mal aux cerceaux.

Il ne portoit point de masque, mais il se couvroit le visage de farine, et menageoit cette farine de sorte, qu'en remuant un peu les levres, il blanchissoit tout d'un coup ceux à qui il parloit. Ce qu'il y avoit de plus surprenant en lui.

2178 MERCURE DE FRANCE
lui , c'est que quelquefois sur le point d'entrer au Théâtre , avec sa belle humeur ordinaire , la gravelle et la pierre dont il étoit souvent tourmenté , le venoient attaquer si cruellement qu'il en pleuroit de douleur. Cependant il se faisoit violence , jouïoit son rôle malgré de si grands maux , et la contenance triste , et les yeux baignés de larmes , divertissoit autant que s'il n'eût point senti de mal. Avec une si grande incommodité , il vécut jusqu'à près de 80 ans sans être taillé. Il ne laissa qu'une fille qui suivit la même profession de son pere , et qui épousa *La Thuillerie* , un des meilleurs Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Son Portrait est gravé par *Rousselet* , d'après *Greg. Huret*.

BERTRAND HAUDRIN , dit *Saint Jacques* , ou *Guillot Gorju* , mort à Paris en 1648. âgé d'environ 50 ans.

Ce Comedien suivit de près les excellens hommes dont on vient de parler , et quand il descendit du Théâtre , la Farce en descendit avec lui. Il étoit de bonne famille ; ses parens le firent d'abord étudier en Médecine ; mais abandonnant cette étude pour voyager , il s'érigea bientôt en Bouffon et en Charlatan ; aussi avoit-il tant de pente pour
ce

ce métier, qu'en peu de tems il se rendit capable de remplir la place de Gautier Garguille, à l'Hôtel de Bourgogne, où les Comédiens l'attirerent. On dit qu'il avoit été quelque tems chés un Apoticaire à Montpellier, mais que la seringue qu'on lui faisoit porter en ville le rebuta, de sorte qu'il aima mieux être Comedien.

Son personnage ordinaire étoit de contrefaire les Médecins ridicules, qu'il représentoit si bien, que les Médecins eux mêmes ne pouvoient s'empêcher de rire, non plus que ses parens proches, de la même profession, quoiqu'au desespoir de lui voir faire un métier qui les deshonorait.

Il avoit une si excellente mémoire; que tantôt il nommoit une infinité de simples très-distinctement, quoiqu'avec grande volubilité; tantôt les drogues des Apoticaire; d'autres fois tous les ferremens des Chirurgiens, ou les outils des Artisans dont il étoit question, et avec une telle vîtesse, que l'esprit avoit peine à le suivre.

Après avoir été environ huit ans Farceur, il quitta le Théâtre, et se fit Médecin à Melun; mais s'ennuyant-là d'une vie oisive et langoureuse, il tomba dans
une

2180 MERCURE DE FRANCE
une telle mélancolie , qu'il fut obligé
de revenir à Paris , où il mourut peu de
tems après.

C'étoit un grand homme noir , fort
laid , les yeux enfoncés , avec un grand
nés ; il jouoit toujours avec un masque.
Son Portrait est aussi gravé par *Rousselet*
d'après *Greg. Huret*.

JULIEN DE L'ÉPY, autrement dit *Jodelet*,
frere cadet de l'Épy, Acteur comique ,
qui jouoit les Rôles de *Jodelet* , ancien ca-
ractere, personnages comiques, comme de
Valet , d'Intrigant , &c. c'est le premier
qui a joué le Rôle de *Dom Japhet d'Ar-
menie* , dans la Piece de Scarron , et qui
a joué d'original tous les Rôles de Va-
lets , dans les Pieces de cet Auteur , qu'il
faisoit exprès pour lui : et dans les deux
premieres Pieces de Scarron , ayant joué
les deux Rôles de *Jodelet souffleté* , et
de *Jodelet Maître et Valet* , le nom lui
est resté. Il jouoit ces Rôles avec une
grande barbe en moustache peinte en
noir , et le reste du visage fariné.

Il étoit très-excellent Comedien , avec
des traits si marqués et si comiques ,
qu'il n'avoit qu'à se montrer pour exci-
ter des éclats de rire , qui s'augmentoient
encore par la surprise qu'il témoignoit
de voir rire les autres. Cet Acteur nous
prouve

prouve ce qu'on a déjà remarqué plus d'une fois , au sujet de quelques Comédiens qui ont paru sur le Théâtre avec grand succès , quoiqu'avec des défauts très-considerables ; car Jodelet parloit beaucoup du nés , et ne laissoit pas de faire un plaisir infini par ses manieres , autant spirituelles que naïves , naturelles et niaises. Ce défaut du nés est marqué par Scarron , dans sa Piece du Maître Valet , où il fait dire à Isabelle , en parlant de Jodelet , qu'on prend pour Dom Juan.

Il semble qu'il ne songe à rien qu'à faire rire ;
 Toujours dans l'action d'un homme extravagant
 Soit par accoutumance , ou soit par accident ;
 Parlant toujours du nés , &c.

N. De L'Epy étoit son frere aîné , lequel jouïoit les Vieillards dans les Pièces de Scarron ; ce qui l'avoit mis en quelque réputation.

Tradition.

Gautier Garguille , Gros Guillaume , et Turlupin , étoient Garçons Boulangers , du Fauxbourg saint Laurent à Paris , sans étude , mais avec de l'esprit ; ils étoient bons amis , et se mirent en tête

tête de faire la Comedie , et de composer des Pieces , on Fragmens Comiques , sur tout ce qui pût leur venir en pensée , ce qu'on a apellé depuis *Turlupinades*. En quittant leur profession , ils prirent des habits de Théâtre convenables à leurs caracteres ; Gautier Garguille faisoit d'ordinaire le Maître d'Ecole , c'étoit son Rôle favori ; quelquefois le Sçavant avec un Livre de Chansons de sa façon qu'il débitoit , et quelquefois le Maître de la Maison , le tout selon leurs sujets ; aussi nous le représente-t-on , ou avec un Livre à la main , ou avec un bâton , mais toujours avec une écritoire au côté , et vêtu de noir avec des manches rouges , une calle noire , et une perruque de plumes de poules , coupées ras des oreilles.

Gros Guillaume , selon les Estampes que nous en avons , avoit une calle aussi , ou barette ronde , une mentonniere de peau de mouton , une culotte rayée , de gros souliers gris , noués d'une touffe de laine ou de cordons , et étoit envelopé d'un sac aussi plein de laine , lié au haut des cuisses ; son caractere étoit d'être sentencieux ; et le prude Turlupin , tantôt Valet , tantôt Intrigant et Filou , joüoit avec feu , et les bons mots ne lui manquoient pas.

Ils

Ils allerent, de leur estoc, louer un petit jeu de Paume à la Porte saint Jacques, qui y est encore à l'entrée du fossé qu'on appelle de l'Estrapade, et avec un Théâtre portatif, et des toiles de bateau pour leur servir de décorations, ils jouoient depuis une heure jusqu'à deux, surtout pour les Ecoliers, et les soirs à raison de 2. sols 6. deniers par personne.

Ils jouèrent pendant un assés long-temps et ils y faisoient leurs affaires, lorsque les grands Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne allerent se plaindre au Cardinal de Richelieu, què des Bâteleurs alloient sur leurs droits, et demanderent qu'ils fussent chassés; S. E. voulut bien leur répondre qu'il ne falloit jamais condamner personne sans l'entendre.

Ils furent mandés, et eurent l'honneur de donner, en présence du Cardinal, dans un Alcove du Palais Royal, où ils se surpasserent, la Scène de *Gros Guillaume* en femme, fondante en larmes, pour tâcher d'apaiser la colere de *Turlupin*, son Mari, qui, le sabre à la main, vouloit lui couper la tête à chaque instant, sans vouloir l'écouter; Scene d'une heure entiere, dans laquelle cette femme, tantôt debout, tantôt à genoux, disoit à ce Mari tout ce qu'il y a de

h;

B plus

184 MERCURE DE FRANCE
plus fort et tentoit tous les moyens pour
l'attendrir , sans en pouvoir venir à bout ;
au contraire, le Mari redoublant ses me-
naces , vous êtes une masque , dit-il ,
je n'ai point de compte à vous rendre ,
il faut que je vous tuë. Eh ! mon cher
Mari , reprit-elle , je vous demande la
vie , je vous en conjure par cette soupe
aux choux que je vous fis manger hier ,
et que vous trouvâtes si bonne ; à ces
mots le Mari se rend , le sabre lui tom-
bant des mains ; ah ! la carogne , dit-il ,
elle m'a pris par mon foible ; la graisse
m'en fige encore sur le cœur , &c.

S. E. envoya chercher les Comédiens
et leur dit qu'ils avoient tort , qu'ils
n'étoient que des paresseux , que l'en
sortoit toujours triste de la représentation
de leurs Pieces , et leur ordonna de
prendre ces trois Acteurs Comiques et
de les laisser jouer sur leur Théâtre , ce
qu'ils faisoient sans femmes, disant qu'ils
n'en vouloient point , parce qu'elles les
désuniroient.

Voici une autre Scene. Le Gautier Gar-
guille vomissoit mille imprécations con-
tre les Servantes, ajoutant qu'il étoit obli-
gé d'en changer tous les huit jours , et
après avoir détaillé tous leurs défauts ,
il finissoit par celui de la malpropreté ,

en

en répétant vingt fois à suer sang et eau, qu'il avoit trouvé les siennes se peignant sur la marmitte, et qu'il n'étoit plus surpris de trouver des cheveux dans sa soupe; oh! bien, lui disoit Turlupin, celle que je vous ai promise est le Phénix des Servantes, vous ne trouverez plus de cheveux, elle se coëffe toujours à la cave, &c.

Gros Guillaume jouïoit à visage découvert, ses deux Camarades toujours masqués. Il eut la hardiesse de contre-faire un Magistrat, par un tic à la bouche, et trop bien, car quelques jours après ils furent tous trois décrétés, Gaudier et Turlupin prirent la fuite, Gros Guillaume fut mis au cachot dans la Conciergerie, &c. A quelque temps delà, Gros Guillaume tomba malade de saisissement, il n'y put survivre, et la douleur de sa mort emporta ses deux Camarades dans la même semaine. Ils jouïoient encore en 1632. On dit que le Turlupin se nommoit Boyvert.

Guillot Gorju jouïant le Caractere du Docteur, ou du Bailly, avec *Gandolin* et *Jodelet*, étoient les Camarades de *Contugi*, natif d'Orviete, sur un Théâtre que ce dernier faisoit dresser les après dînées devant sa Boutique à l'entrée de

B ij la

2186 MERCURE DE FRANCE
la rue Dauphine, pour faire valoir dans
son Rôle d'Opérateur, la vertu de son
Orvietan. Il y avoit encore *Jaquemin, Jado*
et Locatelly, connu sous le nom du
fameux *Trivelin* de l'ancienne Troupe
Italienne. Ils sont tous trois enterrés dans
l'Eglise des grands Augustins. Du temps
de ce dernier, le célèbre Dominique
n'étoit que le *secondo Zani*.

Trivelin avoit juré de ne se jamais
marier, mais en allant à Notre-Dame
de Liesse y accomplir un vœu, il trou-
va dans le Carosse une Dame qui y al-
loit pour le même sujet, ils y firent con-
noissance et s'épouserent à Paris à leur
retour.

E P I T A P H E S.

Gautier, Guillaume et Turlupin,
Qui mettoient le Monde en liesse,
Ont tous trois rencontré leur fin,
Avant qu'avoir vu leur vieillesse ;
Passant, tu n'arrêteras pas,
Si tu veux sçavoir leur trépas,
En deux mots je te le vais dire :
Sçache que la Mort prend son temps
De retirer les Charlatans,
Quand personne ne veut plus rire,

Gautier,

Gautier, Guillaume et Turlupin,
 Ignorans en Grec et Latin,
 Brillerent tous trois sur la Scene,
 Sans recourir au Sexe féminin,
 Qu'ils disoient un peu trop malin ;
 Faisant oublier toute peine ,
 Leur Jeu de Théâtre badin
 Dissipoit le plus fort chagrin ,
 Mais là Mort en une semaine,
 Pour venger son Sexe mutin ,
 Fit à tous trois trouver leur fin.

Plusieurs Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne avoient au Théâtre des noms particuliers, tant pour les Rôles sérieux, que pour les Rôles Comiques, peut-être par égard pour leurs parens. D'ailleurs, les Caracteres de Bas Comique étoient presque tous chargés, et on les représentoit masqués ; par exemple, *Hen. le Grand*, qui vouloit cacher son nom de famille, s'apelloit *Belleville*, comme Comédien, et *Turlupin*, comme Farceur.

Hugues Guern, étoit connu dans les Pièces sérieuses, sous le nom de *Flechelle*, et dans la Farce, sous celui de *Gautier Garguille*. C'est de cette maniere que *Robert Guérin* prit le nom de la *Fleur* et de *Gros Guillaume*.

Du Laurier, Comédien, Auteur des *Fantaisies de Bruscambille*, contenant plusieurs Discours, Paradoxes, Harangues et Prologues facétieux, imprimés à Lyon en 1618. in 12.

Bellerot, Comédien, Chef de Troupe, contemporain et Emule de Mondory.

Bellecorse, Comédienne, dont Benserade devint passionnément amoureux, il quitta pour elle la Sorbonne, où il étudioit, et l'Etat Ecclesiastique, auquel il étoit destiné. Ce fut pour plaire à cette Actrice qu'il fit, à l'âge de 18. ans, sa Tragédie de Cléopâtre.



O D E

Tirée du Pseaume VI. *Domine ne in furore tuo, &c.*

D'Une vengeance légitime
N'écoute point les mouvemens,
Grand Dieu, sur l'horreur de mon crime
Ne regle point tes jugemens.
Sois plus sensible, en ta colere,
A la douleur d'un cœur sincere,
Qu'aux loix d'une austere équité ;

Laisse

Laisse, Seigneur, sur ma misère,
Adoucir ta sévérité.

Grand Dieu, c'est toi que je réclame,
Hâte-toi de guérir mes maux,
Le trouble qui saisit mon âme
A pénétré jusqu'à mes os.
Jusques à quand, Dieu que j'adore,
Malgré l'ardeur dont je t'implore,
Laisseras-tu durer le cours
De la douleur qui me dévore,
Toi dont j'attends tout mon secours?

Entends les cris que je t'adresse,
Dieu, Protecteur de l'Innocent,
Sur ma langueur, sur ma faiblesse
Jette un regard compatissant.
Mes maux ont lassé ma constance,
Délivre-m'en, prends ma défense,
Et manifeste ton pouvoir;
Fais triompher cette clémence
En qui j'ai mis tout mon espoir.

Donne à mes jours un cours plus ample;
Laisse-moi parmi les Mortels;
Qu'ils apprennent par mon exemple
A mieux servir tes saints Autels.
Pendant qu'il est en ma puissance,

B iiij Laisse

Laisse agir ma reconnoissance ;
 Quelqu'ardens que soient nos transports ,
 Seigneur , un éternel silence
 Ferme la bouche à tous les Morts.

Le jour , je me consume en plaintes ,
 Qui ne font qu'aigrir mes douleurs ,
 La nuit redouble leurs atteintes ;
 J'inonde mon lit de mes pleurs.
 Mes yeux presque éteints dans les larmes
 Au jour ne trouvent plus de charmes ,
 Sans nul ami , sans nul secours ,
 Dans la tristesse et les allarmes ,
 Je vois couler mes plus beaux jours.

Monstres nourris dans l'imposture ,
 Noirs Artisans d'Iniquité ,
 Vous , dont jamais la bouche impure
 Ne s'ouvrit pour la vérité ,
 Craignez ce Juge redoutable ,
 Pour qui rien n'est impénétrable ;
 Ce Dieu se déclare aujourd'hui ;
 Tremblez , tremblez , race coupable ,
 Mes cris ont monté jusqu'à lui.

Vous , dont les détestables trames
 Ont si long-temps troublé ma paix ,
 Avec vos mensonges infâmes ,

soyez

Soyez confondus à jamais.

Disparaissez, s'il est possible ;

Ames sans foy , Troupe inflexible ,

Qui dans ces maux m'avez plongé ;

Reconnoissez le bras terrible

Du Dieu puissant qui m'a vengé.

De Bologne , Mousquetaire du Roy.



*E L O G E de M. l'Abbé Prévost ,
Chanoine de Chartres , Prédicateur
du Roy.*

Nous avons parlé de la Mort de M. l'Abbé Prévost , dans un de nos Journaux. Depuis on nous a envoyé son Eloge , prononcé dans l'Eglise de Chartres , par M. l'Abbé Cheret , son Confrere , et aussi Prédicateur du Roy. Cet Eloge fut amené dans un Sermon , où l'Orateur Chrétien prêchoit sur la *Parole de Dieu*.

Il l'annonçoit , dit - il , dignement ; ce Prédicateur illustre , que la mort vient de nous enlever. Comment , montant après lui dans cette Chaire , et vous y entretenant de l'excellence de la divine Parole et du profit qu'on peut en tirer , aurois-je oublié un homme si connu et si distingué par cette haute,
B v élo

2192 **MERCURE DE FRANCE**
éloquence avec laquelle il scût interpreter les sacrés Oracles , et persuader les austeres vérités de la Religion ?

Né sous un Ciel favorable à l'esprit et au génie , M. l'Abbé Prévost eut dès sa jeunesse un goût décidé pour l'Eloquence de la Chaire. La Ville de Roïen, où il avoit reçu le jour , aplaudit à ses premiers Essais , et un Magistrat , (a) modele parfait d'une probité hereditaire dans sa Famille , et qui également éclairé et généreux , scavoit si bien discerner un mérite naissant , le cultiver et le proteger , accueillit le jeune Ecolier avec une tendresse qu'il n'accorda jamais qu'à l'estime. Animé par ses bontés , aidé de ses lumieres , quels rapides progrès ne fit pas sous ses yeux ce digne Eleve , puisqu'arrivé peu après à Paris pour y étudier les grands Maîtres , il y jouït bien-tôt d'une réputation qui lui promettoit de les égaler un jour ?

Il est un genre d'Eloquence dans lequel on réüssit rarement ; c'est celui de celebrer la gloire des Hommes Illustres dans l'Eglise ou dans l'Etat , dont la mort est encore récente. On les a trop connus pour oser les louer aux dépens de

(a) *M. le Pezant de Boisguilbert , Lieutenant Général et Président au Présidial de Roïen,*

la

la vérité. Il faut honorer leurs vertus, sans dissimuler leurs foiblesses ; exalter , non les avantages de leur naissance , ou les dons que leur fit la fortune , mais le bon usage qu'ils sçurent en faire ; n'étaler le faste des prospérités mondaines , que pour en peindre mieux le néant ; consacrer à la Religion un reste de vanité qui suit encore les Grands de la Terre jusqu'au tombeau , et préparer les cœurs aux salutaires tristesses de la Pénitence , par des larmes , ce semble , toutes humaines.

M. l'Abbé Prévost dût donc se faire tout d'un coup un grand nom, puisque, jeune encore , il saisit le vrai de ces Loix si sages , et les suivit en Maître dans l'Eloge funebre d'un grand Cardinal , (a) qui par son attachement déclaré pour la France , a mérité un lieu distingué dans nos Fâstes. Fléchier, l'éloquent Fléchier, qui le premier avoit étudié ces Regles , ou plutôt qui en fut l'Inventeur , (b) admira le Chef-d'œuvre du nouvel Orateur , c'est tout dire ; et bien-tôt les

(a) *Oraison Funebre de M. le Cardinal de Furstemberg, prononcée à l'Abbaye de S. Germain des Prés le 5. Juin 1704.*

(b) *Voyez le Recueil des Lettres de M. Fléchier.*

B vj Chaires

2194 MERCURE DE FRANCE
Chaires (a) les plus distinguées furent successivement ouvertes à un homme à qui l'Evêque de Nismes avoit aplaudi ; on écouta avec plaisir celui qu'il avoit comblé d'éloges.

Son Eloquence, en effet , ne réunissoit-elle pas tous les talens ? Ingénieuse dans les pensées , naïve dans les peintures , heureuse dans les tours , féconde en expressions riches et fleuries ; (b) elle parloit de la divine Sagesse avec magnificence , soit en exposant le sublime de ses Mysteres , soit en développant la perfection de ses Loix , soit en louant ses grandeurs dans les Saints qu'elle a faits ; et à toutes les graces du discours , il joignoit celle d'une action , ce semble, étudiée , et cependant naturelle.

A qui le dis-je , Messieurs ? les Auditoires de cette Ville n'ont-ils pas souvent retenti de vos applaudissemens , et quels n'ont-ils pas été cette année pendant les austeres solemnités du jeûne et de la Pénitence ? Pressentoit-il que ce seroient les dernieres instructions que vous

(a) *Panegyrique de S. Louis à l'Académie, en 1705. A Versailles, la Cène en 1705. la Pentecôte en 1707. l'Avent en 1714. et depuis il a prêché à Paris dans les principales Eglises.*

(b) 2. L. des Machab. C. 2. V. 9.

auriez

auriez de lui ; car malgré ses infirmités , déjà sensibles , son zèle ne redoubla-t'il pas d'activité ? C'est , sans doute , ce qui a abrégé ses jours. Mais un Ministre de J. C. ne meurt jamais plus glorieusement que lorsqu'il succombe sous le fardeau de l'Évangile , si j'ose ainsi m'exprimer , et qu'il est la victime d'une charité empressée pour le salut des âmes.

Ainsi le disoit il lui-même autrefois ; (a) en vous peignant ici à la face des Autels ; les rares vertus d'un Prélat que le zèle de la Maison du Seigneur avoit consumé , et que nous regretterions encore si celui qui a succédé (b) à sa dignité , n'avoit pas hérité de son esprit.

Cet Éloge mérita à M. l'Abbé Prévost une place parmi vous , Messieurs , (c) depuis long temps vous connoissiez ses talens ; (d) ils pouvoient vous faire honneur ; et toujours a-t'il soutenu par sa réputation , celui qu'il avoit d'être associé à votre illustre Compagnie. Ses

(a) *Oraison Funèbre de M. l'Evêque de Chartres* (Paul Godet des Marais) prononcée à Chartres le 21. Janvier 1710.

(b) *M. Charles-François des Monstiers de Merinville.*

(c) *Reçu Chanoine de Chartres le 11. Janvier 1718.*

(d) *Il prêcha le Carême à Chartres en 1709.*
jours

jours étoient partagés entre les fonctions de la Priere publique et celles du ministère de la Parole ; on le voyoit passer de l'enceinte du Sanctuaire dans le secret de sa maison , pour y préparer ces éloquens Discours , (a) qui chaque année lui méritoient les aplaudissemens de la Cour ou de la Capitale, et qui tant de fois enleverent vos suffrages. Car se refusa-t'il jamais (b) à votre édification particulière ou à l'instruction (c) du Peuple fidele qui m'entend , quand vous l'honorâtes de votre choix ? Il le meritoit, ce choix par d'autres endroits que par le talent de la parole. La simplicité de ses mœurs donnoit une nouvelle grace à ses Discours ; l'exemple accompagnoit l'éloquence ; et en ce moment où l'homme se découvre mieux qu'en tout autre, je veux dire à la mort , n'a-t'il pas en effet parû ce qu'il avoit toujours été , un Prêtre pénétré des sentimens de la Religion qu'il avoit dignement annoncée pendant près de 40. années ?

(a) Il prêchoit tous les ans des Carêmes à Paris, et il a prêché à la Cour le Carême 1718. et l'Avant 1727.

(b) Il a prêché les Chapitres Généraux des Mœurs en 1726. et 1732.

(c) Octave du S. Sacrement à Chartres en 1718. et les Carêmes de 1726. et 1735.

Grand

OCTOBRE: 1736. 2197

Grand Dieu, (a) Vous l'aurez fait entrer dans votre joye, ce Serviteur fidele, qui a fait profiter le talent que vous lui aviez confié. Nous l'esperons de votre misericorde; et s'il lui restoit quelques fragilités à expier, vous écouteriez nos vœux, et vous vous hâterez de le placer au nombre de ces Astres (b) qui brillent au Firmament pour toute l'Eternité; car telle est la récompense que vous promettez dans vos saints Livres à ceux qui auront enseigné la justice. Il les mérite, Messieurs, ces vœux empressés, ces prières ferventes, par ses derniers sentimens si pleins de vénération pour le Prélat qui nous gouverne, de respect et d'attachement pour votre venerable Compagnie; et pourriez-vous l'oublier aux pieds des Autels, vous, mes Freres, qu'il aime si tendrement et dont il se souvint jusqu'aux derniers momens de sa vie? Ces dispositions de son cœur étoient bien dignes d'être ici solennellement publiées. A la faveur du récit que je vous en fais, recevez, Messieurs, les fleurs que j'ai essayé de répandre sur ses cendres. Elles ne sont pas de la beauté de celles dont il ornoit si habilement les Tombeaux.

(d) *Math. 25. V. 21.*

(e) *Daniel 12. V. 3.*

de

2198 MERCURE DE FRANCE
des Morts; mais la justice, le devoir,
le cœur, me serviront d'excuse. Puis-
sions-nous, après avoir honoré sa mé-
moire, lui être réunis dans l'Eternité
bien heureuse.

*****:*****:*****

O D E.

A M. de Voltaire.

TOi dont l'heureux génie, aux rives du Mé-
xique,
Conduisant un adroit Pinceau,
Reviens sur la Scène tragique
M'offrir un chef-d'œuvre nouveau. (a)
Quelle est de ton sçavoir la sublime étendue !
Ici Melpomene éperduë
Contemple tes progrès avec des yeux rivaux ;
Là, je vois sous ta main fertile,
Newton, Quinte-Curce et Virgile,
Renaître tour-à-tour dans tes doctes travaux.
Viens; je veux, de tes coups rassemblant les pro-
diges,
Les remettre ici sous tes yeux.
Quoy ? déjà mon sang ! tu te figes ,
(a) *Alleg.*

Aux.

Aux traits d'un fils (a) incestueux !

Mais en vain la Nature en rougit , en frissonne ,

Ce Fils que le crime environne ,

En vain d'un parricide augmente ma terreur ;

Tu me fais chérir ses allarmes ,

Et même en in'arrachant des larmes ,

Ton art sçait en plaisir transformer ma douleur.

De Mariamne en pleurs la vertu soupçonnée ,

M'entraîne aux sources du Jourdain ;

Tu meurs , Épouse infortunée ,

Ainsi l'ordonne un inhumain. (b)

Quel retour imprévu dans lui se manifeste !

Soudain après ce coup funeste ,

Je vois ce Prince en proie aux plus cruels transports.

Jouët d'un Art qui m'intéresse ,

Tantôt je pleure une-Princesse ,

Tantôt son Meurtrier me transmet ses remords.

Bientôt ta Muse (c) en feu, par un noble caprice,

Sur la Seine, entre mille objets ,

Me montre un Roy que la justice

Contraint d'assiéger ses Sujets ;

Que tu sçais bien, Voltaire, au milieu de l'orage

Guider un Conquerant si sage !

(a) Oedipe. (b) Hérode. (c) La Henriade.

Je retrouve en tes Vers sa valeur , ses Exploits ,
 Ainsi donc le Poème Epique ,
 Malgré les cris de la Critique ,
 S'élève par tes soins sur l'horison François.

Où va ce jeune Alcide ? (a) ô Ciel ! sur quel
 Rivage

Court-il porter l'horreur , l'effroi ?
 Son cœur altéré de carnage
 L'emporte déjà loin de moi.

Arrête . . . mais en vain on l'appelle , on s'écrie ;
 Un feu qui part avec furie
 L'atteint , le frappe , il tombe , il expire . . . il est
 mort.

Telle ta Muse patétique ,
 Chantant sur le ton historique ,
 Celebre avec succès l'Alexandre du Nord.

Est-ce assés ? mais où suis-je ? et quel pouvoir
 magique

Enfante un Palais (b) en ces Lieux ?
 Vit-on dans tes Murs , Rome antique ,
 Un Monument si précieux ?

Le Dieu (c) tant recherché dans le siècle où nous
 sommes ,

Y reçoit l'encens des Grands Hommes ;

(a) Charles XII. (b) Le Temple du Goût
 (c) Le Goût,

Voltaire

Voltaire à ses côtés prononce ses Arrêts.

En vain de nombreuses cohortes

De son Temple assiegent les portes ;

Peu de ces Assiegeans deviennent ses Sujets ;

D'un Spectacle (a) inconnu que mon ame est
émuë !

Ici, pour la première fois,

Melpomene expose à ma vue

Des Rois, des Chevaliers François.

Tout me plaît dans Zaire, amour, vertu, silence ;

Dans toi (b) que l'honneur de la France

Fit voler dans Solime au signe de la Croix,

J'admire ta vigueur première,

Qui près de son heure dernière,

Veut renaître à l'aspect d'un Fils (c) que tu revois.

Et toi jaloux (d) Soudan, lorsque tes coups
m'irritent,

Il s'élève au fond de mon cœur,

Une voix dont les cris m'excitent

A te pardonner ta fureur.

D'une autre (e) illusion que j'aime l'artifice !

Ce Héros (f) qui court au supplice,

D'un Père inexorable étonne le courroux ;

(a) Zaire. (b) Luxignan. (c) Nerestan.

(d) Orosmane. (e) Brutus. (f) Le Fils
de Brutus.

Héros

Héros rebelle à ta Patrie ,
 Ta mort est aujourd'hui chérie ,
 Sur le Théâtre Anglois, (a) plus encor que chés
 nous.

Quel autre objet (b) encor m'attendrit et m'é-
 tonne !

Vendôme , Nemours et Coucy ,
 Est-ce vous , Enfans de Bellonne ,
 Qu'Arouët fait paroître icy ?
 Pour toi, pour ton Amant, je tremble, Adelaïde,
 J'entends le signal homicide ,
 Dicux ! c'en est fait . . . Vendôme est-il assés
 vengé ?

Mais non , l'Auteur avec adresse
 Ecarte bien-tôt ma tristesse
 Par un coup de Théâtre avec art ménagé.

Alzire enfin paroît sous un simple plumage ,
 Elle entraîne à soi tous les cœurs ,
 La Cabale par son hommage ,
 Prévient celui des Spectateurs.
 Poursuis , cher Arouët, ta brillante carrière ;
 Pour moi tranquille à la barrière ,
 Je ne puis qu'admirer tes triomphes divers ;

(a) *Le Brutus de M. de Voltaire se trouve traduit
 en Anglois et s'est fait admirer sur leur Théâtre.*

(b) *Adelaïde.*

Heureux

Heureux si ma plume novice

A pû dans cette foible exquise ,

Te rendre le tribut que je dois à tes Vers.



*CAUSE plaidée en François , par les
Rhetoriciens du College de LOUIS LE
GRAND , le Samedi 18. Août 1736.*

ON se plaint quelquefois qu'en suivant les Méthodes ordinaires pour l'éducation de la Jeunesse , on ne lui apprend que des choses qui ne lui sont d'aucun usage dans la suite de la vie ; mais sans entrer ici dans le détail de tous les avantages que la Jeunesse retire des Sciences , qui du premier coup d'œil paroîtroient les moins utiles , nous nous contenterons de faire remarquer que l'Exercice dont nous allons rendre compte , et qui se pratique toutes les années au College de Louis le Grand , doit réunir tous les suffrages en sa faveur. Il a été très-heureusement imaginé pour donner aux jeunes gens le vrai goût de l'Eloquence François , chose d'une utilité universelle , puisqu'il n'y a personne parmi nous qui ne se trouve tous les jours dans l'occasion de porter son

204 **MERCURE DE FRANCE**
son jugement sur des Pièces de ce genre,
ou d'en composer lui-même.

Voici le Sujet des Plaidoyers prononcés
cette année et composés sur les matières
prescrites par le Pere de la Sante, Jésuite,
l'un des Professeurs de Rhétorique.

Un Seigneur Anglois forme le projet
d'établir dans la Capitale de la Province
dont il est Gouverneur, une Académie qui
réunisse tous les genres de Litterature et
toutes les Sciences partagées entre les au-
tres Académies. Mais l'autorité de Platon,
qui excluait les Poètes de sa République,
lui fait douter s'ils doivent être admis
dans la nouvelle Compagnie. Ce doute
ayant éclaté, les Poètes portent leurs
plaintes au pied du Trône; et la Cour
nomme des Commissaires pour faire droit
sur les prétentions des Parties. C'est à
ce Tribunal qu'un Député expose les rai-
sons du Fondateur de l'Académie, et
que les Poètes défendent leur cause. Cinq
Poètes différens parlent pour tout le
Corps; un Poète Héroïque, deux Poë-
te Dramatiques, l'un Tragique, l'autre
Comique; un Poète Fabuliste, et un Poë-
te Satyrique. Chacun demande, non-
seulement une Place, mais la première
place dans la nouvelle Société. Deux au-
tres Poètes, auteurs de Poésies mêlées,
inter-

Interviennent et disputent le premier rang.

Tout se réduit donc à décider si ces Poètes seront reçûs au nombre des Académiciens , et supposé qu'on les y recoi-ve , à regler sur le mérite du genre de Poësie qu'ils ont embrassé , l'ordre de leur réception.

Plaidoyer contre les Poètes.

Après un court exposé de l'état de la Cause , le Président du Tribunal donne audience au Député du Seigneur Anglois. Celui-ci entreprend de montrer que l'incertitude du Fondateur de l'Académie est fondée sur l'autorité et sur la raison. Il expose agréablement les loix portées en differens temps et en differens Pays , soit contre les Poètes en general , soit contre les mauvais Poètes en particulier. Qu'il est heureux , s'écrie l'Orateur , pour une partie de nos Citoyens du Parnasse , qu'un usage contraire ait aboli ces loix ! Il passe à la raison , qu'il prétend être aussi peu favorable aux Poètes que l'autorité. Là il décrit avec énergie la bizarerie de leurs actions , l'imprudence de leurs Satyres , la délicatesse de leur amour propre , le ridicule de leur vanité , l'importunité

de

2206 **MERCURE DE FRANCE**
de leurs récits, la pêtitesse de leurs rivalités, la bassesse de leurs jalousies, l'aigreur de leurs critiques, et l'injustice de leurs loüanges, &c. Tout cela cependant ne regarde que les Poètes subalternes. Les Princes, en quelque genre que ce soit, sont au-dessus de la loy commune. Des défauts des Poètes en qualité d'Auteurs, passons à leurs vices en qualité de Citoyens. Ne les voit-on pas tous les jours franchir les barrières qui assurent la douceur et la paix de la société, et par là armer contre eux les ressentimens particuliers et la vengeance publique ? Combien peu en est-il qui aient sçu vivre sans deshonneur et mourir sans reproche ? Est-il étonnant, conclut l'Orateur, que des autorités si respectables et des preuves si fortes, fassent balancer le Fondateur de la nouvelle Académie, s'il doit y admettre des hommes proscrits par tant de voix et par tant de raisons ?

Après ce Discours, le Président fait observer que cette Cause ayant un double objet, les Poètes qui vont prendre la parole, ne se borneront pas à demander une place dans l'Académie, mais que réunis sur cet article, ils se diviseront sur la prééminence que chacun d'eux tâchera

tâchera d'assurer au genre de Poësie dont il fait profession.

Plaidoyer du Poëte Héroïque.

Le Poëte Héroïque qui parle le premier, se contente de montrer qu'on auroit tort d'exclure tous les Poëtes de l'Académie, pour les défauts de quelques Poëtes en particulier. Que prouve contre eux le sentiment de Platon ? Il ne proscrivit la Poësie que par dépit de ne pouvoir y réussir. Un Arrêt dicté par ce motif, fait moins de tort aux Poëtes qu'il condamne, qu'au Philosophe qu'il deshonore. Il en conclut qu'on ne peut lui refuser une place dans la nouvelle Académie ; mais il ajoute que la Poësie Héroïque dont il a toujours fait son étude, doit être mise au premier rang. 1°. parce qu'elle renferme tous les avantages des plus nobles genres de Litterature. 2°. parce qu'elle n'est point sujette aux inconvéniens attachés à la plupart des autres genres de Poësie.

Quel Ouvrage exige de son Auteur des qualités aussi admirables que le Poëme Epique ? La maturité du jugement, la pénétration de l'esprit, la fertilité des idées, les richesses de l'imagination, la douceur de l'harmonie, les graces de la
C diction,

diction , la hardiesse des figures , le feu du génie , la fougue de l'entousiasme , l'assortiment merveilleux des talens les plus rares et en aparence les plus incompatibles , voilà les traits principaux qui sont , je ne dis pas utiles pour embellir , mais nécessaires pour tracer le portrait d'un Poëte Héroïque. Et faut-il s'en étonner , puisqu'il ne se propose pas un moindre but que de faire de l'héroïsme l'ame de l'Univers , d'animer les hommes à la pratique des grandes vertus en leur présentant de grands modeles , et de faire de chaque Prince un Héros Chef d'un Peuple d'autres Héros ? Aussi pour s'élever à une fin si sublime , rassemble-t'il ce que les Sciences et les Arts fournissent de plus noble. Il réunit les profondeurs de la Politique , les insinuations de l'Eloquence , les événemens de l'Histoire , les descriptions de la Géographie , les maximes de la Morale , la connoissance de tous les Arts. Plus agréable et aussi instructif que les Philosophes , il donne des graces aux préceptes. Il développe la Nature et il la surpasse heureusement par la hardiesse de ses inventions. En un mot , le Poëte Epique est Orateur , Philosophe , Historien , Géographe , Physicien , Astronome , Artiste.

Eh !

Eh ! qui ne voit les semences de tout cela dans l'Iliade , dans l'Eneïde , dans les aventures de Telemaque ? Qui donc mérite mieux la premiere place dans une Académie dont le but est de réunir toutes les Sciences et tous les Arts ; d'autant plus que la Poësie Héroïque n'est point sujette aux inconveniens attachés à la plupart des autres genres de Poësie ?

Elle ne risque point , comme la Tragédie , de lasser le Spectateur par des entretiens éternels , d'embroüiller son sujet en le resserrant dans des bornes trop étroites pour le temps et pour le lieu , de le charger d'épisodes trop peu développés , de l'affoiblir par les fadeurs d'un amour romanesque. Elle est trop grave pour tomber , comme le fait quelquefois la Comédie , dans les bassesses des mœurs Bourgeoises ou même dans les obscénités du libertinage. Severe et majestueuse , elle ignore les petitesesses de la Fable populaire , et n'instruit les hommes que par le ministere des Dieux , ou des Héros. Enfin bien differente de la Satyre , elle ne corrige point l'homme vicieux par une peinture du vice souvent dangereuse , mais par les vives couleurs dont elle fait briller à ses yeux la plus pure vertu. Quel genre de Poësie oseroit

C ij donc

2210 **MÉRCURE DE FRANCE**
donc entrer en concurrence pour le premier rang avec la Poësie Héroïque, qui rassemble les avantages de tous les autres genres, sans en avoir les défauts ?

Plaidoyer du Poëte Tragique.

Un Poëte Dramatique entreprend ensuite de venger la Muse du Théâtre de ces reproches, et même de lui faire décerner la première place, en montrant, 1°. que la Tragédie est tout-à-fait propre à réprimer les passions des Grands, 2°. que la Comédie peut servir très-utilement à corriger les ridicules et les vices du Peuple.

Quel est l'effet ordinaire de la grandeur ? D'inspirer l'orgueil et la dureté. Les Grands se croient d'une autre nature que le reste des hommes, et par une suite naturelle de cette présomption, ils s'intéressent peu à ce qui regarde des Etres avec lesquels ils pensent n'avoir presque rien de commun. Que fait la Tragédie ? Elle les épouvante et elle les attendrit, la terreur dompte leur orgueil, et la pitié amollit leurs cœurs. Le Poëme Epique se flateroit en vain de pouvoir produire de pareilles impressions ; ces longs entretiens et ces bornes étroites de temps et de lieu qu'il reproche au Théâtre, sont les vraies sources

sources des grands mouvemens. Le Poëte Héroïque , pour lequel ces sources sont fermées, doit-il se plaindre que la Muse Tragique , usant de ses droits , y puise les beautés utiles de ses Spectacles ? C'est au Théâtre que les Grands trouvent des leçons que la flatterie leur déguise partout ailleurs. Ils aprennent d'Oreste le terme fatal où conduit une vengeance criminelle. Ils aprennent d'Athalie les suites funestes d'une ambition cruelle et impie. Ils aprennent d'Hercule furieux , les excès où se porte un amour jaloux et outragé ; mais le Spectacle Tragique , en les ramenant à la condition des hommes , les élève au dessus des foiblesses de l'humanité. Il leur enseigne en même-temps à se croire sujets aux malheurs de la vie , à les plaindre dans les autres, et à les mépriser pour eux-mêmes, en les surmontant par la force du courage. Eh ! pourquoi borner aux conditions relevées, l'utilité de la Tragédie ? il me seroit facile, dit le Poëte Tragique, de vous montrer les grands avantages qu'elle produit dans tous les états ; mais comme l'instruction des conditions subalternes regarde sur tout la Comédie , chargée de corriger les ridicules et les vices du Peuple, je laisse au Poëte Comique le soin de traiter cet Article.

C iiij *Plai-*

Celui-ci se borne à expliquer la Devise de la Comédie *Castigat ridendo. Elle corrige en amusant.* Quel est le but de la Comédie ? Quels moyens employe-t'elle pour y parvenir ?

Elle entreprend d'exterminer les vices et les ridicules , quel vaste projet ! Placée sur le Théâtre comme sur un Tribunal , elle cite devant elle le Joüeur insensé , le Bourgeois fastueux , le Magistrat petit Maître , le Marquis impertinent , la Marâtre impitoyable , &c. et là elle porte une Sentence assaisonnée de bons mots et d'enjouement , qui les condamne à devenir la Fable du Public, et qui est exécutée sur le champ.

Aussi agréable dans les moyens qu'elle employe pour parvenir à son but, qu'utile dans la fin qu'elle se propose, elle tempère l'amertume de ses leçons par des traits fins et par des saillies badines qui font rire ceux même aux dépens de qui l'on rit. Toujours vraie dans ses peintures , elle nous met devant les yeux les hommes de notre Pays et de notre siècle , et c'est de nous-mêmes que nous rions tous les jours sans nous en apercevoir. On abuse de la Comédie, il est vrai; mais n'abuse-t'on pas des meilleures choses? Et
quel

quel est le genre de Poésie dont les hommes ne fassent quelquefois un mauvais usage ? La Poésie Dramatique étant donc d'une utilité universelle pour toutes les conditions, j'en conclus, dit l'Orateur, qu'elle doit être admise dans la nouvelle Académie, et comme elle joint dans un degré supérieur l'agréable à l'utile, je ne vois pas qu'on puisse lui refuser la première place.

Plaidoyer du Poète Fabuliste.

Le Poète Fabuliste demande cette première place pour le genre de Poésie auquel il s'est adonné ; fondé sur cette double prérogative de la Fable. 1°. D'instruire sans ennui. 2°. De plaire sans danger.

Les Poètes d'un autre genre cherchent-ils à instruire ? On peut en douter. Tout dans leur Ouvrage marque qu'ils veulent plaire, et qu'y trouve-t-on qui assure qu'ils veulent être utiles ? Pour la Fable, il est de son essence de faire à l'homme des leçons, et elle ne peut plaire que par son utilité. Mais quelle que soit l'intention des autres Poètes, croit-on que les préceptes qu'ils débitent puissent produire quelque fruit ? Une longue Morale exposée avec emphase, ennuye plutôt qu'elle n'instruit. L'homme

C iiij est

est fier, il s'irrite d'une correction trop directe, et la Fable ne lui est utile que par le plaisir flateur qu'elle lui laisse de développer l'allégorie et de s'instruire lui-même. Mais est-ce respecter un Etre raisonnable, que de le corriger par le ministère des bêtes? Eh! ne seroit-ce pas une délicatesse mal placée, que de craindre de ramener l'homme à la raison par l'organe des brutes, lorsque par ses vices il n'a pas honte de s'abaisser au-dessous d'elles?

A l'égard du second Article, il n'est pas douteux que la Fable n'ait toujours été en possession de plaire aux Nations les plus polies. La Cour de Crésus a eû son Esope, le pere des Apologues ingénieux; la Cour d'Auguste a eû son Phédre, plus orné qu'Esope, sans être moins naturel; enfin la Cour de Louïs le Grand a eû son la Fontaine, inimitable dans un genre de familier élégant et fin. Heureux! s'il se fût borné à la qualité de Poëte Fabuliste, il eût toujours sçû plaire sans danger; car tel est le privilege de l'Apologue, que jamais il n'irrite le Lecteur et n'entraîne après lui, comme la Satyre, aucune suite fâcheuse pour son Auteur. Sur quel principe pouroit-on donc exclure le Fabuliste de la nouvelle Académie? Platon
lui

lui-même avoit marqué dans sa République une place honorable à Esope. L'Orateur se flate que ses Juges lui rendront la même justice, et pour s'assurer la prééminence, il conclut par une Fable faite d'après Esope. L'Epouse de son Maître Xanthe étoit en doute si elle acheteroit un Aiglon, un Epagneuil, un Singe ou une Colombe. Esope lui dit, l'Aiglon s'envolera, l'Epagneuil vous mordra, le Singe vous contrefera, la Colombe seule vous amusera par un badinage aimable sans vous causer jamais aucune peine. Qui ne reconnoîtroit pas le Poète Héroïque dans l'Aiglon, le Satyrique dans l'Epagneuil, et le Dramatique dans le Singe? D'où l'Orateur conclut qu'ils doivent tous céder la victoire à la Fable, représentée par la Colombe.

Plaidoyer du Poète Satyrique.

Le Poète Satyrique parle à son tour, et après avoir laissé entrevoir à ses Collegues qu'il auroit une occasion favorable d'exercer son talent, si le respect dû à ses Juges ne l'arrêtoit; il entreprend le Panegyrique de sa Profession infiniment utile selon lui, 1°. pour épurer le goût, 2°. pour extirper les vices.

Le Poète Satyrique est chargé dans
C v la

la République des Lettres du même Emploi que les Ephores exerçoient à Lacédémone , et les Ediles à Rome. C'est une espece de Grand Prévôt du Parnasse. Il doit y maintenir le bon ordre sans rien tolerer qui en diminue la splendeur. C'est donc à lui de faire aux mauvais Auteurs une guerre éternelle , de constater leur honte par des Arrêts solennels et s'il ne peut les bannir du Pinde , d'empêcher au moins que qui que ce soit n'ait le front d'y entretenir aucun commerce avec eux. Mais pour éviter les reproches ordinaires de mauvais goût et de jalousie , il doit paroître plus porté encore à louer les bons Auteurs qu'à critiquer les mauvais. Son emploi est de regler les rangs entre les beaux esprits de son siècle , et de préluder en quelque sorte aux jugemens de la Posterité. Cette double obligation le met dans la nécessité de n'épargner ni soins ni travaux pour se perfectionner lui-même ; car les traits qu'il lance n'auroient rien de piquant , et les loüanges qu'il distribue n'auroient rien de flateur , s'il n'étoit au dessus de la Critique et digne de toute sorte d'éloges. L'expérience du siècle passé a fait voir combien un homme de ce caractère étoit utile à la République

des

OCTOBRE. 1736. 2217
des Lettres , pour épurer le goût. L'Orateur ajoute qu'il est nécessaire à la Société civile pour réformer les mœurs.

Il est cent autres manieres, et l'Orateur en convient, d'attaquer les vices qui troublent la Société , mais combien de caracteres éludent toutes les attaques d'un autre genre , et ne peuvent être sensibles qu'aux traits de la Satyre ? Les morifs de Religion ne touchent point l'impie. La Morale est souvent plus ennuyeuse qu'utile. Le Théâtre corrompt au lieu de corriger. La Satyre sçait se faire écouter de tout le monde ; une raillerie un peu maligne , corrige en un instant et sans danger. C'est ainsi que l'autorité publique ayant échoüé à arrêter le luxe, un trait satyrique inseré dans un Edit de Henry IV. fit disparoître en un jour l'or et l'argent que l'on portoit sur les habits , malgré les défenses qu'il en avoit faites. Pour finir par un trait digne de lui , le Poëte Satyrique insinuë que la premiere place lui étant due à si juste titre , il ne seroit pas sûr de la lui refuser , et qu'il ne pouroit pas se défendre d'en apeller au Public.

Plaidoyer des Auteurs de Poësies mêlées.

Deux Auteurs de Poësies mêlées in-

C vj terz

terviennent , et parlant tour-à-tour dans une Cause qui leur est commune, ils soutiennent , 1°. que les Poësies mêlées supposent infiniment plus de talens dans leurs Auteurs , 2°. qu'elles procurent infiniment plus d'agrément aux Lecteurs.

La preuve de ces deux propositions se tire des mêmes principes. Car il faut réunir en soi tous les talens pour écrire avec succès dans tous les genres , et la variété de ces sortes de compositions leur donne un droit assuré sur les suffrages de quelque Lecteur que ce soit. Une énumération exacte et élégante , mais que l'on ne peut abréger sans lui ôter sa force et son agrément , montre la multiplicité de talens nécessaires à un Auteur de Poësies mêlées. Il est aisé de prouver par un retour naturel que toutes sortes de Lecteurs doivent trouver dans les Œuvres de ce genre , des Pièces qui soient de leur goût. Figurez-vous, dit un des Orateurs, un riant Paysage dessiné par un habile Peintre , qui dans un seul point de vûë vous représente des Collines , des Vallons , des Maisons de Campagne, des Hameaux, des Prairies, où serpentent des Ruisseaux , une Ville, une Mer, un Ciel, où l'œil s'égare dans un agréable lointain. Telle , et plus agréable encore

encore, est la diversité d'objets que sçait peindre un homme de notre Profession.

Or quelle étendue, quelle fécondité d'esprit, quelle variété de talens ne suppose pas cette multiplicité de Pieces différentes? Imaginez vous, dit le second Orateur, un beau Parterre émaillé de mille fleurs, divisé en compartimens, entouré de Plate-bandes, orné de Bassins, de Cascades et de Jets d'eau disposés avec goût; quel charme pour l'œil! Tel est un Livre de Poësies mêlées. Quelle source abondante d'amusemens pour un esprit curieux! Ils en concluent l'un et l'autre qu'ils doivent être admis dans la nouvelle Académie, et qu'on ne peut leur refuser la premiere place, parce qu'au mérite de chacun de leurs concurrens, ils joignent celui de la variété, et, s'il est permis de parler ainsi, de l'universalité.

Examen et Jugement de la Cause.

Le Président du Tribunal, avant que de prononcer son Arrêt, pese les raisons des Parties; et d'abord il remarque que les Orateurs n'ont pu montrer que la Poësie fût nécessaire à l'Etat. Les Arts les plus vils lui sont en ce point infiniment superieurs. Mais elle peut être utile et agréable; il se borne donc à ce principe, et c'est sur le plus ou moins d'utilité et d'agrément des divers genres de Poësie, qu'il prétend appuyer sa décision.

La Poësie Epique renferme, à la verité, les
avantages

avantages des plus nobles genres de Littérature ; mais quelque chose qu'en puisse dire son Défenseur, elle a, comme les autres especes de Poésie, des écueils presque inévitables. N'y a-t-on pas vû échoûer une partie des modernes ? Et qui même parmi les anciens a fourni cette longue carrière sans égaremens ou sans lassitudes ?

La Muse Dramatique prouve aisément qu'elle peut et qu'elle doit être utile ; mais l'expérience plus convaincante que tous les raisonnemens, parle contre elle, et montre qu'elle est devenue plus nuisible par l'abus qu'on en a fait, qu'elle ne peut être utile par sa nature.

La Fable instruit sans ennui, et plaît sans danger, on en convient ; mais sa morale peut-elle être aussi pathétique que celle d'une Piece de Théâtre ou d'une Satyre ? D'ailleurs oseroit-on comparer un si petit Ouvrage avec les grandes entreprises en fait de Poésie ?

La Satyre, malgré tous ses avantages, est un Art bien dangereux pour celui qui l'exerce. Eh ! convient-il d'animer les Poètes par des récompenses à embrasser une Profession qui d'ordinaire a pour eux des retours si cruels, et si mortifians pour ceux qu'elle satyrise ?

Les raisons déduites par les Auteurs des Poésies mêlées, sont décisives en leur faveur, et on ne croit pas pouvoir leur refuser ce qu'ils demandent, dès qu'ils auront fait voir l'homme qui possède en effet tant de talens réunis, et qui procure au Public tous les genres d'amusemens dont la Poésie peut être la source.

Après avoir ainsi discuté les moyens de défense, produits par chacun des Orateurs, le Juge décide qu'ils doivent être reçûs dans la nouvelle Académie, et voici comment il regle les rangs.

Il accorde la première place au Poète Fabuliste, comme à celui dont les Ouvrages sont d'une utilité plus étendue pour tous les temps et pour toutes les conditions. La Poésie Héroïque paroîtroit seule pouvoir le lui disputer, mais, dit le Juge, qui d'entre vous n'aimeroit pas autant ou plus, être la Fontaine, qu'être Milton? Le Poète Tragique a la seconde place, parce que ses œuvres sont moins dangereuses que la Comédie et la Satyre, et utiles à un plus grand nombre de personnes que le Poème Epique.

Il place ensuite les Auteurs des Poésies mêlées qui ne peuvent prétendre au premier rang, parce qu'il est impossible de réunir tous les talens, mais qui cependant méritent un rang distingué pour leur utile et agréable variété. La Poésie Héroïque n'a que la cinquième place. C'est à la vérité, le genre de Poésie le plus noble et le plus sublime, mais est-il d'une grande utilité pour le bien d'un Etat? Combien peu le lisent? Combien peu sont en état de le goûter?

La Comédie auroit un grade plus haut que le sixième, si on pouvoit raisonnablement compter qu'elle ne sortît jamais des bornes qui lui sont prescrites, et si elle pouvoit elle-même répondre des accompagnemens de la représentation. Enfin le Poète Satyrique aura la dernière place, et même on ne l'accorde qu'à la personne prudente et réservée. Pour la Profession elle est trop favorable à la malignité humaine pour mériter la moindre récompense.

Après cet Arrêt, qui fut confirmé et applaudi par une nombreuse et illustre Assemblée, le Juge exhorte les nouveaux Académiciens à quitter la fiction qui en avoit fait des Poètes Anglois, à rentrer dans leur Patrie, et à y exercer leurs talens

tens sur la Naissance du nouveau Prince , qui fait les délices et la joye de la France , et qui un jour en sera un des principaux ornemens. Chacun d'eux promet de travailler à celebrer la gloire de cet aimable HÉRITIÈR du grand Nom de CONDÉ , dans le genre de Poésie auquel il s'applique , et donne en peu de mots une légère idée de la Piece qu'il a dessein de composer à ce sujet.

C'est bien dommage que la brieveté d'un Extrait nous oblige d'omettre un grand nombre de raisons , de traits marqués , de preuves et de caracteres inserés dans ces Discours. Chaque Poète fit un Eloge Critique des grands Maîtres , tant anciens que modernes , les plus distingués dans son genre de Poësie. Le Poète Héroïque fit sur tout celui d'Homere , de Virgite , de Milton , du Tasse , du Camoens , du Telemaque François , &c. Le Tragique , celui des plus celebres Tragédies ; le Comique , celui des Auteurs et des Pieces les plus connues , entre autres celui de Moliere et de Dryden , Poète Anglois , qu'il censura pour sa licence effrenée ; le Fabuliste , celui d'Esope , de Phédre et de la Fontaine , en faisant un parallele de ces trois Modeles ; le Satyrique celui de Lucilius , d'Horace , de Juvenal , de Regnier , de Boileau ; les Auteurs des Poésies mêlées firent de leur côté des descriptions justes de l'Ode , de l'Elegie , de l'Eglogue , de la Pastorale , de l'Epigramme , du Madrigal , du Rondeau , &c. Enfin le Juge à son tour décida en termes serrés et précis du mérite de plusieurs Poètes de différentes Nations.

L'Accusation des Poètes fut prononcée par M. Doillot ; la Cause du Poëme Héroïque fut plaidée par M. Moreau ; celle de la Tragédie par M. de la Michodiere ; celle de la Comédie , par M. de la Marche ; celle de la Fable en Vers , par M. de la Chataigneraye ;

Chataigneraye ; celle de la Satyre , par M. Corneille ; celle des Poësies mêlées , par M. Haudry et M. le Marié. Le Jugement fut porté par M. d'Aubenton. Tous ces jeunes Orateurs prononcèrent leurs Discours avec une grace et une éloquence justement applaudie.

A la fin de l'Action , l'un d'eux nomma avec éloge , plusieurs autres Rhétoriciens qui s'étoient associés à leur travail et à la composition de ces Plaidoyers. M. Berlain, M. d'Anvin, M. Seconds, M. Boutin, M. l'Abbé de Rohan, M. l'Abbé de Polignac, M. Soret , M. Lorrin, M. Bonzé , furent de ce nombre ; et l'on félicita en general les Elèves de Rhétorique , d'avoir consacré le dernier mois à l'Eloquence Françoisé, après avoir employé le cours de l'année à l'Eloquence Latine.



L E H I B O U.

F A B L E.

UN Hibou triste et vieux , d'une humeur très-jalouse ,

Comme l'est presque tout vieillard ,

Cachoit en son réduit aimable et jeune Epoux

Qu'il avoit séduit par hazard.

Quoi mourra-t'elle de tristesse

D'avoir un si vilain Epoux ?

Par politique et par finesse ,

La prudente moitié crut devoir filer doux ;

Ah que le sexe sçait bien feindre !



On croitoit n'avoir rien à craindre.

Elle agissoit avec douceur,

Cherchant à lui flater le cœur ;

Mais c'est penser avec justesse

Que de se défier des dehors de tendresse.

Le Hibou vieil Argus ne sortant que la nuit,

Avoit soin d'enfermer la Belle en son réduit.

Un petit Maître oiseau du plus tendre langage,

Passant un jour par cet endroit,

Fit entendre son beau ramage

A celle qu'on tenoit tristement à l'étroit ;

Le cœur de la pauvrete est bien-tôt tout de
flamme

A l'aspect de ce jeune Oiseau ;

Elle se montre et dit au vainqueur de son ame,

Je meurs d'ennui dans ce caveau,

Jeune cœur est-il fait pour ainsi vivre en cage ?

Le temps de la jeunesse est celui des amours ;

Avec un vieil Epoux passer mes plus beaux jours !

L'heureux Amant, bien-tôt au fait de ce langage,

Força les portes du réduit,

Et le beau Couple au loin s'enfuit

Pour se livrer entier à la vive tendresse

Qui n'est plus du ressort de la triste vieillesse.

Le Hibou de retour demeura des plus sots,

On dit que d'un ton triste il prononça ces mots :

Amis, si vous pensez à vous mettre en ménage

Ayez soin de vous assortir

D

De fortune et d'humeur, d'esprit, mais sans
tout d'âge,

Sinon craignez mon repentir.

B. D. A.



LETTRE de * * *, au R. P. * * *,
*Chanoine Régulier, au sujet d'un petit
Supplément à l'Histoire de l'Eglise de
Meaux.*

M. R. P.

QUoi qu'il soit très-difficile, pour ne
pas dire impossible à un seul hom-
me de ramasser en un corps d'Ouvrage
tout ce que l'on peut trouver sur une
Eglise Episcopale ancienne, je ne crois
cependant pas qu'on doive blâmer qui-
conque a assés de zèle pour executer une
telle entreprise. Le Père Duplessis, Be-
nedictin, a essayé de ne rien laisser à
désirer dans son *Histoire de l'Eglise de
Meaux*; on la lit avec satisfaction; les
faits y sont enchaînés d'une maniere qui
attire le Lecteur. Cependant je vous di-
rai, M. R. P. que j'ai vû des Meldois
assés mécontents. Je ne sçai pas si c'est
parce que l'Auteur n'a pas mis dans son
Livre

Livre tout ce qu'ils souhaitoient y voir, ou parce qu'il a frondé les Fables touchant l'origine de leur Eglise. Pour moi qui ai ouï parler d'une nouvelle Edition de cette Histoire, j'en conclus que le débit de la premiere est fort avancé, et aussi-tôt que l'on m'a eû appris cette disposition prochaine, j'ai ouvert mes portefeuilles Diocésains pour y voir ce que le P. Benedictin n'auroit pas remarqué, et vous prier de le faire passer entre ses mains. Je ne tire point ce que je vous envoie des marges de l'Exemplaire de l'ancien *Gallia Christiana*, qui a appartenu à M. Baluze. Il seroit fort facile de fournir un Supplément de cette maniere, sans peine ni travail. Je tirerai ce que je vous dirai de quelques Collections de Chartes qui m'ont passé par les mains.

Tout ce qui regarde les Evêques, même leur temporel, me paroît être de la compétence d'une Histoire Ecclesiastique. Ainsi je ne vois point de raison d'avoir exclu de l'Histoire de Meaux l'Acte d'acquisition de la Dixme de Quinci, faite par l'Evêque Erienne, en l'an 1166. ni l'Acte d'accord que Manassés, Evêque, fit avec Ansel de *Dongione*, sur la Coutume, l'an 1154. Il étoit, ce semble, honorable

aux

aux Evêques de Meaux , que les Comtes de Champagne leur fissent quelquefois des Sermons solennels ; pourquoi ne pas faire mention de celui qu'Henry , Comte de Troyes , fit à Provins , à la personne d'Etienne , Evêque de Meaux , de ne plus faire battre de Monnoye de Meaux , ni bonne ni mauvaise ?

Le Droit de Procuration des Evêques est une des matieres Ecclesiastiques ; on lit dans mon Répertoire qu'en 1182. Hervé , Abbé de Marmoutiers , et son Monastere , transigerent avec Simon , Evêque de Meaux , sur le droit de Procuration lorsqu'il viendrait au Prieuré de sainte. Celine , et que ce droit fut fixé à 20. sols. Cet Acte n'auroit pas beaucoup grossi les Pieces justificatives , non plus que celui par lequel cet Evêque traita à Lagny , l'an 1177. avec Thibaud Abbé de S. Maur des Fossés , sur l'Eglise de Couporay , ou pour mieux dire sur le Curé de ce Village. L'Auteur de mon Inventaire n'a pas marqué en quelle année ni quel Evêque fut celui qui composa avec Adam de Butello , touchant le cours de l'eau qui faisoit tourner le Moulin de Villeneuve. Cet Acte méritoit de paroître , parce qu'on y lit que l'espace du temps auquel ce Seigneur pou-

voit

2228 MERCURE DE FRANCE
voit retenir l'eau et l'empêcher d'aller
au Moulin , étoit *ab hora nona Sabbati
usque ad vespervas Dominica sequentis*. Dom
J. Mabillon étoit exact à faire remar-
quer ces sortes d'indices de la sanctifi-
cation des Dimanches dès le Samedi pré-
cedent. Voyez *Sacul. Bened.* I V. T. 2.
page 235.

Si je passe au XIIIe siècle , je trouverai
un plus grand nombre d'omissions de
la part de l'Historien de l'Eglise de
Meaux. De peur d'être trop long , je
n'irai point au-delà de la moitié de ce sie-
cle , quoique mon Inventaire. m'en four-
nisse davantage. En 1227. Pierre , Evê-
que de Meaux , et Thibaud , Comte de
Champagne , s'accorderent sur l'usage
de la Forêt de *Medunto*; l'Abbé de S. De-
nis en fut l'Arbitre. La même année Gi-
lon de *Aciaco* , Chevalier , quitta au mê-
me Evêque des droits dans la Terre d'Es-
trepilly. Ce Prélat donna en 1229. des
Lettres d'affranchissement aux Habitans
de Varettes , Germigny et Villeneuveil.
L'année 1230. est marquée dans mon
Répertoire par deux Chartres omises ,
l'une touchant la Jurisdiction sur le Prê-
tre de Gievres , après enquêtes faites sur
l'usage extant de la Paroisse de Marcellly,
dont la Paroisse de Gievres est dite dé-
tachée.

tachée. L'autre est une Sentence de Renaud , Abbé de S. Faron , Albert , Abbé de votre Maison de Chaage , et Jehan , Abbé de Chambrefontaine , qui déclare que sont les Ecclesiastiques tenus à observer l'interdit Episcopal.

Je trouve deux ans après l'Acte de la Fondation d'une Maison-Dieu à la Ferté-Gaucher , auprès de l'Eglise de S. Romain , par Mathieu de Montmirel , Seigneur de ce lieu; et dans le même temps l'accord de l'Evêque et du Chapitre de Meaux, avec Thibaud, Comte de Champagne , touchant la réparation du Pavé de Meaux , que G. Archevêque de Sens, déclare qu'ils feront en commun. Un autre Acte assés remarquable et de la même date , est la reconnoissance que A. Archidiacre de la Brie Meldoise , donne à l'Evêque ; comme c'est en conséquence de sa permission qu'il a fait une quête pour subvenir à ses besoins au commencement de la jouissance de son Benefice. L'érection des Cures est tout-à fait de la matiere de l'Histoire d'un Diocèse. C'est pourquoi j'ai été surpris de n'y pas voir le Titre par lequel on apprend que P. Evêque de Meaux , a séparé l'Eglise de Berigny de celle de Laigny, et l'a accordé à l'Abbaye de Lieu restauré ,

2230 **MERCURE DE FRANCE**
restauré, Ordre de Prémontré, se réservant le pouvoir de déterminer les limites des deux Territoires. R. Abbé et son Couvent, expliquent cette Erection dans un Acte de 1238. Ce fut dans la même année que Mathieu de Montmirel reconnut par un Acte public, qu'il tenoit en Fief des Evêques de Meaux, le Péage de la Ferté-Aucoul. La Dotation de la Sou-Chantrerie par l'Evêque et par le Chapitre de Meaux, sont la matière d'un Titre de l'an 1239. L'Historien pouvoit donner à l'an 1242. l'Accord de l'Abbaye de Tiron au Perche, avec l'Evêque de Meaux, sur le Prieuré du S. Sépulchre *in Alemannia Meldensis Diœcesis*. Il nous apprendra aparamment un jour dans une Description profane ou civile de ce Diocèse, ce que c'est que cette *Alemannia*.

La date d'un jour plutôt ou plus tard n'est pas une raison de faire le procès à un Historien, sur tout lorsqu'il allègue des Titres. Je ne voudrois donc pas faire de peine au P. Duplessis, de ce qu'il dit après deux Nécrologes, qu'Etienne, qui avoit été Evêque de Meaux, avant que de l'être de Bourges, mourut le 14. Janvier. Mais puisqu'il n'ignoroit pas que ce Prélat étoit enterré à S. Victor de Paris, il auroit pû redresser les
Nécrologes

Nécrologes, par l'Epitaphe de cet Evêque, et je le crois assés habile pour sçavoir que les Nécrologes marquent souvent la mort au jour de la sépulture ou au jour qu'on a pû en faire l'anniversaire. Voici les six Vers de cet Epitaphe, dont le cinquième marque qu'il étoit mort le 13. Janvier.

*Pax populi Clerique decus, patriaue patronus
Stephanus hujus amor urbis et orbis obit.*

*Meldis Episcopium, primatum Bituris, ortum
Parisius; tumulum continet iste locus.*

*Idibus hic Jani terris divisus et astris
Qua dederat cœlum terraue solvit eis.*

Comme je connois des Poètes et des Musiciens, j'ai fait grande attention à ce que dit le P. Duplessis, en parlant de Philippe de Vitry, Evêque de Meaux, mort en 1361. Il s'apliqua, dit il, à la Poésie et à la Musique, et y avoit réüssi. Ceux qui cultivent les Belles-Lettres, souhaiteroient que l'Historien en eût dit davantage, ou qu'il eût apuyé cela de quelque témoignage. Au lieu de Poésie et de Musique, j'ai trouvé que c'étoit d'Arithmétique que ce Prélat se mêloit beaucoup. Il fut, à la verité, en relation avec Jean des Murs, qui étoit un célèbre

D Musicien,

2232 MERCURE DE FRANCE
Musicien , mais ce fut sur d'autres ma-
tieres que sur la Musique ; car Jean des
Murs écrivit plusieurs Traités de Mathé-
matique et d'Arithmétique , que l'on
conserve dans les Bibliothèques parmi
les Manuscrits. Mais l'Ouvrage qu'il dé-
dia à Philippe , Evêque de Meaux , étoit
intitulé : *Ars delendi*. Voici comme il
debute dans l'Epigramme dédicatoire.

*O Philippe tuo mihi qui tua vota jubere ,
Tu venerande potes , presentia corrige metra ,
Qua tibi devovens ut ei qui vivis in urbe ,
Dignior hoc opera titulum cum cadice trade ,*

Il fait ensuite l'abregé de ses Regles
d'Arithmétique , et sur la fin il le quali-
fie de fidele ami.

*Qua tibi promisi jam servo fidelis amice ;
Corrige , supporta , &c.*

Une petite Notice de ces faits n'eût
rien gâté dans les Preuves de l'Histoire
des Evêques de Meaux.

Pourquoi aussi se taire sur une expli-
cation des sept Pseaumes, donnée par un
des Successeurs de celui dont je viens de
parler ? Il est vrai qu'elle n'a jamais été
imprimée ; mais les Ouvrages de pieté ,
et sur tout ceux qui sont sortis de la
plume

plume d'un Evêque , demandent qu'il en soit fait mention dans l'Histoire Ecclesiastique. Elle m'est autrefois tombée entre les mains dans le temps que M. Millet me communiquoit les raretés de la Bibliotheque de M. le Comte de Seignelay ; j'en transcrivis la conclusion en ces termes. *Cy fine l'exposition faite sur les sept Pseaumes penitenciales abrégée des Saints Docteurs, et traduite de Latin en François par feu Réverend Pere en Dieu Maître Jehan de Bory, jadis Evesque de Meaulx et solempnel Docteur en Théologie, pour contemplation et à l'utilité des simples ; pour lequel labour et loyer requiert, et aussi pour Jehan le Regnart, humbles et dévotes Prieres pour eulx et pour tout autres Trépassés. Signé, le Regnart.*

Si le P. Duplessis nous eût un peu plus développé le caractere et les différentes commissions dont furent chargés les Evêques de Maux des derniers temps, nous saurions auquel d'entre eux attribuer l'administration de l'Evêché de Tours, qui fut faite par un Evêque de Langres, conjointement avec un Evêque de Meaux, selon un Manuscrit de l'avant dernier siècle. Tout ce que j'ai retenu de ce Manuscrit est que celui-ci

D ij étoit

2234 MERCURE DE FRANCE
étoit beaucoup plus attaché aux observations des anciens Canons que l'Evêque de Langres. L'Epithete que lui donne le Secrétaire de cette Administration est fort particuliere. *De tonsuris autem et collationibus Beneficiorum Dominus Meldensis qui multum divinus est nihil accipiendum, nihilque dandum asserit.*

Tout ce que j'ai dit jusques ici ne regarde que certains Evêques de Meaux. Je me borne à ces petites Observations pour pressentir votre goût et sçavoir de vous si vous les jugez dignes d'être communiquées au R. P. Duplessis, qu'on m'a représenté comme un Religieux qui sçait bon gré à ceux qui font des Remarques sur ses Ouvrages. Si cela est ainsi je pourrai continuer à me servir de vous comme d'un canal de communication,

Je suis , &c.

Une Critique où la politesse regne d'un bout à l'autre, comme celle-ci, ne peut point déplaire à l'Historien de l'Eglise de Meaux. Quand elle seroit moins mesurée, lui seul auroit lieu de s'en plaindre; mais le Public y trouveroit toujours quelque avantage, et c'est le Public qu'il faut servir, non le Pere Duplessis. Vous ne pouvez donc rien faire de mieux, Monsieur, que de faire im-
primer

primer cette Lettre, et en mon particulier, je conjure celui qui en est l'Auteur, de n'en pas demeurer là. Je le prie seulement de ne plus donner le nom d'omission sans correctif à ces diverses lacunes que l'on peut remplir des faits ou des dates qu'il remarque aujourd'hui et qu'il remarquera encore dans la suite. Il n'est pas le seul qui fait ait de pareilles Observations. Les Auteurs du nouveau Gallia Christiana s'apprêtent à réformer bien des dates dans la suite que j'ai donnée des Evêques de Meaux. Mais je n'avois pas les Mémoires sur lesquels ils doivent faire cette réforme; ils ne les ont eux-mêmes que depuis assés peu de temps; et je n'ai pas le talent de deviner. Il en est de-même du Répertoire ou de l'Inventaire que mon Critique dit avoir entre ses mains. Il falloit me le communiquer pendant que je travaillois; et si après cette communication j'eusse dédaigné d'en faire usage, j'étois répréhensible. Jusques-là, j'ai bien pû faire des omissions, et j'en ait fait, sans doute, mais ce sont des omissions dont je ne suis point coupable. Il est par le Monde un certain nombre de Compilateurs qui pourroient servir utilement les Auteurs avant l'impression de leurs Ouvrages; ils ont dans leurs Portefeuilles de quoi les aider; mais ils aiment mieux se tenir à l'affût. L'Ouvrage s'im-

2236 **MERCURE DE FRANCE**
*prime à la fin, ils l'observent soigneusement ;
 l'Auteur se trouve en défaut, et sur le champ
 ils ne manquent pas de lui courir sus. Je veux
 croire que mon Critique n'est pas de ce nom-
 bre-là. Il ne doit pas même en être. L'His-
 toire de l'Eglise de Meaux a paru en 1731.
 et lui il ne l'attaque qu'en 1736. ce n'est
 donc que depuis peu de temps que l'Inven-
 taire qu'il cite est en sa possession. Quoiqu'il
 en soit, je l'exhorte de tout mon cœur à en
 faire part au Public. Il ne sçauroit trop mul-
 tiplier ses Observations ; j'y souscris le
 premier.*

Fr. Toussaints Du Plessis , M. B.

A Paris le 9. Septembre 1736.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

IMITATION de la XIIIe Ode du
 premier Livre des Odes d'Horace :
Pastor cum traheret per freta , &c.

Lorsque sur un Vaisseau rapide
 De Priam le Fils odieux ,
 A travers la Plaine liquide ,
 Menoit l'Idole de ses yeux ,
 'Sortant de ses Grottes profondes ;
 Nérée aux Vents , aux fiers Ondes

Ori

Ordonne un perfide repos ;
 L'Onde obéit ; le vent s'envole ,
 Ce Dieu qu'un feu sacré désole ,
 Laisse échaper ces tristes mots.



C'est sous de malheureux auspices ,
 Que tu conduis dans ton séjour
 Celle, qu'entraîné par tes vices ,
 Tu ravis au sein de sa Cour ,
 Ne crois point que le Ciel avare
 Des foudres qu'au crime il prépare ,
 Les laisse éteindre dans ses mains ,
 Les Grecs s'arment , leur bras s'apprête
 A former la juste tempête
 Qui doit punir tes noirs desseins.



Ces Plaines près de Troye , où Flore
 Etale ses douces faveurs ;
 Ces vastes Plaines que l'Aurore
 Prend soin d'arroser de ses pleurs ,
 Par le fer⁹ vengeur ravagées ,
 Seront de tout côté chargées
 Des pâles moissons de la mort.
 Déjà Pallas prend son Egide ,
 Son Char part , la rage la guide ,
 Tout va plier sous son effort.



D. iij C'est

C'est en vain , indigne adulateur ,
 Qu'ébloüi du foible secours
 Dont la Déesse de Cithère
 Honore tes folles amours ,
 Du luxe , enfant de la mollesse ,
 Malgré le remord qui te presse ,
 Tu suivras les pas séduisants ,
 Et les doux accords de ta Lyre ,
 Aux objets que ton cœur admire ,
 Prodigueraient un vain encens.



En vain lorsqu'un sommeil tranquille
 Te couvrira de ses pavots ,
 Tu croiras jouir d'un azile
 Contre le fer des javelots.
 De la mort la main ennemie ,
 Hélas ! trop tard pour ta Patrie ,
 Coupera le fil de tes ans ;
 Ton nom échappé du naufrage ,
 Vivra , pour avoir d'âge en âge
 Le mépris de tes Descendants.



Hélas ! Si ta coupable vûe
 Du Destin pouvoit obtenir

De

De percer la nuit répandue
 Sur les secrets de l'avenir ;
 Tes yeux serroient entrer Ulysse
 Sous le voile de l'artifice ,
 Dans les murs construits par les Dieux. *
 Tu verrois la flamme en colere ,
 Répandre sa fureur sévère
 Sur les Palais de tes Ayeux.



Le Ciel par cette triste image ,
 Ne veut point troubler ta raison ;
 Mais dans ce calme crains l'orage ,
 Crains le courroux de Merion ;
 Diomede , qui de Bellone ,
 D'une valeur que rien n'étonne ;
 Affronte les hazards divers ,
 Brule du désir redoutable
 De percer ton flanc détestable ;
 Spectacle qu'attend l'Univers.



Tu n'auras recours qu'à la fuite
 Pour éviter ses rudes coups ;

* Apollon et Neptune bâtirent les Murs de
 Troie.

D. V

Tel

Tel un Cerf que la crainte agite,
 Tremble, fuit à l'aspect des Loups.
 Est-ce le fruit de la promesse
 Dont tu nourrissois la tendresse
 De la Beauté qui t'a soumis ?
 Loin du danger, ton bras menace,
 Tâche à montrer la même audace
 Aux aproches des ennemis.



La haine de tout temps nourrie
 Dans le silence et dans l'horreur ;
 Ce Monstre dont la bouche impie
 Distile un poison séducteur,
 S'ouvrant un chemin difficile
 Dans l'esprit du terrible Achille,
 Suspendra les pleurs des Troyens ;
 Mais enfin l'innocente Troie,
 A la vengeance, au meurtre en proie,
 Verra périr ses Citoyens.

Par M. Last, d'Aix.



REOPNSE



*RE'PONSE d'un Chirurgien , à la
Lettre insérée dans le Mercure de France
du mois d'Août dernier , et adressée aux
Auteurs des Observations sur les Ecrits
modernes.*

Vous avez bien voulu , Monsieur , prendre sur vous le soin de pacifier la querelle qui s'est élevée depuis peu entre les Médecins et les Chirurgiens. Vous vous êtes flaté d'y réussir par une décision que vous assurez être celle d'un Juge parfaitement désintéressé. Vous n'êtes , dites-vous , ni Chirurgien ni Médecin. Assurément vous en serez crû sur le premier point , et quant au second , après vos protestations d'impartialité , nous craindriens de vous faire tort , si , tout favorable que vous paroissez aux Médecins , nous soupçonnions en vous un ennemi déguisé.

Quoi qu'il en soit , souffrez qu'on vous dise qu'il ne suffit pas d'avoir des sentimens d'équité pour remplir dignement la fonction de Médiateur ou d'Arbitre , il faut de plus qu'on soit instruit à fond des différens droits des Parties intéressées ; c'est le seul moyen de donner une décision qui , fondée sur la vérité , fasse autant d'honneur à notre jugement , qu'à notre impartialité ; mais trop de zèle , sans doute , vous a fait négliger cette précaution , du moins par rapport aux Chirurgiens. Permettez donc , M. qu'en vous exposant nos raisons , nous vous mettions en état de mieux décider.

D vj La

La querelle dont il s'agit entre les Médecins et nous, roule sur les reproches d'incertitude qu'ils ont faits à notre Art; reproches qu'ils ont soutenu par les allégations les moins mesurées contre les Chirurgiens; disons plus, par des allégations aussi diffamatoires que calomnieuses. *

Les Médecins ne se sont pas même contentés de faire tous leurs efforts pour jeter sur une Profession rivale, les mêmes suspicions d'incertitude et d'infidélité dont la Médecine n'a encore pû se laver. Intéressés à faire triompher leur Art sur la Chirurgie, ils ont eû le courage d'avancer que la certitude étoit préférablement l'apanage de la Médecine, lorsqu'au contraire la Chirurgie plus incertaine, méritoit infiniment moins la confiance du Public. Les Chirurgiens, obligés de repousser cette attaque, ont démontré la certitude de leur Art, et par la constance de ses préceptes, et par la nature de son objet, qui, soumis au doigt et à l'œil, ne laisse presque jamais dans l'équivoque un Observateur exact et attentif. Ils ont prouvé, au contraire, l'incertitude de la Médecine et par la variation de ses préceptes et par l'obscurité de son objet, qui, se dérochant aux sens, est nécessairement livré aux seules conjectures. Quoique la Réponse des Chirurgiens ait fait autant l'éloge de leur modération, que la preuve de la justice de leur Cause, les Médecins ont répliqué coup sur coup par de nouvelles invectives. *

Voyez la Thèse de M. Maloüet et la réfutation de cette Thèse, Lettre 65. pages 109. et 110 des Observations sur les Ecrits modernes.

* *Voyez la Réponse d'un prétendu Médecin Anglois, à la Critique de la Thèse de M. Maloüet, et la Lettre d'un Médecin de la Faculté de Paris, sur ce que c'est que le brigandage de la Médecine.*

Tel étoit l'état du différend entre les Chirurgiens et les Médecins, lorsqu'il vous a plu de prendre le Rôle d'Arbitre et décider entre nous.

Vous commencez, M. par condamner les motifs qui ont engagé la querelle et de la part des Médecins et de la part des Chirurgiens. *M. Maloüet*, dites - vous, *attaque toute la Chirurgie, parce qu'il est fâché contre un Chirurgien. Le Chirurgien anonyme qui lui a répondu insulte toute la Médecine, parce qu'il prétend avoir sujet de se plaindre de M. Maloüet, qui est Médecin.* Partant de ce principe vous blâmez autant le procédé de l'Anonyme que celui de M. Maloüet.

Quand le motif que vous prêtez à l'Anonyme, seroit vrai, le Chirurgien seroit-il aussi condamnable que le Médecin, et la plus grande partie du blâme ne devrait elle pas tomber sur l'Agresseur ? Mais pourquoi nous supposer des motifs cachés, lorsque ceux qui ont produit notre Réponse sont si évidens ? Attaqués sans ménagement, la loi de l'honneur ne nous a-t-elle pas mis dans la nécessité de nous défendre, et défendre notre Art ?

C'est avec aussi peu de fondement, M. que vous nous blâmez d'avoir intéressé toute la Médecine, ou plutôt toute la Faculté, dans une Réponse qui, selon vous, ne devoit regarder que le seul M. Maloüet, puisque lui seul avoit attaqué les Chirurgiens. Ce langage, s'il étoit tenu par tout autre que vous, seroit, avec raison, regardé comme une dissimulation condamnable ; mais nous voulions bien croire que vous seul ignorez combien de coups l'un sur l'autre nous ont été portés par les Docteurs de la Faculté. La Thèse de M. Maloüet n'a-t-elle donc pas été soutenue solennellement dans l'Ecole de Médecine ?

cine ? N'est-il pas vrai qu'aucun Docteur n'a réclamé contre, et qu'au contraire on les a vû s'empreser à l'envi de remanier le même sujet ?

M. Magny n'a-t'il pas soutenu une Thèse aussi solennelle, aussi peu contredite par la Faculté, et dans laquelle les Chirurgiens n'ont pas été plus ménagés ? N'a-t'on pas vû encore M. Santeul se signaler par une semblable attaque ; et comme si l'injure contre les Chirurgiens n'étoit pas déjà suffisamment répandue, n'a-t'il pas traduit sa Thèse en François pour la mettre à portée d'un plus grand nombre de Lecteurs, et répandre un mépris plus universel et sur les Chirurgiens et sur la Chirurgie ? Les coups n'ont-ils pas été redoublés, et par la Lettre d'un Docteur de la Faculté qui a pris le personnage d'un Médecin Anglois, et par l'Apologiste du brigandage de la Médecine. Ces deux Docteurs n'ont-ils pas parlé au nom de la Faculté même, sans que la Faculté les ait dédit ? Enfin, M. le Libelle intitulé : *Question de Médecine, dans laquelle on examine si c'est aux Médecins qu'il appartient de traiter les Maladies Veneriennes, et si la sûreté publique exige que ce soit les Médecins qu'on charge de la Cure de ces Maladies.* Ce Libelle indécant, n'a-t'il pas été adopté par le Corps entier de la Faculté ? Ne l'a-t'elle pas muni du Sceau de son Approbation ? Ne l'a-t'elle pas fait publiquement distribuer ? Après des insultes aussi authentiques de la part de la Faculté, les Chirurgiens pouroient-ils se méprendre, lorsqu'ils regardent le Corps même de la Faculté comme leur véritable Adversaire ?

Mais qu'importe, M. du motif des Chirurgiens ? Ce qui interesse véritablement le Public, c'est de sçavoir si les raisons par lesquelles ils
ont

ont prétendu justifier la certitude de leur Art, sont solides ou non. Vous n'attaquez ces raisons qu'en les traitant de *vaines déclamations et de jactances* (c'est votre expression.) Vous vous contentez de qualifier de même les allégations de M. Malouet, et par-là, M. vous nous autorisez à demander une double réformation dans le Jugement que vous portez.

En premier lieu, peut-on vous passer de dissimuler, comme vous le faites, les calomnies de M. Malouet contre les Chirurgiens? Vous ne pouvez ignorer que les faits injurieux qu'il a osé supposer, ont été démentis par des Certificats non suspects et par le témoignage exprès d'un grand Ministre. Votre équité a-t'elle pû vous permettre de ne regarder les excès de la calomnie que comme de *vaines déclamations* ou de simples *jactances*?

Voyons en second lieu, M. si vous êtes plus équitable lorsque vous donnez ces mêmes qualifications aux raisons que les Chirurgiens ont employées pour leur défense. Ils ont soutenu que *dans les Maladies qui font l'objet de la Chirurgie, les yeux conduisent l'esprit et la main, et montrent les causes des accidens, leur étendue, leur progrès, leurs remedes.* Ce sont ces raisons que vous traitez de *vaines jactances*, ainsi que celles des Médecins; mais pour être fondé à nous faire ce reproche, il faudroit que nous fussions dans un de ces deux cas, ou que nous eussions fait valoir nos raisons par une vaine ostentation; mais la nécessité de nous défendre nous justifie sur ce point, ou bien que nos raisons fussent fausses dans le fond; et dans ce cas, M. nous étions en droit d'attendre que vous prissiez la peine de les réfuter.

Il est vrai que vous insinuez, dans le 6e article de votre Lettre, que la Chirurgie n'est pas moins conjecturale, moins indéterminée que la Médecine, et cela, sur cet unique fondement, qu'ainsi que la Médecine, elle n'a d'autre principe de certitude que l'observation; mais l'Art du Boulangier est-il incertain, parce qu'il n'est appuyé que sur l'observation? Eh! M, n'y a-t-il point observations et observations? La Chirurgie et la Médecine n'en fournissent que trop l'exemple. Dans le premier de ces Arts, elles sont décisives, exactes, complètes, elles soumettent au doigt et à l'œil les causes immédiates; dans la Médecine, au contraire, elles ne sont qu'équivoques, incomplètes, indéterminées, et ne pénétrant pas assez dans l'intérieur pour y découvrir les causes immédiates des maladies, elles ne nous laissent voir que cette contrariété désolante de faits dont l'opposition semble défendre d'espérer jamais des dogmes bien certains dans la Médecine.

Vous croyez cependant trouver dans la Gangrene, comparée à la petite Verole, la preuve d'une incertitude aussi grande que celle qu'on reproche à la Médecine. Mais quand la Chirurgie seroit aussi incertaine dans la Cure de la Gangrene, que la Médecine l'est dans le traitement de la petite Vérole que pourriez-vous en conclure contre ce qu'a avancé le Chirurgien anonyme? En seroit-il moins vrai que ** le rideau est presque toujours tiré devant les Chirurgiens, tandis qu'au contraire les voiles impénétrables qui couvrent les Maladies médicales, réduisent presque toujours les Médecins au tâtonnement et à la divination.*

** Lettre 65. des Observations sur les Ecrits modernes, page 102.*

On

On pourroit vous dire encore, M. qu'il s'en faut beaucoup que la Gangrenne puisse fournir le parallele de l'incertitude que vous osez à la Chirurgie. Il seroit facile de vous convaincre que les causes, du moins les causes prochaines, en sont bien moins cachées que vous ne vous l'imaginez; que le diagnostic et le pronostic sont certains; que la Méthode curative ne l'est pas moins; car qui ne sait que l'incertitude, l'indétermination de l'Art ne peut naître que de l'incertitude des indications; or peut-il y en avoir de plus décidées, de moins équivoques que celles que fournit la Gangrenne. * Enfin, il seroit facile de vous démontrer que quand vous reprochez à la Chirurgie la diversité des routes qu'elle suit dans la Cure de cette Maladie, vous reprochez à l'Art, non son imperfection, mais ses richesses. Ce ne sont point des variations qui naissent du doute ou de l'incertitude, ce sont des procédés divers, qui multiplient les ressources pour la Cure de ce mal, et dont la variété est prescrite, non par l'opinion, mais par le cri de la Nature même, qui, par la variété des circonstances qu'elle offre, en prononce la loi.

C'en est assés, M. pour faire sentir combien les procédés divers de la Chirurgie sont differens des variations de la Médecine, qui, forcée par l'infidélité de ses dogmes, à changer chaque jour, détruit aujourd'hui ceux qu'elle établit hier. Mais ne sont-ce pas-là, dites-vous, autant d'efforts que les Médecins font pour perfectionner leur Art, et le Chirurgien anonyme qui veut qu'on regarde les differens procédés de la

* Ce qui est mort, ne peut être rapellé à la vie, il faut donc le retrancher, ou en aider la séparation.
Chirurgie

Chirurgie comme des recherches loüables, peut-il, sans injustice, traiter de variations honteuses les recherches des Médecins. ? Nous ne souffrirons point, M. que vous preniez ou que vous donniez ainsi le change sur l'état de la question, Louez tant qu'il vous plaira les Médecins des tentatives qu'ils hazardent pour dissiper les ténèbres qui couvrent leur Art, et parvenir à la lumière qui les fuit. Il ne s'agissoit que de l'incertitude de ces deux Arts, et il a suffi à l'Anonyme que celle de la Médecine fût invinciblement prouvée par cette inconstance de pratique, par cette révolution de dogmes dont elle présente le spectacle; du reste le Chirurgien, pour ne point sortir de la question, a non seulement pu, mais même dû laisser au public le soin d'applaudir comme il le jugeroit à propos, au zèle des Médecins.

L'Anonyme vous paroît sur tout manquer de prudence, lorsqu'il reproche à la Médecine tous ces vains systèmes dont les Ecoles retentissent. *Ces vaines spéculations*, dites-vous, *n'ont jamais appartenu à la Médecine*; elles n'en ont jamais réglé les maximes et n'ont jamais servi à former ses décisions; ce sont des haillons, ajoutez vous, que les Médecins ont abandonné aux Chirurgiens, et ce n'est plus que chés ces derniers qu'on parle encore d'Acides, d'Alkalis, de Copule explosive, &c.

Vous semblez ne décider que sur le rapport qu'on vous a fait; mais pourquoi, M. puisque vous vouliez prendre la peine de décider, n'avez vous pas pris aussi celle de vous instruire par vous-même? Vous vous seriez convaincu que toutes ces chimères d'Acides, d'Alkalis, de Fermentation, d'Ossillation, de Copule explosive, &c. sont dûes aux seuls Médecins; que, peres de
ces

des frivoles productions , eux seuls aussi les ont cultivées ; mais avec cette affection que l'amour propre nous donne pour toutes les choses qui partent de nous. Vous auriez vu que ces vaines opinions triomphent dans les Ecoles ; qu'elles sont dogmatiquement enseignées dans les Ecrits dominans ; qu'elles servent de principes et fondent les décisions autant dans la pratique que dans la spéculation ; qu'elles font la base des consultations ; qu'elles regnent enfin si universellement , qu'elles ont passé des Médecins aux Malades , et qu'il n'est pas jusqu'aux femmes à qui ce jargon de Médecine ne soit devenu familier. C'est un fait constant dont vous pouvez aisément vous éclaircir ; et par conséquent c'est à tort que vous condamnez le Chirurgien anonyme d'avoir regardé ces vaines spéculations comme le fondement de la Médecine et la principale source de ses variations ; car, M. ou la Médecine n'existe point , ou elle existe chés les Médecins : or c'est cette Médecine, telle qu'elle se trouve dans les Ecoles, dans les Livres, dans le langage commun des Médecins , que le Chirurgien anonyme a dépeint, et non cette Médecine abstraite qui ne se trouve nulle part.

D'ailleurs , M. où vous êtes-vous engagé ? Vous avez senti qu'on ne pouvoit laver les Médecins des reproches qu'on leur a faits sur leur attachement à leurs Systèmes, à leurs prétendues connoissances des premiers principes , des mixtes , des causes primitives, &c. vous avez senti qu'on ne pouvoit les laver de ces reproches qu'en soutenant qu'ils ont toujours regardé ces connoissances comme étrangères à leur Art ; mais avez vous prévu que vous auriez à essuyer la mortification d'un désaveu formel , et donné d'avance

d'avance par ceux même que vous voulez justifier. Lisez, M. le Mémoire des Médecins, imprimé et donné au nom de l'Université en 1725. Voici les propres termes dont ils se servent, pages 8. et 9. pour prouver qu'en qualité de *Maîtres Supérieurs de l'Art de guérir*, l'enseignement de la Chirurgie doit leur appartenir préférentiellement aux Chirurgiens même.

L'Education du Chirurgien élève-t'elle son esprit au-dessus des sens ; le dégage-t'elle assés des choses palpables , pour qu'à la vûe de plusieurs effets réunis , et cependant produits par des causes différentes, un Chirurgien sçache attribuer à chacune d'elles son effet formel et spécifique ? Cette éducation va-t'elle jusqu'à le mettre en état de pénétrer les véritables raisons des opérations de la Nature , raisons premières , universelles et uniformes , qui cependant sont la source de toutes les variétés qui se trouvent dans le Mécanisme de nos corps ? Conduit elle le Chirurgien dans la connoissance des Elomens, dans celle des mixtes et de leurs différentes qualités ? L'a-t'elle instruit des différentes forces mouvantes et des differens effets qu'elles produisent ? L'a-t'elle instruit de l'équilibre des liqueurs et des proportions qu'elles gardent entre elles , suivant leurs differens degrés de pesanteur ? L'a-t'elle instruit de la formation des Minéraux , de celle des Végétaux et des Animaux , de leur accroissement et des causes de leur destruction , &c. Tous les Ecrits qu'ils ont depuis publiés contre nous sont remplis de ces reproches , et s'ils prétendent encore aujourd'hui que le traitement des Maladies Vénériennes doit leur appartenir exclusivement aux Chirurgiens ; c'est parce que leurs hautes spéculations les ont seuls mis en état de pénétrer

*penetrer la nature et les causes les plus reculées des Maladies Veneriennes. * &c.*

Qui croira-t'on , M. ou de vous ou des Médecins même ? Vous soutenez qu'ils regardent ces spéculations comme étrangères à la Médecine , et eux dans un Ecrit solennel , dans un Ecrit où ils poursuivent juridiquement leurs droits, ils revendiquent ces connoissances comme leur possession , ils les étalent comme autant de garands de leur triomphe sur nous , et nous rabaisent au rang de simples Ouvriers , sur cela seul que nous n'avons jamais été initiés dans ces sublimes connoissances.

C'est donc en vain , M. que vous tâchez de dérober les Médecins aux reproches qu'on leur a faits. *Habemus confitentes reos.* C'est eux-mêmes qui réclament comme leur partage , et leur partage précieux , ces mêmes choses que vous nous accusez de leur avoir injustement attribuées. Voyons si vous êtes mieux fondé , lorsque sur le rapport de nos adversaires , vous nous imputez de nous parer de ces vains systèmes , *de ces misérables haillons abandonnés par les Médecins.* La seule ressource de *Cottin* pour se vanger du satyrique de notre siècle , fut de lui attribuer ses vers. Soyez sûr , M. que les Médecins employent la même ruse pour nous décréditer , mais peuvent-ils se flatter d'y mieux réussir ? *Cottin* n'y gagna qu'une moisson plus ample de ridicule , et sûrement les Médecins n'y sçauroient gagner autre chose.

Il suffit pour les confondre de rappeler que dans le temps même qu'ils ont réclamé la con-

** Voyez la question de Médecine sur le Droit au Traitement des Maladies Vénéériennes , page 7.*

moissances

noissance des Causes premières, des premiers Principes, des Elémens et des mixtes, &c. Les Chirurgiens ont fait une profession solennelle de renoncer à ces connoissances, * nous avouons, ont ils répondu aux Médecins, que loin de nous piquer de connoître ces choses sublimes, nous faisons gloire, non pas de les ignorer; car telle est la condition naturelle des hommes, mais de n'en avoir jamais tenté la connoissance. Contents de connoître la Nature par ses effets, l'observation fait l'unique fond de nos richesses, et tandis que vous vous piquez de bâtir vos magnifiques systèmes sur l'idée de vos Elémens, &c, nous n'avons garde d'avancer qu'autant qu'une juste analogie, soutenue toujours de l'Expérience, peut nous le permettre. Il est bien singulier, M. que lorsqu'on ne peut refuser aux Chirurgiens le mérite d'avoir toujours rapellé les Médecins à l'Ecole de l'Expérience et de l'observation, on les accuse aujourd'hui d'être avides de ces phrases vuides de sens, de ces haillons des Médecins, et que sur cela seul, on les peigne comme des raisonneurs, et comme de mauvais raisonneurs.

Voilà, M. une petite partie de ce qu'on auroit à répondre au jugement de condamnation que vous avez porté contre le Chirurgien anonyme, sur les motifs qui l'ont fait agir, et sur les raisons qu'il a mis en œuvre. Il nous reste à examiner si la sentence de pacification, que vous avez prononcée entre nous et les Médecins, mérite mieux notre acquiescement.

Nous ne pouvons d'abord vous refuser l'Eloge d'avoir fait entendre un aveu que la vérité

* Réponse des Chirurgiens de S. Côme, au Mémoire des Médecins de la Faculté de Paris, p. 16.
sollicitoit

sollicitoit depuis si long-temps. *Les principes de l'Art de guérir sont les mêmes sur lesquels sont fondés tous les Arts, tous les Métiers qui ont pour objet quelque opération Physique, c'est-à dire, différentes suites de vérités d'Expérience qui sont le fruit de plusieurs Observations qu'on a fait soi-même ou qu'on sait que les autres ont fait.* Eh ! plutôt à Dieu, M. les Médecins eussent-ils pensé comme vous ! en garde contre la vanité de leurs Systèmes, ils auroient accru leur Art des solides connoissances qu'on peut devoir à l'Expérience et à l'Observation. La Médecine délivrée de tant de variations, de tant de chimères qui la deshonoreroient, mériteroit peut-être mieux la confiance et la reconnoissance du Public, et peut-être aussi y trouverions-nous l'avantage d'une paix solide. Les Médecins rapprochés de l'égalité par la Nature de leur Art, qui, comme le nôtre, ne peut avoir d'autres principes solides que ceux de l'Expérience et de l'Observation, n'affecteroient plus avec nous cette hauteur tyrannique, qui nous a forcé de lutter; nous cultiverions en paix notre Art, et nous aurions le plaisir de l'exercer avec des Coadjuteurs fideles. Les Médecins, au lieu de s'attacher à nous décrier, s'appliqueroient à nous revaloir dans les circonstances où nous aurions besoin de leur Art, les secours que nous leur prétons chaque jour; mais sont-ils disposés à prendre de pareils sentimens ? Vous n'osez vous-même vous en flater ; vous vous préparez à rire de leur ignorance, s'ils ne sentent pas que ce que vous dites est exactement vrai. Riez, M. de tout votre cœur ; ce que nous avons cité d'après eux, vous découvre assés la manière dont ils pensent.

Un second point sur lequel nous nous félicitons de votre équité, c'est l'avantage que vous donnez

donnez à la Chirurgie sur la Médecine, en assurant la prérogative incontestable d'une certitude plus grande, mais pourquoi, M. nous faire acheter la justice qui nous est dûe, en répandant l'avilissement sur notre Art? Si la Chirurgie est plus certaine, dites-vous, que les Chirurgiens ne s'en orgueillissent point; la Chirurgie n'est que l'A. B. C. de la Médecine; dans la Chirurgie, continuez-vous, il faut joindre peu de réflexions, combiner peu d'Observations, peser peu de différences, &c. dans la Médecine, au contraire, tout est obscur, compliqué, équivoque, infini, &c. d'où vous concluez enfin que si la Chirurgie est plus certaine en elle-même, cette certitude relève moins le mérite de cet Art, vû la simplicité et la facilité de son objet, que le moindre degré de certitude ne fait d'honneur à la Médecine, vû la complication, l'étendue, la difficulté de l'objet dont elle s'occupe.

C'est ici le point sur lequel nous croyons devoir appeler de votre décision, mais avant de détailler nos raisons, permettez-nous de vous faire une question. S'il est vrai que la Chirurgie soit l'A. B. C. de la Médecine, il est clair qu'on ne peut être Médecin qu'on ne soit auparavant Chirurgien; cela supposé, nous vous demandons combien parmi tant de Docteurs de la Faculté, vous compteriez de Médecins? Nous nous en rapportons à votre bonne foy sur cet article, et en attendant votre réponse, nous passons au détail de nos raisons.

Non, M. la Chirurgie n'est point l'A. B. C. de la Médecine, mais bien le flambeau qui la guide. Les maximes qu'elle lui prête ne sont pas de ces maximes élémentaires, qui n'influent que de très-loin dans la pratique, et qui ne sont,
s'il

est-il permis de s'exprimer ainsi, que comme l'Auteur ou les premiers rayons d'un Art Scientifique. Ce sont, au contraire des maximes vraiment pratiques, des maximes d'un usage prochain et immédiat, qui doivent régler et conduire la Médecine dans tous ses procédés; des maximes, en un mot, qui par rapport à cet Art, doivent être regardées comme le centre, comme le trésor de la seule lumière qui puisse l'éclairer. Telle est la Chirurgie par rapport à la Médecine: sans la Chirurgie tout n'est qu'obscurité dans la Médecine. Les Maladies Chirurgicales qui se dévoilent aux yeux, peuvent seules apprendre à traiter les Maladies Médicales qui s'y dérobent; de sorte que la Médecine ne peut être certaine et éclairée que par la certitude et la lumière de la Chirurgie; mais de-là ne concluez pas que la Chirurgie ne soit que l'A. B. C. de la Médecine, ou soutenez également que la sublime Géométrie doit être regardée comme l'A. B. C. de l'Horlogerie, du Pilotage, &c.

Vous vous recriez sur la comparaison. Eh bien justifions-la! Oui, M. la Médecine n'est par rapport à la Chirurgie, que ce que le Pilotage est par rapport à la Géométrie. La Médecine doit ses lumières à la Chirurgie; le Pilotage doit les siennes à la Géométrie. Si la Médecine est livrée aux conjectures, malgré toute la certitude des règles que lui prête la Chirurgie; de même, quelques sûres que soient les règles dont le Pilote est redevable à la Géométrie, il est souvent forcé de se conduire par estime et par une estime incertaine, qui, loin d'assurer sa route, l'en écarte souvent et le conduit contre les écueils. Pourquoi néanmoins la Géométrie ne sera-t-elle pas regardée comme l'A. B. C. du Pilotage? C'est d'abord parce que, tandis que

E le

le Pilotage est fixé dans l'enceinte d'un objet très borné, la Géométrie s'occupe d'un objet immense, d'un objet qui offre une infinité de faces à saisir, de rapports à combiner; et qui par cela même exige, toute la dextérité, toute la force, toute l'étendue de l'esprit humain. En second lieu, M. la Géométrie ne peut être regardée comme l'A. B. C. du Pilotage, parce qu'elle ne prête à cet Art que la plus petite partie de ses connoissances. Or la Chirurgie n'est-elle pas en droit de vauter ces mêmes raisons? Prouvons que son objet est immense en comparaison de celui de la Médecine, et qu'elle ne prête à ce même Art que la plus légère partie de ses connoissances. Ce double rapport justifiera parfaitement notre comparaison.

Commençons par voir, M. quel est l'objet de la Médecine. Cet Art, si vous en exceptez quelques Maladies, ou qui sont l'objet commun du Chirurgien et du Médecin, ou qui sont soumises au pur Empirisme, se trouvera borné aux Aposrèmes ou aux Tumeurs intérieures. Encore la Médecine ne s'occupe-t-elle de ces Maladies qu'autant qu'elles sont susceptibles de résolution; mais qu'est-ce qu'un pareil objet en comparaison de celui de la Chirurgie? Cet Art n'embrasse-t'il pas d'abord toutes les Tumeurs extérieures? Et ces Tumeurs sont-elles en moindre nombre que les Tumeurs intérieures? Offrent-elles, considérées même selon la seule résolution, offrent-elles moins d'observations à combiner? moins de différences à peser? moins de remèdes à comparer? D'ailleurs la Chirurgie ne les embrasse-t'elle pas selon toutes les autres terminaisons, supuration, déliquescence, pourriture, induration? Qui ne sent que

que ces différentes faces offrent une infinité de nouveaux rapports, dont la comparaison essentiellement dévolue à la Chirurgie, suffit pour titrer son objet de pair ? Cependant les Tumeurs extérieures ne font encore qu'une très-petite portion de l'objet de la Chirurgie. Les Fractures, les Luxations, les Ulceres, les Playes, enfin tout l'Art des Opérations qui ont rapport à la Cure des Maladies du Corps humain, ce sont là autant de différentes parties de chacune desquelles la Chirurgie n'est pas moins occupée que des Tumeurs; et comme si ce n'étoit pas assés de l'immensité d'un pareil objet, une grande portion de celui de la Médecine vient l'accroître encore. Nous l'avons déjà dit, la Médecine n'envisage les Tumeurs intérieures qu'en tant qu'elles sont susceptibles de résolution; prennent-elles des terminaisons différentes, elles rentrent, si elles sont curables, dans le domaine de la Chirurgie. C'est ainsi qu'une inflammation de poitrine, dont la Médecine a inutilement tenté la résolution, revient à la Chirurgie, et trouve sa Cure dans l'Opération de l'Empiême. Réunissez, M. tant de parties différentes qui forment l'objet du Chirurgien, et voyez si les bornes étroites de celui dont s'occupe la Médecine, permettent d'en comparer l'étendue avec l'immensité de celui qui est propre à la Chirurgie.

Nous nous flatons que vous êtes satisfait sur le premier point de notre comparaison; il est aussi facile de vous démontrer que la Chirurgie ne prête à la Médecine que la plus légère partie de ses connoissances. En effet, M. de tant de parties différentes, soumises à notre Art, il n'est que les tumeurs extérieures qui aient une vraie analogie avec l'objet de la Médecine; parconsé-

E ij quent

quent les maximes concernant ces Tumeurs, sont les seules que la Chirurgie puisse prêter à la Médecine ; encore ne sçauroit-elle les lui prêter toutes , mais celles là seulement qui ont rapport à la résolution, terminaison, qui, comme nous l'avons déjà dit, est le seul but auquel puisse viser la Médecine intérieure. Ce n'est pas tout , la Chirurgie ne lui prête encore qu'une partie de ses procédés pour la résolution ; car les lotions différentes , les Cataplasmes , les Topiques , en un mot , restent en propre à la Chirurgie , et le bien qui suit l'application de ces Remèdes, ne sçauroit être procuré par la Médecine. Ajoutons pour dernier trait , M. que la Chirurgie communique aussi peu la sûreté qu'elle a en partage, que la totalité de ses maximes et de ses procédés. Un Médecin , à la vérité , ne peut tenter la résolution d'une inflammation intérieure que par les voyes que lui fixe la Chirurgie dans la résolution de l'inflammation extérieure ; mais la certitude de part et d'autre ne sçauroit être égale. Figurez-vous un homme occupé à en sauver un autre qui va périr dans l'eau, s'il ne reçoit un prompt secours , mais qui nageant encore sur la surface , peut sûrement être acroché sans qu'il risque d'être meurtri ou blessé ; tel est le Malade qui trouve sa guérison dans la Chirurgie, et le Chirurgien est le libérateur favorable, qui, grâce à la prise que lui donne l'objet, dirige sûrement son secours. A la place de cet homme que nous ayons supposé nager sur la surface , supposez un homme plongé au fond de l'eau ; voici, M. le rôle du Médecin , il faut qu'il acroche son homme s'il veut le sauver ; il faut qu'il emploie la même manœuvre dont le Chirurgien lui a donné l'exemple ; mais il faut qu'il jette

son croc au hazard, sera-t'il assés heureux pour ne point manquer son coup ? et s'il réussit, n'est-ce pas après avoir risqué de blesser, même mortellement, celui à qui il a sauvé la vie ?

Mais, dites vous, cette incertitude qui naît de l'obscurité de l'objet, ne relève-t'elle point le mérite du Médecin au-dessus de celui du Chirurgien ? Faut-il encore, M. vous rapeller notre première comparaison ? Ne ririez-vous pas du Pilote qui prenant droit de l'incertitude de son Art, se donneroit la préférence sur le Géomètre ? Votre objet, il est vrai, est plus incertain, lui diriez-vous ; mais souvenez-vous qu'il est borné, que ce n'est qu'un point en comparaison de celui dont s'occupe la Géométrie ; souvenez-vous que si votre Art a quelque supériorité au-dessus de la plupart des autres Arts ; que s'il participe en quelque maniere à la dignité d'un Art scientifique, vous ne le devez qu'aux connoissances que le Géomètre vous prête. Le titre de Bienfaiteur doit-il le ravalier à vos yeux, quand d'ailleurs l'immensité de son objet l'élève si fort au-dessus de vous ?

C'est ainsi, M. que vous rabattriez la vanité du Pilote ingrat et borné ; prescrivez-nous le langage que nous pourrions tenir aux Médecins. Nous nous abstiendrons de les rapeller aux sentimens de modestie que le parallele des deux Arts sembleroit exiger ; mais pourrions-nous nous flater que plus sages à l'avenir, ils contiendront l'indécence de leurs *jactances* sur la supériorité de leur Art et la sublimité des talens qu'il exige ? Qu'ils se souviennent, M. que si l'objet de la Médecine est plus obscur et plus incertain, il est aussi infiniment plus borné ; lorsqu'au contraire on ne peut nier que, si l'objet de la Chi-

E iij rurgie

2260 MERCURE DE FRANCE
urgie est plus certain , il est en revanche d'une
étendue incomparablement plus grande ; et par
conséquent, que quelques talens, quelques lumie-
res, quelque force et quelque étendue d'esprit que
la Médecine suppose ou exige dans les Médecins,
la Chirurgie ne sauroit en exiger moins dans
les Chirurgiens.

Il nous reste , M. à vous protester combien
nous sommes mortifiés d'avoir été forcés par
l'attaque des Médecins , à montrer l'infidélité de
leur Art. La Médecine est nécessairement con-
jecturale, et jamais l'autorité de l'opinion n'a au-
tant partagé les maximes d'aucun autre Art. Nous
avouons cependant que tous ses dogmes ne
sont point également contestés , ni ne méritent
de l'être, et qu'il en est une portion, qui, suscep-
tible d'une certaine mesure de probabilité , peut
fonder suffisamment et la conduite du Médecin
et les espérances du Malade. Mais il s'en faut
bien que cette portion s'étende aussi loin que la
Profession du commun des Médecins , qui cer-
tainement entreprennent beaucoup au-delà , non-
seulement de leurs connoissances , mais même
des décisions qu'ils peuvent raisonnablement
fonder sur leurs conjectures. Voulez-vous , M.
en savoir la juste étendue ; elle est précisément
mesurée par cette partie de dogmes qui forme
la Médecine du Chirurgien de Village , lequel
expérimenté , judicieux et instruit des préceptes
de son Art , sait recourir aux moyens les plus
sûrs : c'est à-dire , aux moyens que l'Analogie
Chirurgicale , que l'expérience et la dépositi-
on des siècles différens ont constatés comme
tels. Heureux les Malades lorsque leurs maladies
n'exigeront pas une Médecine plus étendue , ou
du moins lorsqu'ils auront affaire à des Méde-
cins.

ainsi qui, comme le Chirurgien de Village, sagement effrayés de la contradiction qui regne entre les opinions, sçauront se borner aux maximes les plus reçues, et s'arrêter où la lumière manque, n'oubliant jamais que la Nature a plus de ressource contre la violence des maux que contre la témérité des *médications*.

Vous venez de voir, M. les raisons sur lesquelles nous osons fonder l'appel de votre Jugement. Du reste nous sentons bien que fortement prévenu en faveur de la supériorité que les Médecins prétendent sur nous, vous avez cru devoir la maintenir. *La Médecine*, dites-vous, *a fait la Chirurgie et les Chirurgiens*, et partant de ce principe, vous nous représentez que, *comme dans le Corps Politique où les honneurs sont inégalement partagés, l'intérêt commun oblige néanmoins également tous les Membres à vivre dans l'intelligence et dans la subordination*; de-même notre véritable intérêt nous oblige d'avoir *de la déférence et du respect pour les Médecins*. Selon vous, *Ils sont nos Maîtres*, Maîtres de qui nous tenons la partie de l'Art de guérir que nous exerçons, et envers qui nous ne devons jamais oublier qu'ils se sont conservé un droit d'inspection et de supériorité sur la partie qu'ils nous ont cédée. C'est sur ces idées, M. que comparant les Chirurgiens aux Plébeïens soulevés contre le Sénat par un Cicinius, et les Médecins aux Patriciens aigris contre le Peuple par le vieux Appius, vous prétendez venir comme un autre Menenius Agrippa, pacifier nos troubles; mais nous nous flacons que, détrompé de ce préjugé, et par le dernier Ecrit des Chirurgiens, et par vos propres Réflexions, vous vous sçaurez peu de gré d'avoir accueilli et défendu, non la Cause de la justice, mais celle de

E. III. l'ambition.

2262 **MERCURE DE FRANCE**
l'ambition. Les Médecins peuvent-ils éviter de
trouver en vous un Censeur sévère , quand vous
serez convaincu que la seule envie de dominer
leur a fait porter le trouble et la dissension en-
tre deux Professions , qui , également libres , éga-
lement nobles , également occupées du plus in-
teressant de tous les objets , ne sçauroient trop
se ménager , quand ce ne seroit que pour l'hon-
neur de ceux qui les cultivent.

Je suis très parfaitement , Monsieur , &c.

Les mots de l'Énigme et des Logogry-
phes du Mercure du mois de Septembre
sont , *l'Arithmétique , Louange , Salive ,*
Chair , Violette et Lavement. On trouve
dans le premier Logogryphe , *Lo , Ou ,*
Ange ; dans le troisième , *Air ,* et dans le
quatrième , *Valet , Été , Lave , Eau , Lame ,*
le Vent , Métal , Mât , Van , Eve , Mâle ,
Navet , Alte , Vente , Avent , Late , An ,
Tan , Eina , Mante , La Mente , Ame ,
Mât , au jeu d'Echecs , et *Malte.*



E N I G M E.

Nous fatiguons bien plus en hyver qu'en été ;
Nous sommes pourtant deux au même ministere ;
Si-tôt que sur la table on a tout apporté ;
Nous respirons dès-lors et n'avons rien à faire ,
Mais

Mais dès que vient le soir , impitoyablement
 On nous fait travailler pour le même exercice ;
 C'est pour deux paresseux un pénible tourment ;
 Mais la Nature a bien , comme on dit , son caprice ,
 Nous naissons quelquefois vêtus d'un riche habit :
 Mais il faut le surtout ; on nous met en parade
 Dans les Apartemens ; le monde nous polit ;
 Nous essayons pourtant encor quelque incartade ;
 Un étourdi nous met le pied dessus le nés ;
 La Dame en gronde et peste ; en ai-je dit assés ?
 Plus de quatre fois trop ; on va nous reconnoître ,
 He bien ! quel grand mystere ! on n'a qu'à nous
 nommer ,
 Celui qui sous ces traits pourra nous deviner ,
 Peut s'emparer de nous , car nous manquons de
 Maître.



LOGOGRAPHIE.

Tel est le don que m'a fait la Nature ;
 Que je suis des Mortels breuvage redouté ;
 Cependant on estime en tous lieux ma parure.
 Renversez-moi , je suis ce signe si marqué
 Dont parle l'Ecriture ,
 Sur le front appliqué.

1. et 3. je tutoye , et souvent c'est injure ;

3. 2. on part dès que j'ai commandé ;

E. V. II

1. 4. 5. je suis pour la mesure

Un vase souvent plein aussi-tôt que vuide ;

Il importe très-peu quelle soit ma figure ;

Enfin j'ai nom de Ville et Fleuve renommé.

A U T R E.

JE consens volontiers que l'on me tire à quatre,

Non , à la vérité , quatre chevaux ,

Mais qu'on tire de moi quatre morceaux ,

Sans aucun des quatre rabattre ;

D'Habitant de Hameau , de Village , de Bourg ;

Lecteur , pour être court ,

Tu me verras bien-tôt changer de face ,

En les faisant sauter de place.

Prends de suite neuf pieds, dont je suis composé ;

Les deux premiers me font Note de la Musique.

Deux et quatre voisins , selon cette pratique ,

Me font Climat du Basque fréquenté ;

Ces quatre et le suivant , sont souvent en usage

Chés le Chasseur , chés le Guerrier ;

Je dirai davantage ,

On en use chés le Sellier.

Les deux derniers te montrent la Patrie

D'un ancien Patriarche. Adieu , car je t'ennuye.

Duchemin , Musicien à Angers.

A U T R E

A U T R E.

JE suis un mot François , qui publie en Latin
Lecteur , des choses véritables.

Bonjour , Printemps , malheur. Tu me vois tout à
plein

Dans un mets rouge et blanc qu'on sert à toutes
tables.

A U T R E.

DE mon tout retranchez un pié ,
Je sers à fabriquer ma première moitié ,
Elle portoit jadis les Conquérans du Monde.
Rien n'est plus beau que la seconde.

P. M.



NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

MEDITATIONS sur les Verités Chré-
tiennes et Ecclésiastiques , tirées
des Epîtres et des Evangiles qui se lisent
à la Messe , pour servir de disposition
à la célébrer , à faire des Instructions
utiles aux Ecclésiastiques et au Peuple ,
et à remplir les autres fonctions atta-

E vj. chées

2266 MERCURE DE FRANCE
chées au sacré Ministère des Autels ,
pour tous les Dimanches et principales
Fêtes de l'année 5. vol. in 12. à *Lyon* ,
chés les Freres de *Ville* , Libraires.

COUTUMIER GENERAL , ou Corps et
Compilations de tous les Commenta-
teurs sur la Coûtume de Poitou , avec
les Conférences des autres Coûtumes ,
les Notes de Charles du Moulin , et de
nouvelles Observations , par M. *Bou-*
cheul , in fol. 2. vol. *A Paris* , chez *Ga-*
neau , fils , Libraire , rue S. Jacques , à
S. Louis.

LE TRIOMPHE DE LA PAUVRETE et
des Humiliations . ou la Vie de Mlle de
Bellette du Tronchai , apellée commu-
nément *Sœur Louise* , avec ses Lettres.
A Paris , chés Gabriel *Martin* , rue saint
Jacques.

MEMOIRE DOGMATIQUE et historique ,
touchant les Juges de la Foy , où l'on prou-
ve que les Evêques seuls et independam-
ment des Prêtres , sont Juges de la Foy.
A Paris , chés la veuve *Mazieres* , et J.
B. *Garnier* , rue S. Jacques , à la Provi-
dence. 1736. in 12. de 451. pp.

LES

OCTOBRE. 1736. 2267

LES GENEALOGIES HISTORIQUES des Rois , Empereurs , &c. et de toutes les Maisons Souveraines qui ont subsisté jusqu'à présent ; exposées dans des Cartes genealogiques , tirées des meilleurs Auteurs : avec des Explications Historiques et Chronologiques , dans lesquelles on trouvera l'établissement , les révolutions , et la durée des differens Etats du Monde , l'origine des Maisons Souveraines , leurs progrès , alliances , droits , titres , prétentions et armoiries , avec Figures. Tome I. *in-quarto* , contenant les Genealogies des Patriarches , Rois , Heros de l'Antiquité , et Empereurs , depuis Jules Cesar , jusqu'à Constantin le Grand , avec celles des plus illustres Romains. pp. 750. Tome II contenant les Maisons Souveraines d'Italie , avec les Familles Papales depuis 150 ans , pp. 698. *A Paris* , chés Pierre François Giffart , rue S. Jacques , à Ste Therése. 1736.

PRODUCTION D'ESPRIT , contenant tout ce que les Arts et les Sciences ont de rare et de merveilleux. Ouvrage critique et sublime , composé par le Docteur *Swift* , et autres personnes remplies d'une érudition profonde , avec des Notes en plusieurs endroits , traduit par M. ***
deux

1268 MERCURE DE FRANCE
deux vol. in 12. *A Paris*, chés Theodore le Gras, Grand'-Salle du Palais.
1736.

HISTOIRE de l'Académie Royale des
Inscriptions et Belles Lettres, avec les
Mémoires de Littérature tirés des Re-
gistres de cette Académie depuis l'an
1731. jusques et compris l'an 1733. De
l'Imprimerie Royale. IX. et Xe vol. 1736.

REFLEXIONS Critiques sur les Histoi-
res des anciens Peuples Chaldéens. Hé-
breux, Phéniciens, Egyptiens, Grecs,
&c. jusqu'au temps de Cyrus, en trois
Livres. Dans le premier on examine le
fragment de l'Histoire Phénicienne de
Sanchoniaton, conservé par Eusebe. Dans
le second on réforme la Mythologie, et
l'on donne l'origine historique des Dieux
de l'Egypte; de la Grece, de la Phéni-
cie, &c. Dans le troisième en réfutant
Scaliger, Petau, Ussérius, Marsham,
Pezron, &c. on explique les difficultés
Chronologiques de l'Ancien Testament,
et de l'Histoire Egyptienne, Babylo-
nienne, Assyrienne, Gréque, Chinoise,
&c. A la fin est un Canon Chronolo-
gique de l'Empire de la Chine, avec les
noms de ses Empereurs, en lettres la-
tines

OCTOBRE: 1736. 2269

lines, et en caracteres chinois, tirés des Annales mêmes; l'idée des temps d'avant le Déluge, et une récapitulation. Par M. *Fourmont* l'ainé, Professeur en Langue Arabe au College Royale de France, Associé à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres, Interprete et sous-Bibliothecaire du Roy, &c. *A Paris*, chés *Musier*, Pere, Quay des Augustins; *Jombert*, rue S Jacques *Briasson*, même rue; *Bulot*, rue de la Parcheminerie. 1735. 2 vol. in-quarto, Tome premier de 288. pages pour le premier Livre, de 384 pour le second, 56 pour la Préface. Le IIe. Tome de 503 pages.

L'ENNUI D'UN QUART D'HEURE, à Paris, chés *Rollin*, fils, Quay des Augustins, 1736. in 8°. 24 pages.

M. D. L. M. Auteur de ce petit ouvrage, ne se tiendra pas pour offensé, si nous trouvons avec la plupart de ses Lecteurs non seulement peu de justesse dans son titre, mais même un manque de bonne foy; cependant plus le Public en sera choqué, moins le Poëte aura lieu de s'en plaindre.

On lit à la tête de cette Nouveauté une Epitre à Me la Marquise du T. * * * qui commence ainsi :

Envisagez

Envisagez bien le Courier
 Qui vous rendra la Parvenuë ,
 Si j'avois eu la retenuë
 De dissimuler mon métier ,
 Il ne faudroit être sorcier
 Pour le deviner à sa vûë ,
 Et vous diriez assurément ,
 Voyant l'affreux délabrement
 De sa figure mal vêtue ,
 Son tein plombé , pâle et défait ,
 Cet homme , ou la peste me tuë ,
 Est un Poète , ou son valet.

Ce seroit bien ici le lieu , Madame ;
 de faire une belle déclamation contre les
 gens riches qui laissent les talens dans
 l'indigence ; mais.

Je laisse à nos Rimeurs caustiques
 Ces sujets noirs et colériques.
 Loin de moi le talent honteux
 D'empoisonner le plaisir des heureux.

Dans la Lettre intitulée les Songes ,
 l'Auteur s'exprime ainsi.

Je suis heureux et je sçais l'être
 Sans éclat et sans embarras ;
 Le Grand Seigneur , avec fracas ,
 Perd tout son temps à le paraître.

Aussi

Aussi le plaisir me préfère-t-il à tous les
 Grands du Monde ; il ne me laisse point
 d'instans vuides ; il me rend en imagi-
 nation ce qu'il m'ôte en réalité. les Son-
 ges agréables sont toutes les nuits occu-
 pés autour de moi.

De ces nocturnes Enchanteurs
 Les illusions assorties
 Me retracent mille faveurs
 Que le plaisir m'a départies ;
 Et pour m'amuser plus long-temps ,
 De mes heures anéanties
 Ils ressuscitent les instans , &c.

Son rêve le transporte au Parterre de
 la Comédie ; là , un joli Songe femelle
 attire tous les yeux et attendrit tous les
 cœurs.

De Seine , Actrice inimitable ,
 Que tu sçais bien l'art de charmer ,
 Que tu sçais bien l'art d'exprimer
 L'amour et sa tragique Fable !
 Eh ! comment , quand tu veux aimer ,
 Exprimes-tu le véritable ?
 Arbitre de nos mouvemens ,
 Nous portons , nous brisons tes chaînes ;
 Tu nous ravis , tu nous entraînes ;
 Tu fais dans les mêmes momens

Et

L'Art et la Nature réunies par *Vat-
teau*. Pour ne pas trop nous étendre,
nous ne prendrons que ce fragment d'u-
ne des plus jolies Pièces du Recueil.

Nature à l'Art reprochoit sa parure

Et certain air trop affecté ;

L'Art poli de son côté

Accusoit la brute Nature

De son trop de rusticité.

L'un et l'autre eut raison peut-être ;

Nature perd à trop paroître ;

L'Art ne se cache pas assés ,

Leurs deffauts sont bien compensés.

EPITRES NOUVELLES du sieur ROUS-
SEAU. *A Paris*, Quay des Augustins, chés
Rollin fils. 1736. broch. in. 12 de 45. pages.

La premiere de ces Epitres est adres-
sée au R. P. *Brumoy*, Auteur du Theatre
des Grecs ; la seconde à *Thalie*, et la troi-
sième à M. *Rollin*. Elles sont chiffrées
VII. VIII. IX.

Comme cet Ouvrage, moins encore
son illustre Auteur, n'ont pas besoin
de nos Eloges, et qu'ils sont bien au-
dessus de ceux que nous pourions leur
donner, on se bornera à exposer le sujet
de

de chaque Epître , et à en rapporter quelques fragmens. La première et la seconde regardent la décadence du Poëme Dramatique , et la troisième , qu'on regarde comme un chef d'œuvre de l'Art , roule sur les nouveaux Ouvrages du célèbre Auteur de l'Histoire ancienne des Egyptiens , &c.

Voici le commencement de la première de ces trois Epîtres.

Oui , cher Brumoy, ton immortel Ouvrage
Va désormais dissiper le nuage
Où parmi nous le Théâtre avili ,
Depuis trente ans semble être enseveli ;
Et l'éclairant de ta noble lumière ,
Lui rendre enfin sa dignité première.
De ses débris zélé restaurateur ,
Et chés les Grecs hardi navigateur
Toi seul as sçu dans ta pénible course
De ses beautés nous deterrer la source ,
Et démêler les détours sinueux
De ce Dédale oblique et tortueux ,
Ouvert jadis par la Sœur de Thalie ,
Aux seuls Auteurs du Cid et d'Athalie ;
Mais après eux , hélas ! abandonné
Au goût pervers d'un siècle effeminé ,
Qui ne prenant pour conseil et pour guide
Que les leçons de Tibulle et d'Ovide ,

Et

Et n'estimant dignes d'être applaudis
 Que des Héros par l'amour affadis,
 Nous a produit cette foule incommode
 D'Auteurs glacés, qui séduits par la mode,
 N'exposent plus à nos yeux fatigués
 Que des Romans en Vers dialogués;
 Et d'un fatras de Rimes accolées,
 Assoisonnant leurs fadeurs ampoulées,
 Semblent vouloir par d'immuables Loix,
 Borner tout l'Art du Théâtre François
 A commenter dans leurs Scènes doctes,
 Du doux Quinault les Pandectes galantes.
 Mais de ce stile, éflané, sans vigueur,
 J'aime encor mieux l'insipide langueur,
 Que l'emphatique et burlesque étalage
 D'un faux sublime enté sur l'assemblage
 De ces grands mots, clinquant de l'oraison,
 Enflés de vent et vuides de raison,
 Dont le concours discordant et barbare
 N'est qu'un vain bruit, une sotte fanfare,
 Et qui par force et sans choix enroulés,
 Hurlent d'effroi de se voir accouplés.
 Ce n'est pourtant que sur ces balivernes
 Qu'un fol Essain d'Euripides modernes,
 Creux au-dedans, boursoufflés au-dehors,
 S'est mis en droit, prodiguant ses accords,
 D'importuner de sa voix imbécille
 Et le Théâtre et la Cour et la Ville, &c.

Dans

Dans la seconde Epitre, après un Exorde d'une trentaine de Vers, adressés à la Muse de la Comédie, le Poëte s'exprime ainsi :

Tout Institut, tout Art, toute Police
 Subordonnée au pouvoir du caprice,
 Doit être aussi conséquemment pour tous
 Subordonnée à nos differens goûts.
 Mais de ces goûts la dissemblance extrême,
 A le bien prendre est un foible problème ;
 Et , quoi qu'on dise , on n'en sçautoit jamais
 Compter que deux ; l'un bon , l'autre mauvais.
 Par des talens que le travail cultive ,
 A ce premier , pas à pas on arrive ;
 Et le Public que sa bonté prévient ,
 Pour quelque temps s'y fixe et s'y maintient ;
 Mais éblouis enfin par l'étincelle
 De quelque mode inconnuë et nouvelle ,
 L'ennui du beau nous fait aimer le laid
 Et préférer le moindre au plus parfait.

En continuant à parler de la Comédie , l'Auteur poursuit.

De son Génie éteint avec les Graces ,
 Il ne restoit ni vestiges ni traces ,
 Avant qu'Armand , heureux à tout tenter
 Eut entrepris de le ressusciter.
 Mais ce Génie alors en son enfance ,

Dans

Dans son berceau, dépourvu d'assistance,
 Faute d'un Maître habile à l'essayer,
 N'avoit encor appris qu'à bégayer;
 Lorsqu'assisté de Tércence et de Plaute,
 Molière vint, dont la voix ferme et haute
 Lui fit d'abord par de justes leçons,
 Articuler et distinguer ses sons.
 Bien-tôt après sur ses avis fideles,
 S'apriivoisant avec ces grands modeles,
 Et dans leur lice instruit à s'exercer,
 Il aprit d'eux l'art de les devancer;
 Sous ce grand homme enfin la Comédie
 Sçût arriver, justement applaudie,
 A ce point fixe où l'Art doit aboutir,
 Et dont, sans risque il ne peut plus sortir.
 Ce fut alors que la Scene féconde
 Devint l'Ecole et le miroir du Monde,
 Et que chacun, loin d'en être choqué,
 Fit son plaisir de s'y voir démasqué.
 Là le Marquis figuré sans emblème,
 Fut le premier à rire de lui-même;
 Et le Bourgeois aprit, sans nul regret,
 A se moquer de son propre portrait.
 Le Sot sçavant, la Docte extravagante,
 La Précieuse et la Prude arrogante,
 Le faux Dévot, l'Avare, le Jaloux,
 Le Médecin, le Malade, enfin tous

Chés

Chés une Muse en passe-temps fertile,
 Vinrent chercher un passe-temps utile.

Sur la Scene Comique et le mauvais
 goût, M. R. s'adressant toujours à Tha-
 lie, s'exprime ainsi :

C'est lui qui masque et déguise en Phébus
 Vos traits naïfs et vos vrais attributs ;
 C'est lui chés qui votte joye ingénue,
 Languit captive et presque méconnue,
 Dans ces atours recherchés et fleuris,
 Qui semblent faits pour les seuls Beaux Esprits,
 Et dont tout l'art, qu'en bâillant on admire,
 Arrache à peine un froid et vain sourire ;
 Enfin c'est lui qui de vœux vous nourrit,
 Et qui toujours courant après l'esprit,
 De Mallebranche Eleve fanatique,
 Met en crédit ce Jargon dogmatique,
 Ces Argumens, ces doctes Rituels,
 Ces Entretiens fins et spirituels,
 Ces Sentimens que la Muse Tragique,
 Non sans raison, reclame et revendique,
 Et dans lesquels un Acteur charlatan,
 Du cœur humain nous décrit le Roman, &c.
 Loin tout Rimeur enflé de beaux Passages,
 Qui, sur lui seul moulant ses Personnages,
 Veut qu'ils ayent tous autant d'esprit que lui,
 Et ne nous peint que soi-même en autrui, &c.

Si

Si le Génie en nous se fait sentir ,
 Et de prison se prépare à sortir ,
 Laissons agir son naturel aimable ,
 Sans absorber ce qu'il a d'estimable
 Dans une Mer de frivoles langueurs ;
 Dans ce fatras de morale sans mœurs ,
 De vérités froides et déplacées ,
 De mots nouveaux et de fades pensées ,
 Qui font briller tant d'Auteurs importuns ,
 Toujours loués des Connoisseurs communs ,
 Et qui pis est , loués par l'endroit même
 Qui du bon sens mérite l'anathème.
 Car tout Novice , en disant ce qu'il faut ,
 Ne croit jamais s'élever assés haut.
 C'est en disant ce qu'il ne doit pas dire ,
 Qu'il s'ébloiit , se délecte , et s'admire ,
 Dans ses écarts non moins présomptueux
 Qu'un indigent superbe et fastueux ,
 Qui se laissant manquer du nécessaire ,
 Du superflu fait son unique affaire.
 A nos Auteurs ce n'est point , entre nous ,
 L'esprit qui manque ; ils en ont presque tous ;
 Mais je voudrois dans ces nouveaux Adeptes
 Voir une humeur moins rétive aux preceptes ,
 Qui du Théâtre ont établi la Loi.

La troisième Epître commence ainsi :
 Docte Héritier des Trésors de la Grece ,

Qui

Qui le premier , par une heureuse adresse ,
 Scûs dans l'Histoire associer le ton
 De Thucydide à la voix de Platon ;
 Sage Rollin ; quel esprit sympathique
 T'a pû guider dans ce siècle critique ,
 Pour échaper à tant d'essains divers ,
 D'après Censeurs qui peuplent l'Univers ;
 Toujours croissant de volume en volume ,
 Quel bon Génie a dirigé ta plume ?
 Par quel bonheur enfin , ou par quel Art
 As-tu forcé le volage hazard ,
 L'aveugle Erreur , la Chicane insensée ,
 L'Orgueil jaloux , l'Envie intéressée ,
 De te laisser en pleine sûreté
 Jouir vivant de ta postérité ,
 Et de changer pour toi seul sans mélanges ,
 Leurs cris d'angoisse en concert de louanges ? &c.
 J'admire en toi , plus justement épris ,
 L'Auteur divin qui parle en tes Ecrits , &c.
 Il a voulu montrer par le suffrage
 Dont la faveur couronne ton Ouvrage ,
 Quelle distance il met entre celui
 Qui , comme toi , ne se cherche qu'en lui ,
 Et tout Esprit qu'aveugle la fumée ,
 De ce grand rien qu'on nomme Renommée ,
 Fantôme errant , qui nourri par le bruit ,
 Fuit qui le cherche , et cherche qui le fuit. &c.

F Nous

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans tout ce qu'il expose avec énergie au sujet de ses Ennemis ; il suffira de rapporter cette réflexion pour terminer notre Extrait.

Un Ennemi , dit un celebre Auteur ,
Est un soigneux et docte Précepteur ;
Fâcheux par fois , mais toujours salutaire ,
Et qui nous sert sans gage ni salaire ;
Dans ses leçons , plus utile cent fois ,
Que ces amis , dont la timide voix
Craint d'éveiller notre esprit qui sommeille .
Par des accens trop durs à notre oreille.

DÉSCRIPTION Géographique , Historique , &c. de l'Empire de la Chine , &c. du R. P. *du Halde* , Jésuite , &c. *A Paris* , chés *le Mercier* , 1735. quatre volumes *in folio*.

Les Peintres de Porcelaine ne sont guères moins gueux que les autres Ouvriers qui travaillent à ces précieux Ouvrages ; ils sont , à la vérité , très-malhabiles , n'ayant aucun principe , et toute la science des Peintres Chinois ne consistant que dans une certaine routine et dans une imagination assés bornée. Il faut pourtant avouer qu'ils ont le talent de peindre sur la Porcelaine , aussi bien

bien que sur les Eventails et sur les Lanternes d'une Gaze très-fine, des fleurs, des animaux et des Paysages qui se font justement admirer.

Le travail de la Peinture est partagé dans un même Laboratoire, entre un grand nombre d'Ouvriers. L'un a soin uniquement de former le premier cercle coloré qu'on voit près des bords de la Porcelaine; l'autre trace des fleurs que peint un troisième; celui-ci est pour les Eaux et les Montagnes, celui-là pour les Oiseaux et les autres Animaux. Les figures humaines sont d'ordinaire les plus maltraitées.

Pour ce qui est des couleurs de la Porcelaine, il y en a de toutes les sortes. On n'en voit guere en Europe que de celle qui est d'un bleu vif sur un fond blanc. Il est pourtant à croire que nos Marchands en ont apporté d'autres. Il s'en trouve dont le fond est semblable à celui de nos Miroirs ardents; il y en a d'entièrement rouges, et parmi celles là, les unes sont d'un rouge à l'huile, *Yeou-li hong*; les autres sont d'un rouge soufflé, *Tcheoui hong*, et sont semées de petits points, à peu près comme nos Miniatures. Quand ces deux sortes d'Ouvrages réussissent dans leur perfection, c'est ce

F ij qui

qui est assés difficile , ils sont infiniment estimés et extrêmement chers ,

Enfin il y a des Porcelaines où les Paysages qui y sont peints , se forment du mélange de presque toutes les couleurs , relevées par l'éclat de la dorure. Elles sont fort belles , si l'on y fait de la dépense : mais autrement la Porcelaine ordinaire de cette espee n'est pas comparable à celle qui est peinte avec le seul azur , qui se prépare en cette manière. On l'enfonce dans le gravier du fourneau à la profondeur de 6. pouces. On le laisse ainsi rôtir pendant 24. heures , et on le réduit en poudre impalpable , ainsi que les autres couleurs , non sur le marbre , mais dans de grands mortiers de Porcelaine , dont le fond est sans Vernis , de même que la tête du pilon qui sert à broyer. Avant que de l'enterrer on le lave bien et on l'enferme dans une caisse de Porcelaine bien lutée &c. on jette de l'eau bouillante dessus, on l'écume, et on en fait une pâte fort délicate. L'azur grossier est assés commun , mais le fin est très rare. On y est aisément trompé : l'épreuve consiste à peindre une Porcelaine , et à la faire cuire. Le beau *Tsin* , qui est une espee de violet fort beau, est encore fort rare et fort cher.

O n

On a essayé de peindre en noir quelques Vases de Porcelaine , avec l'encre la plus fine de la Chine , mais cette tentative n'a eu aucun succès. Quand la Porcelaine a été cuite , elle s'est trouvée blanche. L'action violente du feu dissipe la couleur et l'empêche de pénétrer la couche de Vernis.

Le Rouge se fait avec de la Couperose qu'on met au feu dans un Creuset. Une livre se réduit à 4 onces.

Pour faire le Vert , on mêle une once de Ceruse en poudre , avec une demi once de poudre de caillou , et on ajoute 3. onces, à ce qu'on croit, des Scories les plus pures du cuivre qu'on a battu. Le Vert préparé devient la matrice du Violet , en y ajoutant une dose de Blanc.

On met plus de Vert préparé , à proportion qu'on veut le Violet plus foncé. Le Jaune se fait en prenant 7. Dragmes de Blanc préparé , auxquelles on ajoute 3. Dragmes de Rouge couperosé.

Toutes ces Couleurs appliquées sur la Porcelaine , déjà cuite , après avoir été huilée , ne paroissent vertes , violettes , jaunes ou rouges , qu'après la seconde cuisson. Ces Couleurs s'appliquent avec la Ceruse , le Salpêtre et la Couperose. Le Rouge à l'huile se fait de la grenaille

F iij

de

2284 **MERCURE DE FRANCE**
de cuivre rouge et de la poudre d'une certaine pierre ou caillou , qui tire un peu sur le rouge ; on broye le tout dans un mortier , en y mêlant de l'urine d'un jeune homme , &c. On applique cette mixtion sur la Porcelaine , lorsqu'elle n'est pas encore cuite , et on ne lui donne point d'autre Vernis. Il faut seulement prendre garde que durant la cuite , la couleur rouge ne coule point au bas du Vase. On assure que quand on veut donner ce rouge à la Porcelaine , on ne se sert point de *Pe tun ise* , pour la former , mais qu'en sa place on emploie avec le *Kao lin* , de la terre jaune , préparée de la même manière que le *Pe tun ise*.

L'autre espèce de Rouge soufflé se fait avec du Rouge tout préparé ; on prend un tuyau , dont une des ouvertures est couverte d'une gaze fort serrée : on applique doucement le bas du tuyau sur la couleur dont la gaze se charge , après quoi , on souffle dans le tuyau contre la Porcelaine , qui se trouve ensuite toute semée de petits points rouges. Cette sorte de Porcelaine est encore plus chère et plus rare que la précédente , parce que l'exécution en est plus difficile , si l'on veut garder toutes les proportions requises.

On

On souffle le Bleu de même que le Rouge contre la Porcelaine , et il est beaucoup plus aisé d'y réussir. Les Ouvriers conviennent , que si l'on ne plaignoit pas la dépense , on pourroit de même souffler de l'or et de l'argent sur de la Porcelaine , dont le fond seroit noir ou bleu ; c'est-à-dire , y répandre par tout également une espece de pluye d'or , ou d'argent. Cette sorte de Porcelaine qui seroit d'un goût nouveau , ne laisseroit pas de plaire.

On souffle aussi quelquefois le Vernis : il y a quelque temps qu'on fit pour l'Empereur des Ouvrages si fins et si déliés , qu'on les mettoit sur du coton , parce qu'on ne pouvoit manier des pièces si délicates , sans s'exposer à les rompre ; et comme il n'étoit pas possible de les plonger dans le Vernis , parce qu'il eut fallu les toucher de la main , on souffloit le Vernis , et on en couvroit entierement la Porcelaine.

Comme les Couleurs , si on les appliquoit trop épaisses , ne manqueroient pas de produire des inégalités sur la Porcelaine , on a soin de temps en temps de tremper d'une main legere le pinceau dans l'eau , et ensuite dans la Couleur dont on veut peindre.

La Porcelaine noire a aussi son prix et sa beauté. Ce Noir est plombé , semblable à celui de nos Miroirs ardents , l'or qu'on y met , lui donne un nouvel agrément.

On fait à la Chine une autre espece de Porcelaine qui est toute percée à jour en forme de découpure. Au milieu est une coupe propre à contenir la Liqueur , qui ne fait qu'un corps avec la découpure.

On en voit d'autres , où des Dames Chinoises et Tartares sont peintes au naturel : la draperie, le teint et les traits du visage, tout y est recherché ; de loin, on prend ces Ouvrages pour de l'Email.

Quand on ne donne point d'autre huile à la Porcelaine , que celle qui se fait de cailloux blancs , cette Porcelaine devient d'une espece particuliere , qu'on appelle *Tsoni Ki* : elle est toute marbrée , et coupée en tous les sens d'une infinité de veines : de loin on la prendroit pour de la Porcelaine brisée , dont toutes les pièces demeurent en leur place ; c'est comme un Ouvrage à la Mosiïque. La couleur que donne cette huile , est d'un blanc un peu cendré. Si la Porcelaine est toute azurée , et qu'on lui donne cette huile , elle paroîtra également coupée

OCTOBRE. 1736. 2287
coupée et marbrée , lorsque la couleur
sera sèche.

Il y a une espece de Porcelaine qui a
paru dans ces derniers temps , et qui est
devenue à la mode : sa couleur tire sur
l'olive ; le *Tsoui-yeou* , qui est une huile
de caillou , y fait apercevoir quantité
de petites veines : quand on l'applique
seule , la Porcelaine est fragile , et n'a pas
de son , quand on la frappe ; mais quand
on l'a mêlé avec les autres Vernis , elle
est coupée de veines , elle raisonne , et
n'est pas plus fragile que la Porcelaine
ordinaire.

On rapporte une autre pièce de Por-
celaine , qu'on nomme *Tao pien* ou trans-
mutation. Cette transmutation se fait
dans le fourneau , et est causée ou par
le défaut , ou par l'excès de chaleur , ou
bien par d'autres causes , qu'il n'est pas
facile de conjecturer. Cette pièce qui n'a
pas réussi selon l'idée de l'Ouvrier , et
qui est l'effet du pur hazard , n'en est
pas moins belle ni moins estimée. L'Ou-
vrier avoit dessein de faire des Vases de
rouge soufflé : cent pièces furent entie-
rement perduës : celle dont je parle , sor-
tit du fourneau , semblable à une espece
d'Agathe. Si l'on vouloit courir les ris-
ques , et faire les frais de différentes

F v épreuves

2288 MERCURE DE FRANCE
épreuves, on découvroit à la fin l'art
de faire ce que le hazard a produit une
seule fois. C'est ainsi qu'on s'est avisé
de faire de la Porcelaine d'un noir écla-
tant, qu'on appelle *On King*. Le caprice
du fourneau a déterminé à cette recher-
che, et on y a réussi.

Il n'y a point tant de travail qu'on
pouroit se l'imaginer aux Porcelaines
sur lesquelles on voit en relief des
Fleurs, des Dragons et semblables choses.
On les trace d'abord avec le burin sur
le corps du Vase, on fait au pourtour
de legeres entailures, qui donnent quel-
que relief, après quoi, on donne le Ver-
nis.

Les Chinois avoient l'art autrefois de
peindre sur les côtés d'une Porcelaine,
des Poissons et autres Animaux, qu'on
n'apercevoit que lorsque la Porcelaine
étoit remplie de quelque Liqueur.

On brûle communément jusqu'à 180
charges de gros bois pour une fournée
de Porcelaine, &c. Si on entroit ici dans
un plus grand détail, on seroit encore
moins surpris de voir la Porcelaine si
chere en Europe; d'autant plus qu'il est
assés rare qu'une fournée réussisse en-
tierement; il arrive même quelquefois
qu'elle est toute perdue.

On

On a fait divers instrumens de Musique en Porcelaine ; ceux auxquels on réussit le mieux , sont les Flutes douces , les Flageolets , et un autre instrument composé de diverses petites plaques rondes, un peu concaves, dont chacune rend un son particulier. On en suspend 9 dans une bordure à divers étages , qu'on touche avec des baguettes comme le Timpanon , &c.

On a vû exécuter en Porcelaine des Urnes hautes de 3. pieds et plus , sans le couvercle , élevé en pyramide de la hauteur d'un pied. Ces grands morceaux sont de 3. pièces rapportées et réunies ensemble avec tant d'art et de propreté , qu'on ne sçauroit trouver l'endroit de la réunion : mais il y a beaucoup de risque dans l'entreprise de ces grands Ouvrages , car de cent , il n'en réussit pas dix.

On réussit plus aisément et plus heureusement dans les Grotesques , dans les Animaux , comme les Canards , Tortuës , &c.

On fait beaucoup de Statuës de la célèbre Déesse *Kouan in* , qu'on représente tenant un enfant entre ses bras. Elle est invoquée par les femmes stériles.

Il y a une espece de Porcelaine , dont l'exécution est très-difficile, et par conse-

F vj quent

2290 MERCURE DE FRANCE
quent très-rare. Le corps en est extrêmement délié et la surface fort unie, aussi-bien que le dedans : cependant on y voit des moulures gravées, des Fleurs et autres ornemens.

Les plaques de Porcelaine, pour servir de tables, ne peuvent avoir que 12. ou 15 pouces tout au plus de diamètre.

Il y a une espèce de Porcelaine couleur de vert de mer, qui passe pour une des plus anciennes, et qui est sujette à être contrefaite. Elle ne sonne point et ne fait aucun bourdonnement à l'oreille.

La bonne Porcelaine a un son clair comme le verre, ce qui marque une constitution de parties à peu près semblables ; si le verre se taille avec le diamant, on se sert aussi du diamant pour réunir ensemble et coudre, en quelque sorte, des pièces de Porcelaine cassée : c'est même un métier à la Chine : on y voit des Ouvriers uniquement occupés à remettre dans leurs places des pièces brisées ; ils se servent du diamant comme d'une aiguille, pour faire des petits trous au corps de la Porcelaine, où ils entrelacent un fil de léron très délié, et par-là ils mettent la Porcelaine en état de servir, sans qu'on s'aperçoive presque de l'endroit où elle a été cassée.

Nous

Nous renvoyons au Livre même pour les Curieux et les Amateurs de la Porcelaine, qui souhaiteront de plus amples instructions. On peut voir encore dans le Mercure de Fevrier 1731. page 329, quelque chose sur cette matiere, qui pourra satisfaire.

PLANS des principales Places de Guerre et Villes maritimes Frontieres du Royaume de France, distingués par Départemens, Gouvernemens Generaux et Particuliers des Provinces, avec les Officiers Generaux et Principaux qui y commandent en Chef pour le Roy et dans la Nouvelle France en Amérique, ensemble les Officiers des Etats Majors de ces Places, et des autres Villes intérieures du Royaume, au premier Juiller 1736. gravés dans la Carte generale de la Monarchie et du Militaire de France, de tous les temps. Présentés au Roy par *M. de Mau de la Jaisse* de l'Ordre de S. Lazare; le prix est de 4. liv. broché, *A Paris*, chez *Di lot*, Quay des Augustins, *Quillan*, rue Galande, et *Nully*, au Palais 1736. in 12 de 268. pages.

Ce Livre portatif et d'une forme commode, contient les Plans des principales Places de Guerre et Villes maritimes
frontieres

1292 **MERCURE DE FRANCE**
frontieres du Royaume, gravés dans la
Carte generale de la Monarchie et du
Militaire de France, que nous avons fait
connoître lorsqu'elle parut en 1733. Il
renferme les Plans de 112. Places, com-
pris l'Hôtel Royal des Invalides, dis-
tingués par Départemens generaux et
particuliers des Provinces, leurs longi-
tudes et latitudes, leurs distances les
unes des autres et de Paris, suivant
les lieuës vulgaires de chaque Provin-
ce, leurs Armoiries et leurs descriptions,
tant anciennes que modernes, avec les
noms et qualités des Gouverneurs et Lieu-
tenans Generaux, et des Lieutenans de Roi,
Sénéchaux et grands Baillifs d'Épées des
Provinces. Ensemble les Officiers des
Etats Majors de chaque Ville, Fort et
Château du Royaume, et de la Nou-
velle France, ou Amérique Septentrio-
nale et Meridionale, ainsi qu'ils existent
au premier Juillet 1736. afin de rendre
plus facile l'idée generale des Gouver-
nemens Generaux, et des Places fortes
de France, avec leurs Gouverneurs,
Commandans et Officiers Majors.

On ne doute pas que les détails exacts
de ce Livre ne le fassent rechercher du
Public, et plus encore des Militaires.
Il conviendra avec le suplément de la
Carte

OCTOBRE. 1736. 2293

Carte generale des Troupes de France que l'Auteur donne tous les ans : Il sera renouvelé de même à l'occasion des mutations des Officiers Generaux et des Officiers des Places , sous le titre de Supplément du Livre des Plans militaires, qui sera augmenté en 1737. des Garnisons ordinaires , ou Compagnies de Gardes à pied et à cheval, attachées aux Gouverneurs et aux Lieutenans Generaux des Provinces.

La Carte generale de la Monarchie et du Militaire de France , ancien et moderne , avec les Supplémens annuels , se débitera toujours à un prix raisonnable , chés l'Auteur , rue et près la Fontaine de Richelieu , à Paris , reliée en veau , en veslin verd , en brochure , ou montée sur gorge de 7. pieds en quarré , et même en vingt-une feuilles séparées , gravées en taille-douce.

PANEGYRIQUE DE S. LOUIS,
prononcé dans la Chapelle du Louvre , en
présence de Mrs de l'Académie Française,
le 25. Août. 1736. par M. l'Ab. Billiard,
Docteur en Théologie, Prédicateur du Roy,
et Aumonier ordinaire du Roy de Pologne.

IL est difficile de rien dire de nouveau sur un Sujet aussi rebatu. Depuis l'établissement de l'Académie Française , les Prédicateurs les plus fameux

fameux ont toujours brigué de paroître devant un Corps si respectable, comme devant le véritable Tribunal de l'Eloquence; mais pour ne pas copier ceux qui les premiers avoient été chargés du Panégyrique de saint Louis, il me suffira de dire que les uns attentifs à semer dans leurs Discours toutes les fleurs de l'Eloquence, ont fait une Piece purement Académique; les autres plus occupés du merveilleux que du vrai, ont donné dans des écarts qui tiennent plus de la nature de l'Ode que d'un Discours Chretien, où une éloquence sage doit être toujours dominée par la raison. C'est le caractère du Discours de M. l'Abbé Billiard, au jugement qu'on a porté M. Thierry, Professeur en Sorbonne et Censeur Royal. *Une Eloquence sage que la raison domine*, dit-il *m'a paru faire le caractère de la Piece; les applaudissemens qu'elle a recus lorsqu'elle a été prononcée, lui promettent les suffrages du Public*. Après l'Approbation d'un si bon Juge, je pourrais me dispenser de faire l'Extrait du Sermon, mais le Public me saurait mauvais gré de l'en priver d'autant plus que le Prédicateur n'a fait tirer qu'un petit nombre d'Exemplaires, pour satisfaire seulement à l'empressement de ses amis.

Magnificentiam sanctitatis tue loquentur, et gloriam magnificentie regni tui. Les Nations parleront de la magnificence de votre sainteté et de la gloire éclatante de votre Regne. Ps. 144.

M. l'Abbe Billiard après avoir exposé au commencement de son Exorde la difficulté d'allier la Royauté avec la sainteté, dit qu'il n'y a que la Religion de Jesus-Christ qui ait cet avantage. « Elle fait des Heros, dit-il, dont la valeur n'a rien de contraire à la sainteté; elle fait des Saints dont la piété soutient et élève la valeur

» des

des Héros ; en un mot elle fait les Rois véritablement grands, essentiellement glorieux, parce que cette grandeur et cette gloire sont une émanation de celle de Dieu même, qui fait éclater ses merveilles et sa magnificence dans ses Saints. *Magnificentiam, &c.*

Après avoir fait l'application de son Texte à S. Louis, il ajoute : « J'abuserois de mon ministère, Mrs, si, ébloui d'une grandeur purement guerrière et politique, je n'étaisois à vos yeux que des Batailles données ; des Combats glorieux des Provinces soumises, des Ennemis vaincus ; ce seroit élever des vertus qui n'éclatent que par la désolation de l'Univers, des vertus qui ne se nourrissent que de sang et de larmes, et qui, considérées, précisément en elles-mêmes, n'acquiescent aucun mérite pour le Ciel ; mais je ne dois pas aussi, touché d'une conduite toute sainte dans un état, ce semble, toute contraire à la sainteté, faire disparaître le grand Roy, pour ne vous montrer que le grand Saint je ferois tort à sa valeur, si je n'élevois que sa piété, admirable également par ses vertus guerrières et par ses vertus héroïques, Louis IX fut un grand Roy toujours occupé du soin de son salut, sans négliger le soin et la gloire de son Royaume, en sorte que d'un Héros politique et d'un Héros Chrétien, il s'est formé un très-grand Saint.

« Ne séparons donc point dans son Eloge, Mrs, ce qui ne fut jamais séparé dans sa conduite. Admirons dans sa personne la perfection du Christianisme réunie avec ce que le Monde estime de plus grand et de plus glorieux.

« Saint Louis modele de sainteté, S. Louis
» modele

» modèle de gloire ; c'est l'idée la plus haute et la plus naturelle sous laquelle le Prédicateur puisse faire envisager S. Louis, puisqu'elle renferme toutes les qualités qui forment le grand Roy, et toutes les vertus qui font le grand saint.

La piété et la justice sont les deux subdivisions de la première partie. La matière est abondante, et l'Orateur ne peut être embarrassé que du choix. M. l'Abbé Billiard, après avoir dit que l'éducation Chrétienne que la Reine Blanche donna à son fils, fit fructifier les premières semences de piété que Dieu avoit versées dans son ame, ajoute » que S. Louis comprit de bonne » heure qu'il devoit bien plus à l'Eau sainte, » dont la fécondité spirituelle l'avoit rendu Enfant de Dieu et de l'Eglise, qu'au Sang Royal » qui le faisoit le Monarque et le Pere d'un grand » Peuple, et que renonçant dès-lors aux Titres » distingués et aux qualités magnifiques que sa » grandeur et ses victoires auroient rendus légittimes, il résolut de ne porter jamais que le » nom du Lieu qui lui rappelloit les vœux de son » Baptême, et non la gloire de sa Naissance.

» Louis étoit jeune, il étoit Roy, que d'attirats pour en faire un grand pécheur, à la » Cour, où tout conspire contre l'innocence, » où les passions sont continuellement remuées » par les objets ; à la Cour, le séjour du luxe » et de la mollesse, le Theatre de la vanité, le » siege de la volupté et des plaisirs ! Ce fut dans » ce lieu même tout rempli d'écueils, qu'il se » rendit maître de ses désirs ; ce fut au milieu de » cette Mer orageuse qu'il conserva le calme » de sa conscience . . . Combien de fois, ajoute-t'il, le vit-on paroître aux yeux du monde » revêtu de la Pourpre Royale, tandis que cette » Pourpre

Pourpre couvroit la haire et le cilice? Pauvres de J. C. vous fûtes toujours les objets de ses plus tendres et de ses plus chers empressemens. On vit ce S. Roy se dérober à sa dignité et s'abaisser pour leur rendre tous les devoirs d'une charité chrétienne, d'une charité fervente, d'une charité héroïque. M. l'Ab. Billiard, en Orateur habile et qui ne veut point blesser la délicatesse de ses Auditeurs, supprime ici des détails où les Historiens de S. Louis sont entrés, et il se borne à dire que toute espèce d'infirmité humaine trouva dans ses mains, dans son cœur, dans ses trésors, des secours, des consolations, des ressources : » Et comme si son zèle se fût trouvé resserré entre les Peuples que les temps lui rendoient présens, il porta sa compassion jusques sur les malheureux qui n'étoient pas encore ; il bâtit des retraites pour les veuves, pour les orphelins, pour les aveugles ; il établit des aziles pour les Pelerins, et fonda des Hôpitaux pour préparer aux Malades qui seroient après lui, tout genre de soulagement et d'assistance.

Je ne puis supprimer le trait de Morale qu'il met à la suite de ce détail » Vous m'entendez, dit-il, Ames lâches, à qui le peché pese moins que la pénitence ; Ames tièdes, que Dieu rejette de sa bouche, et qui pensez toujours avoir assés fait pour votre salut ; Ames dures, qui n'êtes point touchées des plaintes et des gémissemens de ceux qui souffrent, et qui fuyez jusqu'à l'idée de la douleur et de la pauvreté ; j'en ai dit assés pour confondre votre lâcheté, votre tièdce et votre barbarie. *Instruisez-vous maintenant, Juges de la Terre et fixez vous sur un Roy qui fut le modele de la justice.*

Je passe sous silence tous les Jugemens que notre saint Roy renait dans sa Cour avec intégrité, sans exception des services, des rangs et des personnes, et même aux dépens de ses propres intérêts, pour vous le représenter au milieu des Bois de Vincennes. Pour ne pas cacher
 » plus long-temps à vos yeux, dit l'éloquent
 » Prédicateur, un Spectacle digne, tout à la
 » fois, du Ciel et de la Terre, je vous rappelle,
 » Mrs, ce saint Roy au milieu d'une Forêt, où
 » il sacrifioit son propre repos à celui de ses Su-
 » jets; dans ce lieu champêtre il dressa mille
 » fois un Tribunal de Justice; et dépourvu de
 » la Majesté qui intimide, et de l'appareil pom-
 » peux qui écarte les Peuples, il écouroit atten-
 » tivement les petits et les grands, le riche et le
 » pauvre, et pesant dans la balance les droits et
 » les plaintes, les griefs et les moyens, il pu-
 » nissoit le coupable, il protegeoit l'innocent;
 » Roy, Juge et Pere tout ensemble, il pronon-
 » çoit souverainement avec autant de miséricorde
 » de que d'équité. . . .

» L'esprit d'équité que vous avez admiré dans
 » ses Jugemens, regloit les desirs et les Actes
 » d'un si grand Prince. M'en croiriez-vous, Mrs,
 » si je n'avois l'Histoire pour garant. Louis
 » gémit plus d'une fois sur la misère de ses Su-
 » jets et s'épuisa pour leur soulagement. . . S'il
 » parcourt son Royaume, un des Prélats de sa
 » Maison préside à la réparation des domma-
 » ges qu'une Cour nombreuse cause presque né-
 » cessairement dans la route, et fait rentrer, si j'ose
 » m'exprimer ainsi, dans les veines du particulier
 » la moindre goutte du sang qui en a été tiré. M.
 » l'Abbé Billiard dit que S. Louis pouvoit s'appli-
 » quer ces paroles de Job: *Je n'ai point affligé l'a-*

me de mes Laboureurs, je n'ai point couvert de deuil la face de leurs Campagnes. je n'ai point forcé les Terres de mes Sujets à crier vengeance contre ma dureté; leurs sillons n'ont point été inondés de leurs larmes, et mes Peuples n'ont point gémi sous la tyrannie. Et il ajoute. Nous vous en remercions, ô mon Dieu. Ces siècles heureux se rapprochent et se renouvellent. Nous jouissons paisiblement de nos biens et de nos fortunes; Naboth n'est point troublé dans la Vigne de ses Peres. Votre bras puissant protège pour nous un Roy pieux et équitable; vous en avez formé les traits sur ceux du Monarque que je loue, comme vous perpétuez en lui le Sang de ce Prince. Je n'ai pas besoin de faire sentir le mérite et la justesse de cette application.

Dans la seconde Partie, l'Orateur décrit avec éloquence toutes les merveilles que la sagesse et la valeur de S. Louis opérèrent. Je supprime à regret toutes les beautés qu'elle renferme, pour ne rapporter que le trait qui regarde la Cour de Rome et celui des Croisades. Ces pieuses guerres ont toujours été l'écueil des Panégyristes de S. Louis, et elles font la principale gloire de M. l'Abbé Billiard. Le Lecteur sera à portée d'en juger après que j'aurai rapporté de quelle façon S. Louis réprima les entreprises contre les droits de sa Couronne.

« Quelle main, fût-elle sacrée, osa jamais toucher
 « à sa Couronne! Rome, dont il respectoit les
 « Oracles en matière de Religion, le trouvoit
 « ferme, inflexible, inébranlable, lorsqu'il s'a-
 « gissoit de conserver les droits du Diadème; il
 « les soutint en Roy et en Fils aîné de l'Eglise,
 « montrant en qualité de Souverain, qu'il ne
 « reconnoissoit point de Supérieur sur la Terre

» cç

2300 **MERCURE DE FRANCE**
et qu'il ne dépendoit que de Dieu ; toujours
prêt, en qualité de Fils aîné de l'Eglise, à l'é-
couter, à l'honorer comme sa Mere, à faire
respecter ses Décisions, séparant ainsi avec
discernement les intérêts de la Religion d'avec
les intérêts de l'Etat. Louis refuse dans le mê-
me esprit l'investiture de l'Empire, que lui
offroit le Souverain Pontife ; il répond avec
une noble fierté, qu'il n'appartient qu'à Dieu
de disposer des Sceptres et des Couronnes, et
que comme la Puissance temporelle ne doit
pas toucher à l'Autel, la Puissance Spirituelle
ne doit pas toucher au Trône.

Que d'éloquence dans le Portrait que l'Orateur fait des désordres qui regnoient dans tous les Membres de l'Etat, et des moyens que saint Louis employa pour rétablir le bon ordre ! que de feu dans la description du combat de Taillebourg ! Mais les bornes d'un Extrait m'obligent de supprimer des beautés pour faire place à de plus grandes beautés.

Je ne hazarderai point une simple conjecture, Mrs, dit M. l'Abbé Billiard, en parlant des Croisades, ce fut du noble fond d'un héroïsme tout Chrétien que s'éleva dans saint Louis le dessein d'attaquer sous l'Etendart de la Croix, des Nations infidelles ; il avoit vaincu pour sa gloire et pour le repos de ses Sujets ; ses Etats étoient florissans et tranquilles, la piété y regnoit, la licence y étoit décriée, la justice et la paix y étoient la source de la sûreté et de l'abondance ; mais l'Arche du Seigneur étoit dans la puissance des Philistins, le Mahométan possédoit le premier héritage du Christianisme ; Jérusalem étoit en proie à l'abomination et à l'impiété ; j'entends la voix du Prince
que

que le zèle de la gloire de Dieu dévore ; Ré-
 pandez, Seigneur, s'écrie-t'il comme le Pro-
 phete ; répandez votre colere sur des Nations qui
 ne vous connoissent point, sur des Royaumes qui
 n'invoquent pas votre Nom ; Rendez moi l'in-
 strument de vos vengeances, je verserai mon sang
 pour la conquête de ces Lieux, où vous nous avez
 rachetés par le vôtre.

Le simple appareil d'une execution aussi sain-
 te que glorieuse, me frappe, Mrs : on voit nos
 Villes Maritimes remplies de ces nobles Croi-
 sés, qui sont animés par l'exemple du Héros.
 L'entrée de nos Ports est fermée à tous les
 Navires, mille voiles couvrent la surface de la
 Mer ; Louis s'embarque, et les risques d'une
 longue navigation ne l'empêchent pas d'afron-
 ter de plus grands périls devant Damieto.
 Oüi, Mrs, d'afronter ; comment exprimer ce
 courage audacieux, avec lequel, encore loin
 du rivage, se jettant dans les flots, il arrive à
 l'Ennemi, rompt les rangs les plus serrés des
 Infideles, les pousse, les suit, les renverse,
 étend sur la poussiere ceux que son bras peut
 atteindre, porte par tout l'effroi et le carna-
 ge, se rend maître de la Capitale de l'Egypte,
 et se fraye le chemin aux plus vastes conquê-
 tes ? Arrêtez, Prince magnanime ; ce n'est
 plus sur les Ennemis de son nom, c'est sur
 vous même que le Seigneur demande de nou-
 veaux triomphes ; je veux vous envisager dans
 le haut point de votre gloire.

Non, Messieurs, le Fort d'Israël ne tombera
 point, au milieu de ses chaînes je le trouve plus
 majestueux, plus intrépide que sur son Trône ;
 il adore la main du Tout-puissant qui l'hu-
 milie ; mais il conserve toute sa fermeté, toute

sa dignité , toute sa grandeur , méprisant les
 insultes et ne craignant point les tourmens,
 Ce n'est pas tout , Messieurs , il force les Bar-
 bares qui l'environnent à changer leur fero-
 cité en respect ; il leur donne la loi dans sa prison
 même ; des hommes cruels qui viennent de
 tremper leurs mains dans le sang de leur
 Souverain , veulent devenir les Sujets de Louis ;
 victoire d'autant plus marquée qu'il ne la doit
 qu'à l'héroïsme de sa vertu , et au spectacle de
 Religion qu'il donne jusque dans les fers.

La France revoit enfin son Roy mais il
 ne semble y revenir que pour y laisser des
 monumens de cette captivité qui avoit accru
 gloire , et dont le souvenir nourrissoit si celi-
 cieusement sa pitié. Toujours occupé de l'o-
 pression dans laquelle les Chrétiens gémissent
 sous la tyrannie des Infidèles , méritant de
 nouveau d'être leur libérateur , l'image de ses
 disgraces passées ne sert qu'à rallumer son
 zèle : il repasse les mers , Cartage est prise la
 Croix est arborée jusques sur les murs de
 Tunis ; les Barbares sont effrayés jusqu'au
 fond de l'Afrique. . . . Ah , Mrs. qu'est-ce qui
 suspend mon récit sur les conquêtes de ce
 Héros ! Qu'est-ce qui arrête son ardeur guer-
 rière , et lui arrache de la main des armes vic-
 torieuses ? . . . O profondeur du Dieu des Ba-
 tailles ! la contagion saisit ce Prince que tou-
 tes les forces de Mahomet n'ont pû repousser.
 Vous marcherez , dit autrefois le Seigneur à
 Moïse , vous marcherez vers la Terre pro-
 mise , vous en approcherez en vainqueur ,
 vous la verrez du haut de la montagne , et
 vous mourrez sans y entrer. Oûi , Mrs. com-
 me Moïse , notre Saint Roy a fourni sa po-
 sible

« ble carrière ; il meurt presque à la vûe de la
 « Terre Sainte ; et son épée qui alloit venger
 « le Christianisme , ne sera plus qu'à décorer son
 « cercueil.

L'adresse avec laquelle M. l'Abbé Billiard
 amène l'éloge du Roy , et le parallèle qu'il fait
 de son Règne avec celui de S. Louis , ne sont
 pas moins ingénieux. « Nous ne sommes pas
 « nés, Mrs. ait-il, pour regir des Empires ;
 « mais nous devons faire régner comme lui dans
 « nos cœurs des sentimens humbles , des senti-
 « mens de pitié , de justice , &c. Il est vrai que
 « ce saint Roy est un modele déjà éloigné pour
 « nous par la révolution des tems , mais dans
 « sa race même , les exemples vivans de la vertu
 « comme de la grandeur ne nous manquent pas ;
 « portons nos yeux sur l'Auguste Monarque
 « qui remplit aujourd'hui le Trône de Louis IX.
 « même pitié , même modération , même es-
 « prit de justice , même élévation d'ame , mê-
 « me prudence , même sagesse , les deux Mo-
 « narques se ressemblent. Et vous-mêmes Mes-
 « sieurs * qui êtes les dispensateurs legitimes
 « de la gloire , et qui connoissez si bien les dif-
 « férences les plus délicates , et les moindres de-
 « grés qui séparent le mérite et le mérite , le
 « grand homme et le grand homme , vous les
 « peindriez tous deux avec les mêmes traits. Un
 « Règne déjà rempli des plus grands événemens,
 « une guerre qui fait tant d'honneur au Trône
 « et à la Nation ; une Paix dont nous allons re-
 « cueillir les plus beaux fruits ; une Reine for-
 « mée par les mains même du Tout-puissant
 « dans le sein de la pitié et de la Religion , qui
 « fait les délices du Monarque , et qui attire
 « tant de bénédictions sur les Peuples. Oui Mrs,

* Mrs de l'Académie.

G

« vous

vous le direz à la postérité, que le spectacle ne fut pas plus beau sous S. Louis, et que le ciel regarda les deux Princes avec la même complaisance. Dans quel haut rang vos Ouvrages immortels ne placeront ils pas ce grand Ministre, l'homme de tous les talens, et de toutes les vertus; ce vrai Pere de l'Etat, qui s'est régénéré dans les Conseils, si j'ose m'exprimer ainsi, pour y perpetuer sa sagesse, et assurer invariablement à cette Monarchie sa félicité et sa grandeur.

Rien de plus délicat que ces éloges. Enfin le Discours de M. l'Abbé Billiard est rempli d'une éloquence chrétienne, soutenue de toutes les graces du stile; et on peut dire qu'il a parfaitement soutenu la gloire qu'il s'est déjà acquise par les Sermons qu'il a prêchés devant le Roy, et devant l'Assemblée du Clergé.

LE TRIOMPHE de l'Amour & de l'Himénée; ou le Feu de joye élevé par les soins de Mrs. les Consul, Directeurs, et Procureur-Syndic en exercice de Charleville; et tiré sur la Place Ducale pour la Naissance de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé. *A Charleville*, de l'Imprimerie de Pierre Thesin, Imprimeur et Libraire ordinaire de S. A. S. 1736. Brochure in-4. de 32. pages.

A la fin de cet Imprimé sont quelques Devises et Emblèmes composés à l'occasion de la Fête. Nous en rapporterons ici quelques-uns.

Un Soleil levant.

GAUDIA SPERMQUE PARIT.

Que cet Astre en naissant nous promet de beaux
jours, Par

OCTOBRE. 1736. 2305

Par les présages qu'il nous donne !

Il doit être , en suivant son cours ,
Et la joye , et l'espoir, France, de ta Couronne.

Un Lys sortant de la tige d'un plus grand.

HUIC DET DEUS INCREMENTUM.

Qu'il croisse en valeur , en vertus.

Que la bonté du Ciel tendrement le conserve ;

Qu'il égale César , qu'il surpasse Titus ;

Et que sur lui soient répandus

Les dons qu'à ses Héros sa puissance réserve.

*Mars tenant d'une main les Armes du Prince ,
qu'il montre de l'autre aux Drapeaux
du Régiment de Condé.*

HOC DUCES VINCENTIS.

Dans le Prince qui vient de naître

Reconnoissez , redoutables Guerriers ;

Et votre Prince et votre Maître ;

Il sçaura dans son temps jusqu'aux moindres
sentiers

Qui menent à la gloire ;

Sous lui Mars vous promet des moissons de
Lauriers ;

Sous lui vous vaincrez tout, et même la Victoire.

Un Croissant.

CRESCAM UT PROSIM.

Que je croisse , Seigneur , exaucez mes souhaits
G ij Pour

Pour être utile à ma Patrie.

Faites qu'il ne s'écoule aucun jour de ma vie,
Sans les compter par mes Bienfaits.

Montalant, Libraire, Quay des Augustins, donne avis au Public, qu'il vend le sixième Volume des Cérémonies Religieuses des Peuples Orientaux, avec les Figures de Picart. On trouve aussi chés lui des Exemplaires entiers du même Ouvrage en grand et petit Papier, et Volumes séparés.

Nous croyons faire plaisir au Public, en lui donnant avis que *M. Campra*, Maître de Musique de la Chapelle du Roy, si connu par les excellens Ouvrages qu'il a donnés au Public, et en tout genre, fait graver actuellement son premier Livre de Motets ou Pseaumes qu'il a composés pour la Chapelle du Roy. Cet Ouvrage sera fini dans le courant de l'année, et donné au Public le premier jour de l'année prochaine. On le trouvera à Paris chés *M. de la Croix*, Maître de Musique de la Ste Chapelle dans la Cour du Palais; chés la *Veuve Boivin*, rue *S. Honoré*, à la *Règle d'or*, et chés le *Sieur le Clerc*, rue du Roule, à la *Croix d'or*.

PROGRAMME de l'Académie Royale des Belles Lettres de Marseille.

L'Académie auroit souhaité cette année avoir plus d'une Couronne à adjuger. Tous les Ouvrages que le Recueil imprimé contient, ont eu des suffrages pour le prix. Les deux premiers en ont partagé la pluralité. Le sort a décidé seul du rang qu'ils tiennent dans ce Recueil: ils partageront le prix et la gloire.

L'Auteur

L'Auteur du premier de ces Discours , est M. l'Abbé Moutte , Chanoine de l'Eglise de Pertuis , qui a déjà remporté deux fois le Prix de l'Eloquence.

L'Auteur du second Discours , est M. l'Abbé Boyer , du Lieu de Thorame basse , Diocèse de Sènes.

L'Académie avertit le Public que le 25 Août, Jour et Fête de S. Louis de l'année prochaine 1737. elle adjugera le Prix fondé par feu M. le Maréchal de Villars son Protecteur , à une Pièce de Poésie de 100. Vers au plus , et de 80. au moins qui sera une Ode , ou un Poème à rimes plates , sur les avantages de la Société.

Ce Prix sera une Médaille d'Or de la valeur de 300. livres , portant d'un côté le Buste , et au revers la Devise de M. le Maréchal Duc de Villars , Protecteur de l'Académie.

On adressera , comme de coutume , les Ouvrages à M. de Chalamont de la Vasclede , Secrétaire Perpetuel de l'Académie des Belles Lettres , rue de l'Evêché à Marseille. On affranchira les Paquets à la Poste , sans quoi ils ne seront point retirés ; ils ne seront reçus que jusqu'au premier May inclusivement. Les Auteurs n'y mettront point leurs noms , mais une Sentence tirée de l'Ecriture Sainte des Peres de l'Eglise , ou des Auteurs Prophanes. Ils marqueront à M. le Secrétaire une adresse à laquelle il enverra son Récépissé. S'ils souhaitent que leurs noms soient imprimés au bas de leurs Ouvrages , ils doivent les envoyer avec leurs titres à quelque Personne domiciliée à Marseille , qui les remettra à M. le Secrétaire 15. jours avant la S. Louis , et non plutôt , ni plus tard.

On prie les Auteurs de prendre les mesures
G iij néces-

nécessaires pour n'être point connus avant la Décision de l'Académie ; de ne point signer les Lettres qu'ils pourront écrire à M. le Secrétaire ; de ne point lui présenter eux-mêmes leurs Ouvrages , en feignant de n'en être pas les Auteurs , ni se faire connoître à lui ou à quelque autre Académicien ; et on les avertit que s'ils sont connus par leur faute , leurs Ouvrages seront exclus du concours , aussi bien que tous ceux en faveur desquels on aura sollicité , et tous ceux qui contiendront quelque chose de trop libre.

L'Auteur qui aura remporté le Prix , viendra le recevoir dans la Salle de l'Académie le 25. Août , jour de la Séance publique destinée à l'adjuger , s'il est à Marseille ; et s'il est absent , il enverra à une Personne domiciliée en cette Ville le Récépissé de M. le Secrétaire , moyennant lequel le Prix sera remis à cette Personne.

L'Académie des Sciences et Beaux Arts établie à Pau , accordera pour le premier Février 1737. un Prix d'une Médaille d'Or empreinte de ses Armes , à l'Ouvrage en Prose ou en Vers qui méritera la préférence. Elle a fixé le Texte suivant pour sujet du Prix : *Il y a plus de satisfaction à mériter la louange sans l'obtenir , qu'à l'obtenir sans la mériter.*

Les Concurrans adresseront leurs Ouvrages jusqu'au mois de Novembre prochain à M. d'Hegobure , Secrétaire de l'Académie.

L'Académie des Sciences nouvellement établie à Naples , a déjà ressenti les effets de l'amour de plusieurs Personnes de distinction pour les Sciences ; et le Cardinal Aquaviva a assuré à cette

À cette Compagnie une Rente de 300. Ducats, pour contribuer aux dépenses des Experiences Physiques.

PLAFOND d'un Salon du Château de Versailles, qui précède celui de la Chapelle du Roy, appelé le Grand Salon de Marbre.

DEpuis plus de 18. ans que nous travaillons au Mercure de France, nous avons toujours eu une attention particuliere à célébrer les Beaux Arts ; mais nous n'avons jamais eu une si belle occasion que celle qui se présente aujourd'hui, et nous croirions n'avoir rien fait pour leur gloire, si nous négligions de parler du grand Ouvrage en peinture à huile qui vient d'être découvert aux yeux du Public ; événement insigne , qui doit le plus illustrer notre Ecole dans ce Siècle , et servir d'un Monument éclatant à la Postérité , pour prouver le progrès de la Peinture en France , sous le Regne de Louis XV.

L'Apotheose d'Hercule fait le sujet de cette immense et magnifique composition. M. François Le Moine , de Paris, Professeur de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, Eleve de M. Galoché, Professeur de la même Académie, y travailloit depuis quatre ans par ordre du Roy, sous la Direction du Duc d'Antin , Pair de France, Chevalier des Ordres de S. M. Gouverneur de l'Orléanois , Ministre d'Etat, et Directeur Général des Bâtimens du Roy, Protecteur éclairé des Beaux Arts, et toujours attentif à ce qui peut contribuer à leur avancement.

Le Mercredi 26. Septembre, jour destiné à

6 iiiij faire

faire paroître ce grand Ouvrage , le Salon fut formé jusqu'à l'heure que le Roy le traversa pour aller à la Messe ; S. M. accompagnée des Princes , des Seigneurs , du Cardinal de Fleury et des autres Ministres , et suivie d'une très-nombreuse Cour , s'y arrêta longtemps , et plus encore au retour de la Messe ; le Roy examina alors plus en détail l'ordonnance en général , les différens Groupes en particulier , le Dessein , le coloris , et l'effet merveilleux du tout ensemble. S. M. dont on connoît la justesse du goût , et son amour pour la Peinture et pour tous les Beaux Arts , après avoir extrêmement loué le génie et le pinceau de M. Le Moine , le nomma sur le champ son Premier Peintre , avec l'aplaudissement de toute la Cour , et d'un nombre infini de spectateurs que la curiosité avoit attirés à Versailles , dont le concours ne diminué point , il augmente même tous les jours au même degré du plaisir que l'on a à voir l'exécution heureuse d'une si grande composition ; car pour le dire en passant , le plus grand morceau de la grande Gallerie , peinte par l'illustre *Le Brun* , n'est pas à beaucoup près si grand que la moitié de celui qui donne lieu à cet Article ; en voici la description.

Ce Plafond porte 64. pieds de long , sur 14. de large , et huit pieds et demi de renfoncement de la superficie de la corniche au sommet. Les Figures de l'Attique ont dix à onze pieds de proportion ; on compte dans tout l'Ouvrage jusqu'à 142. Figures , compris environ trente , feintes en stuc. On en voit 62 d'un coup d'œil en découvrant le principal Groupe.

Tout l'Ouvrage roule sur cette pensée : *L'Amour de la vertu élève l'homme au-dessus de lui-même.*

même , et le rend supérieur aux travaux les plus difficiles et les plus périlleux ; les obstacles s'évanouissent à la vue des intérêts de son Roy et de sa Patrie , soutenu par l'honneur et conduit par la fidélité , il arrive par ses actions à l'immortalité.

L'Apotheose d'Hercule paroît bien propre à développer cette pensée : ce Héros ne fut occupé pendant le cours de sa vie qu'à s'immortaliser par des actions vertueuses et héroïques ; et Jupiter , dont il avoit été l'image sur la terre , couronne ses travaux dans le Ciel par l'immortalité. Voici l'idée générale du sujet.

Hercule présenté à Jupiter par l'Amour de la Vertu, est tiré dans un Char par les Génies du même Amour.

Les Monstres et les Vices domptés par la valeur de ce Héros , ne peuvent soutenir sa gloire, ils sont renversés et se précipitent en faisant encore d'inutiles efforts pour lui porter des coups funestes.

Jupiter lui présente Hebé , Déesse de la Jeunesse , conduite par l'Hymen.

Du côté opposé est Apollon , qui invite les neuf Sœurs à célébrer les hauts faits , et l'Apotheose du nouveau Dieu. Derrière Apollon est le Temple de Mémoire.

Au-dessus de la Corniche , regne au pourtour une Attique qui enferme le Sujet elle est décorée dans les milieux de Cartes rehaussés d'or , accompagnés des principaux travaux d'Hercule , feints de Sculpture de marbre blanc. Dans les angles de l'Attique , sont quatre Vertus assises sur des Pédestaux et feintes de même. Ces Vertus sont la Force , la Constance , la Valeur et la Justice , qui désignent particulièrement le caractère

2312 MERCURE DE FRANCE

tere d'Hercule. Toute la composition est distribuée en neuf Groupes.

Au premier, sous un Rideau soulevé par les Satellites de Jupiter, ce Dieu sur un Trône céleste, tient la main de la jeune Hebé que lui présente l'Hymen, Jupiter montre à Hebé le Héros qu'il lui destine pour époux, Junon qui a traversé Hercule pendant sa vie, paroît approuver ce changement, figure ingénieuse qui prouve que la Vertu surmonte toujours la Jalousie et l'Envie. Aux pieds de Jupiter, on voit l'Aigle dépositaire de la foudre; Ganimede est à côté d'Hebé, il regarde avec plaisir le bonheur de cette Déesse.

2e Groupe. Sur la droite de Jupiter, Bacchus assis et appuyé sur le Dieu Pan, envisage avec complaisance le triomphe d'Hercule. Bacchus est accompagné de deux Silvains, dont l'un tient son Thyrsé, et l'autre des raisins. au-dessus paroît Amphitrite, et Mercure le Messager des Dieux prêt à exécuter les ordres de Jupiter.

Au dessous de Bacchus, on voit Venus avec les trois Graces, elles s'applaudissent d'avoir contribué à rendre Hebé aimable; l'une des Graces tient une Couronne qu'elle paroît lui destiner, et Cupidon qui est à côté de sa mère, regarde d'un œil malin et dédaigneux l'Amour de la Vertu.

Aux pieds de Bacchus, et un peu en descendant, Pandore et Diane semblent inviter Comus Dieu des Banquets, à se disposer pour la Fête: ce Dieu porte une Picque entourée d'une guirlande de fleurs.

3e Groupe. Au-dessous de Pandore et de Diane, et sur le devant du Groupe, on voit Mars attentif à la chute des Monstres et des Vices, que

que la seule Vertu , et non la Force , terrasse en ce moment. Vulcain, dont les travaux sont consacrés à ce Dieu , est à côté de lui ; plusieurs Amours voltigent sur la droite de ces Divinités, et tiennent d's Armes précieuses , destinées pour les imitateurs de la valeur d'Hercule. Plus bas , deux Renommées descendent pour annoncer à la Terre ce qui se passe au Ciel en faveur d'Hercule,

4^e. *Groupe.* Au bas du Char d'Hercule , l'Envie, la Colere , la Haine , la Discorde et les autres Vices , dont le nouveau Dieu a triomphé , sont précipités du Ciel , l'Envie seule est encore la plus proche du Héros , elle le menace , et sa fureur ne semble l'abandonner qu'à regret , pour faire connoître que ce Monstre est le plus dangereux et le plus acharné de tous les vices , et l'unique dont la rage s'étend jusqu'au-delà du trépas.

5^e *Groupe.* Sur le devant et derriere le Char d'Hercule , Cibeles est dans le sien terminé en creneaux et traîné par des Lions ; un Amour en se joüant la soulage du poids de sa Couronne. Au-dessus dans un plan enfoncé , on voit Minerve et Cérés avec leurs attributs personnels ; Neptune et Pluton sont à côté de Cibeles ; le Dieu de la Mer regarde avec joye la gloire du nouveau Dieu , et Pluton , dont ce Héros a bravé l'Empire , paroît en détournant ses regards , ne point aplaudir à son triomphe.

Au 6^e *Groupe.* On voit Eole, Dieu des Vents ; à côté de lui sont Zéphire et Flore , accompagnés des Génies de l'Air ; ces tendres Divinités dont les soupirs font naître les fleurs , se jouent avec une Guirlande formée et assortie par les Amours. La Rosée est sur le devant , elle pancher son Vase sur des nuages où sont les Nymphes.

G vj de

214 MERCURE DE FRANCE

de la pluie ; au-dessous est Morphée endormi ; les Songes , dont les aîles sont formées par des aîeues , répandent sur lui des pavots.

Au-dessus d'Eole , et dans l'éloignement on voit le Génie de l'Eternité , tenant son Symbole représenté par un Serpent en cercle , il le montre à Saturne et semble insulter à sa Faux , qui ne peut rien sur la Vertu.

7e Groupe. En allant de suite vers l'Angle, Iris paroît sur son Arc , elle jette un regard sur la Bête celeste ; sous l'Arc en-Ciel paroît l'Aurore accompagnée de plusieurs Etoiles personnifiées.

Sur le haut du *8e Groupe* , on voit le Temple de Memoire ouvert ; plusieurs Génies s'empressent d'y attacher des Médaillons à la gloire des Grands Hommes ; à ôté, Apollon s'élève sur un nuage avec le Génie des Beaux Arts. Les Muses sont au-dessous , elles s'apprêtent à executer le Concert ordonné par Apollon ; dans l'Angle auprès des Muses , l'Histoire exhorte la Peinture à immortaliser comme elle , les Héros et leurs grandes Actions.

9e Groupe. Sur la gauche et au-dessus des Muses , paroît la Constellation de Castor et Pollux. Dans la demi teinte , Silène avec une troupe de Faunes et d'Enfans , forment une Fête Bacchique. Les Cartels , dont les milieux de la corniche sont occupés , représentent les travaux d'Hercule ; dans le premier au-dessus de la Cheminée , on voit d'un côté Cerbere avec ses trois têtes , et de l'autre la peau du Lion de la Forêt de Némée , avec la massue , &c.

Au deuxième Cartel, outre le Sanglier qu'Hercule apporta vif à Euristhée , on voit les Harpies et les Pommes d'or des Hesperides , de l'autre côté est le Centaure Nessus , &c. Du côté opposé au
premier

premier Cartel, c'est Diomede dévoré par ses propres Chevaux, qu'il nourrissoit de chair humaine.

Le troisième Cartel représente d'un côté la Biche aux Cornes d'or, avec la Corne d'abondance; et de l'autre Cacus étouffé par Alcide.

Tous ces Cartels sont couronnés par une grande Guirlande de feuilles de chêne, que soutiennent les Génies de la Vertu. Cette Guirlande seinte de Stuc, aussi-bien que les figures qui entourent les Cartels et les Vertus, qui caractérisent les actions d'Hercule, regne tout du long au pourtour de l'Attique, qui est feint de marbre blanc, veiné avec des panneaux de breche violette; le couronnement de l'Attique est relevé d'or, le tout soutenu par la corniche du Salon.

Cette corniche est appuyée sur vingt pilastres couplés des plus beaux marbres, des quatre plus fameuses Carrieres du Royaume, avec un choix exquis; savoir, du marbre appelé *Danin*, du *Vercampain*, du *Rance* et du *blanc veiné*, dont les bases et les chapiteaux sont dorés, aussi bien que la corniche et les Chambranles des Portes, &c. L'éclat de cette dorure et du marbre, qui s'allient et se prêtent, pour ainsi dire, un mutuel secours, font un effet aussi magnifique qu'admirable, et semblent servir de trophée à la Peinture, à laquelle ils servent d'ornement.

Deux fameux Tableaux de PAUL VERONESE, occupent les deux principales places de ce Salon; FRANÇOIS LE MOINE, ne pouvoit avoir un plus digne ni plus celebre concurrent. Le premier de ces Tableaux, de 32. pieds de large, sur 15. de haut, représente le *Festin chés le Pharisien*. Il est placé vis-à-vis la cheminée, et l'autre de

2416 MERCURE DE FRANCE

11. pieds de hauteur , sur 8. pieds de large , occupe le haut de la cheminée. Il représente *Eleazar qui demande Rebecca en Mariage , &c.* La bordure de ce Tableau inscrite dans le marbre , est soutenue par deux consoles , le tout doré d'or moulu , ainsi que tous les autres ornemens de la Cheminée , dont le milieu est marqué par une tête d'Hercule , coiffée d'un musle de Lyon , accompagnée de deux grandes feuilles d'ornemens , avec deux Cornes d'abondance , terminées au bas du Chambranle par deux têtes ou dépouilles de Lyon. Cet Ouvrage est de feu M. Vassé , habile Sculpteur de Toulon. La bordure du grand Tableau de P. Veronese , inscrite dans le marbre et soutenue par quatre consoles , aussi dorées d'or moulu , est du même Sculpteur. La bordure du Tableau de la Cheminée , les Chénets , &c. sont de M. Verbrac , Sculpteur de l'Académie.

Voilà le détail le plus exact et le plus méthodique que nous puissions faire , pour donner une idée de tout l'Ouvrage à ceux qui ne sont pas à portée de le voir. A l'égard du rapport des parties au tout ensemble , nous ne saurions y suppléer par la narration , non-plus qu'à ce qui concerne l'intelligence la finesse et le sublime de l'Art , &c. jusqu'à présent nous pouvons assurer que tout a concouru unanimement pour la gloire de l'Ouvrage et de l'Auteur , mais c'est au Public équitable et éclairé , à juger souverainement du parfait succès en général et des parties où il pourroit y avoir encore quelque chose à désirer.

Nous ne pouvons cependant nous refuser , enhardis et animés par la vue et le souvenir de ce pénible et laborieux Ouvrage , de louer , avec tout le Public , les belles formes , le brillant et

le rendre du coloris, la régularité des Sujets bien renfermés, les beaux caracteres, l'observation exacte du *Costume* et des convenances, car rien n'est négligé et tout est terminé comme dans un Tableau de Chevalet, sans compter tant de choses piquantes et vraies, qui frappent et étonnent le Spectateur, telles entr'autres que certains Groupes de nuages qui enjambent sur les figures et qui font l'effet des accidens du cas fortuit, ce qui caracterise le plus l'imitation et la fait admirer aux Sçavans et aux ignorans.

Une observation que bien des personnes ont faite et par laquelle nous terminerons cet Article, c'est qu'en se mettant sous la porte du Salon, du côté de la Chapelle, d'où l'on voit les deux Plafonds, sçavoir, celui du Salon qui sert de Vestibule à la Chapelle, qui n'est point peint, et celui où l'on a représenté l'Apothéose d'Hercule dont on vient de lire la Description, et qui sont à une même hauteur, on voit d'un coup d'œil, contre l'opinion commune, que celui qui est peint, paroît beaucoup plus élevé que celui qui n'est point peint, et où l'on ne voit que du blanc. Nous croyons que cette opposition et ce contraste qu'on peut remarquer ici fort commodément dans deux Salons contigus et élevés à une hauteur égale, mérite une attention particulière des Connoisseurs.

La dernière Estampe qui vient de paroître, mérite bien d'être annoncée. C'est une grande composition en large, de 90. figures, intitulée, *Réjoissances Flamandes*; espece de Nôce ou Fête de Village, dans un très-beau Paysage d'après un Tableau admirable de David Teniers, du fameux Cabinet de la Comtesse de Verrue.

Cette

218 MERCURE DE FRANCE.

Cette Estampe sort du burin du sieur *Le Bas*, Graveur du Roy, chés lequel elle se vend, rue de la Harpe, vis à-vis la rue Percée. Prix 4 liv. sur du beau papier du grand Aigle. On lit au bas ces Vers de *M. Moraine*.

Quelle foule d'objets à mes yeux vient s'offrir ?
Ici la brillante Jeunesse,

Les femmes, les enfans et même la vieillesse,
Inspirent la gayeté qu'on leur voit ressentir.

On y danse, on y boit, on y rit, on y chante
Et plein d'une erreur qui m'enchanté,

Je crois d'un seul coup d'œil goûter tout à la fois
Ces plaisirs dispersés en différens endroits.

Le sieur *Le Bas*, travaille actuellement au
Pendant de cette Estampe d'après un Tableau
de même grandeur, du même Maître et du même
Cabinet ; c'est un *Combat à coups de couteau*,
entre des Paysans pris de vin, &c.

CATALOGUE des Ouvrages du même Graveur, et qui se vendent chés lui

Tentation de S. Antoine, d'après D. Teniers.	
Le bon Pere,	<i>idem.</i>
L'Ecole du bon goût,	<i>idem.</i>
Le Vieillard content,	<i>idem.</i>
Le bon Mari,	<i>idem.</i>
Le Berger amoureux,	<i>idem.</i>
Les Joueurs de boules,	<i>idem.</i>
Les cinq Sens de Nature,	<i>idem.</i>
Foire de Venise,	de Parrocel.
Les quatre heures du jour,	<i>idem.</i>
	Halte.

Halte des Gardes Françoises ,	<i>idem.</i>
Halte des Gardes Suisses ,	<i>idem.</i>
Danse à l'Italienne ,	<i>idem.</i>
Départ pour la Chasse à l'Italienne ,	<i>idem.</i>
S. Antoine , prêchant aux Poissons , <i>de Salvator Rosa.</i>	
S. Antoine , prêchant aux Oiseaux , <i>Le Bas, inv.</i>	
Livre de Paysages , pour apprendre à dessiner à la plume ,	<i>idem.</i>
Recueil de divers Griffonnemens ,	<i>idem.</i>
L'Amant aimé ,	<i>idem.</i>
Le Temps mal employé ,	<i>idem.</i>

Le Parnasse François , executé en bronze par M. Louis Granier , que les Curieux vont voir chés M. Titon du Tillet , et dont nous avons eu occasion de parler bien des fois , a été gravé en hauteur par M. J. Audran , il y a quelque années ; cette grande Estampe vient de paroître avec un changement considerable , fait par le même Graveur. Au lieu du Piédestal qui y étoit , on a figuré le bas du Mont , qui paroît esarpé avec de belles formes de Rochers et d'autres accompagnemens pittoresques , qui rendent le Morceau plus vrai et plus conforme à l'idée qu'on doit avoir du Mont Parnasse. Cette Estampe se trouve chés M. Audran aux Goblins et chés la veuve Chereau , rue S. Jacques , aux deux Piliers d'or.

La Suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres dans les Sciences et dans les Arts , se continuë toujours avec beaucoup de succès chés Odieuvre Marchand d'Estampes , Quay de l'Ecole , vis-à-vis la Samaritaine. Il vient de mettre en vente , et toujours de la même grandeur ;

E.

2320 MERCURE DE FRANCE

R. P. F. HIERONIM. SAVONAROLA, *Concionator Propheicus, natus Ferraria 21. Sept. 1452. Ord. Prædicat. ingressus die 25. Aprilis 1475. ætatis 23. Cruce et igne affectus fortiter, occubuit Florentia Vigil. Ascensionis Domini 23. Maii 1498. ætatis anno 46. gravé par Odieuvre.*

NICOLAS MALEBRANCHE, de l'Oratoire, né à Paris le 6. Août 1638 mort le 13. Octobre 1715. peint par *Santerre*, et gravé par *Elizabeth Marlié Lépicié*.

ESPRIT FLECHIER, Evêque de Nîmes, de l'Académie Française, né à Pernes, près de Carpentras, le premier Juin 1632. mort à Nîmes le 16. Février 1710. peint par *H. Rigaud*, gravé par *El. Marlié Lépicié*.

JEAN DE LA BRUYERE, de l'Académie Française, né près de Dourdan, mort à Versailles le 10. May 1696. âgé de 57. ans, peint par *de Saint-Jean*, grave par *El. Marlié Lépicié*.

Le sieur *Gersaint*, Marchand, demeurant sur le Pont Notre-Dame, excité par les Curieux d'Histoire Naturelle, a fait un nouveau voyage en Hollande, d'où il a rapporté une assez grande quantité de Coquillages d'un très-beau choix et bien conservés, des Animaux singuliers et de différentes especes. Des Plantes pierreuses, Madrepores et autres Pétrifications, Minéraux, &c. Le tout d'une perfection achevée et d'une rareté reconnue. Il comptoit, selon sa coutume, de faire une vente publique par Huissier, de toutes ces Curiosités, mais les Amateurs lui ont témoigné qu'ils aimeroient mieux que cette vente se fit à l'amiable, leur étant bien plus agréable de choisir et d'acquérir ce qui leur manque, que d'être obligés d'enchérir les Lots qui se font ordinairement

ordinairement dans la vente à la criée, lesquels sont presque toujours mêlés de Morceaux qu'ils possèdent déjà; ces considérations ont déterminé le sieur Gersaint à ouvrir une vente à l'amiable chés lui, qui commencera le Lundi 3. Décembre 1736. et jours suivans, le matin et l'après dîné.

Les Curieux en ce genre ont véritablement obligation au sieur Gersaint, des avances qu'il fait, des soins et des peines qu'il se donne pour ces sortes de Collections; et il a déjà enrichi plusieurs Cabinets celebres de Morceaux singuliers, et dont sans lui on ignoroit jusqu'à l'existence. Il paroît que cette curiosité et tout ce qui regarde l'Histoire Naturelle, est à présent en grande faveur à Paris et dans les Provinces, ce qui engagera sans doute notre curieux et intelligent Voyageur à étendre ses vûes et ses recherches plus loin que la Hollande pour satisfaire à l'ardeur des Amateurs qui se confient en ses lumières et en sa droiture dans son commerce.

Le Sieur Gersaint a donné l'année dernière un Catalogue raisonné de Coquilles que le Public a reçu très favorablement, et qui se vend chés Prault, Fils, Quay de Conti, in-12. de . . . pages. Il espere cet hyver se mettre en état d'y donner un Supplément considerable, et faire graver quelques Coquilles des différentes especes, en les distribuant par classes, pour donner quelque intelligence aux Curieux, et une idée juste et sensible de leurs formes, couleurs, genre et espece. Pour cet effet, il en conserve chés lui une suite d'un choix admirable, qu'il fera graver proprement, et colorier d'après les Originaux; pour ceux qui voudront les avoir ainsi. Nous pouvons rendre témoignage qu'on voit cette suite, que le Sieur Gersaint ne veut pas vendre.

2222 **MERCURE DE FRANCE**
vendre, avec un très-grand plaisir ; il la fait voir poliment aux Curieux qui vont chés lui : ce sont tous morceaux d'élite, dont les formes, l'éclat et la variété des couleurs, satisfont les plus difficiles.

Le Sieur Gersaint, a rapporté aussi de son dernier voyage une belle collection de Tableaux des meilleurs Maîtres Flamands et Hollandois, comme *Rubens*, *Vandyck*, plusieurs *Vauvremens*, *Berghem*, &c. Mais entr'autres un Tableau de *Vauvremens*, de cinq pieds et demi de long, qui passe auprès des connoisseurs pour le plus grand, le plus fini et le mieux colorié de ce Maître ; en un mot on le regarde comme son chef-d'œuvre. On peut s'en convaincre soi-même ; les Curieux n'ont qu'à aller chés lui examiner toutes ces Curiosités les matins depuis neuf heures jusqu'à midy, et les après dîné, depuis deux heures jusqu'à six, à commencer du Lundi 16. Novembre jusqu'au Lundi 3. Décembre, jour auquel il commencera sa vente.

Le Sieur *Rosa*, Chirurgien reçu à S. Cosme demeurant rue de Bassi, à la Boite aux Lettres, est toujours fort employé pour les Descentes ; et le Bandage sans fer qu'il a inventé, est d'un grand secours à quantité de malades. Il a guéri à Paris depuis peu de deux Descentes, une Dame du Pays de Liege, et plusieurs Hollandois qui avoient la même incommodité, par le moyen de son Bandage et de son Cataplasme, sans prendre aucun remede intérieurement. Le Sieur *Rosa* reçoit les Lettres, franchises de port, qu'on lui écrit, et fait tenir son Remede et son Bandage en Province, lorsqu'on lui envoie des mesures bien justes, en marquant, l'âge, le sexe, &c.

CHAN

CHANSON.

O Dieu qui fait aimer, Iris, suivez les
traces,

De cette austere pudeur qui vous fait fuir sa Cour,

Un voile charmant fait pour orner les Graces,

Et pour être arraché par les mains de l'Amour.

La Musique est de Mlle Duval.

SPECTACLES.

*CHARAMOND, Tragédie, représentée
pour la premiere fois sur le Théâtre Fran-
çois le 14. Août 1736.*

ACTEURS.

Charamond, Roy des François, les Srs
Q. du Fresne.

Vindorix, Ministre et Favori du Roy,
Sarrasin.

Maxime, Général des Romains, et Pré-
teur de la Belgique, Grandval.

Minie, Captive, et reconnue Fille de
Vindorix, la Dlle Balicourt.
Ambiomer

Ambiomer , Chef des Gaulois de la Celtique , *le Sieur Le Grand*

Ségeste , Gaulois attaché à Vindorix.

Un Garde.

La Suivante d'Arminie.

Suite de Francs , de Gaulois , et de Romains.

La Scene est à Rheims dans le Palais du Roy.

Cette Tragédie a été bien reçue du Public; et quoique le succès n'en ait pas été brillant, un pareil Ouvrage ne peut que faire honneur à son Auteur. C'est M. *Cahuzat*, premier Secrétaire de l'Intendance de Montauban. Quoique ce soit ici son coup d'essai pour le Théâtre, il n'y a rien dans sa Pièce qui ne fasse espérer des coups de Maître de sa part dans la suite. Entre tous les caracteres, celui de *Vindorix*, Ministre et Favori de *Pharamond*, a paru le plus frappant et le mieux soutenu; la Versification répond parfaitement à la noblesse du sujet; nous en donnerons quelques fragmens dans cet Extrait, pour mettre le Lecteur en état de juger.

Arminie ouvre la Scene avec *Ambiomer*. Après une courte exposition, par laquelle les droits de *Pharamond* sur la Couronne, que

que ses exploits ont mise sur sa tête,
sont établis par Ambiomere ; ce sage con-
fident la félicite sur la conquête qu'elle
vient de faire du cœur de son Roy. Ar-
minie lui fait entendre que son cœur est
déjà donné, et que *Maxime*, Général
des Romains l'a trop bien mérité par la
générosité avec laquelle il a autrefois
sauvé la vie à son Pere, dont elle n'a
plus reçu de nouvelles. Voici comme elle
parle de Maxime :

L'Hymen alloit tous deux nous lier de sa chaîne ;
Quand César l'appella pour se rendre à Ravenne
Il partit, pénétré d'un noir pressentiment ;
Moi-même je frémis de ce retardement ;
Il rassura mes feux par l'ardeur la plus tendre ,
Et laissa dans nos murs Varus pour les défendre
Vous n'étiez que trop vrais , présages de son
cœur ;
Le Prince des François , guidé par la valeur ,
Comme un torrent foudroyant , par des bords
Germaniques ,
Franchit le Rhin , et fond dans les Plaines Bel-
giques ;
Abbat l'Aigle Romaine en son rapide cours ,
Paroît, assiege Rheims, et le prend en deux jours ;

Arminie ayant fait connoître qu'elle
ne sauroit manquer de foy à Maxime ,
se

se retire à l'approche de Pharamond , et prie Ambiomere de ne rien oublier , pour détourner ce Prince d'un amour qui l'empêche de se livrer tout entier à la gloire.

Ambiomere annonce à Pharamond que la Celtique l'envoie auprès de lui , pour l'assurer de son obéissance , et pour le congratuler sur ses conquêtes.

Vindorix , Ministre et Favori de Pharamond , vient lui exposer les plaintes et les murmures des Soldats , au sujet de l'amour qu'il a conçu pour une Captive ; Pharamond souffre impatiemment cette licence des Soldats ; Vindorix lui fait connoître avec une noble hardiesse , combien il lui importe de complaire au moindre des Guerriers de son Armée , et de s'en faire estimer. — Voici quelques Vers de cette Scene , qui établissent les droits d'un simple Soldat sur les plus grands Conquerans.

Le dernier des Guerriers qui rampe dans l'Armée,
Se voit l'arbitre né de votre renommée , &c.

Il peut du moindre soufle en obscurcir l'éclat ;
Et la gloire du Chef est aux mains du Soldat , &c.

Dans cette grande Epoque , où l'Univers jaloux
Attache avidement tous ses regards sur vous ,
Vous devez sur vos pas veiller d'un soin extrême,

Et

Et dans chaque Guerrier vous respecter vous-même ;

Captiver leur suffrage , et , Roy par la valeur ,
Vaincre votre ame enfin , pour subjuguier la leur ;

Vindorix ajoute à cette hardie remontrance , que sa main ayant été promise par un Traité à une Princesse , Fille de Gondebaud , l'un de ses plus puissans voisins , il ne doit pas faire naître des soupçons d'infidélité , qui pourroient le traverser dans l'établissement d'une nouvelle Monarchie.

Segeste , Gaulois attaché à Vindorix , vient enfin déterminer Pharamond à partir de Rhelms pour se rendre à son Armée ; il lui apprend que les Romains s'avancent vers lui , et que Maxime est à leur tête. Pharamond ne balance plus à partir , et finit ce premier Acte par ces Vers , adressés à Segeste :

Dissipe la frayeur de ton ame allarmée ;

Je vais, puisqu'il le faut , me montrer à l'Armée ;

Je ne veux qu'un instant, pour calmer les mutins ;

Pour combattre Maxime et chasser les Romains.

Vindorix témoigne à Segeste au second Acte la douleur qu'il a de n'avoir pu suivre Pharamond au combat , par l'ordre

H

dre

2328 MERCURE DE FRANCE
dre qui le retient malgré lui dans les
murs de Rheims , dont la garde lui est
confiée ; il en est d'autant plus affligé ,
qu'il conserve une haine implacable con-
tre les Romains ; cela donne lieu à une
belle description du Cirque et des cruau-
tés qu'on y fait exercer aux Gladiateurs ;
il y fut exposé comme Captif par Stili-
con , qui l'ayant assiégué dans Tournay ,
le fit prisonnier de Guerre. Voici com-
me il parle du Cirque :

Là , le Romain se fait un plaisir inhumain
De voir avidement couler le sang humain ;
Et paroît plus cruel que le Tigre sauvage
Que déchaîne sa main , et que nourrit sa rage.
Le Sexe , né timide , et fait pour la pitié ,
Se pare pour ces Jeux , loin d'en être effrayé.
Peuple avide de sang , sans avoir de courage ,
Qui goûte dans la Paix les horreurs du carnage,
Des coups, loin du danger, juge tranquillement,
Et de la cruauté fait son amusement , &c.
L'instant fatal arrive , où dans le Cirque ouvert,
Je me vois en spectacle indignement offert ;
On me force à combattre , et d'horribles Trom-
pettes
Animent contre moi les plus vils des Athlè-
tes , &c.
Triomphe humiliant qui souille la valeur ,
Qui

Qui blesse la Nature et flétrit le Vainqueur, &c.
 Mais, ô comble d'effroi, de vengeance et de
 haine !

Un nouveau Combattant est conduit sur l'arene ;
 J'allois fondre sur lui ; c'étoit mon Fils ; hélas !
 Il reconnoît son Pere et vole dans mes bras.

« Dieux ! le meurtre , dit-il , est peu pour ces
 perfides !

« Et pour plaire à leurs yeux , il faut des
 parricides !

De pleurs en même temps il inonde mon sein ;
 Et le fer à tous deux nous tombe de la main.

Je le tiens embrassé dans l'instant effroyable
 Qu'on déchaîne sur nous un Tigre épouven-
 table.

Il alloit me saisir ; mais d'un pas courageux ,
 Mon Fils infortuné se jette entre nous deux ;
 Pour défendre ma vie , il se livre à sa rage ;
 Je vois au même instant succomber son courage ;
 Je le vois expirer , je le vois tout sanglant.

Pour un Pere , grands Dieux , quel objet acca-
 blant !

Le monstre le déchire , ah ! j'en frémis encore ;
 Et partage à mes yeux ses membres qu'il dévore.

Vindorix apprend à Segeste , qu'un seul
 Romain fut touché d'un spectacle si
 horrible , qu'il en fit rougir Honorius
 son maître, et qu'il le tira du Cirque ; il

Hij ajoute

ajoute qu'il partit de Rome désespéré, et que ne respirant que vengeance, il fit révolter la Germanie, et conduisit Pharamond au Trône que ses glorieux Ancêtres avoient rempli. Arminie vient; Vindorix ordonne à Segeste de les laisser ensemble.

Vindorix exhorte Arminie, à ne point entretenir la passion naissante de Pharamond; cette triste Captive lui fait connoître qu'elle est bien loin de flater l'amour de ce Prince, et qu'elle n'aspire qu'à recouvrer la liberté pour revoir Tournay sa chere Patrie. Au nom de Tournay, Vindorix lui fait entendre qu'il y a aussi reçu le jour; ce Dialogue les conduit par degrés à une reconnoissance des plus pathétiques. Vindorix reconnoît Arminie pour sa Fille, qui avoit été compagne de sa captivité, quand il fut fait prisonnier, et conduit à Rome attaché au Char du superbe Stilicon.

La répugnance qu'Arminie témoigne pour un Roy qui peut l'élever au Trône, lui fait soupçonner qu'elle a quelque passion plus flateuse; Arminie lui avoue ingénûment qu'elle a donné son cœur à un Romain; au seul nom de Romain, Vindorix sent réveiller sa haine; le nom de Maxime, Général de l'Armée, que Pharamond est allé combattre, l'excite encore

encore plus ; mais dès qu'il apprend de sa Fille , que ce Maxime est ce généreux Romain qui l'a délivré du Cirque , il approuve l'amour d'Arminie , et lui promet de ne rien oublier pour les rendre heureux ; cependant il lui ordonne de ne point révéler le secret de sa naissance , de peur que Pharamond n'en fût que plus porté à la couronner , et à oublier la parole qu'il a donnée à un Prince voisin d'épouser sa Fille. Ambiomar vient annoncer à Vindorix la victoire de Pharamond , et la prise de Maxime.

Au troisième Acte , Pharamond , suivi de toute sa Cour et de Maxime désarmé , parle à sa Cour d'une manière si hautaine et si dédaigneuse pour les Romains , et sur tout pour Maxime , que ce Chef indigné ne peut s'empêcher de lui répondre sur le même ton. Cette fierté d'un ennemi vaincu , rend le vainqueur encore plus fier , et lui arrache cette réponse méprisante :

C'est ainsi qu'auroient pu répondre tes Ancêtres.
Mais leurs Fils n'ont plus droit de nous parler
en Maîtres ;

Du nom Romain , comme eux , vous êtes réservés ;

Vous avez leurs discours , mais non pas leurs
vertus.

Liij D4

De vos pertes sans cesse on voit grossir le
nombre ,

Et de ce qu'elle fut , Rome n'est plus que l'om-
bre ;

Ses Enfans sont plongés dans un lâche repos ;

L'Esclave a pris chés eux la place du Héros ;

Leur nom n'impose plus dans le siècle où nous
sommes ,

Et les Dieux de la terre à peine sont des hom-
mes ;

Devant nos Etendarts ils ont appris à fuir ;

Et souples Courtisans ne savent qu'obéir.

Cette dureté est pourtant réparée par
un acte de générosité : comme Phara-
mond veut fonder une Monarchie dont
la liberté soit le premier fruit , il déclare
à Maxime qu'il étend cette faveur même
sur ses Ennemis, et qu'il ne le retient
plus dans sa Cour , ni dans ses Etats ;
cette faveur inespérée touche Maxime ,
et l'oblige à dire à Pharamond :

Tu m'as vaincu deux fois , et je mettrai ma
gloire

A publier par tout ta dernière victoire ;

J'obtiens la liberté , mais je ne la reçois

Que pour me souvenir que je la tiens de toi, &c.

Maxime s'étant retiré , aussi bien que
la suite de Pharamond , ce Prince amou-
reux

teux s'abandonne au plaisir qu'il va goûter de revoir sa chere Arminie. Cette Princesse vient bien-tôt rabattre sa joye ; elle a appris que Pharamond ne veut plus d'Esclaves parmi ses Sujets ; elle veut user de ce droit , et le prie de lui permettre de revoir sa chere Patrie. Pharamond est frappé d'une demande à laquelle il n'avoit garde de s'attendre ; il en fait de tendres reproches à Arminie , qui lui répond :

Pharamond, malgré moi veut donc me retenir
 Dans un jour où chacun s'empresse à le bénir ,
 Où le plus vil esclave obtient de sa puissance
 La liberté qu'il donne aux Sujets de la France !
 Il me prive d'un bien , dont il fait une loi ;
 Et le Pere du Peuple est un Tyran pour moi.

Le nom de Tyran qui vient d'échapper à Arminie, irrite si fort Pharamond, qu'il l'accable de reproches , et qu'il lui dit en la quittant :

Je sors pour vous donner le temps de reconnoître

A quel point vos refus offensent votre Maître ;
 Et je reviens après , pour sçavoir si je doi
 Me conduire en Amant, ou commander en Roi.

Arminie à cette menace , tremble pour
 H iij son

2334 **MERCURE DE FRANCE**
son amour, et pour son Amant ; Maxime vient , elle n'ose lui parler ; il l'accuse d'inconstance ; elle s'en justifie et en prend à témoin son Pere, qui s'avance dans ce même instant : Vindorix rassûre l'Amant et l'Amante, par reconnoissance et par tendresse ; il se déclare hautement pour un amour si digne de l'un et de l'autre : leur fuite est résolüe ; mais comme l'exécution demande de la prudence et du temps ; il les exhorte à cacher leur amour , sur tout aux yeux d'un Rival tout-puissant. Nous passerons légèrement sur les deux derniers Actes ; pour nous renfermer dans les bornes que nous nous sommes prescrites.

Ambiomer promet à Arminie de tout préparer pour sa fuite. Pharamond vient sçavoir ce qu'elle a résolu , et la voyant persister dans son premier dessein , il s'échape en menaces et en injures. Vindorix vient annoncer à Pharamond que la sœur de Gondebaud , à qui sa main a été promise , doit arriver demain , et que les Envoyés de ce Prince , qui l'ont devancé , demandent à lui parler. Pharamond ne se détermine à les aller entendre qu'avec une violence extrême , et se plaint de la cruelle nécessité attachée au Rang suprême. Arminie réfléchit

chût tristement sur sa malheureuse destinée ; Vindorix revient avec Maxime ; il exhorte ces deux Amans à profiter d'un temps si favorable pour se dérober au péril dont ils sont menacés ; il les lie lui-même d'une chaîne éternelle , ne pouvant le faire d'une manière plus solennelle. Voici comme il s'explique , après que Maxime a juré à Arminie une foi , dont la seule mort pourra borner la durée.

Il suffit , et j'en crois votre simple promesse.
 Pour former un hymen , et lier la tendresse ,
 Le Commun des Mortels a besoin de sermens ;
 Mais l'honneur entre nous fait les engagements ;
 Quand je donne à ma Fille un Epoux que j'estime ,
 Pour rendre cette chaîne auguste et légitime
 Mon seul aveu suffit avec sa volonté ,
 Votre nom et le sien en font la sûreté ;
 Je veux Maxime seul pour garant authentique ;
 Vindorix pour Ministre , et pour témoin unique ,
 Ma Fille et son amour pour lien solennel ,
 Vos vertus pour serment , et vos cœurs pour Autel.

Après ce consentement du Pere et celui du Gendre et de la Fille ; Arminie prend congé de Vindorix , et va joindre Ambiomar à qui le soin de sa fuite est commis ; Maxime prend une route

Hy différentes

233 **MERCURE DE FRANCE**
différente, pour tromper la poursuite de
Pharamond.

Après un court monologue de Vin-
dorix, Pharamond revient; il demande
Arminie à ce fidele Ministre, qui lui ré-
pond avec la même fermeté qu'il a con-
servée dans toute la Pièce, qu'il doit
immoler son amour à la foi des Traités,
et à la politique du Trône; Pharamond
ne peut se faire cette violence; Segeste
vient lui annoncer le départ d'Arminie;
cet Amant impétueux ne peut plus se
contenir, et ne respirant que vengeance
contre l'Auteur de cette perfidie, il fait
ces deux sermens:

Tout le sang abhorré d'un Rival qui m'outrage
A peine suffira pour éteindre ma rage;
Soldats, de toutes parts que l'on vole après eux;
Ma bouche quel qu'il soit fait un serment affreux
D'exposer le coupable à toute ma justice,
Et d'effrayer ces Lieux de son cruel supplice.
Je jure en même temps par mon pouvoir sacré;
Et par tout ce que l'homme a de plus réservé,
D'accorder à celui qui découvrant le traître,
Viendra me le livrer ou le fera connoître,
La faveur qu'il voudra pour le prix d'un tel sang;
Pharamond outragé n'excepte que son rang.

Les ordres de Pharamond sont exé-
cutés

cutés ; on court après les deux Amans fugitifs ; on atteint Arminie et Ambiomér, Maxime ayant pris une autre route, comme nous l'avons déjà remarqué. Ambiomér est jetté dans une prison affreuse ; Pharamond suivi de son Peuple , vient presser Arminie qu'on a ramenée , de recevoir sa main ; elle lui dit qu'elle ne le peut , attendu qu'elle est engagée par l'hymen avec un autre ; Pharamond ne doutant point que ce ne soit Ambiomér qui lui a fait cette trahison , est prêt à prononcer l'arrêt de sa mort ; Maxime vient se livrer lui même et se déclare son Rival ; il le somme en même temps de remplir son dernier serment ; Pharamond y consent ; Maxime pour prix de lui avoir livré sa victime , lui demande la liberté d'Arminie ; Pharamond au désespoir , ordonne qu'on le fasse mourir à ses yeux ; Vindorix empêche cette sanglante exécution ; il justifie Maxime et Ambiomér ; il se fait reconnoître à Pharamond pour père d'Arminie , dont il a pu disposer en souverain arbitre ; il dit des choses si touchantes à Pharamond que ce Prince surmonte l'amour qui l'a porté à de si grands excès ; il consent à l'hymen de Maxime et d'Arminie ; et finit la Pièce par ces

H vj Vers

2338 MERCURE DE FRANCE
vers qu'il adresse à son fidele Ministre

Mon retour à la gloire est ton ouvrage heureux.

Un Ministre éclairé, prudent, et vertueux

Est du Ciel, pour les Rois, la faveur la plus chere,

Pour regner sagement, et leur est nécessaire ;

Dans la paix qu'il procure, il met tout son éclat,

Fait la grandeur du Prince, et le bien de l'Etat.

Cette Pièce, dédiée au Comte de S. Florentin, paroît imprimée chés Prault fils, Quay de Conti.

Sur la fin du mois dernier, les Comédiens François remirent au Theatre *La Foire de Besons*, petite Comédie de M. Dancourt, qui parut dans sa nouveauté en 1695. Elle fait beaucoup de plaisir, sur tout par le divertissement dont le Ballet est très-ingénieux et très-bien exécuté. Le Sieur Armand et la Dlle Quinault y dansent un Air très-vif et qui demande beaucoup de rapidité, ils s'en acquittent parfaitement ; le Sieur Dangeville et la Dlle Dangeville s'accroient s'y font admirer dans un Tambourin, qui est généralement aplaudi. Le Ballet est terminé par un Vaudeville nouveau qui ne fait pas moins de plaisir. La Musique est de la composition de M. Mouret. L'Auteur des paroles est anonyme. En voici quelques Couplets.

Voici la Foire des Amours,

Ils ouvrent leurs Boutiques ;

Qu'ils vont jouer de jolis tours !

Qu'ils

Qu'ils auront de pratiques !
 Combien de cœurs ils surprendront ,
 Pour augmenter leur gloire !
 Les petits drôles s'entendront
 Comme Larrons en Foire.

Aimables Enfans de Venus ,
 Votre plus grande affaire
 C'est d'éloigner tous les Argus
 De l'amoureux mystere ;
 Ces contrôleurs de nos desirs ,
 Dans la nuit la plus noire ,
 S'entendent contre nos plaisirs ,
 Comme Larrons en Foire.

Ce jeune Clerc , Amant chéri
 De tendre Procureuse ,
 Entend mieux que son vieux mari :
 La chicane amoureuse.
 Il n'ose encor s'émanciper ;
 Mais j'ai tout lieu de croire
 Qu'ils s'entendront pour le tromper ,
 Comme Larrons en Foire.

De deux especes de voleurs
 Bézons est la ressource ;
 On fait main-basse sur les cœurs ,
 Ainsi que sur la bourse :

Des

Des franchises dupes de ces Lieux
 N'augmentez pas l'histoire ;
 Craignez les mains , craignez les yeux ,
 Comme Larrons en Foire.

Une petite Fille.

J'entends parler à tous momens
 Un jargon que j'ignore ;
 Sur les beaux termes des Amans ,
 Je suis novice encore ;
 Leurs tendres soins , leurs billets doux ,
 Pour moi sont du grimoire ;
 Mais je voi qu'ils s'entendent tous ,
 Comme Larrons en Foire.

Au Parterre.

Messieurs , nous sommes des Marchands ;
 Mais des Marchands d'Ouvrages ;
 Nos Jeux , nos Danses et nos Chants ,
 Implorent vos suffrages ;
 Les Auteurs que nous secondons ,
 Nous font part de leur gloire ;
 Avec eux nous nous entendons ;
 Comme Larrons en Foire.

Il est bon d'avertir les Lecteurs , sur tout ceux
 des Provinces , que ce Vaudeville peut se chan-
 ter sur l'Air de *Joconde*. On en trouvera l'Air noté
 avec la Chanson , page 2323.

OCTOBRE. 1736. 2341

Le Mercredi 10. de ce mois , les mêmes Comédiens donnerent , sans l'annoncer et sans l'afficher, la premiere Représentation d'une Comédie nouvelle en cinq Actes , et en Vers de dix syllabes ; sous le titre de *l'Enfant Prodigue*. Le Public lui fit'un accueil très-favorable, et les Représentations suivantes ont confirmé ce premier succès. Nous en parlerons plus au long : jusqu'à présent l'Auteur demeure caché.

Les mêmes Comédiens se préparent à donner le mois prochain la nouvelle Tragédie de *Chil-deric* , sur laquelle et sur son Auteur nous avons reçu les Vers qu'on va lire.

VERS à M. De ***

CHarmant Auteur , que Racine et Corneille
Ont mis au rang de leurs chers Nourrissons ,
M. . . . Dans tes Ecrits que tû sçais à merveille
De ces Maîtres fameux exprimer les Leçons !

Enfans de la simple Nature ,

Tes Vers tendres et délicats

N'empruntent point de l'Art l'étrangere parure ;

Cypris n'a cédé la Ceinture

Dont les Dieux faisoient tant de cas.

Jusqu'ici de l'Amour j'avois bravé les charmes ;

Et prêt à renverser son Temple , et ses Autels

J'allois briser les fers des malheureux mortels ;

Je vis *Teglis* , *Teglis* sçut m'arracher les armes ,

Elle vengea l'Amour de mes cruels mépris ,

J'appris à répandre des larmes ,

E

2342 MERCURE DE FRANCE

Et mon cœur me trahit en faveur de Tégis ;

Je n'entendis, je ne connus plus qu'elle.

Comme *Pyrrhus* , * je fus fidèle ;

Qu'il est doux d'aimer à ce prix !

Poursuis M . . . qu'au Temple de Mémoire ,

Aux côtés de Racine on t'élève un Autel ,

L'Amour va te rendre immortel ,

Et couronner ton front d'une éternelle gloire ;

Poursuis ; dans *Childeric* * * montre-nous un

Héros

Digne du nom François , digne de tes travaux ;

Aux charmes de *Gossin* joins ceux de Melpomène ,

Et par tes Vers desormais sur la Scène ,

Sers de modèle à tes Rivaux.

* *Amant de Tégis.*

* * *Tragédie de M. de M. . . . qu'on va donner incessamment.*

Par M. d'A . . . B . . .

Le 19. de ce mois on remit au Theatre la Tragédie d'*Andronic* , de feu M. de Campistron. Le Sieur du Bois , jeune homme de 20. ans , d'une taille médiocre , mais bien prise y joua le principal Rôle , et il fut justement et généralement applaudi. Il a la voix pleine et flexible , le visage agréable , la démarche et le geste aisés , et beaucoup d'intelligence ; prononçant bien , pas tout-à-fait assés les finales cependant , et se faisant bien entendre sans trop élever la voix. C'est l'Echo des Discours publics que nous re-

pètons ;

petons, pour faire juger au Lecteur, que ce nouveau Comédien, avec les talens qu'il a, cultivés par le travail et l'étude, pourra être un excellent Sujet.

Le même Acteur a été fort goûté dans les Rôles d'*Achille*, du *Cid*, et du *François à Londres*, de *Xipharès* et d'*Hyppolite*, qu'il a joués ensuite.

Les Comédiens François qui jouissent depuis plus de 45. ans, d'une Pension du Roy de 12000. livres, viennent d'obtenir de S. M. une nouvelle Pension de 3000. livres en faveur de la Dlle Quinaut, du Sieur Quinaut du Fresne, et du Sieur Duchemin, sur le pied de mille livres chacun.

Le 23. Septembre l'Académie Royale de Musique ajouta une quatrième Entrée au Ballet des *Romans*, intitulée *Le Roman merveilleux*; en voici l'Extrait.

La Scene est en Amérique. Le Théâtre représente un séjour affreux; on n'y voit que des Arbres dépouillés de leurs feuillages, de vieux Troncs, des Antres, des Rochers. Dans le fond sont les Pyramides et Tombeaux des Rois Sauvages; sur le devant un Autel rustique, et au travers d'une voûte on découvre la Mer.

Une jeune Princesse, poussée par un orage sur ces bords étrangers, y a fait naufrage; privée de tout secours, et mortellement affligée de la mort de son Amant qu'elle croit avoir subi le même sort; elle implore le secours de Minerve, qui l'a toujours protégée, et qui lui a promis un sort heureux; voici comme elle s'exprime:

Divinité puissante, à mes vœux favorable,
Minerve, prends pitié de mon sort déplorable.
Je cherche en vain Lindor dans ces affreux do-
serts; Suis-je

Suis-je seule échappée à la fureur des Mers ?

Divinité puissante , &c.

Helas ! ce n'est qu'à toi que je puis recourir ;

Mais , quels que soient les maux qu'en ces lieux
je déplore ,

Ce n'est point pour mes jours que ma bouche
t'implore ;

Si mon Amant n'est plus, je ne veux que mourir.

Ismene se retire au bruit des Sauvages qui
s'approchent. Le Grand Prêtre de ces Peuples
cruels expose le sujet en ces termes :

Le Roy de ces Etats a perdu la lumière ;

Dans la poudre et le sang, au milieu des combats,

Il a fini sa brillante carrière.

Son grand nom doit s'étendre au bout de l'Un-
ivers :

Sa valeur a vaincu mille Peuples divers ;

La Mort seule a sur lui remporté la victoire ;

Elle nous a ravi ce Héros indompté ,

Et ces Tombeaux son l'écueil redouté

Où vient de se briser sa gloire.

A cette première exposition , qui ne regarde
que le passé , le Grand-Prêtre en ajoute une se-
conde , qui concerne l'action présente ; il fait
entendre qu'on doit immoler aux Manes du
Roy qui vient de mourir , le premier Etranger
que l'orage aura jetté sur cette rive , ou à ce
défaut , celui de ses Sujets sur qui le sort tom-
bera ; chacun de ces Sauvages envie ce sort glo-
rieux.

Adieux. La Princesse qui s'étoit retirée, vient se présenter à leurs yeux ; c'est à elle à mourir en qualité d'Etrangere ; le Grand-Prêtre lui annonce son sort, elle répond avec une constance héroïque :

**De mes jours malheureux, faites le sacrifice ,
 Mon cœur ne redoute plus rien ;
 La mort est le suprême bien ,
 Lorsque la vie est un supplice.**

On la conduit à l'Autel, on va l'immoler ; mais le Sacrifice est suspendu par un violent orage qui contraint le Grand-Prêtre et sa suite à aller chercher un azile dans des Lieux souterrains.

On voit paroître sur les flots un Vaisseau prêt à périr, le Vaisseau se brise contre des Rochers ; *Lindor*, Amant d'*Ismene*, se sauve ; le premier objet qui se présente à ses yeux, c'est sa Princesse enchaînée à l'Autel où elle doit être immolée ; il veut mourir pour elle ; mais quand elle y consentiroit, ce choix ne seroit pas à son pouvoir ; leurs derniers adieux sont des plus tendres et des plus tristes ; le Grand Prêtre revient suivi de ses Ministres et des autres Sauvages que la tempête avoit dispersés ; malgré les plaintes et les menaces de l'Amant, on va immoler l'Amante, lorsque Minerve qui les protège, descend au bruit d'une douce symphonie, et suspend le coup mortel ; elle est accompagnée des Génies des Sciences et des Arts ; elle fait entendre ses souveraines Loix par ces Vers :

**Malheureux Habitans de ce Climat sauvage ,
 N'irritez**

N'irritez plus les Dieux par un coupable Hommage ;

Pour dissiper l'horreur qui regne en ce séjour ,

Le Ciel a marqué ce grand jour , &c.

Que les Sciences et les Arts

Brillent ici de toutes parts.

A cet ordre de Minerve le Theatre changé , et représente un séjour délicieux ; les Sciences et les Arts polissent ces Peuples sauvages. Après la Fête, qui est très-brillante, Minerve couronne cette nouvelle Entrée par ces Vers, qu'elle adresse au Prince et à la Princesse qu'elle protège :

Ismene, et vous Lindor , réglez sur ces beaux Lieux ;

Je vous les ai soumis , honorez-y les Dieux.

Les Peuples reconnoissent Lindor et Ismene pour Souverains , et chantent ces derniers Vers, qu'ils leur adressent à leur tour.

Souverains de ces Lieux , regnez par vos faveurs

Les Peuples à jamais chanteront votre gloire ;

Fuyez la Guerre et ses fureurs ;

Aimez la Paix et ses douceurs ;

La plus belle victoire

C'est de regner sur tous les cœurs.

Le 7. Octobre , on donna la 2.^{ie}. et dernière Représentation du Ballet des *Romans* , et de la nouvelle Entrée dont on vient de parler ; et on remit au Theatre le 9. celui de l'*Europe Galante*.

L

Le Sieur *Berard*, nouvel Acteur, chanta dans l'Acte Espagnol le Rôle de *D. Pedro*, avec beaucoup de goût et de précision, et fut fort goûté du Public. La Dlle *Rabon*, qui joint au talent de la Danse celui du Chant, remplit, par extraordinaire, le Rôle de la *Sultane Favorite*, qu'elle joua avec beaucoup de grace et d'intelligence, et fut généralement applaudie.

Le 18. on donna la premiere Représentation d'un Ballet nouveau qui a pour titre *les Génies*, composé d'un Prologue et de quatre Entrées; le Poëme est de M. Fleury, et la Musique de Mlle Duval: on parlera plus au long de cet Ouvrage qui a été reçu favorablement.

Le Public voit avec étonnement et avec plaisir cette jeune Personne dans l'Orquestre, accompagner du Clavecin tout son Opera depuis l'Ouverture jusqu'à la dernière Note.

On doit remettre au Theatre le mois prochain l'Opera de *Medée et Jason*.

Le 15. Octobre, les Comédiens Italiens. remirent au Théâtre la petite Comédie de la *Folle Raisonnable*, dans laquelle la Dlle *Sidonie*, troisième Fille du Sieur *Thomassin*, débuta, et joua le principal Rôle avec applaudissement; elle dansa dans le Divertissement un Pas de deux avec le Sieur *Des Hayes*, qui fit beaucoup de plaisir.

Le 31. le Sieur *Antoine Catolini*, Italien de Nation, qui est venu fort jeune en France, où il a joué la Comédie dans les Provinces, débuta par le Rôle d'Arlequin dans la Comédie de *La Surprise de l'Amour*, et il a été fort applaudi; on lui trouve beaucoup de disposition pour devenir un bon Sujet.

NOUVELLES



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

ON mande de Constantinople, que le Grand Seigneur ayant conçu de l'ombrage du grand nombre de Troupes qui s'assembloient en Hongrie, Sa Hautesse avoit fait insinuer à M. Dahlman, Ministre de l'Empereur à Constantinople, qu'il ne lui seroit pas permis de sortir de Turquie et qu'on avoit signifié la même chose au Baile de la République de Venise.

Ces Lettres ajoutent que le Kan de Crimée a envoyé au Grand Seigneur tous les Prisonniers faits sur les Moscovites par les Tartares, et que ces Prisonniers chargés de chaînes, ont été conduits dans les principales rues de Constantinople.

Le bruit court que le Mufti a formé le projet de réunir les Mahométans de la Secte d'Omar avec celle d'Ali, et qu'on espere de parvenir par ce moyen à faire cesser l'antipathie que la différence des opinions sur la Religion a causée entre les Turcs et les Persans.

De Constantinople le 16. Août 1736.

BAky-Kam, Ambassadeur de Perse à la Porte, qui étoit depuis environ 4. mois à Erzerum, arriva enfin à Scutary le 6. de ce mois, avec une suite d'environ 200. personnes, accompagné de Guentch-Aly-Pacha, qui a eû la plus grande part

à la Paix qui vient d'être conclue entre les Turcs et les Persans. Dès que cet Ambassadeur fut arrivé, le Kiaya du Kaïmakan s'alla complimenter de la part de son Maître, dans la Maison du General des Bombardiers, qu'on lui a assignée pour son logement.

Le 9. Août Guentch-Aly-Pacha alla chés le Kaïmakan, pour convenir de l'Audience de l'Ambassadeur, qui fut fixée au lendemain, et ce jour-là à deux heures après midi, le Coula-goux-Chaoux fut chés l'Ambassadeur pour l'inviter à aller à l'Audience du Kaïmakan; une heure après l'Ambassadeur se rendit à la Marine, où il trouva deux Galeres et un Kandgeabas; l'Ambassadeur et sa Suite monterent sur une Galere, et Guentch-Aly-Pacha, sur l'autre; dès que l'Ambassadeur fut sur la Galere qui devoit le passer à Constantinople, elle salua de trois coups de Canon, et immédiatement après la Chiourne vogua. Il fut salué en traversant le Port par 5. coups de Canon de la Tour de Leandre, de 15. coups à Tophana, et de 10. coups d'un Kiosck du Grand Seigneur, qui est proche de la Doüane de Galata; les Galeres saluerent aussi quand elles furent vis à vis le Serail, et lorsque l'Ambassadeur débarqua à Bacché Capoussy, d'où il alla en Félouque à la Doüane de Constantinople.

Guentch-Aly-Pacha, débarqua aussi au même endroit avec 5. ou 6. Choadars, et alla attendre l'Ambassadeur à la Porte.

On avoit placé 12. Pieces de Canon à la Doüane de Constantinople, qui saluerent l'Ambassadeur dès qu'il eut mis pied à terre. Il y trouva dix Capigis-Bachis, le Chaoux-Bachy, Le Chaouxlar-Eminy, le Chaouxlar-Kiäteby, et

et autres Officiers de la Porte, avec environ 120 Chevaux magnifiquement harnachés, pour lui et sa Suite, et deux Chevaux de main.

L'Ambassadeur se reposa environ une heure à la Doüané, où on lui présenta du Café, du Sorbet, du Parfum, &c. pendant cet intervalle, sa Suite et les Officiers que la Porte avoit envoyés à sa rencontre, se mirent en ordre de marche; elle fut ouverte par une Compagnie de Jannissaires de 120. hommes, dont une partie avoient leurs Bonnets de cérémonie.

Ensuite venoient le Seyment-Bachy et deux Chorbadgis à ses côtés. Et 66. Chaoux de la Porte.

12. Chaoux de l'Ambassadeur, avec des plumes sur leurs Bonnets.

Le Kiaya de l'Ambassadeur, son Ecuyer et un autre Officier.

Le Selicktar de l'Ambassadeur, portant son Sabre sur l'épaule.

64. Fusilliers de l'Ambassadeur à pied, sur deux files, habillés uniformement, le fusil sur l'épaule, mais dans leurs fourreaux.

12. Pages de l'Ambassadeur, en habits uniformes, avec des Masses d'armes à la main.

Le Chaoux-Bachy et 2. Chevaux de main.

L'Ambassadeur seul, en habit à la Persienne de toile d'argent, doublé de Martre Zibeline.

L'Iman et le Secrétaire de l'Ambassadeur, le dernier portant une Lettre à la main.

La Marche étoit fermée par 96. Persans de distinction, tous magnifiquement habillés, et par les Officiers et Domestiques de l'Ambassadeur, dont quelques-uns portoient des Pipes à la Persanne.

L'Ambassadeur resta environ une heure avec le

le Kaïmakam , qui le fit asseoir à son côté sur le Sopha , et lui fit présent d'une Pelisse de Samour ; à l'Imam et au Secrétaire , d'une Pelisse d'Hermine à chacun ; on distribua au reste des Gens de l'Ambassadeur des Cafrans ordinaires , qu'ils mirent à leur retour sur le Pommeau de la selle de leurs Chevaux.

On observa au retour le même ordre de Marche qu'en allant ; et comme le vent étoit trop violent pour permettre aux Galeres de ramener l'Ambassadeur , il resta quelque temps à Scutary ; il s'embarqua sur le Caique du Bostangi Bachy , et sa Suite dans d'autres Batteaux ; il fut salué au moment de son départ par les 12. Canons de la Douane , par les deux Galeres , par le Kiosc de Galata , Top Hana , et par la Tour de Leandre , ainsi qu'il l'avoit été en passant de Scutary à Constantinople.

Il n'y a aucun fondement à la nouvelle qu'on avoit débitée de la Prise de Caffa par les Moscovites , on apprend au contraire que le General Munich , soit par la disette de vivres , ou pour quelque autre raison , s'étoit retiré de l'interieur de la Crimée et étoit retourné vers Orkapi , où il avoit séparé son Armée en deux corps.

On continue à faire passer par la Mer Noire beaucoup de Troupes qu'on envoie en Crimée.

Le Grand Seigneur a envoyé au Kan des Tartares un Sabre enrichi de diamans , une Pelisse de Samour et cent mille écus d'argent comptant.

Le Comte Stadnicky , qui a résidé ici pendant environ trois ans en qualité de Résident du Roy Stanislas , a reçu des Lettres de Créance d'Interdoncè de la part du Roy Auguste.

M. Talman , reçut le 27. du mois passé un Courier de Vienne , qui lui a apporté ses Lettres

I d'Am-

2352 **MERCURE DE FRANCE**
d'Ambassadeur Plénipotentiaire de l'Empereur
pour la médiation de la Paix entre les Turcs et
les Moscovites.

Le Grand Visir est arrivé avec son Armée à Babada , on croit qu'il ne continuëra sa marche que jusques aux bords du Danube , tant à cause de la saison qui est déjà fort avancée , que parce qu'on n'a pas encore construit le Pont qu'on devoit jeter sur ce Fleuve.

P. S. du 19. Août 1736.

Mustapha-Bey , petit-fils du Capitan-Pacha , arriva le 17. de ce mois à Constantinople , où il a été expédié pour porter au Grand Seigneur la nouvelle que les Moscovites avoient entièrement abandonné la Crimée , et que le 5. Août ils étoient déjà à quatre lieues au-delà d'Orkapi , que le Kan des Tartares et les autres Sultans de Tartarie , étoient à leur poursuite , ne cessant de les harceler dans leur retraite ; le Grand Seigneur a fait faire une salve de Canons du Serrail , de Top-Hana , de l'Arsenal , de la Tour de Leandre et des Quatre-Châteaux , situés sur le Canal de la Mer Noire.

On reçut hier des Lettres du Camp du Grand Visir , datées du 10. de ce mois , qui portent que le Pont qu'on a jetté sur le Danube , seroit perfectionné vers le 13. ou le 14. mais sans qu'on fût encore certain si l'Armée Ottomane passeroit ce Fleuve.

R U S S I E.

LE 24. Août , le feu prit au principal Bazar ou Marché couvert de Petersbourg , dans lequel il y avoit plusieurs Magasins d'huile , de goudron

goudron et d'autres matières inflammables. Malgré le secours qu'on apporta pour éteindre l'Incendie, ce Bazar et les effets qui y étoient en dépôt, furent entièrement réduits en cendre, ainsi que toutes les maisons des cinq rues qui y conduisoient. Il y a eû plus de 300. maisons consumées par les flammes, et de ce nombre sont plusieurs Edifices considérables, entre autres l'Hôtel du Comte de Lowenwolde, Grand-Maréchal de la Cour; celui de l'Amiral Balchen; celui du Baron de Schaffiroff, ceux des Comtes de Soltikoff, de Lapouchin et de Satiskow; celui qu'occupoit l'Ambassadeur de Perse, qui étoit venu à Petersbourg pour donner part à la Czarine de l'Avenement de Thamas Kouli-Kan au Trône de Perse; le Bureau de la Poste, et le magnifique Arc de Triomphe qu'on avoit élevé lorsque S. M. Cz. fit son Entrée publique à Petersbourg.

Le Palais que la Czarine occupe pendant l'hiver, et l'Hôtel de l'Amirauté eussent été brulés si l'on n'eût eû la précaution d'abattre toutes les maisons par lesquelles les flammes auroient pû s'y communiquer.

Beaucoup de personnes ont péri dans cet Incendie. Environ 123. Soldats du Régiment des Gardes de Preobrezenski, et un grand nombre de Soldats de plusieurs autres Régimens, qu'on avoit fait venir des environs pour éteindre le feu, ont été blessés par la chute des bâtimens. On a de la peine à trouver assés de logemens pour les Habitans dont les maisons ont été brulées. Plusieurs d'entre eux sont obligés de demeurer exposés aux injures de l'air dans les rues ou de camper sous des Tentes.

Comme on a remarqué pendant l'Incendie que le feu a pris en même-temps dans différens

I ij quartiers

quartiers fort éloignés les uns des autres, on conjecture qu'il a été mis en plusieurs endroits par des Incendiaires, et l'on fait d'exactes perquisitions pour les découvrir.

La Czarine, qui est retournée à Pétersbourg le premier, a ordonné qu'au lieu des cinq rues dont les maisons ont été brûlées dans le dernier Incendie, et qui étoient trop étroites, on n'en fit que deux, lesquelles auront douze brasses de largeur. Afin que les Propriétaires des maisons ne souffrent point de ce nouveau plan, on leur donnera dans d'autres quartiers l'équivalent du terrain qu'on leur ôtera, ou on leur en payera la valeur.

Les bruits qui s'étoient répandus sur l'arrivée d'un Courier, qui avoit, disoit-on, apporté des propositions d'accommodement de la part du G. Seigneur, ne se sont pas confirmés. Les Lettres de M. Wisnakoff à S. M. Cz. portent que selon les apparences, le G. S. consentira de lui céder la Ville d'Azoph et une partie de la petite Tartarie.

M. Faulkener, Ambassadeur du Roy de la Grande-Bretagne à la Porte, et le Ministre des Etats Generaux dans la même Cour, ont écrit à la Czarine qu'elle pouvoit compter au moins sur la cession d'Asoph. Ils ont informé en même-temps S. M. Cz. que la Cour Otthomane desiroit que celle de Moscovie déclarât ses prétentions par écrit avant qu'on entrât en négociation pour la Paix.

La Czarine a fait réponse que ses intentions étoient suffisamment expliquées dans la Lettre écrite par le Baron d'Osterman au Grand Visir, et que s'il restoit quelques difficultés sur ce sujet, elles seroient levées par les Ministres Plénipotentiaires

potentiaires qu'elle enverroit dans le Lieu qui seroit choisi pour la conclusion du Traité.

L'Ambassadeur venu à Pétersbourg pour donner part à la Czarine de l'élevation de Thamas Kouli-Kan sur le Trône, et qui étoit parti pour retourner en Perse, a trouvé à Derbent un Courrier, par lequel Thamas Kouli-Kan lui a envoyé ordre de déclarer à S. M. Cz. qu'il est déterminé à conclure la Paix avec le Grand Seigneur. Ce Ministre, en mandant à la Czarine cette nouvelle, qu'elle avoit déjà aprise de plusieurs endroits, lui a écrit que Thamas Kouli-Kan avoit fait inserer dans les Articles Préliminaires, que l'accommodement se traiteroit de concert avec elle, mais S. M. Cz. ne paroît pas ajouter beaucoup de foi à ces assurances.

Le Gouverneur de Sibirie a donné avis à la Czarine qu'il étoit arrivé à Tobolskoy deux Ambassadeurs que le nouvel Empereur de la Chine lui envoie pour renouveler le Traité de Paix et de Commerce conclu par son Prédécesseur avec S. M. Cz.

Un Courrier a rapporté que peu de jours avant que le Comte de Munich quittât les environs de Précops, un Corps de Tartares avoit envelopé tous les chevaux de la Cavalerie Moscovite qui païssoient dans les Prairies, et que malgré les efforts du Colonel Wedel, qui commandoit les Troupes destinées pour la garde de ces chevaux, les Ennemis en avoient enlevé une partie. La Cour publie que les Moscovites n'ont eû en cette occasion qu'environ 300. hommes de tués ou de blessés, mais on craint que leur perte ne soit beaucoup plus considérable.

La Czarine a ordonné qu'on obligât la 12^{se} partie des Habitans de la Campagne de s'enga-

2356 MERCURE DE FRANCE
ger dans la Milice , et l'on compte que par ce
moyen elle augmentera ses Troupes d'environ
40000. hommes.

A L L E M A G N E.

ON mande de Vienne , que les avis reçûs des
Frontieres , portent que la plus grande
partie de l'Armée Orthomane , commandée par
le Grand Visir , avoit passé le Danube. Comme
la précaution que le Comte de Munich a prise de
s'emparer de Kimburn , rend le passage du Dnie-
per très-difficile aux Turcs , on doute que le
Grand Visir se détermine à aller au secours de
la Crimée , et il y a aparence qu'il se contentera
de garder le passage du Niester.

On a reçu avis que le Grand Visir après avoir
fait passer le Danube à la plus grande partie des
Troupes qu'il commande , avoit détaché 20000.
hommes pour aller joindre celles que le G. S.
a fait assembler sur les bords du Niester.

Les mêmes Lettres marquent que lorsque l'Ar-
mée Orthomane étoit décampée des environs de
Bahadud , le Grand Visir avoit déclaré à M. de
Wisnakoff , Ministre de la Czarine , qu'il pou-
voit retourner à Constantinople.

Un Inconnu , âgé d'environ 70. ans , qui se
fait appeler le Comte Chalconi , est arrivé de-
puis peu à Ratisbonne , et il a fait remettre au
Baron de Jodoci , second Commissaire de l'Em-
pereur à la Diette , un Memoire par lequel il
prétend prouver que le Duché de Souabe lui
appartient. La Diette lui ayant ordonné de sortir
de la Ville , et cet Etranger n'ayant pas obéi , le
Baron de Jodoci lui fit réitérer dernièrement
par son Secrétaire , les ordres de la Diette. Le
Comte

Comte Chalconi , loin de se conformer à ce que le Baron de Jodoci lui avoit envoyé dire , a fait distribuer à tous les Ministres de la Diette un nouveau Memoire , dans lequel il se plaint de la maniere dont le Commissaire Impérial en a usé à son égard. Il y déclare qu'il est rempli de respect pour la Personne de l'Empereur et de considération pour les Ministres de S. M. I. et qu'il ne croit point avoir manqué à ce qu'il lui doit , en soutenant des droits dont il peut prouver la validité devant tous les Etats de l'Empire. La forte persuasion dans laquelle il paroît être de la justice de ses prétentions , donne lieu de croire qu'il a l'esprit dérangé , et a engagé la Diette à le traiter avec indulgence.

On écrit de Dresde , que le Roy Auguste avoit nommé Chevaliers de l'Ordre de l'Aigle blanc le Prince François-Josias de Saxe Saalfeld , le Prince Charles de Nassau Usingen , le Prince Sangusko , les Evêques de Cujavie , de Wilna et de Warmie , le Palatin de Viteps , le Comte Oginski , fils de ce Palatin , le Vice-Chancelier du Royaume de Pologne , les Castellans de Posnanie et de Radom.

Le Roy Auguste et la Reine son Epouse , partirent de Dresde le 28 Septembre pour se rendre à Leipsik . et leurs Majestés y étant arrivées le lendemain au soir , se promenerent dans les principales rues de la Ville , dont toutes les maisons étoient illuminées , &c. Le premier de ce mois le Roy et la Reine allerent voir les curiosités les plus remarquables de la Foire.

On celebra le 7. avec beaucoup de magnificence l'Anniversaire de l'Avenement du Roy à la Régence de l'Electorat de Saxe. Leurs Majestés dînerent à une Table de 40. couverts , et il y en

I iiij cut

eut une autre d'un pareil nombre de convertis, servie dans l'Appartement du Grand-Maréchal de la Cour.

A l'occasion de cette Fête, le Roy a créé un nouvel Ordre de Chevalerie, dont il a nommé Chevaliers le Prince Royal, le Prince Czartorinski, Palatin de Russie, le Prince Lubomirski, Lieutenant Feldt-Maréchal dans les Troupes Saxonnnes, le Comte de Suikouski, Ministre d'Etat pour l'Electorat de Saxe, le Comte Maurice de Saxe, et le Comte Rutouski.

La marque de cet Ordre que le Roy a institué en l'honneur de S. Henry, Empereur, et dont il s'est réservé la dignité de Grand-Maître, est une Etoile à huit rais ou pointes, au milieu de laquelle on voit le Buste de S. Henry. Sur le Revers de cette Etoile, qui sera attachée par un cordon d'argent à un ruban de velours cramoisi, on lit ces mots : *Pietate et Virtute Bellica.*

I T A L I E.

LA nuit du 29. au 30. Août, il s'éleva à Rome vers les trois heures du matin un violent Ouragan, suivi d'une pluie si abondante, qu'en très peu de temps l'eau remplit les caves et les souterrains des maisons, et monta jusqu'à une hauteur très-considérable dans les rues; le Tonnerre tomba en plusieurs endroits de cette Ville, et y causa de fort grands dommages.

Le 25. du mois dernier, le Pape tint un Consistoire, dans lequel il reconnut publiquement Stanislas I. Roy de Pologne, et ensuite Auguste III. en la même qualité, après quoi l'on proposa plusieurs Evêchés et plusieurs Abbayes.

On apprend de Naples, que le Roy ayant ré-
solu

solu d'établir une Taille réelle, au lieu des Taxes personnelles qu'on a levées jusqu'ici sur les Habitans de la Campagne, on travaillera incessamment à prendre des Etats exacts de l'étendue et de la qualité des Terres et des revenus qu'elles produisent.

Le bruit court que S. M. a dessein de rentrer en possession de tous les Moulins Banaux qui appartenoient anciennement à la Couronne, et qui avoient été détachés du Domaine par l'usurpation de divers Particuliers.

P O R T U G A L.

ON mande de Lisbonne, que le Roy ayant créé trois nouveaux Secrétares d'Etat, qui seront chargés, l'un des affaires du dedans du Royaume, l'autre, de celles de la Marine, et le troisième, des affaires Etrangères et de la guerre, S.M.P. a fait publier un Decret pour les autoriser à signer toutes les Expéditions qui émaneront de leurs Bureaux et pour ordonner à ses Sujets de regarder leurs signatures comme la sienne.

Le premier, à l'exception des affaires concernant les Evêchés et les autres Benefices, desquels il connoîtra sans distinction des Lieux où les Benefices seront situés, n'aura dans son département que celles de l'interieur du Portugal. On expediera à ses Bureaux toutes les Lettres Patentes pour les Charges et les Emplois, aussi-bien que les Brévets pour les Pensions et les autres récompenses. Il se mêlera de tout ce qui regarde les Tribunaux, les Universités, les Ordres Militaires, l'Administration de la Justice et des Finances, la Police et le bon ordre du Royaume.

L. V. Lc

Le détail de la construction des Vaisseaux , de leur Armement et de leur aprovisionnement , des Reglemens pour favoriser le Commerce , des établissemens des Manufactures , sera porté aux Bureaux du Secretaire d'Etat de la Marine , et generalement toutes les affaires qui concerneront les Isles de Madere , des Açores et du Cap Verd , le Royaume d'Angole et les Comptoirs d'Afrique , ainsi que la Principauté du Bresil et les établissemens que les Portugais ont dans les Indes , seront de son ressort.

Le Secretaire d'Etat des affaires Etrangeres et de la Guerre , expediera toutes les dépêches adressées aux Ministres qui résideront de la part de S. M. P. dans les Cours Etrangeres , ainsi que les ordres pour les Troupes et les Generaux. Il veillera au maintien de la Discipline Militaire , et prendra soin de pourvoir à l'entretien des Troupes , à l'aprovisionnement des Hôpitaux d'Armée et à la réparation des Fortifications.

On a appris en dernier lieu , que le Vaisseau de Guerre *le Cheval marin* , appartenant à la République de Hollande , étoit entré le 13. du mois de Septembre dans le Port de Lisbonne. Le Capitaine Martin Lambrechts , qui commande ce Bâtiment , a conduit en Portugal le Gouverneur , quelques Officiers et plusieurs Soldats Maures de la Garnison du Fort de Mogador , qu'il a faits Esclaves par surprise. Ayant arboré le Pavillon Turc et fait habiller une partie de son Equipage à la Moresque , il alla mouiller sur la Côte de Safim , vis-à-vis du Fort de Mogador , et il feignit qu'il étoit poursuivi par un Vaisseau Hollandois. Le Gouverneur du Fort se rendit aussi-tôt avec un détachement de la Garnison à bord du Vaisseau , pour le secourir.

Lorsque

Lorsque les Maures y furent entrés, le Capitaine les fit tous mettre aux fers. Quelques-uns de ses gens, qui à la faveur de leur déguisement, avoient été reçus dans le Fort, s'étant emparés en même-temps d'une porte, les Maures que le Gouverneur y avoit laissés, prirent la fuite, et les Hollandois embarquerent sur leur Bâtiment toute l'Artillerie qu'ils trouverent dans ce Fort.

GRANDE-BRETAGNE.

LE 21. du mois dernier, la Reine se rendit avec le Duc de Cumberland et les Princesses Amélie et Caroline chés M. Rysbrack, Sculpteur celebre, pour y voir diverses Statuës auxquelles il travaille par ordre du Roy.

On a reçu avis d'Edimbourg, que la Reine ayant envoyé ordre aux Magistrats de différer l'exécution d'un Officier de la Garnison, lequel avoit été condamné à mort pour avoir eû l'indiscrétion de faire tirer ses Soldats sur le Peuple dans une legere émeute, les Habitans avoient désarmé la Garnison, forcé les portes de la prison, et pendu cet Officier.

Le 22. entre une heure et deux du matin, le feu prit dans le quartier de Ratcliff, et il y eut 40. maisons consumées par les flammes.



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 2. Août dernier, D. Jean de Mendonça, Evêque de la Guarda, dans la Province de la Beira en Portugal sous la Métropole de Lisbonne, du

I vj. Conseil

2362 MERCURE DE FRANCE

Conseil de S. M. P. Prélat fort charitable, vertueux et sçavant, mourut dans son Diocèse dans la 64^e. année de son âge, étant né dans la Ville d'Estremoz, le 12. Juin 1673. Il étoit fils de Laurent de Mendonça, 3^e. Comte de Val de Reys. Il avoit été successivement Boursier dans le Collège de S. Paul de Coimbre, Docteur gradué en Droit Canon, Coadjuteur avec les privilèges de Lecteur, puis Lecteur et Professeur en Décret, Archidiacre de la Guarda, Chanoine et Grand-Trésorier de la Ste Eglise d'Evora, Député du S. Office, et Sommelier de Courtine du Roi. Il fut nommé à l'Evêché de la Guarda en 1711. et étant passé à Rome pour y visiter les Tombeaux des Apôles, le Pape Clement XI. le déclara Prélat, et Evêque assistant au Trône pontifical par bref du 21. Mai 1718.

Le 23. mourut après une longue maladie à Lisbonne, âgé de 74. ans 1. mois 12. jours *Gaston Joseph de la Camera Coutinho*, Grand Ecuyer de la Reine de Portugal, et ci-devant Visiteur de sa Maison, et de la Maison de la feuë Reine D^e Marie Sophie, Seigneur des Isles de Serres, et de la Maison de Regalados, grand Alcade de Torres-Vedras, Commandeur de S. Jacques de Caldellas dans l'Ordre de S. Jacques, et d'autres Commanderies dans celui de Christ, et Colonel d'un Régiment des Ordonnances de la Ville de Lisbonne, et le 24. il fut inhumé dans la Chapelle de sa Famille, sans pompe ni magnificence, ainsi qu'il l'avoit ordonné par humilité.

Le 29. le Docteur *André Leitam de Mello*, Chevalier de l'Ordre de Christ, et Desembargador des Agraves dans la maison de supplication de la Cour, mourut aussi à Lisbonne, âgé de 70. ans accomplis, et il fut inhumé le lendemain.

demain dans l'Eglise de N. D. du Mont-Carmel

Le 9. Septembre, *D. Jean de Idiaquez*, Comte de Salazar, Duc de Grenade, de Ega, Grand d'Espagne de la premiere classe, Commandeur de Yeste, et Tayvilla, dans l'Ordre de Saint-Jacques, Capitaine general des Armées de S. M. C. Sergent Major de ses Gardes du Corps, Sommelier de Corps, et ci-devant Gouverneur du Prince des Asturies, mourut dans le Château royal de S. Iltesonse, à l'âge de 72. ans, dont il en avoit passé 52. au service de la Cour tant en Flandres qu'en Espagne, ayant rempli ses devoirs dans ces emplois, et dans tous ceux qui lui avoient été confiés, avec la plus exacte ponctualité.

Le 13. *Charles Auguste Eugene*, Prince héréditaire de Saxe Weimar, fils d'Ernest Auguste, Duc Régent de Saxe Weimar depuis 1728. mourut à Weimar, âgé de 11. mois et 13. jours, étant né le 1. Octobre 1735.

Jacques Lord Comte de Berkeley, Vicomte de Dursley, Baron du Château de Berkeley, de Mowbray, de Segrave, et de Gower, Pair de la Grande-Bretagne, Conseiller du Conseil privé de S. M. B. Vice-Amiral d'Angleterre, Seigneur Lieutenant du Comté de Gloucester, &c. qui étoit venu en France depuis quelques années pour y trouver du soulagement à ses douleurs de goutte, mourut au mois de Septembre à Aubigny en Berri, petite Ville sur la Riviere de Noyre, dont est aujourd'hui Seigneur Charles Lennox, Duc de Richmond, petit fils du Roi d'Angleterre Charles II. et de feuë Louise Renée de Penencouet de Keroualle, Duchesse de Portsmouth. Le Comte de Berkeley étoit veuf de Louise

Eouïse Lenox, sœur aînée de ce Lord. Il l'avoit épousée au mois de Fevrier 1711. Elle mourut de la petite vérole à Londres, le 26. Janvier 1717. Il en laisse le Lord Vicomte de Dursley, qui lui succède en ses biens, et à ses Titres.

Marie de Silva, native de Tanger, mourut sur la fin du mois dernier à Lisbonne, dans l'Hôtel du Marquis d'Abrantes, âgée de 112. ans.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 4. de ce mois, jour de la Fête de S. François, la Reine alla à l'Eglise des Récollets de Versailles, où S. M. entendit la Messe et communia par les mains du Cardinal de Fleury son Grand Aumônier.

Le 9. le Marquis Fontanelli, Envoyé Extraordinaire du Duc de Modène, eut sa première Audience publique du Roy, étant conduit par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les Carosses du Roy et de la Reine. Il fut conduit ensuite à l'Audience publique de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, et de Mesdames de France, et après avoir été traité par les Officiers du Roy, il fut reconduit à Paris dans les Carosses de leurs Majestés par le même Introduceur.

Le

OCTOBRE. 1736. 2365

Le Gouvernement , et la Charge de Grand Baili de la Province et Duché de Berri , vacants par la mort de Louis Marquis d'Arpajon , ont été accordés à Jean Charles de Tailleyrand , Prince de Chalais , Grand d'Espagne , et Brigadier des Armées de S. M. Cath.

La place de Directeur Général de l'Infanterie , qu'avoit Joseph de Mesmes , Marquis de Ravignan , qui vient d'être pourvû du Gouvernement de Guise , a été donnée à Louis-François Comte d'Aubigné , Lieutenant Général des Armées du Roy , du premier Août 1734. actuellement Commandant à Trèves , et qui étoit Inspecteur d'Infanterie depuis le 25. Mars 1711.

M. le Duc de Valentinois ayant retiré du Collège son second fils , frere du Prince de Monaco , l'a fait nommer Comte de Matignon , Nom de la plus ancienne de ses Terres , et qu'il possède comme Aîné et Chef de sa Maison à la suite de ses Ancêtres qui en étoient Seigneurs dès le douzième siècle.

M. de Benneville , Chef d'Escadre des Armées Navales de S. M. en a été nommé Lieutenant Général , et M. de Gabaret , Capitaine de Vaisseau , a été fait Chef d'Escadre.

Les Chanoines Réguliers de l'Abbaye Royale de Sainte Geneviève de Paris , de qui le Public connoît l'attachement à la Maison d'Orleans , n'ont pû être insensibles à la perte qu'elle vient de faire dans la Personne de S. A. S. Madame la Princesse de Conty ; ils ont crû devoir marquer leur zele , et donner un témoignage public de leur douleur et de leur reconnoissance , en
faisant

2366 **MERCURE DE FRANCE**
faisant un Service solennel dans leur Eglise pour le repos de l'ame de cette Princesse le 25. Octobre. La Façade, la Nef, et le Chœur de leur Eglise étoient tendus de deuil jusqu'à la voûte, avec plusieurs lez de velours, chargés des Armoiries de la Princesse, et entre les deux lez, de grands Ecussons de distance en distance; au milieu du Chœur étoit placé un superbe Catafalque élevé sur plusieurs degrés; ce Catafalque, l'Autel et les Tribunes étoient ornés et éclairés avec beaucoup de magnificence par les cierges et les girandoles qu'on y voyoit en grand nombre, le tout placé et arrangé avec goût et sans confusion. Les Vigiles furent chantées la veille; l'Abbé de Sainte Geneviève, accompagné de ses Officiers, revêtus de Tuniques et de Chapes d'une broderie très-riche, officia à la Messe, qui fut chantée par les Chanoines Réguliers de la même Abbaye. Sa M. C. la Reine Douairière d'Espagne, honora de sa présence cette Cérémonie, à laquelle le Duc d'Orléans assista aussi, de même que M. l'Archevêque de Paris, et plusieurs autres Prélats, les principaux Officiers des Maisons d'Orléans et de Conty, et autres Personnes de distinction qui avoient été invitées à ce Service.

*REJOUISSANCES faites à Avallon,
au sujet de la Naissance du Prince
de Condé.*

LA Ville d'Avallon a toujours été plus particulièrement attachée à la Maison de Condé qu'aucune autre; Henry de Bourbon, Pere du Grand Condé, y alloit quelquefois et s'y plaisoit beaucoup. Ce Prince qui étoit populaire et affable

affable , avoit aisément gagné les cœurs des Habitans qui lui firent bâtir un Hôtel , sur lequel il n'y a que quelques années qu'on voyoit encore l'inscription d'*Hôtel de Condé* , sur un Marbre , qu'un Particulier auquel il a appartenu depuis , a fait ôter. Ces dispositions des Avalloinois , qui ont toujours été bien soutenues , viennent de se montrer à la naissance du nouveau Prince de Condé que Dieu vient d'accorder à leurs vœux.

Dans le moment que cette heureuse nouvelle fut apportée , chacun y prit part comme à un bonheur qui lui étoit particulier ; il fut annoncé par une salve d'Artillerie , et on se contenta de donner sur le champ ces marques de la joye générale , en attendant qu'on pût l'exprimer avec plus d'éclat. Le 16. Septembre on chanta dans l'Eglise Collégiale Notre-Dame S. Lazare un *Te Deum* en Musique , le Bailliage et le Corps de Ville y assisterent , l'Eglise étoit éclairée d'un beau luminaire et d'une quantité de lampions , l'Artillerie fit plusieurs décharges après la Priere pour le Roy . Le Corps de Ville alla en cérémonie au son des Tambours , des Fifres et des Hautbois voir tirer un Feu d'Artifice qui fut bien exécuté. La façade de l'Hôpital et le Jeu de l'Arquebuse étoient ornés de lampions ; les cloches ne cessèrent de sonner , et les canons de tirer : toutes les fenêtres des maisons étoient éclairées , ce ne furent que repas et danses tout le reste de la nuit : le concours des Etrangers qui vinrent de tous côtés prendre part à la Réjouissance publique , contribuèrent à rendre le Spectacle plus agréable. M. Champion , Maire de la Ville , se distingua par sa politesse et son zèle connu pour la Maison de Condé. Les Capucins

2368 MERCURE DE FRANCE
pucins avoient éclairé leur clocher , et donnerent de l'argent et à souper à tous les Pauvres qui se présenterent.

*INONDATION extraordinaire , arrivée
dans le Diocèse de Sens : Extrait
d'une Lettre de M. N. A.*

L Es vacances , Monsieur , semblent être données à tous les Etats pour se délasser de leurs travaux par la vûe de la Campagne , où l'on trouve plus que dans les Villes des objets agréables et récréatifs. J'allois dans cette intention de Paris en Bourgogne par la grande route qui conduit de Sens à Tonnerre le 14 du présent mois, lorsque je tombai dans une Vallée où j'aperçûs environ une vingtaine de maisons renversées , et toute la campagne couverte de gerbes de bled , mêlées de terre , de charbon et de bois. M'étant informé de la cause de ce bouleversement , on me dit que je ne voyois encore rien ; que c'étoit encore bien un autre dommage à *Cerisiers*, (qui est une petite lieue plus avant ,) où étoit arrivé un déluge le 6. de ce mois sur les 5. ou 6. heures du soir. Ayant appris que le Lieu où j'étois s'appelloit *Vaumort* , je crus presque que ce nom lui avoit été donné par un esprit de prophétie ; car toute cette Vallée me parut remplie de sable et de cailloux ou pierres à fusil , qui étouffent la bonne terre , et rendent le terroir semblable , pour ainsi dire , à un squelette. On m'assura de plus que les eaux avoient noyé dans les maisons cinq ou six enfans.

A peine étions-nous auprès des dernières maisons de ce Village en continuant notre route , que nous remarquâmes que les Jardins et enclos
de

de ces maisons avoient servi d'arrêts aux démolitions du Bourg de Cerisiers. C'étoit un amas confus de fenêtres, de portes, de roues de charrettes, de bois-de-lits, de solives, de tonneaux, et même de poutres, mêlés de gerbes de bled, de charbons, de squelettes de chevaux, de brebis et de volailles. En avançant chemin nous vîmes avec surprise la charpente entière d'un puits, la corde roulée autour, que l'eau avoit emporté jusques là, et un grand nombre d'arbres déracinés et couchés par terre. Deux Chapelles que nous trouvâmes sur le chemin ayant résisté, se trouverent pleines de bouë et de terre jusque par dessus les Autels.

Arrivés à Cerisiers nous vîmes les murs de ce Bourg de ce côté-là abbatu par le torrent, et la porte tellement embarrassée, que les voitures s'étoient déjà fait un passage par les fossés tout remplis de décombres. Nous trouvâmes la vérité de ce que l'on venoit de nous dire, c'est-à-dire, de tous côtés des tas confus de démolitions d'édifices, de grains mouillés et pleins de terre, des visages consternés, des gens taciturnes, qui par leur silence marquoient bien la grandeur de leurs pertes. Dans l'Auberge où nous dinâmes, quoiqu'on y monte par un perron de 7. ou 8. marches, nous vîmes encore les murailles du dedans humectées jusqu'à la hauteur de 6. à 7. pieds. L'Hôte nous assura qu'après l'écoulement des eaux de ce terrible déluge il avoit été obligé de retirer avec des crocs ses tonneaux de vin, qui nageoient dans sa cave. Ce vin par bonheur n'avoit pas été altéré. Nous le trouvâmes fort bon mais nous fûmes forcés de le boire pur, parce que toutes les Eaux potables avoient été corrompues par les immondices.

cca

ces. Le maître du logis nous dit encore qu'il avoit vû les chevaux toucher à son Enseignement nageant pendant l'inondation.

A peine pûmes nous rester un demi-quart d'heure dans l'Eglise, quoique toutes les portes en fussent ouvertes, tant il y sentoît mauvais; l'Eau qui avoit inondé et enfoncé les Sépultures, baigné les Autels, détrempé les Orneimens et les Livres, enlevé les Bancs, &c. paroissoit avoir respecté le S. Sacrement, sa superficie s'étant arrêtée dans la partie inférieure du Tabernacle, ce que nous remarquâmes aisément: nous observâmes aussi que quoique cette Eglise soit dans un lieu plus élevé que les rues, il y avoit cependant eu huit à neuf pieds d'eau dedans. M. le Curé nous raconta la manière dont il fut obligé de se sauver, et comme il a fallu depuis se réduire à faire l'Office dans une Chapelle éloignée. Les Habitans nous parlèrent d'un bien plus grand nombre de morts parmi eux, qu'il n'y en avoit eu à *Vaumort*, non seulement des enfans, mais même des grandes personnes. Ce déluge avoit, nous dit on, commencé par un orage à l'ordinaire de ceux d'Été, mais avec une pluie plus abondante; les Eaux ne pouvant rester sur les six ou sept petites montagnes qui sont au-dessus de *Cerisiers* vers le Sud-Est, s'écoulèrent avec rapidité, et formèrent plus de 50. torrens à l'endroit le plus bas du côté du Bourg qui regarde le Levant, et le submergerent par leur gonflement, sans rien laisser sur pied, si ce n'est quelques maisons situées sur une petite éminence proche la Porte qui conduit à *Villechativie*. On ajouta que le dégât ne s'étoit pas étendu seulement jusqu'à *Vaumort*, mais encore jusqu'à *Varcilles*.

Quel-

Quelqu'un nous aprit que 70. ans auparavant il y avoit eu une autre Inondation dans Cerisiers , mais qu'elle n'avoit pas été si terrible. La situation de ce Bourg nous parut assés semblable à l'ouverture supérieure du tuyau d'un entonnoir. On remarque que ces sortes de positions sont sujettes à ces malheurs. Celui ci nous rapella ce qu'on lit dans l'Addition à la Chronique de Robert de S. Marien d'Auxerre, page 113.

Anno MCCXXIII. factum est diruvium in territorio Altissiodorensi apud villam qua dicitur Iranci, quod domos diruit, homines & pecora et etiam mulieres cum pueris in suis cunabulis super torcularia ad refugium venientes cum ipsis torcularibus cursu rapacissimo abduxit.

Cette Inondation de Cerisiers dont j'ai vu les funestes effets, m'occupa l'esprit toute la nuit suivante ; et ne pouvant dormir , la compassion fit naître ces quatre Vers :

Hœu ! tristis rerum facies ! inamabilis unda

*Quantâ strage furis , quantaque damna paras !
Qui legis hac luge , sis conscius ipse doloris ;*

Tam grande exitium est ; ne videas , taceas ,

J'aurois peut être eu envie de versifier tout ce tragique événement dans ma seconde nuit en tirant vers la Bourgogne , si la vue d'un grand nombre d'amis dans la journée suivante ne m'eût fait oublier de si tristes objets. Je suis , &c.

N. A.

A. A. ce 20. Septembre 1736.

M. Maget , Greffier du Bailliage et Siège Présidial de Sens , a pris la peine de nous marquer

2372 **MERCURE DE FRANCE**
 à peu près les mêmes choses par une Lettre du
 25. Septembre, en parlant comme témoin ocu-
 laire, ayant été obligé, dit-il, de se transpor-
 ter dans ce Pays désolé pour affaires de son mi-
 nistère. Il ajoute que ces pauvres Habitans, qui
 survivent à la ruine de leur Patrie, sont dans la
 situation du monde la plus digne de compas-
 sion; que les Aumônes sont la seule ressource
 qui leur reste, et que M. l'Archevêque de Sens
 leur a fait faire journellement d'abondantes dis-
 tributions des choses les plus nécessaires, et qu'il
 a encore promis de les assister d'une somme
 considérable, ce qui est bien digne du zèle et des
 entrailles d'un véritable Pasteur.



M O R T S.

LE 14. Septembre, Dame *Diane-Charlotte de*
Chaumont-Guitry, Epouse de Pierre de Cas-
 teras de la Riviere, Brigadier des Armées du
 Roy, et Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint
 Louis, avec lequel elle avoit été mariée au mois
 d'Avril 1705. mourut à Paris, âgée d'environ
 59. ans, laissant une fille nommée Anne de Cas-
 teras de la Riviere, et mariée le 4. Août 1728.
 avec Michel-Jean-Baptiste Charron, Marquis de
 Menars, et de Conflans, Brigadier des Armées du
 Roy, Chevalier de S. Louis, Capitaine du Châ-
 teau de Blois, et des Chasses du Comté de Blois.
 La Dame de la Riviere étoit de l'ancienne Mai-
 son de Chaumont en Vexin, dont la Généalogie
 est rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers
 de la Couronne, Tom. 8. p. 385. Elle étoit fille
 de

de Guy de Chaumont, Marquis d'Orbec, Seigneur de Guitry, mort le 2. Octobre 1712. et de Jeanne de Caumont la Force.

Le 18. D. *Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort*, Comtesse Douairière de Blanzac, Dame du Comté de Gien, de la Vicomté de Meaux, de la Baronie de Villemort, S. Liebaut, &c. mourut à Paris dans la 73^e année de son âge. Elle étoit fille de feu Henry-Louis d'Aloigny, Marquis de Rochefort, et du Blanc en Berry, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roy, Gouverneur de Lorraine, et du Barrois, de Metz, Toul et Verdun, et du Pays Messin, mort le 22. May 1676. et de Magdeleine de Laval-Bois-Dauphin, sa veuve, petite-fille par sa mere du Chancelier le Tellier, morte le premier Avril 1729. à l'âge de 83. ans. La Comtesse de Blanzac avoit été mariée en premières nœces avec dispense le 14. Septembre 1676. avec Louis Fauste de Brichanteau, Marquis de Nangis, son cousin germain, Colonel du Régiment Royal la Marine, et Brigadier des Armées du Roy, mort d'un coup de mousquet qu'il reçut en Allemagne le 8. Août 1690. et en secondes nœces au mois d'Août 1692. avec Charles de Roye de la Rochefoucaud, Comte de Blanzac, mort Lieutenant Général des Armées du Roy, et Gouverneur de Bapaume le 4. Septembre 1732. Elle laisse pour enfans de son premier mariage Louis Armand de Brichanteau, Marquis de Nangis, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant Général de ses Armées, Gouverneur de Salces en Roussillon, et Chevalier d'Honneur de la Reine. Et de son second mariage, Louis François-Armand de Roye de la Rochefoucaud, appelé aujourd'hui le Comte de Roucy, et ci-devant

connu

2374 **MERCURE DE FRANCE**
connu sous le titre de Comte de Marthon , Brigadier des Armées du Roy , et Gouverneur de Bapaume , ci-devant Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Conti , Genevieve-Armande de Roye de la Rochefoucaud , mariée le 30. Décembre 1708. avec Philippe Aynard, Comte de Clermont-Tonnerre , et Marie-Louise de Roye de la Rochefoucaud , mariée en 1718. avec Gui-Marie de Lopriac , de Coëtmadeuc , Comte de Donges.

Le 26. *Louise-Diane d'Orleans* , Princesse de Conti , mourut à Issy , d'une fausse couche , en trois jours de maladie , après être accouchée le soir précédent à 5. mois de terme. Cette Princesse étoit âgée de 20. ans 2. mois et 29. jours , étant née le 27. Juin 1716. elle étoit la dernière des filles de Philippe , petit-fils de France , Duc d'Orleans , de Valois , de Chartres , de Nemours et de Montpensier , ci-devant Régent en France , mort le 2. Décembre 1723. et de Françoise-Marie de Bourbon , légitimée de France , Duchesse Douairière d'Orleans , sa veuve Elle avoit reçu les cérémonies du Baptême le 19. Janvier 1732. et elle avoit ensuite été mariée le 22. du même mois avec Louis-François de Bourbon , Prince de Conti , Prince du Sang , Chevalier des Ordres du Roy , Maréchal des Camps et Armées de S. M. Gouverneur et Lieutenant Général du haut et bas Poitou , Pays Chatelleraudois et Loudunois. Elle en laisse le Comte de la Marche , fils unique , né à Paris le prem. Septemb. 1734.

Le 29. du mois dernier , le Roy prit le deuil à l'occasion de cette mort , et S. M. le quitta le 10. de ce mois.

Le Corps de la feuë Princesse de Conti , qui avoit été vu à découvert le jour de sa mort ,
ayant

ayant été embaumé et mis dans un cercueil, il fut exposé le 30. du mois dernier sur une Estrade dans une Chambre de parade, éclairée par un grand nombre de lumieres et renduë de deüil avec des lés de velours chargés d'Ecussons. Deux Herauts d'Armes, vêtus de leurs habits de deüil de cérémonie, étoient au pied de l'Estradé, aux deux côtés de laquelle on avoit élevé deux Autels où l'on célébroit des Messes. Des Dames de qualité et les Gentilshommes et Officiers de la Princesse défunte étoient autour du Corps.

Le 2. de ce mois après midi, Mademoiselle de Clermont, nommée par la Reine pour aller, au nom de S. M. jeter de l'eau benite sur le Corps de la Princesse de Conti, se rendit au Château des Tuilleries, d'où elle portit dans le Carosse de la Reine, pour se rendre à Issy.

La Duchesse de Boufflers, Dame du Palais de la Reine, nommée par S. M. pour accompagner Mademoiselle de Clermont dans cette Cérémonie, la Comtesse de Mailly, Dame du Palais, nommée aussi par S. M. pour porter la queue de la Mante de Mademoiselle de Clermont, et la Comtesse de Ribeirac, étoient dans le Carosse de la Reine.

Un détachement des Gardes du Corps et un détachement des Cent Suisses de la Garde, avec leurs Officiers, marchaient autour de ce Carosse.

Mademoiselle de Clermont fut reçüe à Issy par Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, accompagnée de la Dame d'honneur de la feuë Princesse de Conti et de ses principaux Officiers, et elle entra dans la Chambre de parade, étant conduite par Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, la queue de sa Mante étant portée par la Comtesse de Mailly. Mademoiselle de Clermont s'étant

K placée

2376 **MERCURE DE FRANCE**
placée sur le Prie-Dieu qui lui avoit été préparé,
on dit les Prières ordinaires , après lesquelles
l'Abbé de S. Aulaire , Aumônier de la Reine ,
présenta le goupillon à Mademoiselle de Clermont ,
laquelle s'aprocha du Corps , et après les
Saluts ordinaires , jetta de l'eau benite. Cette
Cérémonie finie , Mademoiselle de Clermont
fut reconduite au Carosse de la Reine , comme
elle avoit été reçûe , et elle retourna au Château
des Tuilleries dans l'ordre observé lorsqu'elle en
étoit partie pour se rendre à Issy.

Le même jour et le lendemain , les Princes et
Princesses du Sang allerent jeter de l'eau benite
sur le Corps de la Princesse de Conti.

Le 4. de ce mois , vers les sept heures du soir,
le Corps de la feuë Princesse de Conti fut apporté
d'Issy à l'Eglise de S. André des Arcs ; le
Convoy étoit composé de plusieurs Carosses de
deüil , autour desquels des Pages à cheval , et un
grand nombre de Gens de Livrée portoient des
flambeaux. Le Corps fut présenté au Curé par
l'Evêque de Montauban , et après les Prières ordinaires ,
il fut mis au côté droit du grand Autel , dans le Caveau de la Sépulture des Princes
de Conti. Mademoiselle de la Roche-sur-Yon ,
Princesse du Sang , mena le deüil avec les cérémonies
accoutumées.

Dans le Mercure du mois de Septembre 1736.
en rapportant la mort de M. *Tardif* , Maréchal de
Camp , &c. on a dit , sur des Mémoires peu
exacts sans doute , dans le détail qu'on fait de
ses Services , que ce fut lui qui sauva la Ville
d'Ostalic en Catalogne , assiégée par les Espagnols ,
ayant été le seul qui ne voulut pas signer
la Capitulation proposée par le Commandant
de

de la Place. Comme ce fait est absolument contre la Vérité , selon de nouveaux Mémoires , et que la mémoire de feu M. de la Reinterie , mort en 1732. Brigadier des Armées du Roy , et Commandant de la Ville et Château de Brest , s'y trouve blessée , sa Famille a crû être indispensablement obligée de détromper le Public , en nous priant d'insérer le fait au vrai en cette manière.

En 1694. au mois de Septembre , M. de la Reinterie , pour lors Lieutenant-Colonel du Régiment de Touraine , fut mis pour commander dans la Ville et Château d'Ostalric avec une Garnison de trois Bataillons ; la Place étoit extrêmement mauvaise , manquoit de tout , et principalement d'eau et de plomb : les Espagnols en formèrent le Siège , et s'emparèrent de la Ville , après que M. de la Reinterie l'eut gardée contre toute aparence , cinq jours ; et il se retira au Château qui étoit aussi foible que la Ville , où il soutint l'effort des Espagnols , qui avoient 20. pièces de gros Canon et 8. Mortiers, jusqu'à l'arrivée du Secours que lui envoya feu M. le Maréchal de Noailles , pour lors Commandant en Catalogne. Pendant le Siège du Château , les Ennemis ayant détruit une Porte qu'il étoit important de réparer , M. de la Reinterie fit battre la Chamade , et proposa une Capitulation avec suspension d'armes , afin d'avoir le temps de faire un Retranchement ; et aussi-tôt qu'il fut achevé , il renvoya les Otages et continua à se défendre jusqu'à la fin du Siège. On peut juger de l'extrémité où il fut réduit , puisqu'il ne lui restoit que quelques cruches d'eau quand il fut secouru ; et que manquant de plomb , il avoit employé des balles d'étain.

K ij M.

2378 MERCURE DE FRANCE
 M. le Maréchal de Noailles fut si content de la belle défense de M. de la Reinterie, qu'il voulut au retour de la Campagne le présenter au feu Roy Louis XIV. qui le combla de ses bienfaits. M. le Duc de Vendôme, bon Juge du mérite des Gens de Guerre, le nomma Gouverneur de Monjoüi après la prise de Barcelonne en 1697. et le Roy le fit Commandant de la Ville et Château de Brest en 1702, Poste qu'il a conservé jusqu'à sa mort. C'est donc M. de la Reinterie seul qui a eu l'honneur de sauver Ostalric, et M. Tardif n'y a eu que la part que le Poste subalterne qu'il occupoit pour lors, a pû lui donner.

On étoit mal informé quand on a annoncé dans le Mercure du mois de Septembre dernier la prétendue mort de François-Robert Bastonneau d'Azay, Maître des Comptes. Il est très-vivant. Ce qui a donné lieu à cette erreur c'est que Jean-Baptiste Regnard, son beau-pere, Gentilhomme ordinaire du feu Duc de Berry, mourut chés lui le 10. Septembre, âgé de 84 ans.

T A B L E.

P IERS FUGITIFS. La petite Vérole, <i>Ode</i> ,	2161
Suite des Memoires pour servir à l'Histoire des Comédiens les plus renommés,	2168
Ode I le tirée du Pseaume V I. &c.	2188
Eloge de M. l'Abbé Prévost, &c.	2191
Ode à M. de Voltaire, &c.	2198
Cause plaidée par les Rhéthoriciens du College de Louis le Grand, &c.	2203
	Lo

Le Hibou , <i>Fable</i> ,	2223
Lettre de . . . au sujet d'un Supplément à l'Histoire de l'Eglise de Meaux ,	2225
Imitation de la XIIIe Ode d'Horace ,	2236
Réponse d'un Chirurgien à la Lettre , &c.	2241
Enigme , Logogryphes , &c.	2262
NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS , &c.	2265
L'ennuy d'un quart d'heure , &c.	2269
Epitres nouvelles du sieur Rousseau , &c.	2272
Description , &c. de la Chine , &c.	2280
Panegyrique de S. Louis , &c.	2293
Le Triomphe de l'Amour et de l'Hyménée , &c.	2304
Programme de l'Académie de Marseille ,	2306
Prix de l'Académie de Pau ,	2308
Plafond nouvellement peint à Versailles ,	2309
Estampes nouvelles ,	2317
Vente de Coquilles , Tableaux , &c.	2320
Chanson notée ,	2323
Spectacles , Pharamond , Tragédie , <i>Extrait</i> ,	<i>ibid.</i>
La Foire de Bezons , nouveaux Couplets ,	2338
Vers sur l'Auteur de Childeric ,	2341
Quatrième Entrée du Ballet des Romans , &c.	2343
Nouvelles Etrangères , de Turquie , &c.	2348
De Russie et Allemagne , &c.	2352
D'Italie , Portugal et Angleterre ,	2358
Morts des Pays Etrangers ,	2361
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	2364
Réjouissance à Avallon pour la Naissance du Prince de Condé ,	2366
Inondation extraordinaire ,	2368
Morts , &c.	2372

Errata de Septembre.

P Age 1956. ligne 14. Cerf, lisez, Corps.
P. 1982. l. 12. trois ans, lisez 3. ou 4. ans.
P. 2088. l. 21. Lépicie, l. Epouse de Lépicie.

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 2227. ligne 22. Couporay, lisez,
Coupvray.
P. 1325. l. 21. par, lisez, part.
P. 2344. l. 20. son, lisez, sont.

La Chanson notée doit regarder la page 2325

*Le Carton D * doit être mis à la place des deux
dernieres pages de la feuille D.*

70

SEP 17 1936



